

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

APOLOGIE
DE
LA RELIGION CHRÉTIENNE,

Contre l'Auteur du Christianisme dévoilé, *& contre quelques autres Critiques.*

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise de Paris, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon.

Jactent se in sui eloquii vanitate, & de argumentationum suarum versutia, quae inimica est fidei, glorientur; nobis placet Apostoli obedire praeceptis, dicentis: VIDETE NE QUIS VOS DECIPIAT PER PHILOSOPHIAM. S. Leo, Epist. 132, cap. 2.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Ives.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

ŒUVRES

De M. BERGIER, *qui se trouvent chez* HUMBLOT, *Libraire.*

APOLOGIE de la Religion Chrétienne, contre l'Auteur du Christianisme dévoilé, 2 vol. *in*-12. 6 l.

La Certitude des preuves du Christianisme, ou Refutation de l'Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne, avec la réponse aux Conseils raisonnables, 1 vol. *in*-12. 3 l.

La Réponse aux Conseils Raisonnables, *séparé.* 15 s.

Le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rousseau, 1 vol. *in*-12. 3 l.

Origine des Dieux du Paganisme & le sens des Fables découvert par une explication suivie des Poésies d'Hésiode, 2 vol. *in*-12. 6 l.

Les Elémens primitifs des Langues découverts par la comparaison des racines de l'Hébreu, du Grec, du Latin & du François, 1 vol. *in*-12. 2 l. 10 s.

Discours qui a remporté le prix d'Eloquence de l'Académie de Besançon, sur cette question: *Combien les Mœurs donnent de lustre aux talens*, une br. 8 s.

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES MATIERES
CONTENUS DANS LE TOME II.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

CHAPITRE XII.

Des Vertus Chrétiennes.

CHAPITRE XIII.

Des Pratiques & des Devoirs de la Religion Chrétienne.

CHAPITRE XIV.

Des Effets politiques de la Religion Chrétienne.

CHAPITRE XV.

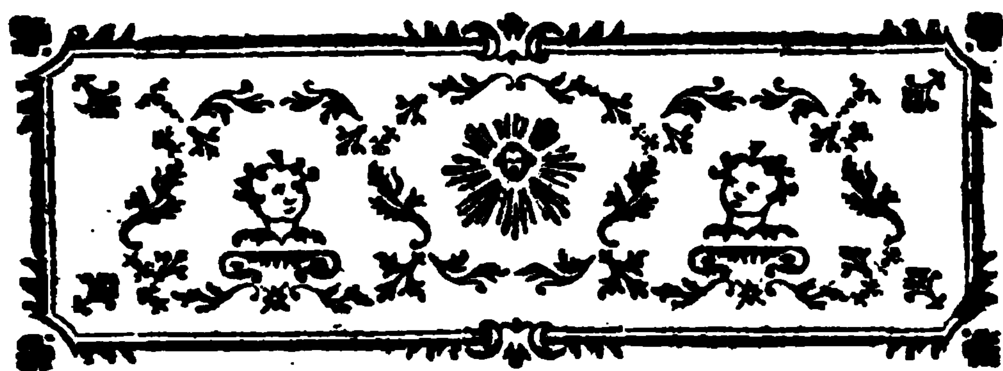
De l'Eglise, ou du Sacerdoce des Chrétiens.

CHAPITRE XVI.

Conclusion.

Réfutation des principaux Articles du Dict. Philos.

APOLOGIE



APOLOGIE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE,

Contre l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, & contre quelques autres Critiques.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

§. I.

Jusqu'a présent les ennemis les plus animés contre le Christianisme avoient respecté sa morale; en combattant ses dogmes, ses rits extérieurs, les preuves de son établissement divin, les incrédules rendoient du moins hommage à la sainteté

des loix de l'Evangile. Il étoit aisé de prévoir que leur audace n'en demeureroit pas-là ; que bientôt en suivant leurs principes, ils ne ménageroient pas plus la morale que le dogme, qu'ils en viendroient enfin à nous prêcher sans détour l'Irreligion absolue. On le leur a prédit, & l'Auteur du *Christianisme dévoilé* vérifie aujourd'hui la prophétie. Il prétend démontrer que la morale chrétienne est non-seulement inutile, mais fausse & incertaine, mal fondée, pernicieuse même, qu'elle est la source de tous les maux du genre humain.

A la vérité il n'appuie ce paradoxe ni sur des réflexions neuves, ni sur des raisonnemens profonds ; les déclamations qu'il a déja faites dans les Chapitres précédens & qu'il répète, lui tiennent lieu de preuves : elles se réduisent à deux ou trois sophismes rebattus, dont on sent d'abord le foible & la fausseté. Mais il est essentiel de venger la morale chrétienne des reproches même les plus mal fondés ; sur cet important objet, notre Auteur n'est point soutenu par le suffrage des autres Philosophes, il est presque seul de son avis.

Selon lui la morale étoit connue avant Jesus-Christ ; c'est par elle que les Nations sont devenues florissantes : par-tout il y a eu des Philosophes qui l'ont enseignée :

chez les Payens, il y a eu des vertus plus réelles que chez les Chrétiens (*a*). Il faut examiner chacune de ces propositions.

Avant l'Evangile il y a eu des loix, des mœurs, des Nations entieres recommandables par leur vertu; l'Histoire en fait foi, elle nous met sous les yeux des exemples admirables d'équité, d'humanité, de patriotisme, de tempérance, de desintéressement, de patience, de magnanimité. Ces traits font trop d'honneur à la nature humaine pour que nous cherchions à les obscurcir; mais il y a là-dessus bien des réflexions à faire.

1°. Pendant combien de siècles les Peuples sont-ils demeurés barbares, sans loix, sans police, sans mœurs, sans humanité, dans un état peu différent de celui des brutes, avant que d'établir entr'eux des liens de société, avant que de connoître les premiers principes de la vie civile? Tous ont commencé par être sauvages, brigands, cruels, anthropophages, misérables (*b*); un temps infini s'est écoulé avant qu'ils eussent la premiere teinture des mœurs sociales, & ils ne l'ont acquise qu'en établissant une

(*a*) Christ dévoilé, page 139. 8e. lettre à Eugénie; p. 1. Contagion sacrée, c. 11. p. 90.

(*b*) On parle ici de l'état des peuples après la dispersion, & non pas de l'état primitif du genre humain.

Religion. Que l'on jette les yeux sur les commencemens des anciens Peuples, des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois, des Grecs, des Romains, & sur l'état actuel des Sauvages de l'Amérique: que l'on examine dans le sçavant Ouvrage de M. Goguet, la lenteur des progrès du genre humain dans la connoissance des loix, des arts, des sciences, de la police & de la morale, on sentira s'il est nécessaire que la Religion supplée à cette étude.

Combien eût-il fallu de générations pour opérer chez les Peuples du Paraguay l'heureuse révolution que la Religion y a faite en peu de temps? ou plutôt, ces Peuples fussent-ils jamais parvenus par leurs propres lumieres au point de sagesse & de félicité où l'Evangile les a conduits tout-à-coup (a)?

Quelle différence d'ailleurs entre les effets des révolutions qui sont arrivées chez les différens Peuples? l'Asie, autrefois le centre des sciences & de la politesse, dévastée par les Scythes & par les Arabes, est demeurée dans la barbarie & dans l'esclavage, parce que les vainqueurs étoient ou sont devenus Mahométans. L'Europe rava-

(a) Voyez l'Hist. Natur. de M. de Buffon, tome 6, édit. in-12, page 299. Esprit des Loix, l. 4, c. 6.

gée par les Nations du Nord, s'est relevée de ses malheurs, parce que ses conquérans ont embrassé le Christianisme.

2°. En quelle situation se trouvoient les Peuples chez lesquels nous voyons de grands exemples de vertu? C'étoit de petites Républiques pauvres, où le luxe n'avoit pas encore pu pénétrer, où la frugalité & le desintéressement étoient inspirés par la nécessité; c'étoit des Nations forcées par les circonstances ou à se conduire avec une extrême sagesse, ou à devenir la proie de leurs voisins (*a*). A peine ont-elles commencé à devenir puissantes, que tous les vices y ont pénétré sans résistance, lorsque la Religion n'a pas opposé une barriere au torrent de la corruption. Qu'étoient devenues les vertus antiques d'Athènes & de Sparte, lorsque la Grèce fut réduite en Province Romaine? Peut-on lire sans horreur le brigandage, la perfidie, la cruauté des Romains devenus les maîtres du monde? croirons-nous que s'ils avoient été Chrétiens pour lors, la décadence de leurs mœurs auroit été aussi prompte & aussi excessive? Nos Philosophes mêmes conviennent qu'elle fut une suite de l'Epicuréïsme & de l'Ir-

(*a*) L'Auteur lui-même l'a reconnu dans un autre Ouvrage. (Recherches sur le Despotisme oriental, sect. 21, page 173.)

religion qui s'étoient glissés à Rome (a).

Il est donc prouvé par le fait, que chez les Payens les vertus sociales furent un effet de quelques circonstances singulieres qui ne pouvoient pas toujours durer; chez les Nations chrétiennes elles sont l'ouvrage de l'Evangile qui est le même dans tous les temps. Chez les peuples sans Religion, lorsque la législation & les mœurs sont une fois dépravées, le mal est sans remede: par-tout où règne l'Evangile, il réclame toujours contre le vice, & tôt ou tard sa voix se fait entendre.

3°. Les Historiens toujours jaloux de la gloire de leur Nation, se sont appliqués à relever tout ce qui pouvoit lui faire honneur, & ont fait sonner bien haut les actions louables de leurs concitoyens. Mais ont-ils rapporté avec la même exactitude les crimes, les desordres, les abus dont on ne rougissoit point alors? non sans doute, & ils ont fait sagement. L'Histoire doit présenter aux hommes l'exemple des ames vertueuses, pour donner des leçons; il seroit dangereux de mettre sous nos yeux un tableau trop fidele des vices & de la dépravation des mœurs. Le préjugé national perce de toutes parts dans les anciens monumens.

(a) Diction. Philos. art. *Athées, Athéisme.*

Lorſque les Romains peignent les mœurs de leur République, ils en montrent toujours le côté le plus brillant; quand ils parlent des autres peuples, ils ne nous font preſque remarquer que des vices: les Hiſtoriens Grecs ne ſont pas plus équitables.

Nous connoiſſons parfaitement les défauts des Nations chrétiennes, parce que nous en ſommes témoins; nous ne ſçaurions pas la moitié des deſordres qui régnoient chez les Payens, ſi les Ecrivains eccléſiaſtiques ne les leur avoient reprochés. La ſcience des mœurs épurée par l'Evangile, nous rend très-difficiles & très-délicats ſur le caractere des hommes; il en coûtoit moins autrefois pour paroître vertueux.

§. 2.

4°. Malgré la ſage retenue de l'Hiſtoire, quels déréglemens ne voyons-nous pas chez les Nations les plus vantées? c'eſt à regret que nous allons retracer cet odieux tableau; l'entêtement de nos adverſaires nous force de mettre ſur la ſcène, des vices qu'il faudroit couvrir d'un ſilence éternel. Nous ne parlerons point des Egyptiens, des Indiens, des Chaldéens ni des différens peuples barbares qui ſont encore répandus ſur toute la terre; bornons-nous à ceux que

nous connoissons le mieux, & que nos Philosophes exaltent davantage, aux Grecs, aux Romains, aux Chinois.

S'il y a dans l'antiquité une République dont on ait excessivement loué la vertu, c'est celle de Sparte; quand on en considere les mœurs de près, on trouve bien à rabattre de ces pompeux éloges. Un peuple superstieux, trompeur, pareſſeux, perfide, grossier, cruel de sang froid, plus barbare que les Sauvages de l'Amérique, méritoit-il les panégyriques outrés, que l'on en a faits? Peu contens d'avoir réduit en esclavage les Ilotes leurs concitoyens; ces farouches Spartiates les traitoient avec plus de dureté & de barbarie, que des peuples policés ne traiteroient des brutes. Ils les maltraitoient sans raison, ils les massacroient sans pitié, ils joignoient la perfidie à la cruauté pour s'en défaire, ils accoutumoient leurs enfans à se jouer de la vie de ces malheureux. Les cruautés qu'ils exercerent sur les Athéniens après la guerre du Péloponnèse, suffisent pour les couvrir à jamais d'opprobre. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de personnes en huit mois de paix, que les ennemis n'en avoient tué en trente ans de guerre, ils firent refuser par-tout un asyle aux fugitifs. Ils aiderent de leurs conseils Denys le tyran, à opprimer Syracuse; ils faisoient

ſouvent expirer leurs enfans à coups de verges ; ils les exerçoient à ſe battre avec fureur les uns contre les autres, ils les faiſoient périr en naiſſant, s'ils paroiſſoient foibles ou mal conformés.

La modeſtie, la pudeur, la décence étoient bannies de Sparte ; le libertinage des Lacédémoniennes étoit paſſé en proverbe dans toute la Grèce ; elles n'avoient aucune idée de la fidélité conjugale. Les hommes, baſſement aſſervis à des épouſes ſi peu dignes de leur eſtime, étoient encore livrés ſingulièrement au vice contre nature.

On ſe ſouviendra que je copie le ſçavant Auteur de l'*Origine des Loix* (*a*), & qu'il n'y a pas un ſeul trait de ce tableau qui ne ſoit prouvé par le témoignage des Hiſtoriens Grecs. Si les Spartiates furent vicieux à cet excès ſous les Loix de Lycurgue, qu'étoient-ils auparavant ? Pauſanias les accuſe encore d'avoir été les premiers d'entre les Grecs qui apprirent à corrompre les ennemis à force d'argent & à rendre la victoire vénale (*b*).

Les mœurs d'Athènes offrent un ſpectacle moins révoltant, mais non moins digne de cenſure. Ce peuple frivole, inconſtant,

(*a*) L. 6, c. 3, art. 1, tome 5, pages 407 & ſuiv.
(*b*) Pauſan. l. 4, c. 17.

jaloux, ſuperſtitieux, voluptueux, ingrat; ſouvent injuſte & cruel, auroit eu beſoin d'un frein plus fort que la philoſophie, pour réprimer l'impétuoſité de ſon caractere. Nous y voyons, dit M. Goguet, un Etat ſans ceſſe en combuſtion, des aſſemblées toujours tumultueuſes, un peuple agité perpétuellement par les brigues & les factions, & livré à la fougue du plus vil harangueur; les Citoyens les plus illuſtres perſécutés, bannis, & continuellement expoſés à la violence & à l'injuſtice. La vertu étoit proſcrite à Athènes, les ſervices qu'on rendoit à la patrie oubliés & ſouvent même punis par l'oſtraciſme (*a*). Ces Athéniens, ſi doux & ſi affables, traitoient avec la derniere dureté les Villes qui étoient dans leur dépendance; ces hommes dont on vante la politeſſe & le goût délicat, ſe repaiſſoient des obſcénités & des ordures dont retentiſſoit continuellement leur théâtre. Les Comédies d'Ariſtophane ſont remplies d'expreſſions, qui, parmi nous, feroient rougir l'homme le plus diſſolu & le plus effronté. Dans les aſſemblées publiques on ſouffroit les propos les plus groſſiers & les plus indécens; Eſchine & Démoſthène ſe diſoient des injures atroces. Les jeunes gens non contens de paſ-

(*a*) Origine des Loix, tome 5, page 74.

ser leur vie au milieu des courtisanes & des danseuses, étoient encore livrés aux passions que la nature abhorre. Ce desordre affreux, commun dans toute la Grèce, avoit pris sa source dans la nudité des jeux & des exercices publics; & pour comble d'ignominie, les Philosophes l'approuvoient par leurs écrits & par leurs exemples (*a*). On peut lire dans Athénée, de quelle maniere les courtisanes se montroient au peuple dans les fêtes solemnelles (*b*).

Que penser, continue M. Goguet, de la barbarie avec laquelle les Athéniens mirent à mort les hérauts que Darius leur envoyoit pour les sommer de se soumettre à sa domination? Ils violerent également dans cette occasion & le droit des gens & ceux de l'humanité, Quel nom donner aussi à la fureur avec laquelle ils condamnerent à la mort dix de leur Généraux, pour avoir négligé d'inhumer les corps des soldats après un combat naval? Enfin de quels termes peut-on se servir pour déplorer la condamnation de Socrate? Ce jugement couvrira dans tous les siècles le peuple d'Athènes d'un opprobre que tout l'éclat de ses belles actions ne pourra jamais effacer (*c*); &

(*a*) Cic. *Tuscul.* l. 4.
(*b*) Deipnosoph. l. 13, page 590.
(*c*) Origine des Loix, tome 5, page 358.

voilà les mœurs que l'on voudroit mettre en parallèle avec celles des Nations chrétiennes.

§. 3.

Il seroit à souhaiter que le sage observateur qui a décrit avec tant de vérité les mœurs des Grecs, nous eût peint celles des Romains. Ce peuple qui eut pour fondateur un chef de brigands, ne dégénéra jamais de son caractere. L'enlèvement des Sabines fut un de ses premiers exploits; la férocité d'Horace envers sa sœur, la triste fermeté de Brutus, l'intrépidité audacieuse de Scævola, sont élevées jusqu'au ciel par les Ecrivains de Rome: histoire digne d'être écrite en caracteres de sang. Les dissensions continuelles entre le Peuple & le Sénat, la dureté des grands de Rome envers leurs créanciers, les assassinats mutuels, les séditions des Gracques, les fureurs & les violences des Décemvirs, les injustices du peuple contre les citoyens les plus distingués, la révolte des troupes, la jalousie des Généraux, des guerres continuelles contre tous les peuples qui pouvoient faire ombrage à Rome, des victoires souvent achetées par la fourberie: telles sont les scènes que présentent *les beaux siècles de la République*, & que tout l'art de ses Historiens n'a pu

venir à bout de pallier. Le peuple Romain tout composé de soldats, en eut toujours le caractere injuste, violent, féroce; il ne put jamais demeurer en paix lui-même, ni y laisser les autres. On admire dans ces anciens Romains leur amour pour la patrie; & cet amour étoit la haine du reste de l'univers: il fit sans doute la grandeur de Rome; mais il fit le malheur de toute la terre. L'on écrit cependant que les fondateurs de Rome furent une troupe de bandits, dont les descendans devinrent en peu de générations le plus vertueux peuple qui ait jamais existé (*a*).

« Nous voyons par l'événement, dit M. » Rollin, où s'est terminée cette rare mo- » dération des Romains que leurs panégy- » ristes ont si fort vantée. Ennemis de la li- » berté de tous les peuples, pleins de mépris » pour les Rois & pour la royauté, regar- » dant tout l'univers comme leur proie, ils » ont embrassé par une ambition insatiable » la conquête du monde entier; ils ont » enlevé sans distinction toutes les Provin- » ces & tous les Royaumes, & ont renfermé » sous leur domination tous les peuples: en » un mot ils n'ont mis de bornes à leurs vas- » tes projets que celles que les déserts & les

(*a*) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome I, p. 167.

» mers les ont forcés d'y mettre » (a). Les Romains, dit Montesquieu, conquirent tout, pour tout détruire (b). Heureuse donc l'Italie, heureux le monde entier, si cette race d'hommes voraces & sanguinaires eût été étouffée au berceau !

On connoît le portrait qu'en a tracé un de leurs Historiens, sous le nom d'un chef des anciens Bretons. « Ces tyrans de l'uni-
» vers ne trouvant plus de terres à dévaster,
» fouillent les recoins des mers ; un ennemi
» riche excite en eux l'avarice, un peuple
» pauvre, l'ambition de lui donner des fers.
» L'orient & l'occident n'ont pu les assou-
» vir. Eux seuls poursuivent avec un achar-
» nement égal les richesses & la pauvreté.
» Enlever, égorger, piller sous différens
» prétextes, c'est ce qu'ils appellent exercer
» leur empire ; ils donnent la paix où ils
» n'ont laissé que des déserts. Verrons-nous
» nos enfans enlevés par troupes pour aller
» être leurs esclaves, nos femmes & nos
» parentes victimes de la brutalité du soldat
» ou de la lubricité de ces hôtes dangereux ?
» Ils demandent nos biens pour tribut, nos
» vivres pour nourrir leur armée, nos corps
» mêmes & nos bras pour leur bâtir des

(a) Hist. Rom. tome 7, page 285.
(b) Esprit des Loix, l. 10, c. 14.

» forts, pour recevoir leurs coups & leurs » outrages » (*a*).

Leur ambition s'accrut avec leurs conquêtes, & leurs vices augmenterent en même proportion que leur puissance. Ils avoient commencé par mener en triomphe à Rome les troupeaux & les moissons de leurs voisins; bientôt ils y traînerent les Généraux & les Rois enchaînés, l'or, l'argent, les richesses des Villes qu'ils avoient pillées, & des armées entieres d'esclaves. Les dépouilles des Gaules, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Egypte, de la Grèce, de l'Asie, ne purent assouvir la cupidité de ces tyrans insatiables; il fallut détruire les Villes, mettre les Royaumes à feu & à sang, livrer les peuples à la tyrannie & à la violence des Sénateurs Romains sous le nom de Proconsuls. Les fureurs de Marius & de Sylla, les guerres civiles de César & de Pompée, les proscriptions du Triumvirat, terminent dignement l'histoire de tant de rapines. On voit sans aucune pitié, Rome tourner enfin contre elle-même, l'épée dont elle avoit égorgé tant de nations, se baigner dans son propre sang, venger l'univers des maux qu'elle lui avoit causés.

Tibere, Néron, Caligula, ces monstres

(*a*) *Tacit. in vitâ Agricolæ*, n. 30 & 31.

qu'elle avoit nourris dans son sein, ne l'avoient pas encore assez punie; des barbares sortis des forêts du Nord, furent les exécuteurs des arrêts de la justice divine, ils foulerent aux pieds les monumens des victoires & du faste de cette Ville orgueilleuse, ils lui firent subir le même sort qu'elle avoit fait éprouver à tant d'autres, souvent sans aucune raison.

Le génie dur & féroce des Romains se faisoit sentir dans leurs loix, leurs mœurs, leurs usages. Quelle inhumanité de traîner en triomphe des Rois, des Reines & leurs enfans chargés de chaînes comme des criminels, de les exposer ainsi aux regards & aux insultes d'une vile populace, de les mettre à mort, seulement parce qu'ils avoient été vaincus! Tout citoyen Romain avoit droit de vie & de mort sur sa famille. Lorsqu'un enfant étoit né, on l'exposoit aux pieds de son pere; si celui-ci le relevoit de terre, il étoit censé le reconnoître: s'il tournoit le dos, l'enfant étoit cruellement mis à mort; on regardoit comme un trait d'humanité de l'exposer. Le sort de ces enfans abandonnés étoit déplorable; les garçons étoient destinés à l'esclavage, les filles à la prostitution (*a*).

(*a*) S. Justin. Apol. 2. Athenagore, Tertull. Apolog. c. 9 & 10. Minut. Felix, Lactance, l. 6, c. 20, &c.

A peine connoissoit-on la police dans les plus beaux siècles de Rome ; l'Italie étoit infestée par des troupes de brigands (*a*) : On pouvoit être assassiné jusques dans les fauxbourgs de cette Ville immense, si l'on n'étoit escorté par une suite nombreuse d'esclaves (*b*). Le gouvernement d'un Prince Chrétien, le plus despotique & le plus dur, est cent fois préférable à celui des Empereurs Romains les plus sages & les plus modérés (*c*).

Rien de si barbare que la maniere dont on traitoit les esclaves. Lorsqu'ils étoient vieux ou malades, on les exposoit dans une isle du Tibre pour y mourir de faim (*d*) ; L'Italie étoit pleine de prisons pour ces malheureux ; leur témoignage dans les procès étoit toujours arraché par la torture (*e*) ; on les rouoit de coups pour la moindre faute (*f*). Caton, le sage Caton, faisoit commerce de la prostitution de ses esclaves (*g*). Un Romain qui en avoit quatre cens, ayant été assassiné, tous furent mis à

(*a*) Sallust. *bell. Catil.*
(*b*) Cicéron, *pro Milone.*
(*c*) Œuv. Philos. de Hume, tome 1, p. 208.
(*d*) Dion Cassius, l. 60. Sueton. *in Claudio.*
(*e*) Demosthène, *in oneter. orat.* 1, Cicéron, *pro Cœlio.*
(*f*) Senec. *Epist.* 122.
(*g*) Plutarq. *in Catone.*

mort (*a*); c'étoit l'ancien usage, contre lequel on voulut envain réclamer.

Quel droit monstrueux que ce droit d'esclavage, qui mettoit à la discrétion d'un maître féroce & voluptueux les biens, la personne, la vie, les mœurs de son semblable? C'est au Christianisme que nous sommes redevables de son extinction; & c'est un bienfait que le genre humain ne sçauroit assez reconnoître.

Que dirons-nous du spectacle barbare des combats de Gladiateurs, des obscénités honteuses des pantomimes, de l'infamie des Jeux Floraux (*b*)? des sacrifices de sang humain si souvent renouvellés, de la débauche des Empereurs, des desordres dont Pétrone a fait l'histoire (*c*)? Serons-nous surpris si de tels hommes ont détesté le Christianisme? L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* dans un article très-scandaleux sur *l'amour Socratique*, dit que cet amour infâme *étoit si commun à Rome, qu'on ne s'avisoit pas de punir cette fadaise dans laquelle tout le monde donnoit tête baissée*; les lampes de cuivre trouvées dans les ruines d'Herculanum, sont autant de monu-

(*a*) Tacit. Annal. l 14, c. 43.

(*b*) Ovid. *Trist.* liv. 2, v. 330. *Fastor*. l. 5. Valer. Maxim. l. 2, c. 10, n. 8. Senec. *Epist.* 47. Juvenal, *Sat. 6.*

(*c*) Voyez Seneque, l. 1, *Epist.* 7, & l. 15. *Epist.* 95; Suetone; Ovide, *Trist.* l. 2; Juvenal, *Sat. 6.*

mens, par leurs différentes figures, de la dépravation de l'esprit & du cœur des habitans qui les possédoient (*a*) ; & l'on nous soutiendra encore qu'avant l'Evangile il y avoit des mœurs !

§. 4.

Nos Philosophes, peu scrupuleux sur la bonne foi, quand il s'agit de décréditer la Religion, vantent les mœurs & le gouvernement des Chinois comme un prodige (*b*): un Voyageur très-récent nous en donne une idée bien différente. Il peint les Chinois comme un peuple lâche, poltron, esclave, perfide, très-peu industrieux, excepté dans l'art de tromper & de mentir, d'une avarice & d'une friponnerie inconcevables. Les Mandarins, quoique lettrés & disciples de Confucius, se servent de l'autorité des loix, non pour empêcher le crime, mais pour s'enrichir des dépouilles de ceux qui le commettent ; presque toutes les punitions se réduisent à des amendes, & c'est sur ce fond que sont assignés les revenus les plus clairs de ceux qui composent les tribunaux (*c*). Ces sages magistrats ont tant fait de progrès dans la morale, qu'ils s'en-

(*a*) Encyclop. art. *Herculanum*.
(*b*) Dict. Philos. art. *Chine*.
(*c*) Voyage de George Anson, l. 3, c. 7.

tendent souvent avec les voleurs pour détrousser les étrangers ; & quand les scélérats qu'ils protégent ne sont pas fideles à payer la protection, pour lors ils les punissent en confisquant tous les vols à leur profit (*a*). Le droit des gens est si bien connu à la Chine, qu'en 1743 on n'y pouvoit pas concevoir comment l'Amiral Anson, qui s'étoit rendu maître d'un gallion d'Espagne, n'avoit pas commencé par faire massacrer tout l'équipage. Dans ce même-temps les matelots Anglois, après avoir sauvé la Ville de Canton d'un incendie général, sous les yeux mêmes du Viceroi, furent obligés de servir de sauve-garde aux marchands Chinois pour les préserver d'être pillés par la populace (*b*). Tel est le bon ordre & la police des Villes de la Chine.

Le Voyageur Anglois observe que le grand sçavoir & la haute antiquité de la nation Chinoise sont pour le moins très-problématiques ; que leur morale, même spéculative, est très-bornée & très-imparfaite ; leur gravité & leur politesse une pure affec-

(*a*) Voyage de George Anson, l. 3, c. 9.

(*b*) *Ibid.* c. 10. Voyez encore Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 14. Voyages de Bell d'Antermony, tomes 1 & 2. Voyage autour du monde par le Gentil, tome 2. Le Roman Chinois, intitulé, *Hau-Kiou-Choaan.* Les Extraits du P. Navarrette dans la nouv. démonst. Evang. de Leland, tome 3, pag. 139.

tation; que les magiſtrats y ſont corrompus, le peuple voleur, les tribunaux dominés par l'intrigue & la vénalité, le gouvernement foible, expoſé à être envahi par une poignée d'aventuriers. L'on ſçait d'ailleurs que c'eſt le bâton, & non point les loix & la morale, qui gouverne la Chine (*a*).

Monteſquieu, après avoir examiné de près ce gouvernement ſi merveilleux en apparence, n'en a pas porté un jugement favorable. Il obſerve que les Chinois ſont le peuple le plus fourbe de la terre. De même qu'à Sparte il étoit permis de voler, à la Chine il eſt permis de tromper (*b*). Le peuple a ſi peu d'idée de la pureté des mœurs, qu'il regarde comme un prodige de vertu de ſe trouver ſeul dans un appartement reculé avec une femme, ſans lui faire violence (*c*). « On y a voulu, dit-il, » faire règner les loix avec le deſpotiſme; » mais ce qui eſt joint avec le deſpotiſme » n'a plus de force: nous voyons donc à la » Chine un plan de tyrannie conſtamment » ſuivi, & des injures faites à la nature humaine avec règle, c'eſt-à-dire, de ſang

(*a*) Eſprit des Loix, l. 8, c. 21.
(*b*) *Ibid.* l. 14, c. 20.
(*c*) *Ibid.* l. 16, c. 8.

» froid » (*a*). On y a puni de mort un simple mensonge & la plus légere inadvertence (*b*). Aussi la Chine a eu vingt-deux révolutions générales, sans compter les particulieres; & son gouvernement est de telle nature que les révolutions y sont inévitables (*c*).

Cela n'empêche pas nos Philosophes d'assurer gravement que la constitution de cet Empire *est la meilleure qui soit au monde, la seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel* (*d*); on auroit mieux dit, sur le pouvoir tyrannique. Les Mandarins, ces peres si tendres, non-seulement *donnent force coups de bâton à leurs enfans*, mais ils les laissent encore charitablement périr de misere, de peur que le menu peuple n'augmente à l'excès & ne cause des séditions (*e*).

Tous ceux qui ont l'imprudence de faire le parallèle entre les nations chrétiennes & les peuples infideles anciens ou modernes, seroient assez punis, s'ils étoient réduits à vivre sous un gouvernement pareil à ceux dont ils font l'éloge.

(*a*) Esprit des Loix l. 8, c. 21.
(*b*) *Ibid.* l. 12, c. 7.
(*c*) *Ibid.* l. 7, c. 7.
(*d*) Diction. Philosop. art. *Chine*, page 176. Essais sur l'Hist. gén. tome 1, c. 1, & suiv. Philos. de l'Hist. c. 18.
(*e*) Lettres édif. 24. Recueil, pages 65 & suiv.

§. 5.

Les Philosophes cependant ont enseigné la morale; mais il est aisé de sentir quels ont été les fruits de leur enseignement. 1°. Les Philosophes sont venus fort tard, & la morale a toujours été la derniere des sciences que l'on a cultivées (*a*). 2°. Les Philosophes n'ont point enseigné le peuple; ils ont fait de leur doctrine un mystere qu'ils craignoient de divulguer (*b*), & c'est le peuple qui a le plus besoin d'être instruit de la morale. 3°. Les Philosophes ne se sont jamais accordés sur les questions même les plus essentielles à la morale; tout étoit problématique parmi eux, ils disputoient sur tout, & il n'est rien de si absurde qu'ils n'ayent enseigné (*c*). 4°. Leurs actions contredisoient leurs principes & démentoient hautement leur morale (*d*); quelle autorité pouvoient avoir de semblables leçons? Nous avons insisté davantage sur ce point dans un autre Ouvrage (*e*).

(*a*) Cic. *Tuscul. quæst.* l. 1. n. 4.

(*b*) *Ibid.* l. 2, n. 4.

(*c*) Cic. *de Divin.* l. 2, n. 119.

(*d*) *Ibid. Tuscul.* l. 2, n. 11. Voyez encore les Dialogues de Lucien; il accuse Socrate de lubricité, de pédérastie & d'avoir conseillé la communauté des femmes.

(*e*) Certit. des Preuves du Christ. c. 9, §. 2. Voyez la nouv. Démonst. Evang. de Leland, tome 3, ch. 5 & suiv.

A quoi sert-il de répéter que les Philosophes ont débité d'aussi belles maximes que l'Evangile? Il est toujours question de savoir s'ils les ont enseignées d'une maniere propre à persuader les hommes, si les peuples ont pu se croire obligés à suivre de pareils maîtres? Nous prétendons que non; & cela est prouvé par le fait & par les principes.

Ce n'est pas assez non plus de citer des exemples de vertu parmi les Payens; il faut encore examiner si ces exemples ont été assez fréquens, assez soutenus, assez indépendans des circonstances, en un mot assez populaires, pour décider du caractere & des mœurs d'une nation, & pour servir de règle à toutes les autres. Nous soutenons que cela n'est point, qu'il falloit un code tel que l'Evangile pour mettre la vertu à portée de tous les hommes.

§. 6.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* demande s'il falloit une révélation surnaturelle pour apprendre aux hommes que la justice, l'humanité, la bienfaisance sont des vertus utiles & nécessaires; que l'injustice, la vengeance, la volupté nous avilissent & sont contraires à nos véritables intérêts (*a*)?

(*a*) Christ. dévoilé, page 140. Militaire Philosophe, c. 20, page 180 & 182. 11e. Lettre à Eugenie, page 121. Contagion sacrée, c. 3, p. 136.

Oui,

Oui, il falloit une révélation surnaturelle, puisque sans elle les peuples n'ont jamais bien compris cette morale. Quand ils l'auroient mieux connue, il falloit encore un motif plus puissant pour les obliger à l'observer, la créance d'un Dieu rémunérateur & vengeur : nous avons pour garant de cette vérité l'histoire de toutes les nations ; & c'est la révélation qui a établi cette créance par-tout. Dans le systême de l'Auteur qui n'admet ni providence, ni loix divines, ni châtimens à craindre après cette vie, quel intérêt un homme peut-il avoir d'être juste, quand il trouve son avantage à être méchant ? Nous verrons bientôt que dans cette hypothèse absurde, il n'y a plus ni vice ni vertu.

Il est donc ridicule de poser pour principe, que *la raison suffit pour nous enseigner nos devoirs envers nos semblables.* Dans aucun climat de l'univers elle n'a produit cette connoissance si nécessaire. D'ailleurs l'homme n'a-t-il d'autres devoirs à remplir qu'envers ses semblables ? S'il y a un Dieu, n'avons-nous aucun devoir à lui rendre ? L'Auteur pouvoit apprendre de Bayle son maître, que « l'on doit mettre au nombre » des propositions dont tous les hommes » conviennent, celle-ci : *il faut honorer le » souverain Maître de toutes choses*, qui dis-

» *pense sur la terre les biens & les maux selon* » *son bon plaisir ;* car dès qu'on entend la » signification de ces termes, on ne sçauroit » plus douter de la vérité de leur liaison (*a*).

« On a beau vouloir établir la vertu par » la raison seule, dit l'Auteur d'*Emile*, quel- » le solide base peut-on lui donner ? La » vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre : » mais cet amour peut-il donc & doit-il » l'emporter en moi sur celui de mon bien- » être ? Qu'ils me donnent une raison claire » & suffisante pour le préférer. Dans le fond » leur prétendu principe est un pur jeu de » mots ; car je dis aussi moi, que le vice est » l'amour de l'ordre pris dans un sens dif- » férent. Il y a quelqu'ordre moral par- » tout où il y a sentiment & intelligence. » La différence est que le bon s'ordonne » par rapport au tout, & que le méchant » ordonne le tout par rapport à lui....... » Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le » méchant qui raisonne, le bon est un in- » sensé (*b*)........ Que tous les autres » hommes fassent mon bien aux dépens du » leur, que tout se rapporte à moi seul, que » tout le genre humain meure, s'il le faut, » dans la peine & dans la misere, pour m'é-

(*a*) Réponse au Prov. tom. 4, c. 23, page 338.
(*b*) Emile, tome 3, page 105.

» pargner un moment de douleur ou de » faim : tel est le langage intérieur de » tout incrédule qui raisonne. Oui, je le » soutiendrai toute ma vie ; quiconque a » dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu, » & parle autrement, n'est qu'un menteur » ou un insensé » (*a*).

Les Philosophes nous opposeront sans doute la conduite des Stoïciens ; ils ne croyoient ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenses de la vie à venir ; cependant « ils regardoient comme une » chose vaine, les richesses, les grandeurs » humaines, la douleur, les chagrins, les » plaisirs ; ils n'étoient occupés qu'à travail- » ler au bonheur des hommes, à exercer » les devoirs de la société : il sembloit » qu'ils regardassent cet Esprit sacré qu'ils » croyoient être en eux-mêmes comme » une espèce de providence favorable qui » veilloit sur le genre humain » (*b*).

Nous voulons bien supposer qu'il n'y a point d'exagération dans ce panégyrique ; combien citera-t-on d'hommes auxquels il ait pu convenir ? Deux ou trois peut-être dans toute l'antiquité. Les prodiges ne font pas règle ; il est question de sçavoir si le

(*a*) Emile, page 191.
(*b*) Esprit des Loix, l. 24, c. 10.

commun des hommes, si les nations entieres ont jamais été capables de cet enthousiasme pour la vertu qui faisoit le caractere des Stoïciens. Cicéron, qui connoissoit l'esprit & les maximes de ces Philosophes, soutient non-seulement qu'ils ne convenoient pas à tous les hommes, mais qu'ils étoient outrés, peu conformes à la nature & à la vérité (*a*). Il falloit des ames d'une trempe particuliere pour les croire & pour les pratiquer; jamais morale ne fut moins populaire.

En second lieu, est-il, bien décidé que les Stoïciens n'espéroient rien après cette vie? Il n'est pas aisé de connoître leurs véritables sentimens, parce qu'il leur est ordinaire, comme à tous les autres Philosophes, de se contredire. Bayle l'a très-bien montré à l'égard de Senéque, qui tantôt paroît admettre la providence, & tantôt la nier (*b*). Il attribue le même défaut à tous les Stoïciens, & en général à toutes les Sectes de philosophie (*c*). Nous ne pouvons donc sçavoir certainement quel étoit le motif secret de leur conduite.

Enfin il n'est pas douteux qu'une forte passion pour l'étude, pour les méditations

(*a*) *Pro Murænâ*, n. 60.
(*b*) Contin. des Pensées diverses, §. 61.
(*c*) *Ibid.* §. 105.

profondes; pour un ſyſtème dont on eſt prévenu, ne puiſſe être aſſez puiſſante pour étouffer la plupart des inclinations naturelles & pour inſpirer à l'homme de grands ſentimens; mais encore une fois ce goût ne peut convenir qu'à un petit nombre d'hommes, il ne fera jamais le caractère d'un peuple entier. Quand on ſoutient la néceſſité des principes de Religion pour conduire les hommes, on parle des nations en général, & non pas de quelques particuliers. C'eſt le ſophiſme que Bayle & ſon Copiſte font continuellement.

§. 7.

De bonnes loix, dit notre Auteur, *forceront les hommes d'être bons, & ils n'auront pas beſoin que l'on faſſe deſcendre du ciel des règles néceſſaires à leur conſervation & à leur bonheur* (a). Nouvelle ſuppoſition, qu'un politique éclairé n'auroit jamais haſardée.

1°. Dans quel climat de l'univers a-t-on trouvé *de bonnes loix* ſans Religion? Nous ne connoiſſons de bonne légiſlation que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme: il n'eſt pas un ſeul des anciens Légiſlateurs qui n'ait approuvé ou toléré les plus grands déſordres.

(a) Chriſt. dévoilé, page 142.

2°. Les loix ne puniſſent que les actions extérieures dont on peut avoir des preuves ; tout méchant homme, aſſez habile pour cacher ſes crimes ſous le maſque de la vertu échappe à la punition (*a*). Sous l'empire des loix civiles ſeules, le ſcélérat n'eſt puni que parce qu'il a manqué d'habileté (*b*). De bonnes loix ne peuvent donc pas forcer les hommes *à être bons*, mais ſeulement à être hypocrites.

3°. Dans le cas où une Nation n'auroit d'autre principe de morale que les loix, il faudroit non-ſeulement que ces loix fuſſent détaillées à l'infini, mais encore qu'elles fuſſent extrêmement ſéveres & exécutées avec la derniere rigueur pour la punition des criminels ; Bayle en eſt convenu (*c*), Monteſquieu l'a prouvé démonſtrativement par les loix Japonoiſes : aucun pays de l'univers où les loix ſoient auſſi ſéveres, les moindres crimes ſont punis de mort ; mais aucun pays où elles ſoient auſſi impuiſſantes, où il ſe commette des crimes plus affreux & en plus grand nombre (*d*). Sous de pareilles loix les peuples ſont néceſſairement victimes du deſpotiſme le plus abſolu & le plus cruel. Le même Auteur obſerve

(*a*) Voyez l'Eſprit des Loix, l. 12, c. 11.
(*b*) Ciceron, *de Legib.* l. 1, n. 14.
(*c*) Penſées diverſes, §. 162.
(*d*) Eſprit des Loix, l. 6, c. 13 ; & l. 12, c. 17.

très bien que les supplices ne donnent pas des mœurs (*a*).

4°. La morale doit être fixe & immuable; elle ne peut l'être que par les loix de la Religion. « La nature des loix humaines, » dit Montesquieu, est d'être soumises à » tous les accidens qui arrivent, & de varier » à mesure que les volontés des hommes » changent; au contraire la nature des loix » de la Religion est de ne varier jamais» (*b*). C'est donc ne pas avoir les premieres notions de la morale, que de l'établir sur les loix civiles ou politiques.

5°. Nous connoissons d'avance toute la valeur & l'efficacité d'une morale indépendante de la Religion; les Philosophes ont eu soin de nous en instruire. Mettez ensemble deux Athées, & voyez s'ils se fieront l'un à l'autre (*c*). Demandez-leur avec quels hommes ils aimeront mieux traiter, avec des incrédules ou avec de bons chrétiens? Ceux qui affectent publiquement l'irreligion, pour se décorer du nom de Philosophe, seroient bien fâchés que leurs épouses, leurs enfans, leurs domestiques pensassent comme eux; & ils veulent que nous ayons

(*a*) Esprit des Loix, l. 19, c. 17.
(*b*) *Ibid.* l. 26, c. 2.
(*c*) Diction. Philos. art. *Athées*, *Athéïsme*.

confiance à leur morale ? Malheureux Médecins ! qui n'ont aucune foi aux remèdes qu'ils vendent au public.

6°. Une morale purement naturelle, civile, politique, philosophique, doit sans doute défendre le mensonge, l'imposture, la calomnie : les Livres de nos Philosophes en sont pleins, c'est avec ces seules armes qu'ils nous attaquent ; l'Auteur du *Christianisme dévoilé* ne tardera pas d'en faire usage : que l'on vante après celá la morale philosophique. Nous reviendrons encore à ce point dans le chapitre 16. Ecoutons les objections de notre Critique contre la morale chrétienne.

§. 8.

Il soutient que la Religion chrétienne, loin d'appuyer la morale, en lui donnant la sanction de la Divinité, la rend au contraire chancelante & incertaine. *Il est impossible*, dit-il, *de la fonder sur les volontés positives d'un Dieu changeant, partial, capricieux, qui de la même bouche ordonne la justice & l'injustice, la concorde & le carnage, la tolérance & la persécution* (*a*). Nous avons déja montré, chap. 4, §. 7, que tou-

(*a*) Christ. dévoilé, pages 142 & suiv. Militaire Philos. t. 20, page 186. 11[e]. Lettre à Eugénie, p. 101. Contagion sacrée, c. 8, page 158.

tes ces imputations sont autant de blasphêmes. L'Auteur néanmoins entreprend de les prouver.

Tantôt Dieu déclare qu'il hait les peuples idolâtres, & qu'on doit les exterminer ; tantôt Moïse défend de maudire les Dieux des Nations ; tantôt le Fils de Dieu défend la persécution, après avoir dit lui-même qu'il faut contraindre les hommes d'entrer dans son Royaume. Voilà toutes les raisons par lesquelles on veut justifier une déclamation de trois ou quatre pages.

1°. Il est faux que Dieu ait jamais ordonné d'exterminer les Idolâtres en général & sans exception. Il avoit commandé à son peuple d'exterminer les Chananéens à cause de leurs crimes (*a*); mais il les avoit désignés en particulier, & avoit fixé les bornes qui devoient arrêter les conquêtes des Hébreux (*b*). Il leur avoit défendu d'attaquer les Moabites ni les Ammonites, & de toucher à leurs possessions (*c*). Il leur avoit ordonné de regarder les Iduméens comme leurs freres, & de ne point garder de haine contre les Egyptiens (*d*). Dieu avoit conservé exprès les Philistins, les Sidoniens &

(*a*) *Levit.* 18, 24.
(*b*) *Exod.* 23, 31, & *alibi*.
(*c*) *Deut.* 2, 9, & 19.
(*d*) *Ibid.* 2, 7.

les peuples du Mont-Liban, pour châtier les Iſraëlites quand ils le mériteroient (*a*). Voilà ce que la Bible nous apprend, & ce que l'Auteur ne doit pas ignorer.

2°. Il eſt faux que Moïſe défende de *maudire les Dieux des Nations*. On lit dans la Vulgate : *Diis non detrahes, & principi populi tui non maledices* (*b*) ; mais il n'eſt point queſtion-là des *Dieux des Nations*. Le terme Hébreu ſignifie quelquefois *Dieu*, parce qu'il déſigne *l'Etre Supérieur, le Très-Haut* ; mais il exprime auſſi les Juges, les Princes du peuple, parce qu'ils ſont *ſupérieurs* en autorité : tel eſt le ſens de ce paſſage ; & c'eſt ainſi qu'il eſt rendu dans les deux paraphraſes Chaldaïques, dans la verſion Syriaque, & dans la verſion Arabe. Les Juifs ne s'y ſont pas trompés.

3°. La contrainte dont parle J. C. eſt l'eſpèce de violence que l'on fait à un homme pour le conduire à un feſtin (*c*) ; déſigne-t-elle la cruauté ou la perſécution ? Jamais on ne s'eſt ſervi de ce paſſage pour prouver qu'il faut contraindre par force les infidèles à embraſſer l'Evangile, & jamais l'Egliſe n'a été dans cette opinion. Mais on a toujours cru qu'il étoit permis, ſouvent

(*a*) *Jud.* 3, ℣. 1.
(*b*) *Exod.* 22, 28.
(*c*) *Luc.* 14, 24.

même nécessaire de punir les hérétiques comme déserteurs de la foi & apostats, lorsqu'ils sont turbulens & séditieux; & ils le sont presque toujours.

Des preuves aussi foibles, ou plutôt aussi fausses, peuvent-elles justifier l'emportement de l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, & les calomnies dont il s'efforce de noircir la Religion?

C'est un nouveau trait de sa bonne foi d'assurer que les Chrétiens se sont toujours crus obligés de persécuter, de tourmenter, d'exterminer ceux qu'ils regardoient comme ennemis de Dieu, d'être féroces & sanguinaires (*a*). Quand cette accusation seroit vraie, un style aussi aigre seroit-il propre à nous inspirer de la douceur? Il ne sied pas à nos adversaires de la prêcher; leur exemple détruiroit tout le fruit de leurs leçons.

Ils parlent sans cesse de tolérance, & personne n'est plus intolérant qu'eux. Ils souffriront volontiers toutes les Religions fausses, l'Idolâtrie, le Mahométisme, l'Egyptianisme, si l'on veut, quoique ces Religions n'ayent pas été plus tolérantes que la nôtre. Déja dans l'*Examen important* l'on a fait un pompeux éloge du Mahométisme, chap. 35, page 205. Pour le Christianis-

(*a*) Page 145. Militaire Philos. ch. 20, p. 154 & 156.

me, ils ne le souffriront jamais. Nous avons parlé plus au long de la Tolérance dans un autre Ouvrage (*a*).

La conduite des personnages de l'Ancien Testament, de Moïse, de Phinées, de Jahel, de Judith, de Samuël, de David, ne peut être un modèle pour le Chrétien, ni un motif d'être cruel. Quelques-unes de leurs actions ne peuvent être excusées que par la dureté des mœurs de leur Nation & de leur siècle; les autres n'ont pu être légitimes que dans les circonstances où ces personnages se trouvoient; circonstances singulières, dans lesquelles un Chrétien ne se trouvera jamais (*b*). L'exemple de David ne prouve point que le zèle suffise pour couvrir & pour excuser tous les crimes : les fautes de ce saint Roi n'ont pas été effacées par son zèle, mais par la sincérité de son repentir & de sa pénitence.

§. 9.

L'Auteur nous oppose avec l'amertume ordinaire de son style, les guerres occasionnées par les hérésies, la conduite violente des Souverains qui sont entrés dans ces querelles, les Rois qui ont été victimes du fanatisme religieux. Ces accusations répétées

(*a*) Déisme réfuté, lettre 5.
(*b*) Certitude des Preuves du Christ. c. 11. §. 6.

cinq ou ſix fois dans le même Ouvrage (*a*), renouvellées dans tous les Livres de nos Philoſophes, ne peuvent effrayer que ceux qui n'ont jamais lu l'Hiſtoire.

C'eſt ſous Conſtantin & à l'occaſion de l'Arianiſme que les diſſentions ont commencé dans l'Egliſe ; mais ſi l'on y prend garde, tous ces troubles avoient leur premiere ſource dans les guerres civiles qui avoient agité l'Empire d'un bout à l'autre. On compte près de quarante Empereurs ou Céſars qui parurent ſur la ſcène en moins de cent ans, & dont la plupart périrent de mort violente. Autant de prétendans à la pourpre, autant de partis différens; celui de Conſtantin parvint à écraſer tous les autres, mais il n'éteignit point le génie turbulent, ſéditieux, cruel, dont tout l'Empire étoit animé : on le vit durer encore ſous les régnes ſuivans. La Religion ſans doute auroit dû calmer les eſprits ; mais ce prodige ne s'opere pas aiſément; il faut des ſiècles entiers pour pacifier les Nations livrées à la fureur des guerres civiles. Les diſputes de Religion qui ſurvinrent, furent donc un effet naturel de l'agitation des eſprits qui

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 46, 147, 178, 225, 263. Militaire Philoſophe, chap. 20, pages 162 & ſuiv. 8e Lettre à Eugénie, pag. 35. Contagion ſacrée, c. 1. p. 16, & c. 2. p. 36.

régnoit dans tout l'Empire; ce fut un objet de plus pour lui servir d'aliment. Les guerres, les séditions, les massacres, qui avoient duré pendant le troisième siècle de l'Eglise ne venoient point de la Religion; les Chrétiens étoient alors livrés aux supplices : les mêmes scènes qui continuèrent pendant le quatrième, quoique moins cruelles, furent une suite des précédentes; l'objet seul étoit différent.

Dès le commencement du cinquième, les Barbares qui se répandirent dans toute l'Europe, pendant que d'autres ravageoient l'Asie, plongèrent l'univers dans de nouveaux malheurs. L'ignorance, la férocité, les guerres continuelles, étoufferent ce qui restoit de connoissances & de vertus sociales. Que pouvoit alors la Religion? Elle étoit ignorée par les uns, persécutée par les autres, oubliée & méconnue par-tout. Les effets de cette funeste révolution ont duré presque jusqu'à nos jours.

Les Sciences & la Religion reprirent une vigueur passagere sous Charlemagne; mais elles furent enveloppées dans la décadence & la ruine de sa maison. Les disputes entre l'Empire & le Sacerdoce furent une conséquence inévitable du nouveau droit public, abusif & mal entendu que le gouvernement féodal avoit introduit dans toute l'Europe.

La Religion, loin d'en avoir été le principe, condamnoit ce ſcandale & en gémiſſoit. Au lieu de lui reprocher des maux qu'elle n'a pas pu prévenir, nous ne pouvons aſſez bénir le ciel de ce qu'elle n'y a pas entiérement ſuccombé.

Dans les derniers ſiècles, ce que l'on a nommé *guerres de Religion*, n'étoit dans le vrai que des guerres d'ambition auxquelles la Religion ſervoit de prétexte; pluſieurs Ecrivains l'ont démontré : & quelques-uns de nos Philoſophes ont eu la bonne foi d'en convenir (*a*). Il eſt des temps malheureux où la révolte & la ſédition ſont une maladie épidémique, où les têtes échauffées ne ſont plus capables d'écouter la voix de la nature ni celle de la Religion, où l'on méconnoît également les loix civiles & les préceptes de l'Evangile. Si dans cet état de fièvre & de convulſion générale quelques furieux ont commis des crimes affreux par un faux zèle de Religion, eſt-ce à elle plutôt qu'au malheur des ſiècles qu'il faut s'en prendre?

§. 10.

Ce n'eſt point le zèle pour la vérité qui inſpire l'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé*, quand il dit que *la Religion qui ſe vantoit*

(*a*) Voyez l'Ami des Hommes, t. 2, p. 189. L'Eſprit de la Ligue, t. 1, p. 97. Cert. des Pr. du Chr. c. 10, §. 3 & 4.

d'apporter la concorde & la paix, a, depuis dix-huit siècles, causé plus de ravages & fait répandre plus de sang que toutes les superstitions du Paganisme (a). On reconnoît ici le style de Bayle (b), c'est la voix de la passion & de l'entêtement ; ils croissent par degrés dans le chapitre que nous examinons.

Il est faux que la Religion ait fait répandre le sang. On n'a jamais puni de mort ni d'aucune peine afflictive, les crimes contre la Religion, que quand ils intéressoient la tranquillité publique. Lorsque des sujets révoltés, sous prétexte de Religion, vouloient mettre un Etat en combustion, le Gouvernement devoit-il les laisser impunis? Peut-on rejetter sur la Religion leur faute ou la sévérité du châtiment ? Par la même raison il faudra imputer aux loix civiles la mort de tous ceux que l'on est forcé d'envoyer sur l'échaffaut.

Un Etat ne peut subsister sans Religion ; nous le démontrerons bientôt contre les sophismes de notre Auteur. Lorsque la Religion est devenue une partie des loix de l'Etat, quiconque ose l'attaquer ou la braver, ne se rend-il pas aussi coupable envers la

(a) Page 147. Militaire Philosophe, pages 154 & suiv. 8e Lettre à Eugénie, p. 26. Contagion sacrée, c. 8. page 166 ; & c. 12. page 105.

(b) Réponse au Prov. tome 2, c. 117, page 519.

société, que celui qui viole les loix civiles? Il mérite donc le même châtiment. Dire qu'en suivant ce principe, les hommes servent un Dieu inique, jaloux, vindicatif, sanguinaire, & se font un mérite de lui ressembler, c'est avancer un blasphème & une absurdité. En admettant un Dieu oisif, indifférent, qui voit du même œil le vice & la vertu, la piété & l'irreligion, qui ne daigne récompenser ni punir personne, on ouvre la porte à tous les crimes, on sappe les fondemens de toute morale & de toute société. . . .

Qu'on ne nous dise pas, reprend l'Auteur, que c'est l'abus de la Religion qui a enfanté des crimes; la persécution & l'intolérance sont l'esprit d'une Religion qui se croit émanée d'un Dieu jaloux, vindicatif, injuste, &c. . . .

Nous avons déja démontré que la Religion chrétienne nous donne de Dieu des idées toutes contraires. De quel front peut-on imputer l'intolérance & la persécution à un Législateur qui nous commande *d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent, de prier pour ceux qui nous persécutent & nous calomnient* (a)? Telle est la leçon que J. C. fait continuellement à ses

(a) *Matt.* 5, 44. *Luc.* 6, 67.

Disciples, & qu'il leur répète presqu'à toutes les pages de son Evangile. Loin de leur apprendre à faire violence aux hommes, il leur dit *de ne point résister à ceux qui leur font du mal; de tendre la joue à celui qui veut les frapper; d'abandonner leur bien à un injuste ravisseur, plutôt que de contester avec lui* (a). Loin de les porter à la persécution, il leur prédit qu'ils seront eux-mêmes *haïs, calomniés, persécutés pour son nom* (b); il appelle *bienheureux, ceux qui sont persécutés pour la justice* (c); il leur déclare qu'il *les envoye comme des brebis au milieu des loups, &c* (d).

Lorsque deux de ses Disciples vouloient faire descendre le feu du Ciel sur des peuples qui refusoient de le recevoir, J. C. leur fit une réprimande sévère: *vous ne sçavez*, leur dit-il, *quel est l'esprit qui vous anime; le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver* (e).

De peur que l'on n'abusât des exemples de sévérité que l'on trouve dans la Loi ancienne, J. C. avertit ses Apôtres que l'esprit de la Loi nouvelle est fort différent. *Vous sçavez*, leur dit-il, *que l'on a défendu*

(a) *Matt.* 5, 44. *Luc.* 6, 67.
(b) *Matt.* 5, 11.
(c) *Ibid.*
(d) *Ibid.* 10, 16.
(e) *Luc.* 9, 55.

l'homicide aux anciens ; & moi je vous défends même la colere (a). On leur a permis de se faire rendre œil pour œil & dent pour dent ; & moi je vous défends de résister au mal que l'on veut vous faire (b). On leur a permis de haïr leurs ennemis ; & moi je vous commande d'aimer les vôtres (c). Il déclare aux Juifs qu'il y a dans Moïse des loix qui ne leur ont été données qu'*à cause de la dureté de leur cœur (d).* Selon cette doctrine S. Paul représente la Loi ancienne comme une Loi de rigueur faite pour des esclaves ; & la Loi nouvelle comme une Loi de grace, donnée par un pere à ses enfans (e).

J. C. n'ordonne point à ses Disciples d'être séveres comme Dieu est févere, mais *d'être miséricordieux comme le Pere céleste qui fait miséricorde à tous, qui répand ses bienfaits sur les ingrats & les méchans (f).* Il leur apprend à envisager Dieu, non comme un maître, comme un juge & un vengeur ; mais comme un bienfaiteur & comme un pere, & à regarder tous les hommes comme leurs freres. Il a fait plus, il a confirmé cette morale divine par ses exemples;

(a) Matt. 5, 21.
(b) Ibid. 5, 38.
(c) Ibid. 43.
(d) Ibid. 19, 8.
(e) Galat. 4, 1.
(f) Luc. 6, 35.

il n'a été ni dur, ni févere, ni rebutant pour les pécheurs, il a fait grace à la pécheresse de Naïm, à la femme adultere, à son Disciple infidèle, au Larron crucifié avec lui; il s'est peint lui-même sous l'image du Pasteur, qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée, & sous la figure du pere qui embrasse l'enfant prodigue. Il n'a point résisté à ses ennemis; il a souffert en silence les calomnies, les outrages, les tourmens: il s'est laissé conduire à la mort *comme un agneau à la boucherie*, selon l'expression d'un Prophète, & il a prié pour ses bourreaux. Ses Disciples l'ont imité; c'est cet exemple qui a formé les Martyrs.

Et l'on ose aujourd'hui accuser nôtre Religion d'être intolérante, persécutrice, sanguinaire! Ce caractere a pu être celui de quelques Chrétiens; mais ce n'a jamais été celui du Christianisme. Julien, plus équitable que les Philosophes d'aujourd'hui, reprochoit aux Chrétiens qui manquoient de patience, qu'ils ne suivoient point les leçons de Jésus ni de ses Apôtres (*a*).

§. II.

Il est cependant vrai, dira-t-on, que des Princes Chrétiens ont persécuté leurs sujets

(*a*) Dans S. Cyrille, L. 6.

pour cause de Religion, que des particuliers ont eu là-dessus un zèle outré, & que les uns & les autres ont cru suivre en cela l'esprit de l'Evangile. L'Eglise chrétienne est essentiellement intolérante, puisqu'elle décide que hors de son sein point de salut.

Nous pourrions répondre d'abord que les Juifs & les Mahométans ont le même principe; nous ne sommes donc pas plus intolérans qu'eux. De même il y a eu des Princes Payens, Infidèles, Mahométans, qui ont persécuté leurs Sujets pour cause de Religion, & qui ont été beaucoup plus cruels que les Souverains qui professent l'Evangile. Si nous en croyons nos adversaires, l'intolérance est essentiellement attachée à toute Religion qui n'admet qu'un seul Dieu (*a*). Ce n'est donc point le Christianisme; ce ne sont point les idées qu'il nous donne de l'Etre Suprême, qui rendent les Souverains persécuteurs.

D'autre côté, il y a eu des Princes Chrétiens qui ont cru pouvoir souffrir, sans aucun danger, différentes Religions dans leurs Etats; qui ont traité leurs Sujets mécréans avec beaucoup de douceur & d'équité, sans qu'on les ait blâmés de cette conduite. Il n'est donc pas vrai que la Religion Chré-

(*a*) Œuv. Philos. de Hume, tome 3, page 68. Contagion sacrée, c. 3, p. 53 & c. 9, p. 26 & 27.

tienne soit essentiellement intolérante & acharnée à tourmenter toutes les autres.

Pour sçavoir si d'autres Souverains ont eu de bonnes raisons pour sévir contre ceux de leurs Sujets qui professoient une Religion différente, ou qui vouloient en changer, il faut faire attention aux circonstances, au génie des peuples, & peser les intérêts politiques qui ont pu déterminer les Princes à prendre ces voies de rigueur.

Dans les Pays où la Religion chrétienne catholique est dominante, autorisée par les loix de l'Etat, & fait partie de la police publique, le Souverain n'est-il pas en droit de punir ceux qui l'attaquent comme réfractaires aux loix & perturbateurs de l'ordre civil? Quand les ennemis de la Religion dominante sont aussi ennemis du Gouvernement, comme il arrive presque toujours, l'Evangile peut-il défendre au Souverain de maintenir son autorité, d'assurer le repos de ses peuples? Lorsqu'il emploie les peines afflictives pour y parvenir, mérite-t-il par-là les noms odieux de tyran & de persécuteur?

A la vérité, selon les principes de nos adversaires, c'est un abus d'autoriser par les loix civiles l'exercice exclusif d'aucune Religion; ils prétendent qu'il faut laisser à tout le monde la liberté de professer celle

qui lui plaira, ou de n'en avoir point du tout; mais nous montrerons que cette belle politique sappe les fondemens de toute loi & de toute société. Argumenter sur un pareil principe, c'est non-seulement supposer ce qui est en question, mais établir une doctrine fausse & absurde.

Si quelquefois des particuliers par un zèle imprudent ont excité les Princes à sévir sans nécessité contre les Sectes établies dans l'Etat, lorsque la tranquillité publique ne couroit aucun risque, il est clair qu'ils ont eu tort; mais comment ont-ils pu croire alors qu'ils suivoient l'esprit de l'Evangile, qui ne prêche que la charité & la paix?

L'Eglise a toujours cru & enseigné que *hors de son sein il n'y a point de salut*; mais elle n'a jamais déclaré qu'il falloit persécuter ceux qui sont hors de la voie du salut, quand ils sont d'ailleurs paisibles, fidèles sujets & bons citoyens. Elle ordonne au contraire de prier pour eux, de tâcher de les éclairer & de les ramener par la douceur; elle ne prononce anathème contr'eux que quand il y a opiniâtreté & révolte de leur part, ou danger de séduction pour le reste des fideles (*a*).

(*a*) Voyez le Déisme réfuté, cinquième lettre sur la Tolérance.

§. 12.

L'Auteur fait un nouveau reproche à la Religion; *elle ne peut être*, dit-il, *que conditionnellement soumise à l'autorité du Souverain*, & dans le seul cas que ses loix soient conformes à la volonté de Dieu (*a*): or ce sont les Prêtres qui en sont les juges; par conséquent ils ont plus d'autorité sur les peuples que les Souverains. Aussi apprend-on aux Chrétiens, dès l'enfance, *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*.

Il est fort singulier que nos adversaires fassent contre la Religion une objection à laquelle ils sont forcés de répondre eux-mêmes. Chez les Nations soumises au despotisme, si le Souverain commandoit à ses sujets une action contraire à l'équité naturelle & à la droite raison, ceux-ci seroient-ils obligés d'obéir? Il n'y a pas d'apparence que nos Philosophes soutiennent l'affirmative. Le sujet qui préfere alors d'obéir à la raison & à l'équité naturelle, plutôt qu'à un ordre évidemment injuste, se rend-il supérieur à son Souverain? Doit-il être traité comme rebelle à l'autorité légitime?

Il faut que la haine aveugle étrangement

(*a*) Christ. dévoilé, page 149. Militaire Philosophe, c. 20, page 177. 9e Lettre à Eugénie, p. 52 & 54. Contagion sacrée, c. 5, p. 82 & 87.

les

les ennemis de la Religion, pour qu'ils lui fassent un crime de ce que chez les Nations malheureuses dont nous parlons, elle sert de barriere à la tyrannie & au despotisme des mauvais Princes ? Si le Despote lui-même n'avoit point de Religion, quel seroit le frein capable de le retenir ? Montesquieu pensoit bien différemment (a).

On a peut-être abusé quelquefois de la maxime *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ;* mais le cas dont nous venons de parler en fait sentir la vérité & la nécessité. D'ailleurs y avoit-il rien de plus juste que cette réponse dans les circonstances où les Apôtres l'ont faite ? Le Conseil des Juifs leur défendoit de prêcher la doctrine de J. C. & sa résurrection dont ils étoient témoins oculaires, & cela malgré l'ordre & la mission expresse de Dieu ; ordre & mission que les Apôtres venoient de prouver par un miracle éclatant & public, dont les Juifs mêmes ne pouvoient disconvenir ? La défense de ces Magistrats aveuglés & entêtés n'étoit-elle pas évidemment injuste ?

Voici une accusation bien plus grave. Selon les principes du Christianisme, si le Souverain n'est pas soumis à la Religion, il

(a) Voyez ci-après, chap. 14, §. 1.

perd le droit de commander à ses peuples peut être déposé au gré des Prêtres & m mort. *Une foule d'exemples*, dit notre A teur, *prouve que les Chrétiens ont souv suivi ces maximes détestables (a).*

Ces maximes sont détestables sans dou mais à Dieu ne plaise que le Christianis les autorise jamais ! Plus l'on est Chréti plus l'on en a d'horreur. Nous demand à nos adversaires s'il n'y a jamais eu de s tions, de révoltes, d'attentats, de rég des, que chez les Nations chrétiennes? D le seul Empire Romain, en moins d'un cle, il y a eu vingt-deux Empereurs ma crés (b). Sont-ce les Prêtres du Christia me qui ont conseillé ou autorisé ces forfa A-t-on rien vu de semblable chez auc Nation chrétienne ?

Nous convenons que des Auteurs, d leurs très-respectables, ont enseigné de f ses maximes sur l'autorité des Rois ; mai quel temps ? c'étoit ou dans des siècles gnorance, lorsque la Religion étoit fort étudiée & très-mal connue ; ou dans siècles de guerres civiles, lorsque la Ma Royale étoit avilie, & que l'esprit de

(a) Christ. dévoilé, page 150. Militaire Philos 20, page 163. 9e Lettre à Eugénie, page 41. C gion sacrée, c. 5, p. 107 ; & c. 9, p. 19.

(b) Depuis l'an 193 jusqu'à 284.

tion avoit renversé toutes les têtes. Mais il est faux que ces maximes soient autorisées par la doctrine & par l'exemple des Livres saints.

Si Aod a bien fait, poursuit notre Critique, *Jacques Clément & Ravaillac n'ont point été criminels.* Quel odieux parallèle! Aod, par le meurtre d'Eglon, Roi de Moab, délivroit son peuple de la tyrannie d'un Prince étranger, qui n'avoit sur les Hébreux d'autre droit que celui de la force; qui les avoit réduits en esclavage, qui les traitoit en ennemi déclaré: étoit-ce là le cas des deux scélérats qu'on veut lui comparer?

Les rebelles contre les Rois, dit-il, *ne furent-ils pas justifiés par l'exemple de David?* Non assurément. David ne s'est point révolté contre son Roi; il s'est enfui au contraire, pour se soustraire à ses injustes poursuites. Quoique désigné successeur de Saül par le choix de Dieu & par les vœux du peuple, il n'a point voulu attenter à la vie de ce Prince, & n'est monté sur le trône qu'après la mort de Saül.

Rien de plus mal conçu que ces comparaisons entre des faits dont on n'a pas examiné les circonstances: les déclamations de l'Auteur contre la doctrine des Prêtres, contre les Livres saints, contre la conduite de Dieu, contre les fondemens de la mo-

rale chrétienne, portent toutes à faux ; nous l'avons fait voir ; ce sont d'ennuyeuses & indécentes répétitions ; il seroit inutile de les réfuter dans un plus grand détail.

§. 13.

Il y a, selon lui, du danger de lier la morale avec la Religion ; c'est lui donner un appui foible & ruineux ; la Religion ne soutient point l'examen ; tout homme qui aura découvert la foiblesse ou la fausseté des preuves sur lesquelles elle est établie, prendra le parti de ne croire ni à la Religion, ni à la morale. Ainsi les noms d'incrédule & d'homme sans mœurs, sans probité, seront synonymes.

La Religion ne soutient point l'examen. Voilà une grande question décidée en peu de mots ; est-il aussi aisé de prouver cette proposition que de l'avancer ? Par les objections que l'Auteur a faites contre les preuves de la Religion dans le chapitre 6, est-il venu à bout d'en montrer la fausseté ou la foiblesse ? Nous avons fait voir par nos réponses que ces preuves sont solides & certaines. L'Auteur, qui part du principe contraire, ne bâtit que sur le sable, & déraisonne continuellement.

Est-il vrai d'ailleurs que ceux qui ont renoncé à la morale, ayent commencé par

ſe démontrer à eux-mêmes la fauſſeté de la Religion ? Ils ont fait préciſément le contraire. Après avoir lâché la bride à leurs paſſions & ſecoué le joug d'une morale qui les incommodoit, ils ont jetté un coup-d'œil ſuperficiel ſur les preuves de la Religion ; ils les ont examinées dans la ferme réſolution de les trouver douteuſes ou fauſſes ; ils n'ont conſulté que les écrits captieux de nos Philoſophes. Laplupart même ignorent les premiers principes de cette Religion, dont ils prétendent avoir découvert l'impoſture. Ils ont paſſé, non pas de l'incrédulité au libertinage, mais du libertinage à l'incrédulité. Telle eſt l'hiſtoire des Incrédules de tous les ſiècles. On doit en excepter tout-au-plus quelques jeunes gens, dont on a perverti l'eſprit, avant que leur cœur pût être gâté ; mais le nombre en eſt très-borné. Tous les autres ont été libertins, ou ont déſiré de l'être, avant que d'être incrédules.

Nous avons obligation à l'Auteur de ce qu'il eſt convenu que l'incrédulité & le libertinage ſont inſéparables ; que *les mots d'incrédule & de libertin ſont devenus ſynonymes*. Quand nous faiſons ce reproche aux ennemis de la Religion, ils nous accuſent de calomnie ; puiſque l'Auteur, qui les con-

noissoit sans doute, en a la même idée, leur condamnation est sans appel. Pouvons-nous encore douter des prodiges qu'opere l'incrédulité, après l'aveu formel de ses Sectateurs ?

Mais si l'on ne doit pas fonder la morale sur la Religion, sur quoi l'appuyerons-nous? Il est temps que l'Auteur développe enfin son systême. *Au lieu d'une morale théologique*, dit-il, *il faut enseigner une morale naturelle. Au lieu d'interdire la débauche, les crimes, les vices, parce que Dieu & la Religion défendent ces fautes ; on devroit dire que tout excès nuit à la conservation de l'homme, le rend méprisable aux yeux de la société, est défendu par la raison, qui veut que l'homme se conserve ; est interdit par la nature, qui veut qu'il travaille à son bonheur durable ; en un mot, quelles que soient les volontés de Dieu, indépendamment des récompenses & des châtimens que la Religion annonce pour l'autre vie, il est facile de prouver à tout homme que son intérêt dans ce monde est de ménager sa santé, de respecter les mœurs, de s'attirer l'estime de ses semblables ; enfin d'être chaste, tempérant, vertueux. Ceux que leurs passions empêcheront d'écouter des principes si clairs, fondés sur la raison, ne seront pas plus dociles à la voix d'une Religion qu'ils cesseront de*

croire, dès qu'elle s'opposera à leurs penchans déréglés (a).

Merveilleux système ! Essayons s'il soutiendra mieux l'examen que cette Religion dont on fait si peu de cas.

1°. Le ridicule en est frappant. Dans le système ordinaire, la morale est fondée sur deux grands intérêts ; sur le bien-être de l'homme en ce monde, & sur son sort éternel en l'autre : tous les Moralistes proposent ces deux motifs, & la Religion ne s'y oppose point ; jamais elle n'a défendu à l'homme de chercher en ce monde son intérêt raisonnable & bien entendu. Elle nous montre la vertu, non-seulement comme la source d'un bonheur éternel pour l'autre vie, mais encore comme le principe des plus solides avantages en ce monde, de la paix de la conscience, de la joie intérieure, de l'estime de nos semblables, de la santé du corps, de la vigueur de l'esprit. Voilà deux motifs différens qui se soutiennent, qui sont inséparables, auxquels les passions humaines ne laissent pas de résister. Retranchez le premier, s'écrie notre Philosophe, le second suffira & deviendra plus puissant.

(a) Christ. dévoilé, page 157. Militaire Philos. c. 20, pages 182 & 190. 11e Lettre à Eugénie, p. 116. Contagion sacrée, c. 1, page 20.

On ne peut pas déraisonner plus évidemment.

2°. L'on sçait déja par expérience quelle est la force de cette *morale naturelle*, dont l'Auteur nous vante l'efficacité. Les anciens Philosophes, qui étoient très-peu convaincus de la vie à venir, qui ne connoissoient point les récompenses surnaturelles de la vertu, ont fondé leurs préceptes de morale sur les mêmes motifs que notre Auteur; ils ont raisonné là-dessus pour le moins aussi profondément que lui. Qu'ont-ils opéré? on les a laissé argumenter dans leurs écoles, & le monde s'est moqué d'eux. Les Offices de Cicéron, malgré toute l'éloquence de l'Orateur, sont-ils plus propres que l'Evangile à former des Citoyens vertueux? Nous invitons les partisans de la *morale naturelle* à en faire l'épreuve, & à donner ce Catéchisme au peuple.

Si la morale séparée de la Religion étoit capable d'opérer de si grands effets, les Philosophes désabusés de la Religion seroient tous des prodiges de sagesse & de vertu. Que pourrions-nous en penser, si nous nous en rapportions au témoignage d'un homme qui prétend les avoir vus de près? « Autre» fois, dit Jean-Jacques Rousseau, je ne » comprenois pas que l'on pût s'égarer en » démontrant toujours, ni malfaire en par-

» lant toujours de ſageſſe .... Je ne » liſois pas un Livre de morale ou de philo- » ſophie, que je ne cruſſe y voir l'ame & » les principes de l'Auteur. Je regardois » tous ces graves Ecrivains comme des » hommes modeſtes, ſages, vertueux, irre- » prochables. Je me formois de leur com- » merce des idées angéliques, & je n'aurois » approché de la maiſon de l'un d'eux que » comme d'un Sanctuaire. Enfin je les ai » vus ; ce préjugé puérile s'eſt diſſipé,& c'eſt » la ſeule erreur dont ils m'ayent gué- » ri » (*a*). On pourroit comparer cet aveu avec le tableau que Cicéron a tracé des anciens Philoſophes (*b*); on jugeroit qu'ils ſe reſſemblent dans tous les temps ; & ce parallèle nous feroit ſentir ſi la Religion eſt inutile pour appuyer la morale.

L'Auteur d'*Emile* lui-même, après avoir peint ſes rivaux ſous des traits ſi difformes, s'eſt-il conduit d'une maniere propre à nous donner une grande idée de ſes vertus morales ? Mais ſuppoſons que le caractere ſoupçonneux & chagrin de cet Auteur l'ait trompé, que des prétentions de ſyſtème & de jalouſie rendent ſa dépoſition ſuſpecte : faiſons plus encore ; rendons à pluſieurs de nos Philoſophes la juſtice qui eſt dûe à

(*a*) Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, p. 152.
(*b*) *Tuſcul. l.* 2, *n.* 11.

leur caractere personnel, à la régularité de leurs mœurs, à leurs vertus sociales : nous osons leur demander s'ils croyent les motifs qui les dirigent suffisans pour déterminer le reste des hommes ; si ces motifs sont à la portée de la multitude ; s'ils sont simples, évidens, d'un effet toujours certain ; enfin si un naturel heureux, une éducation distinguée, un goût décidé pour les sciences n'ont pas plus de part à leur conduite que leurs principes (*a*) ?

Ces questions sont déja résolues par leurs propres aveux ; nous les avons cités au commencement de cet ouvrage (*b*).

3°. Est-il bien vrai que sans la Religion il est facile de prouver à tout homme que *son intérêt dans ce monde est d'être vertueux ?* Mettons pour un moment notre Prédicateur de morale naturelle aux prises avec un homme maîtrisé par ses passions, & voyons si celui-ci n'aura rien à répliquer.

Tout excès nuit à la conservation de l'homme. D'accord, répondra un voluptueux ; je puis donc m'accorder des plaisirs de toute espèce & aux dépens de qui il appartiendra, pourvu que j'évite tout excès nuisible à ma conservation : voilà déja bien du terrein gagné. Avec un tempérament fort & une

---

(*a*) Voyez la lettre de Thrasybule à Leucippe, page 282.

(*b*) Chap. 1. §. 5.

ſanté robuſte, je n'ai pas beaucoup à craindre les excès : on a vu des débauchés vivre fort long-temps. D'ailleurs eſt-il bien clair que la raiſon m'ordonne de me conſerver ? Je n'entends point ce langage de la raiſon. Que m'importe une longue vie, s'il faut me la rendre déſagréable par des privations continuelles ? Je la veux courte & bonne. Entre deux eſpèces de bien il m'eſt permis de choiſir celui qui me paroît préférable. *La nature*, dit-on, *veut que je travaille à mon bonheur durable*. Je le ſens très-bien ; mais dans une vie ſi courte y a-t-il d'autre bonheur durable que la continuité des plaiſirs ? N'eſt-ce pas une folie de ſe les interdire, pour ſe procurer quelques momens de plus dans un avenir incertain ? La voix de la nature c'eſt mon penchant, c'eſt elle qui me l'a donné ; en le ſuivant j'obéis fidèlement à la nature. *Je dois reſpecter les mœurs?* Quoi ? prendre pour ma règle les ſentimens & la conduite des autres ? ſur quoi fondé ? En ſuivant leurs propres inclinations, ils ſont dirigés par la nature : en ſatisfaiſant les miennes, je ſuis auſſi louable qu'eux. Qu'ai-je beſoin d'une loi étrangere, lorſque j'en ai une qui m'eſt propre, & qui me conduit ſûrement à mon but ? Je n'exige point que l'on reſpecte mes mœurs, je ne prétends point reſpecter celles des autres. *Je*

doit m'attirer l'eſtime de mes ſemblables. Soit ; puis-je mieux mériter leur eſtime qu'en obéiſſant à la loi impérieuſe de la nature, & en leur laiſſant la liberté de s'y conformer de même ? Si par caprice ils me la refuſent, faudra-t-il m'en inquiéter ? Peu m'importe ce que penſent les autres, quand je ſuis content de moi : plaiſir & liberté, voilà toute la morale.

Mais ſi votre bien-être ſe trouve en compromis avec celui d'un autre, qui en décidera? La loi du plus fort, j'y ſuccomberai ſans murmure ; c'eſt l'empire de la néceſſité : mais ſi je puis avoir l'avantage, j'en profiterai ſans ſcrupule : mes droits n'ont d'autres bornes que mon pouvoir. Il en eſt ainſi parmi les brutes ; je ne vois pas pourquoi il y auroit une autre règle pour les hommes.

Voilà ſans doute le langage d'un Epicurien, d'un inſenſé, d'un monſtre, ſi l'on veut. Mais en mettant à part la queſtion, s'il y a un Dieu, une Providence, une Loi naturelle, ſi nous avons une ame, s'il y a quelque choſe à eſpérer ou à craindre après cette vie ; je demande ce qu'on peut oppoſer à cette morale naturelle que certains Philoſophes ſuivent très-fidèlement dans la pratique ? Les loix ? Nous avons déja vu quelle en peut être l'efficacité ; nous y reviendrons encore dans le chap. 16.

L'Auteur du *Militaire Philosophe* prétend néanmoins, *qu'un Athée peut avoir des motifs plus réels & plus solides pour pratiquer les vertus sociales, & pour remplir les devoirs de la morale, que tous ces superstitieux qui ne connoissent d'autres vertus que les vertus inutiles de leur Religion factice*, &c (*a*). Quels sont donc ces motifs? Il n'a pas jugé à propos de les expliquer.

4°. Dépend-il de nous d'étayer la morale sur quel fondement il nous plaira? La vérité est immuable & indépendante de nos caprices. Si malheureusement pour les incrédules il y a un Dieu, une loi naturelle gravée de sa main dans le cœur de l'homme, une autre vie dans laquelle ce Juge souverain doit punir & récompenser, est-ce à nous d'ôter aux hommes la crainte & l'espérance de cet avenir? Nous est-il permis de tirer le voile sur cette question, la plus essentielle qu'un Etre raisonnable puisse avoir à traiter? Avant que de supprimer ce fondement de la morale, il faut donc commencer par démontrer qu'il n'y a ni Dieu, ni loi naturelle, ni éternité à attendre. Les Philosophes ont-ils prononcé définitivement sur cette question? Nous ont-ils

---

(*a*) Chap. 20, page 184. Contagion sacrée, c. 4. p. 61. 12e Lettre à Eugénie, page 161.

prouvé du moins que nous sommes en droit de ne pas nous en embarrasser ?

5°. *Ceux que les passions empêchent d'écouter la raison, ne seront pas plus dociles à la voix de la Religion.* Cela est faux d'abord. Tous ceux qui ont de la Religion sçavent par expérience, que tous les jours elle les préserve de plusieurs desordres, dont les motifs naturels n'auroient pas suffi pour les mettre à couvert. Quand cela seroit vrai, on n'en pourroit encore rien conclure; l'inutilité d'un motif ne prouve pas qu'il soit mal fondé; autrement la morale même naturelle seroit vaine, puisque souvent elle est impuissante pour arrêter les passions.

6°. Nous convenons que souvent les hommes *cesseront de croire à la Religion, dès qu'elle s'opposera à leurs penchans déréglés;* nous soutenons même que cette opposition est la cause ordinaire de l'incrédulité. Mais des passions assez fortes pour résister aux menaces de la Religion, étoufferont tout aussi aisément les sentimens de la nature. Ce funeste triomphe des passions ne prouve ni la fausseté, ni l'inutilité de ces deux motifs; au contraire, si, malgré leur réunion, ils sont encore trop foibles, il est clair qu'en les séparant, l'on augmentera le ravage des passions, au lieu de le diminuer; & l'expérience le démontre déja.

§. 14.

Le reste du chapitre que nous examinons, n'est qu'un tissu de suppositions & de calomnies. Selon l'Auteur, *les Nations chrétiennes ont souvent des mœurs plus corrompues que celles quelles traitent d'infidelles & de sauvages.* Fausseté criante ; en vain l'Auteur s'obstine à la répéter (*a*). L'Histoire, l'expérience, les Relations des Voyageurs déposent de concert contre cette assertion.

Quand elle seroit vraie, que s'ensuivroit-il ? On peut faire contre les loix, contre la politique, contre les sciences, le même sophisme que contre la Religion. Depuis l'établissement de la Police & des Loix civiles, la violence publique étant devenue impossible, les hommes réunis en société sont devenus beaucoup plus habiles à user de fraudes pour satisfaire leurs passions, & ils en ont plus de moyens. Pendant que les gens de bien dorment en paix, à l'abri des loix, les scélérats aiguisent leur industrie pour tromper ; leurs besoins sont en plus grand nombre, leurs passions sont irritées par les obstacles mêmes que les loix y opposent. De-là vient que l'on voit souvent chez

(*a*) Christ. dévoilé, pages 64, 159 & 285.

les Nations policées, des forfaits dont on ne trouve point d'exemple chez les Sauvages (*a*). Il ne s'ensuit pas que l'état & les mœurs de ceux-ci soient meilleurs que les nôtres.

Chez les peuples qui cultivent les arts & les sciences, les passions sans doute sont plus ingénieuses, les piéges tendus à la vertu plus dangereux, les méchans abusent de leurs connoissances pour commettre des crimes dont les Sauvages ne sont pas capables. Faut-il pour cela détruire les sciences? *Nos vices nous resteroient*, dit très-bien un Philosophe, *& nous aurions l'ignorance de plus* (*b*). La réflexion est encore plus vraie à l'égard de la Religion.

Selon notre Critique, *pour un homme que la Religion retient, elle en pousse des milliers au crime.* Autre accusation plus atroce & plus fausse. La Religion ne pousse personne au crime, & elle prévient plus de forfaits que les passions n'en font commettre.

Les Nations les plus chrétiennes de l'Europe, dit-il, *ne sont point celles où la vraie morale soit la mieux connue & la mieux observée.* Il donne pour exemple, l'Espagne, le Portugal, l'Italie; il reproche à ces Nations

(*a*) Premiere dissert. tirée de Warburthon, page 55.
(*b*) Mêlanges de littér. par M. d'Alembert, t. 1, p. 172.

tions l'ignorance, la débauche, la persécution, & tous les crimes (a).

C'est une contradiction dans les termes, de dire que des Nations qui ne connoissent ni n'observent la morale, sont *les plus chrétiennes;* pour être Chrétien, la morale est aussi nécessaire que la foi. Si les peuples que notre Auteur peint avec des couleurs si noires, étoient tels en effet, ils ne seroient plus chrétiens que de nom.

Puisque la Religion est un des plus grands obstacles à la bonne morale & à la pureté des mœurs, les siècles les moins religieux doivent être les plus vertueux; par cette raison le nôtre est certainement le siècle d'or. Depuis que les principes de la Philosophie moderne ont pénétré dans tous les Etats, depuis que les Livres des Incrédules sont entre les mains de tout le monde, il a dû se faire dans les mœurs publiques la plus heureuse révolution. Il doit y avoir plus de probité dans le commerce, plus de sûreté dans l'amitié, plus de desintéressement dans les affaires, plus d'humanité chez les grands, plus de fidélité dans les mariages, plus d'union & de cordialité dans les familles, plus de zèle pour le bien public dans toutes les conditions; la génération présente doit être

(a) 9e. Lettre à Eugénie, p. 55. Contagion sacrée, c. 10. p. 73.

un modèle accompli pour les races futures. Les Philosophes entreprendront-ils sérieusement de nous persuader que ce prodige est opéré, & que nous en avons obligation à leurs travaux ? Tant de Livres obscènes qui porteront peut-être le poison du libertinage dans le cœur de ceux qui naîtront après nous, seront sans doute un monument bien authentique de la régularité de nos mœurs. Déja les autres Nations de l'Europe rendent témoignage des grands effets qu'ont produit chez elles nos Livres Philosophiques & l'excellente morale que nous leur avons communiquée. Fasse le ciel que l'excès du mal ouvre enfin les yeux à ceux qui en sont les auteurs !



CHAPITRE XII.

Des Vertus Chrétiennes.

§. 1.

POUR parler sensément de la morale chrétienne, il faut l'avoir pratiquée ; pour porter un jugement équitable sur les vertus qu'elle inspire, il faudroit les connoître par expérience. Nos adversaires qui ne les ont jamais envisagées qu'avec des yeux critiques & prévenus, sont fort peu en état d'en

raiſonner ; l'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé* va nous en fournir la preuve.

Il ſe propoſe de montrer que les vertus chrétiennes ne ſont point faites pour l'homme ; qu'elles ſont inutiles, ſouvent pernicieuſes à la ſociété ; qu'il en eſt de même des préceptes & des conſeils Evangéliques ; que ce qu'il peut y avoir de bon dans les uns ou les autres, a été beaucoup mieux enſeigné par les Sages de l'antiquité. Voilà un plan difficile à remplir ; auſſi l'a-t-il fort mal exécuté.

Il prétend d'abord que la charité eſt impraticable ; qu'il eſt impoſſible d'aimer un Dieu tel que la Religion nous le fait connoître, colere, injuſte, implacable dans ſes vengeances ; c'eſt pour la quatrième fois au moins qu'il répéte cette calomnie. Selon lui, la crainte & l'amour ſont incompatibles ; la crainte de Dieu, loin d'être *le commencement de la Sageſſe*, ſeroit plutôt le comble de la folie (*a*).

Le Militaire Philoſophe pour enchérir ſur ce portrait, ſoutient que Jupiter vaut mieux que le Dieu des chrétiens ; celui-ci, ſelon lui, reſſemble à *un Monarque chaſte & ſobre, mais qui fait brûler vifs preſque tous*

(*a*) Page 162. Militaire Philoſ. ch. 1, pages 31 & 32. 8e Lettre à Eugénie, page 20.

ses sujets par pur caprice, sans égard à leur mérite, à leurs vices ou à leurs vertus.

Nous convenons qu'il est impossible d'aimer un Dieu tel que nos Censeurs le représentent: mais les couleurs sous lesquelles ils le défigurent ne sont point empruntées de la Religion. Un chrétien, mieux instruit, sçait que Dieu est non-seulement notre maître, mais notre pere; qu'il nous aime plus affectueusement que la mere la plus tendre (*a*); que son amour pour nous éclate continuellement par ses bienfaits (*b*); que tout ce que nous sommes, ce que nous avons, ce que nous pouvons, est un don de sa bonté (*c*); qu'il ne peut haïr ses créatures; qu'il est patient & miséricordieux, parce qu'il est tout-puissant (*d*); que lors même qu'il est irrité contr'elles, il se souvient encore de ses miséricordes (*e*). Il ne nous traite point selon nos péchés; mais il a pitié de nous, comme un pere a pitié de ses enfans, parce qu'il connoît la matiere fragile dont il nous a formés (*f*). Lorsqu'il châtie, c'est à regret & pour nous rendre plus sages (*g*).

(*a*) *Is.* 49, 15.
(*b*) *Ps.* 144, 9.
(*c*) *Ps.* 8, 6.
(*d*) *Sap.* 11, 24.
(*e*) *Habac.* 3, 2.
(*f*) *Ps.* 102, 10 & 13.
(*g*) *Sap.* 12, 2.

Il ne punit éternellement que ceux qui n'ont pas voulu profiter du pardon qu'il leur offroit (*a*). Tels ſont les traits aimables ſous leſquels l'Ancien Teſtament même nous peint le Dieu que nous adorons ; & ils ſont encore plus touchans dans le Nouveau.

Oſera-t-on mettre en parallèle avec ce tableau, celui que les Mythologues & les Poètes ont tracé de leur Jupiter ? Ce Dieu prétendu étoit non-ſeulement un Monarque *volage*, *ivrogne*, *débauché*, comme le Militaire Philoſophe en convient, mais un monſtre ſouillé de tous les crimes : fils dénaturé, qui avoit détrôné & mutilé ſon pere ; frere inceſtueux, qui avoit abuſé de ſa propre ſœur ; mari infidèle, coupable de cent adulteres & des déréglemens contraires à la nature ; maître injuſte & bizarre, qui payoit l'encens des mortels ou les puniſſoit, ſans égard à leurs vertus ou à leurs crimes : ne lançoit la foudre que pour ſatisfaire ſa vengeance ; plaçoit dans le ciel de prétendus héros chargés de forfaits ; ſubiſſoit lui-même les loix d'un Deſtin aveugle, dont il ne pouvoit changer les décrets.

En vain l'on nous répète que le dogme de la prédeſtination fait de Dieu *un tyran*, *qui a deſtiné le genre humain à des ſupplices*

(*a*) *Sap.* 27.

horribles & éternels, dont il n'exceptera qu'un très-petit nombre d'Elus par sa volonté absolue. Nous avons déja fait voir que jamais un Chrétien catholique n'a cru ni enseigné ce dogme insensé. La foi nous apprend que Dieu a mis notre salut entre nos mains, qu'il dépend de nous *d'assurer par de bonnes œuvres notre vocation & le choix que Dieu a fait de nous.*

C'est une erreur de dire que la crainte est incompatible avec l'amour ; plus un enfant aime tendrement son pere, plus il craint de lui déplaire, plus il redoute son indignation. Il n'est pas surprenant qu'un Philosophe qui ne sçait pas s'il y a un Dieu & une Providence, ait de la peine à concevoir comment on peut l'aimer. Les Justes seuls sont dignes de goûter les charmes de cette vertu ; c'est par leur fidélité à observer la loi du Seigneur qu'ils lui témoignent leur amour.

Autre erreur d'avancer qu'il n'est pas possible d'aimer le prochain comme soi-même ; qu'on ne peut l'aimer qu'à proportion des avantages que l'on en reçoit; qu'aimer ses ennemis est un précepte impossible. L'Auteur du *Christianisme dévoilé*, en soutenant ces paradoxes, ne fait pas honneur à son propre cœur ; heureusement il se réfute lui-même. *L'homme*, dit-il, *a de la vertu*,

dès qu'il fait du bien à son prochain; il a de la générosité, lorsqu'il lui sacrifie l'amour qu'il a pour lui-même. Sacrifier au prochain l'intérêt & l'amour-propre, n'est-ce pas l'aimer comme soi-même & plus que soi-même? Cicéron, plus raisonnable que notre Critique, ne reconnoît point l'amitié dans un homme qui s'aime lui-même plus qu'il n'aime son ami (*a*): Chercher notre avantage, & non celui des autres, ce n'est plus amitié, dit-il; c'est un vil commerce d'intérêt (*b*).

Jesus-Christ, en commandant l'amour des ennemis, a expliqué en quoi il consiste; à leur vouloir & à leur faire du bien, à prier pour ceux qui nous persécutent & qui nous calomnient (*c*). Il a montré par son exemple que ce précepte n'est pas impossible, & ses Disciples l'ont pratiqué à la lettre. La morale des Philosophes se bornoit à défendre la vengeance: l'Evangile ne permet pas même la haine ni le ressentiment. Les Sages du Paganisme conseilloient la générosité comme une marque de grandeur d'ame: J. C. la commande comme un moyen de plaire à Dieu & de lui ressembler. Que l'on nous dise lequel des deux est le plus parfait.

(*a*) *De Legib.* l. 1, n. 34.
(*b*) *De Nat. Deor.* l. 1, n. 123.
(*c*) *Matt.* 5, 44. *Luc.* 6, 27.

§. 2.

J. C. sçavoit très-bien qu'il parloit à des hommes, quand il leur a dit d'abandonner leurs possessions, d'aller au-devant des outrages, de ne point résister à la violence, de tout quitter pour le suivre, de se refuser aux plaisirs. Et à quels hommes adressoit-il principalement cette morale? aux Disciples qu'il destinoit à établir son Evangile. C'étoit autant de préceptes pour eux, sans lesquels ils ne pouvoient réussir dans leur ministere. Il leur promettoit, pour accomplir ces ordres sublimes, des secours surnaturels, & il leur a tenu parole: une preuve qu'ils ont pu le faire, c'est qu'ils l'ont fait; & tous ceux qui ont eu le courage de les imiter, n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Inutilement l'Auteur objecte que la pratique littérale de ces choses seroit destructive de la société (*a*). Montesquieu reproche à Bayle, qui avoit fait la même objection, de n'avoir pas sçu distinguer les ordres pour l'établissement du Christianisme, d'avec le Christianisme même, ni les préceptes de l'Evangile d'avec ses conseils (*b*). Ce qui étoit un précepte pour les Apôtres, n'est

(*a*) Christ. dévoilé, page 165. 8e Lettre à Eugénie, page 23.
(*b*) Esprit des Loix, l. 24, c. 6.

qu'un

qu'un conseil pour le reste des hommes : Jesus-Christ lui-même le fait connoître, lorsqu'il le propose à un simple fidèle, non pour être sauvé, mais pour être parfait (*a*). Cet état de perfection ne peut pas être une obligation rigoureuse pour le commun des chrétiens.

L'équité de nos adversaires est admirable. D'un côté ils élevent jusqu'aux nues la tempérance, la sobriété, le détachement des Stoïciens : *c'étoit une Secte plus divine qu'humaine, dans laquelle on voit la sévérité des Brachmanes & de quelques Moines, sans qu'elle en eût la superstition* (*b*). Ils font un mérite à Julien d'avoir conservé sur le trône *la frugale simplicité du Philosophe* (*c*). De l'autre ils blâment le Christianisme de prêcher la mortification ; ce qui étoit une vertu chez les Payens, devient un crime dans les Disciples de J. C. Les maximes de la Philosophie sont des erreurs dans l'Evangile. *Refuser le bien-être que la nature nous présente, n'est-ce pas dédaigner les bienfaits de la Divinité* (*d*) ?

Non sans doute ; quand un chrétien renonce aux plaisirs superflus, ce n'est point

(*a*) *Matt.* 19, 17.
(*b*) Examen important, c. 22, page 186.
(*c*) *Ibid.* page 189.
(*d*) Christ. dévoilé, p. 165. Militaire Philosophe, c. 10 ; page 187.

par dédain pour les bienfaits de la Divinit
c'est par la crainte d'être bientôt amolli
corrompu. Pour peu que l'on accorde à
sensualité, on donne bientôt dans le luxe
& le luxe est l'anéantissement de tou
vertu (*a*).

Il n'est pas vrai que cette morale ren
les hommes farouches, mélancolique
malheureux, insupportables, inutiles
nuisibles à la société; ce langage ne co
vient qu'à un Epicurien. Le Christianis
fait un devoir de toutes les vertus sociale
il affermit & resserre tous les liens de la
civile, qu'une fausse Philosophie relâche
affoiblit (*b*). La société n'est nulle p
aussi douce, aussi paisible, aussi heureu
que chez les Nations soumises à l'Evangi
Moins un Chrétien se recherche lui-mêm
moins il donne à l'amour des plaisirs, p
il lui reste à donner aux besoins de ses se
blables.

A Dieu ne plaise que nous offrions no
encens à l'Idole du bonheur que les St
ciens prétendoient trouver en eux-mêm
édifice d'orgueil que le moindre revers
fortune pouvoit renverser: Brutus, Cassi
Caton, qui se plongent le poignard dan

(*a*) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p.
(*b*) *Ibid.* page 160 & 161. 10e Lettre à Eugénie, p.
Contagion sacrée, c. 2. p. 20; & c. 14. p. 154.

sein, parce qu'ils sont vaincus, nous montrent ce que c'étoit que la vertu stoïque. Nous avons déja fait voir que ces Philosophes, peu d'accord entr'eux & avec eux-mêmes, ne sçavoient, à proprement parler, quel étoit le principe de leur conduite. Le Chrétien vertueux trouve sa consolation dans le témoignage de sa conscience, parce qu'il lui est un gage de l'approbation de Dieu même, & des récompenses qu'il en attend. Il y a bien loin de la fermeté stoïque à la patience & à la résignation chrétienne.

C'est un travers, digne de la Philosophie moderne, d'assurer que le Stoïcien sans espérance, avec ses mœurs rigides & austeres, pouvoit être heureux, & qu'un Chrétien entre les bras d'une Providence juste, attentive, bienfaisante, doit être misérable.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* reproche à J. C. d'avoir dit : *Faites-vous des amis dans le Ciel avec les richesses acquises injustement* (*a*) ; & d'avoir ainsi conseillé le vol pour faire l'aumône (*b*). Mais dans ce passage, *mammona iniquitatis* ne signifie point *les richesses acquises injustement*, mais les richesses qui sont une source ordinaire ou un instrument d'iniquité. Voyez Dom Calmet

---

(*a*) Luc. 16, 9.
(*b*) Dans la note de la page 168.

sur cet endroit ; J. C. a expressément défendu toute espèce de larcin.

Supposons, pour un moment, que le passage de l'Evangile ait le sens qu'on veut lui donner, comment faudroit-il l'entendre ? On devroit l'expliquer, sans doute, des injustices légeres faites en détail à un très-grand nombre de personnes, dont il est impossible de faire la restitution à tous ceux à qui elle est dûe. Dans ce cas elle doit être faite aux pauvres. Si notre Critique lui-même avoit à diriger un homme coupable de cette espèce de vol, il ne pourroit lui prescrire une autre conduite.

Il est faux que J. C. traite fort mal sa mere. Il est faux qu'il ordonne à ses Disciples de s'emparer d'un âne ; il leur ordonne de l'emprunter, du plein gré de ceux auxquels il appartient (*a*). Il fait précipiter dans les eaux un troupeau de pourceaux ; mais c'étoit pour punir l'avarice des Juifs, qui nourrissoient ces animaux contre la défense de la Loi, dans la vue de les vendre aux Payens ; & parce que c'étoit la victime la plus commune dans les sacrifices du Paganisme (*b*).

(*a*) *Matt.* 21, 3.

(*b*) *Aldrovandus, de Quadruped. bisulcis, tome* 5, *p.* 96, & suiv. *Gesner, de Sue*, l. 1, p. 1032.

§. 3.

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* se réunit à celui du *Christianisme dévoilé* pour soutenir l'inutilité & l'impossibilité de la foi. Par la maniere dont ils en parlent, on voit qu'ils n'en connoissent, ni la nature, ni l'objet, ni les motifs.

Le premier nous apprend d'abord que croire ce qui paroît évident, ce n'est pas de la foi, c'est de la raison; nous en convenons: *La foi*, dit-il, *consiste à croire, non ce qui semble vrai, mais ce qui semble faux à notre entendement* (a). Cette définition est non-seulement fausse, mais contradictoire. *Croire*, c'est *juger vrai*; croire ce que l'on juge faux, est une contradiction dans les termes.

L'Auteur essaye de rectifier sa décision, en disant qu'*il y a la foi sur les choses étonnantes, & la foi sur les choses contradictoires & impossibles*. Il donne pour exemple de la premiere, la foi des Indiens sur les Incarnations ou les Métamorphoses de Vistnou. *On peut les croire*, dit-il, *parce que le contraire n'est pas démontré*. Mais, pour croire qu'une chose est, suffit-il que le contraire ne soit pas démontré? C'est assez pour juger qu'elle est possible; mais il faut d'autres motifs

(a) Dict. Philos. tome 1, art. Foi.

pour juger qu'elle eſt véritablement; autrement c'eſt une foi ou une perſuaſion téméraire; c'eſt une pure imagination.

Un Indien, continue le Philoſophe, n'a pas une foi bien vive des Métamorphoſes de Viſtnou, il n'en eſt pas intimement perſuadé; cependant *il peut jurer qu'il croit, ſans faire un faux ſerment.* Eh! peut-il y avoir un ſerment plus faux que de jurer qu'on croit ou qu'on eſt perſuadé, quand on ne l'eſt pas véritablement? Il paroît par cette morale, que la bonne foi philoſophique n'eſt pas délicate ſur l'article des ſermens.

Selon lui, on ne peut pas croire une choſe contradictoire & impoſſible (*a*). Nous examinerons le ſens de cette maxime; mais l'Auteur en fait une fauſſe application. Il prétend qu'on ne peut pas croire *que le même corps peut être en mille endroits différens.* Eſt-il donc contradictoire, eſt-il abſolument impoſſible que le même corps ſoit tout-à-la-fois en pluſieurs endroits différens? Voilà ce qu'il auroit fallu démontrer, avant de porter cette déciſion. Nous ſçavons très-bien que cela n'eſt pas poſſible naturellement; mais nous ſoutenons que Dieu le peut faire par une puiſſance ſurna-

(*a*) Le Militaire Philoſophe enſeigne la même doctrine, c. 7, p. 69. Premiere lettre à Eugénie, p. 21; & 8e lettre, page 5.

turelle ; & jamais on ne prouvera le contraire. Un Chrétien catholique peut donc croire que, par un pouvoir ſurnaturel, le Corps de J. C. eſt dans l'Euchariſtie en pluſieurs endroits différens ; &, malgré l'arrêt prononcé par notre Cenſeur, quand nous jurons que nous croyons ce myſtere, nous ne ſommes, ni menteurs, ni parjures.

Cette maxime, qu'*il eſt impoſſible de croire une choſe contradictoire*, a beſoin d'explication. Il eſt des choſes qui paroiſſent contradictoires, lorſqu'on les examine en elles-mêmes, & que l'on ne peut cependant refuſer de croire, ſans être inſenſé. Ce qu'on dit des couleurs à un aveugle-né, doit néceſſairement lui paroître contradictoire; peut-il refuſer de le croire, ſans choquer le bon ſens? S'il jure qu'il le croit ſur le témoignage conſtant & uniforme de tous les hommes, eſt-il menteur ou parjure ?

La réflexion que nous faiſons ici, n'a pas échappé à nos plus célebres Philoſophes. « Les aveugles-nés, dit l'un d'entr'eux, » n'attachent aucune idée à la plupart des » termes qu'ils emploient . . . . . . Un mi- » roir eſt une choſe incompréhenſible pour » eux. . . . . Si un homme, qui n'a vu que » pendant un jour ou deux, ſe trouvoit con- » fondu chez un peuple d'aveugles, il fau- » droit qu'il prît le parti de ſe taire, ou de

mais nous ſoutenons que ce qui n'eſt ni impoſſible ni contradictoire aux yeux de Dieu, peut nous paroître tel, parce que nous manquons de lumieres. Nous devons croire alors que c'eſt notre foible raiſon qui ſe trompe, & ajouter au témoignage de Dieu la même foi qu'un aveugle-né ajoute au témoignage des hommes.

On a beau dire, *Dieu veut que nous ſoyons vertueux, & non pas que nous ſoyons abſurdes*. L'abſurdité n'eſt pas à croire à la révélation, quand elle eſt bien prouvée, mais à refuſer d'y croire. La docilité à la parole de Dieu eſt certainement une vertu, puiſque l'opiniâtreté eſt un vice.

Il eſt donc clair que l'Auteur du *Dictionnaire Philoſophique* parle de la foi, ſans en avoir une notion claire & préciſe; & c'eſt ainſi que raiſonnent ordinairement les Incrédules.

Celui du *Chriſtianiſme dévoilé* adopte à peu près les mêmes principes. *La foi*, dit-il, *eſt une conviction impoſſible des dogmes révélés..... Dire que l'on croit ce qu'on ne conçoit pas, c'eſt mentir évidemment* (a). Nous venons de démontrer le contraire.

Il ſe trompe encore, & il confond toutes les notions, quand il dit que la foi exige la

(a) Chriſt. dévoilé, page 172.

croyance de faits improbables; il suppose que les faits qui prouvent la révélation, sont l'objet de la foi: cela n'est point, ils en sont le fondement; ces faits ne sont point improbables, puisqu'ils sont prouvés.

Nous croyons des Mysteres que nous ne concevons pas, parce que Dieu les a révélés; nous sommes assurés de cette révélation par les faits qui établissent la Mission divine de J. C. & des Apôtres. Ces faits nous sont prouvés, non pas par l'autorité des Prêtres, comme l'Auteur le prétend, mais par les monumens de ces faits exposés de toutes parts sous nos yeux: ils sont prouvés comme tous les autres faits sur lesquels sont fondés nos intérêts les plus chers, & les devoirs les plus essentiels de la société (*a*).

Croire, sans se rendre compte de ce qu'on croit, c'est une absurdité; il faut peser les motifs de sa croyance. Nous en convenons avec l'Auteur; aussi commençons-nous par-là. Le motif de notre croyance, c'est la révélation divine, prouvée par des faits incontestables & attestés par des monumens répandus sur toute la face de la terre; & par la révolution qu'ils ont causée, nous ne pouvons pas plus douter de ces faits, que de l'existence

---

(*a*) Voyez Certit. des Preuves du Christ. c. 12, §. 1.

actuelle du Christianisme. En vain l'Auteur, avec tous les Incrédules, a voulu argumenter contre ces preuves ; il n'y a pas donné la plus légere atteinte.

Dès qu'il est prouvé que Dieu a révélé par J. C. les mysteres de notre foi, la raison n'est plus en droit de les examiner ni de les rejetter, parce qu'elle ne les comprend pas, puisque Dieu peut nous révéler des choses que nous ne pouvons pas comprendre (*a*). Non-seulement ce n'est point abuser de sa raison que de les croire ; c'est au contraire en faire l'usage le plus prudent & le plus sensé.

Il n'est donc pas vrai que la foi prive l'homme de la faculté d'exercer sa raison, qu'elle le dégrade, qu'elle le réduit à l'abrutissement des bêtes, qu'elle n'est point faite pour des Etres raisonnables (*b*). Toutes ces déclamations, répétées deux fois, n'en sont que plus ridicules. Un Etre raisonnable doit croire, dès qu'il a des motifs suffisans ; celui que ne croit point alors, est un opiniâtre & un insensé.

Il n'est pas plus vrai que la révélation soit fondée sur l'autorité des guides spirituels ou des Ministres de la Religion ; ce n'est point cette autorité qui nous prouve

(*a*) Déisme réfuté, premiere Lettre.
(*b*) Christ. dévoilé, p. 170.

les miracles de J. C. & des Apôtres. Encore une fois ils ſont prouvés par les monumens qui en ſubſiſtent, & par les effets qu'ils ont opérés. L'autorité de nos guides ſpirituels vient de leur miſſion, qui remonte par une chaîne non interrompue juſqu'aux Apôtres.

Nous n'avons donc jamais penſé à faire les paralogiſmes ridicules que l'Auteur nous attribue; auſſi foible Théologien que mauvais Philoſophe, il n'entend pas ſeulement la force des termes; il déraiſonne, & nous prête ſes propres erreurs.

On calomnie les Théologiens, quand on les accuſe d'avoir ſoutenu que la foi ſans les œuvres ſuffit pour ſe ſauver; cette doctrine ſeroit formellement contraire à l'Ecriture-Sainte (*a*). On ne leur rend pas plus de juſtice, quand on les regarde comme ennemis de la Science & des Sçavans. Ce ſont les Miniſtres de la Religion qui ont conſervé les Sciences en Europe; les Lettres ne ſont cultivées en aucun lieu du monde avec autant de ſoin que chez les Nations chrétiennes; & ſi on parvenoit à détruire la Religion dans nos climats, les Sciences y ſeroient bientôt anéanties.

Dire que Dieu n'accorde guères le don

(*a*) *Jacobi*, 2, 14 & *ſeq.*

de la foi *aux perſonnes éclairées & accoutumées à conſulter le bon ſens*, c'eſt ſoutenir que tous ceux qui ont eu de la foi depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme juſqu'à nous, n'ont eu ni lumieres ni bon ſens : on n'en fait pas beaucoup paroître quand on s'exprime de cette maniere. Le ſiècle qui nous a précédés, valoit le nôtre pour le moins ; il a produit de grands hommes dans tous les genres ; les Incrédules étoient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Nous ſommes, dit-on, dans le ſiècle de la Philoſophie ; on oublie ſans doute que, chez les Grecs & chez les Romains, ce beau talent étouffa bientôt tous les autres : Dieu veuille que la méme choſe n'arrive pas parmi nous !

§. 4.

L'Auteur ne ſe forme pas une idée plus juſte de l'eſpérance chrétienne, que de la foi. Il eſt faux que ceux qui eſperent le bonheur de l'autre vie, ſe rendent malheureux & inutiles dans celle-ci. L'eſpérance conſole & ſoutient contre les adverſités de la vie préſente ; un Chrétien vertueux goûte un bonheur plus réel & plus ſolide que tous les voluptueux du monde. Il opere ſon ſalut avec crainte, parce qu'il ſe défie de lui-même ; mais il y travaille avec joie, parce

qu'il se confie en Dieu. Jamais l'on n'a cru que Dieu *damneroit impitoyablement celui qui auroit eu la foiblesse d'être homme un instant de sa vie* (a).

La Religion, loin de rendre l'homme inutile, lui apprend qu'il ne peut faire à Dieu un sacrifice plus agréable, ni mieux assurer son salut, qu'en se consacrant au service de ses freres, & en travaillant à leur bonheur actuel. Elle nous fait envisager le Ciel, non comme la récompense de l'oisiveté, mais comme le prix des bonnes œuvres, & sur-tout des œuvres de charité (b). Dans quelle autre Religion que dans la nôtre, a-t-on vu des gens se dévouer par état au service des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans abandonnés, à l'instruction des ignorans, à l'éducation de la jeunesse? La Philosophie a-t-elle jamais inspiré cet amour & ce courage pour l'humanité?

En vain le Critique du Christianisme répete ce qu'il a déja dit, que la charité est impossible, que l'on ne peut pas aimer un Dieu que l'on craint. A proprement parler, ce n'est pas Dieu que nous craignons, c'est nous-mêmes; en Dieu nous ne voyons que

---

(a) Christ. dévoilé, p. 175.
(b) *Matt.* 25, 35.

des motifs d'espérance ; mais nous ne pouvons trop nous défier de nos passions, de notre inconstance, de nos foiblesses. S'il arrive à quelques cerveaux foibles de pousser trop loin la crainte, de devenir scrupuleux & mélancoliques, ce n'est pas à la Religion qu'il faut s'en prendre.

Il est faux que l'amour divin dans les ames pieuses, soit une passion romanesque produite par un tempérament échauffé & par une imagination ardente. Cet amour est produit par la méditation de la bonté & de la misericorde de Dieu, par le souvenir des graces que nous en avons reçues, & de celles qu'il nous a promises. Il ne sied point de décrier la dévotion, quand on ne la connoît pas; les railleries & le mépris des libertins la touchent peu, parce qu'elle s'y attend.

Nous convenons que la charité pour le prochain *est cette humanité tendre qui nous intéresse aux êtres de notre espèce, qui nous dispose à leur prêter des secours*, à les consoler dans leurs maux, à supporter leurs foiblesses (*a*). Cette vertu ne se trouve que dans le Christianisme, & jamais la Philosophie ne l'a inspirée. Dieu, loin de nous la défendre, nous en fait un devoir, & l'Evangile nous la prêche continuellement ; si

(*a*) Christ. dévoilé, p. 178.

ses

ses leçons n'étoient pas assez claires, l'exemple de J. C. suffiroit pour nous instruire. Où est le Philosophe, où est le Sage, qui ait eu autant de bonté, de douceur, d'indulgence, d'humanité, de compassion pour les malheureux; autant d'empressement de leur faire du bien, autant de modération, de patience, de fermeté au milieu des contradictions, des outrages, des tourmens? Telle est la règle vivante du Chrétien; c'est sur ce divin modèle que nous devons apprendre à souffrir le mépris, les insultes, les calomnies de nos ennemis.

S'il se trouve parmi les dévots des caracteres durs & fâcheux, il s'en trouve aussi parmi les Philosophes. Ce n'est point la dévotion qui les a rendus tels; la Religion ne détruit point le tempérament; c'est beaucoup qu'elle parvienne à le modérer.

On fait un crime à J. C. d'avoir dit qu'*il est venu apporter, non la paix, mais le glaive, séparer le fils d'avec son pere, l'ami d'avec son ami* (a). Il l'a dit à la vérité; mais dans quelles circonstances? Dans un temps où son Evangile reçu par les uns, rejetté par les autres, devoit nécessairement causer

(a) *Matt.* 10, 34. Christ dévoilé, p. 178. Examen important p. 214. Militaire Philos. p. 158. Ce reproche est répété dans tous les Livres contre la Religion. 11e Lettre à Eugénie, p. 104. Contagion sacrée, c. 8, p. 106.

des divisions, ce n'étoit ni l'intention ni la faute du Législateur. Si tous les hommes eussent été raisonnables, la doctrine du Sauveur, loin de les diviser, les auroit unis plus étroitement.

Mais qu'arriva-t-il à la prédication de l'Evangile ? Les Empereurs pousserent la haine jusqu'à autoriser par des Edits la cruauté des Payens envers ceux de leurs proches qui avoient embrassé le Christianisme ; ils armerent les freres contre les freres, les peres contre les enfans (a) ; ils accomplirent, sans le sçavoir, la prédiction terrible que J.C. avoit faite à ses Apôtres au même endroit : *Le frere trahira son frere ; le pere livrera son fils à la mort ; les enfans s'éleveront contre leurs parens & leur ôteront la vie, & vous serez haïs des hommes à cause de moi (b).*

Avoit-il donc voulu dire qu'il étoit venu dans le dessein formé de faire commettre tous ces crimes ? Il faut être étrangement prévenu pour l'entendre de la sorte. Il a prédit ce qui devoit arriver, mais non pas ce qu'il avoit intention de faire. Zacharie avoit dit de lui, qu'il étoit né pour éclairer ceux qui marchoient dans les ténebres, &

(a) S. Chrysost. hom. de SS. Berenice & Prosdoce.
(b) Matt. 10. 21.

pour diriger nos pas dans les voies de la paix (a). Les Anges qui publierent sa naissance, avoient annoncé, *Gloire à Dieu dans le Ciel, & paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* (b). Si donc la paix fut troublée, ce fut par la mauvaise volonté des hommes. De même Siméon avoit prédit de Jesus, qu'il seroit *un signe de contradiction placé au milieu de son peuple pour la ruine & la conversion de plusieurs* (c); mais il avoit dit un moment auparavant, qu'il étoit *l'auteur du salut, la lumiere des Nations, la gloire d'Israël.*

Si la crainte de troubler la paix devoit empêcher la publication de l'Evangile, il faut donc ne parler jamais de loix, de police, de réforme, parce qu'elles ne manquent jamais d'éprouver la contradiction des méchans.

L'Auteur de l'*Examen important* soutient que la Religion naturelle ne peut produire aucunes divisions (d) : cela est très-faux. La Religion naturelle enseigne sans doute l'unité de Dieu : or prêcher l'unité de Dieu aux Idolâtres, c'en est assez pour allumer leur faux zèle : c'est ce dogme même de la Religion naturelle qui a excité la

(a) *Luc.* 1, 79.
(b) *Luc.* 2, 14.
(c) *Luc.* 2, 30, 34.
(d) Examen important, p. 214.

fureur des Payens contre le Christianisme.

Quelques Philosophes modernes prétendent que le Théisme inspire nécessairement l'intolérance; que toutes les Nations qui ont reconnu un seul Dieu, ont été conduites par leurs principes à réprouver toutes les autres Sectes (*a*). Pour prêcher la tolérance, il faut être Polythéiste ou Athée. Nous laissons le choix à nos Adversaires.

§. 5.

Nous ne reconnoissons point pour vrai zèle de Religion, la passion & la fureur dont l'Auteur du *Christianisme dévoilé* fait le portrait; sa plume, toujours trempée dans le fiel, ne peut tracer que des tableaux infidèles. Il nous convainc que c'est la Philosophie même qui est coupable du défaut qu'il reproche à la Religion. Au lieu de déclamer, il falloit apporter des preuves, articuler des faits; le Critique n'en a cité qu'un seul, le supplice de Jean Hus & la conduite du Concile de Constance (*b*). Nous avons démontré dans un autre Ouvrage la justice du procédé de ce Concile & de la punition de Jean Hus (*c*); nous avons répondu en même-temps aux invectives contre les guer-

(*a*) Œuvr. Philos. de Hume, tome 3. p. 68. Contagion sacrée, c. 3. p. 55; & c. 9, p. 26 & 27.

(*b*) Christ. dévoilé, p. 181.

(*c*) Certit. des Preuves du Christ. c. 10, §. 5 & 6. Réponse aux Conseils raisonnables, n. 2. p. 7.

res de Religion : notre Auteur. qui répète sans cesse, nous donnera encore occasion d'en parler.

Il est faux que plusieurs Docteurs ayent enseigné qu'il ne faut point garder la foi aux hérétiques; quand le fait seroit vrai, il s'ensuivroit seulement qu'ils ont mal connu l'esprit de leur Religion. Il est faux que les Papes ayent dispensé des sermens & des promesses faites aux Hétérodoxes; il est faux que l'on ait permis d'employer la ruse, la fourberie, le mensonge, dès qu'il fut question de soutenir la cause de Dieu. Ces calomnies rebattues deshonorent les Incrédules, & ne font aucun tort à la Religion : il est glorieux pour elle de n'être attaquée qu'avec de pareilles armes.

C'est sans doute un projet fort utile à l'humanité, de rendre odieux le zèle des Missionnaires qui vont porter au-delà des mers la connoissance du vrai Dieu & de la sainte morale. *Ils vont troubler*, dit notre Auteur, *le repos des Etats qu'ils regardent comme infidèles; lorsqu'ils eurent la force en main, ils exciterent des séditions & des révoltes, ou bien ils exercerent sur les peuples soumis des violences bien propres à leur rendre la Divinité odieuse* (a).

(a) Page 182. Milit. Philos. c. 1, p. 13; & c. 13. p. 110. Contagion sacrée, c. 12. p. 107.

Ce sont-là autant de calomnies. Les faits dont quelques Auteurs ont voulu les étayer, sont tous tirés des Ecrivains Protestans acharnés à décréditer les Missions catholiques, ou de quelques satyres publiées contre les Jésuites par des Ecrivains sans aveu. L'Auteur de l'*Histoire impartiale des Jésuites* a réfuté plusieurs de ces impostures (*a*); & il auroit pu exercer sa critique sur bien d'autres. Il est peut-être arrivé quelques révolutions dans les Pays où le Christianisme avoit commencé à s'introduire; mais c'est une injustice criante de supposer que les Missionnaires en ont été les auteurs. Ces mouvemens ont été l'ouvrage de l'ambition du Gouvernement Portugais, qui pour établir plus sûrement sa domination & son commerce dans ces contrées étrangeres, a voulu profiter des circonstances, & employer à ses vues les secours des nouveaux convertis. Quoi qu'en puissent dire la prévention & la haine, le zèle des Missionnaires étoit pur; si l'avarice & l'ambition n'étoient pas venues détruire leur ouvrage, il subsisteroit encore.

Le même Auteur de l'*Histoire impartiale* a fait le tableau fidèle des Missions du Paraguai (*b*); il en a montré la sagesse & l'utili-

---

(*a*) Livre 1, c. 34; & l. 6, c. 4.
(*b*) Livre 9, c. 9 & suiv.

té; il a rendu justice au zèle, à la charité, à la douceur, à la patience des Missionnaires qui ont policé des Nations entieres, & humanisé des Peuples sauvages. C'est un hommage non suspect rendu à la Religion qui a jetté les fondemens d'un Empire, sans autres armes que la vertu; déja M. de Buffon en avoit porté le même jugement (*a*). Voilà sans doute la meilleure apologie que l'on peut faire des missions en général. On ne comprendra jamais comment des Prédicateurs si ambitieux, si violens, si turbulens dans l'Afrique & dans les Indes, ont pu être si charitables & si humains en Amérique; le même arbre ne peut pas porter des fruits si différens.

Que doit-on penser d'un Ecrivain qui s'oublie jusqu'à dire que, *pour un Chrétien, un Infidèle ne fut jamais qu'un chien* (*b*). Ne pourrions-nous pas dire avec plus de vérité, qu'aux yeux de la plupart des Incrédules, le sort des Nations barbares est moins intéressant que celui des brutes? Ils décrient les travaux des Missionnaires qui se consacrent à l'instruction de ces malheureux; ils leur prêtent des motifs suspects: pourvu qu'ils vivent tranquilles, heureux, indépendans en Europe, on diroit qu'il leur im-

(*a*) Hist. Natur. tome 6, édit. *in*-12, p. 299.
(*b*) Christ. dévoilé, p. 183.

porte fort peu qu'il y ait des Sauvages au-delà des mers.

L'Empereur de la Chine demandoit aux Jéſuites : *Que diriez-vous, ſi j'envoyois des Miſſionnaires chez vous ?* Il étoit fort aiſé de lui répondre : ce zèle ne convient qu'à la vraie Religion. Lorſque les Chinois auront commencé par prouver que la leur vaut mieux que la nôtre, & peut nous rendre plus heureux, ils ſeront fondés à nous envoyer des Miſſionnaires.

Nous n'avons aucun intérêt à juſtifier les conquêtes & les violences des Eſpagnols & des Portugais dans le Nouveau Monde. Mais de quel front veut-on en rendre la Religion reſponſable? Nous emprunterons ici les propres termes de l'*Hiſtoire impartiale des Jéſuites*. « Ces maſſacres de l'Amérique ne » doivent pas plus être attribués au Corps » de la Nation Eſpagnole, que les vols de » Cartouche à celui de la Nation Françoi- » ſe ; ils étoient l'ouvrage d'un petit nombre » de brigands qui, pour le malheur du nou- » veau-monde, y portoient leur courage & » leur férocité. C'étoient tous des bandits » ſans reſſource & ſans aveu. L'amour ſeul » du deſordre & du pillage les guidoit vers » ces contrées inconnues ; la ſoif qui les » traînoit à la recherche des tréſors, les ren- » doit plus altérés & plus inhumains, quand

» ils en avoient trouvé.......... Les premiers Officiers civils ou eccléſiaſtiques, » qui vinrent avec une autorité légitime » gouverner ces Provinces enſanglantées, » furent peut-être d'abord trop peu puiſ- » ſans pour ſupprimer tout d'un coup des » deſordres trop long-temps ſoufferts; mais » ils y travaillerent peu-à-peu, & en vinrent » à bout. » (*a*)

Malgré la notoriété de ces faits, un Philoſophe oſe écrire que douze millions d'Américains ont été tués, *ſous prétexte qu'ils ne vouloient pas ſe faire Chrétiens* (*b*).

Ce n'eſt point à nous de décider ſi ces conquêtes ont été juſtes ou non, encore une fois la Religion n'y eſt entrée pour rien : il y a eu des Conquérans & des peuples ſubjugués, avant qu'il y eût des Chrétiens. Il ne faut point faire un crime au Pape d'avoir fixé les bornes des conquêtes entre les Rois de Caſtille, d'Arragon & de Portugal; ces Princes l'avoient choiſi pour l'arbitre de leurs différends.

On reproche à S. Auguſtin d'avoir écrit que, *de Droit divin tout appartient aux Juſtes* (*c*); & cette maxime eſt fondée ſur ces paroles d'un Pſeaume : *les Juſtes mangeront*

(*a*) L. 10, c. 22, tome 2., p. 368.
(*b*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, p. 36.
(*c*) *Epiſt.* 93, c. 13.

le fruit du travail des impies. Mais dans cét endroit même S. Augustin condamne l'avidité de ceux qui s'autorisoient des loix des Empereurs pour envahir les biens des hérétiques ; il étoit donc bien éloigné de vouloir que *l'univers fût la proie du brigandage des Chrétiens*, comme on ose l'en accuser (*a*).

§. 6.

L'humilité à laquelle l'Evangile attache le plus grand prix, ne paroît à notre Critique rien moins qu'une vertu sublime ; & il faut convenir qu'ordinairement elle n'est point la vertu favorite de nos Philosophes (*b*). Il reconnoît cependant que l'orgueil blesse les hommes, que l'arrogance, la présomption, la vanité, sont des qualités déplaisantes & méprisables ; à plus forte raison la fatuité, le ton hautain & décisif ; un sentiment qui préserve de tous ces défauts, doit donc être une vertu.

Selon lui, le Chrétien par humilité doit *renoncer à sa raison*. Nous avons montré le contraire, il doit seulement en reconnoître la foiblesse. Il doit *se défier de ses vertus* : cela est juste, puisqu'il en peut décheoir à tout moment. Il faut qu'*il refuse de rendre*

(*a*) Page 184. Militaire Philos. c. 1, p. 13.

(*b*) 8e Lettre à Eugénie, p. 31. Contagion sacrée, c. 11, p. 94.

justice à ses bonnes actions : cela est faux; tout homme qui réfléchit sur sa conduite, sent parfaitement s'il a bien ou mal fait: dans le premier cas, en se rendant justice, il ne lui est pas permis de s'enorgueillir, c'est à Dieu qu'il est redevable du bien qu'il a fait. *Il doit perdre l'estime la plus méritée de lui-même* : à quoi serviroit cette estime? à le rendre superbe & vain; c'est de Dieu seul qu'il doit attendre sa récompense.

On a tort de dire que l'humilité dégrade l'homme, étouffe en lui toute énergie & tout desir de se rendre utile à la société. En réprimant en lui le desir de la gloire mondaine, elle lui ôte un puissant ressort; mais la Religion lui en substitue un autre plus puissant encore, & moins sujet à l'égarer, le desir de plaire à Dieu & de mériter une gloire éternelle. Quel homme, quel héros a fait autant pour le bonheur de l'humanité que J. C. l'humilité même? Un Stoïcien, idolâtre de lui-même, orgueilleux par principe, a-t-il jamais entrepris pour ses semblables, ce que les Apôtres ont exécuté? Moins un Chrétien recherche sa propre gloire, plus il est disposé à se sacrifier pour l'intérêt de l'humanité.

L'Auteur déclame contre la mortification chrétienne; mais il en a conçu une

fausse idée. Jamais la Religion n'a conseillé ni approuvé des austérités ou des pénitences destructives de la santé, que l'Auteur appelle des suicides lents. Loin que les mortifications pratiquées avec prudence puissent abréger nos jours, elles servent plutôt à les prolonger : on trouve plus de vieillards à la Trape, & à Septfonds, que parmi les voluptueux, dont les villes sont peuplées. La raison & l'expérience devroient suffire, sans doute, pour nous prouver que les passions & les plaisirs poussés à l'excès, se tournent contre nous-mêmes, & que l'abus des meilleures choses devient un mal véritable ; mais les penchans plus forts que la raison, écoutent rarement sa voix sans le secours de la Réligion.

Il y a de la folie à prétendre que le sacrifice de J. C. a été, à proprement parler, un suicide (*a*) ; qu'on doit envisager de même le courage des Martyrs & les austérités de certains Moines ; que le Christianisme autorise, au moins indirectement, le suicide ; que ces idées sont venues de la superstition ancienne par laquelle on se persuadoit que Dieu vouloit le sang humain.

Jamais Dieu n'a voulu le sang humain ; mais il a voulu, & a droit de vouloir, que

(*a*) Christ. dévoilé, p. 189.

les hommes fussent toujours prêts à répandre leur sang, plutôt que de trahir leur Religion, de manquer à leur promesse, de commettre une lâcheté ou une perfidie, Dieu doit-il moins exiger de nous que les Rois de la terre n'exigent de leurs sujets? Si la mort de J. C. & celle des Martyrs ont été autant de succides, la mort de Socrate, si fort exaltée par tous les Philosophes, la mort de tant de héros qui se sont immolés pour leur Patrie, ne doivent pas être traitées plus favorablement. Celse lui-même, témoin oculaire de la constance des Martyrs; Libanius, panégyriste de Julien, n'ont pas osé la blâmer. J. C. loin de nous avoir enseigné les sacrifices de sang humain, a fait cesser, par l'établissement de son Evangile, cette barbare coutume par toute la terre. Des objections aussi ridicules ne font pas honneur à ceux qui les proposent.

§ 7.

L'Auteur n'avoit garde d'épargner les Solitaires, les Moines, le célibat; il avance très-faussement que les anciens Anachorètes se livroient à une vie oiseuse & inutile; tous, ou presque tous, travailloient de leurs mains & assistoient les pauvres de leur travail.

Dans l'*Histoire impartiale des Jésuites*;

on n'a point assigné la véritable origine de la vie Monastique ; nous sommes étonnés qu'un Ecrivain qui paroît fort instruit, ne l'ait pas mieux apperçue. Il prétend que le détachement des choses de ce monde, prêché par les Peres des premiers siècles, & l'Imagination ardente des Egyptiens, furent les causes de la multiplication des Moines : il cite plusieurs passages de ces Peres, qui semblent interdire aux Chrétiens toutes les fonctions de la vie sociale & civile (*a*). Nous les justifierons dans le chapitre 14. Il est fâcheux qu'un Historien qui promet *l'impartialité*, commence son Ouvrage par des calomnies copiées d'après les Protestans.

Il paroît que les malheurs arrivés dans les premiers temps du Christianisme, les persécutions, les guerres civiles presque continuelles entre les divers prétendans à l'Empire ; les desordres qui en furent la suite, ont été la vraie cause de la retraite des premiers Anachorètes. S. Paul, premier Hermite, se retira pendant la persécution de Dèce : S. Antoine, sous celle d'Aurélien :

Nord, avoient déja fait des incursions dans l'Orient; ces dévastations furent le prélude de la chute de l'Empire. Dans ces temps malheureux, il falloit, ou être toujours dans le tumulte des armes, ou se refugier dans des lieux inaccessibles à la fureur des soldats; il falloit, ou participer aux desordres publics, ou aller servir Dieu dans les déserts. Telle est la révolution qui peupla d'abord les solitudes de la Thébaïde; encore ne furent-elles pas un asyle assuré, il y eut plusieurs troupes de Solitaires massacrés par des brigands.

Lorsque l'Occident fut ravagé par les Nations du Nord, les peuples se trouverent réduits aux mêmes extrêmités. On avoit à choisir, ou de vivre dans la licence des armées, ou d'en essuyer les violences; il falloit souffrir le brigandage ou l'exercer. Tous ceux que la douceur de leur caractere rendoit ennemis du désordre, n'eurent d'autre parti à prendre que de se refugier dans les Cloîtres. C'est ce qui a introduit la vie Monastique dans l'Occident. Loin que ces Solitaires ayent été inutiles au reste de l'Europe; c'est parmi eux que se conserva le peu de connoissances, d'étude, de régularité de mœurs, de Religion qui subsistoit pour lors. Sans ces pieux asyles, la barbarie auroit tout étouffé. Sied-il aujourd'hui

à nos Critiques, de déclamer contre un état auquel nous avons de ſi grandes obligations (*a*).

Si depuis que les temps ſont changés, cette profeſſion eſt devenue moins néceſſaire, ou ſi le relâchement s'y eſt gliſſé, la Religion ne s'oppoſera jamais aux ſages réformes que l'Egliſe, de concert avec le Gouvernement, entreprendra d'y apporter. Mais ce ſeroit une fauſſe politique & un défaut d'humanité, de vouloir tout détruire. Indépendamment de l'utilité réelle, qui en revient à la ſociété, & que des Ecrivains très-judicieux ont reconnue (*b*), n'eſt-il pas juſte de laiſſer à ceux qui ſont nés avec un goût décidé pour la retraite, la liberté de ſuivre leur inclination?

Nous n'entreprendrons pas d'excuſer la conduite des parens ambitieux & peu Chrétiens, qui, ſans conſulter le goût de leurs enfans, les deſtinent à la vie Religieuſe & les forcent de s'enfermer dans un cloître pour toute leur vie. Il ne faut pas imputer à la Religion un abus qu'elle condamne, & dont elle reſſent le contre-coup.

C'eſt encore un excès répréhenſible, de reprocher à l'état Monaſtique, reſpectable

(*a*) Voyez la Certit. des Preuves du Chriſt. c 10, §. 7.
(*b*) L'Ami des hommes, tome 1, c. 2, p. 63.

en lui-même, des desordres, des crimes, des abominations dont on voit rarement des exemples, & de faire retomber sur tout un Corps, les égaremens de quelques particuliers. Des parens insensés ont forcé la vocation d'un enfant, ou lui ont permis de former trop tôt des engagemens indissolubles; s'il vient à deshonorer son état dans la suite, à qui en attribuerons-nous la faute? à la Religion qui en gémit, ou aux passions humaines qui lui font un outrage? il faudra donc lui imputer encore les alliances mal assorties que l'ambition forme tous les jours, & qui rendent les époux malheureux pour toute leur vie.

Le grand reproche que l'on a fait à l'état Monastique & au célibat, est d'*enlever des citoyens à la Patrie*, & de *dépeupler la société* (*a*). Cette objection usée, porte sur une fausse supposition. Il est prouvé que si les pays où le célibat subsiste encore, sont moins peuplés que les autres; cela vient d'une autre cause. La question a été examinée de très-près par l'*Ami des hommes*, & il n'est point de l'avis de nos Philosophes réformateurs. Il a montré, 1°. que la véritable cause de la dépopulation dans les différens climats de l'univers, est toujours le dé-

(*a*) Christ. dévoilé, p. 190. 7e Lettre à Eugénie, p. 182.

faut de subsistance & la difficulté de se la procurer ; voilà pourquoi les Nations sauvages sont si peu nombreuses, quoique la population ne soit arrêtée chez eux, ni par le célibat, ni par aucune régle de continence (*a*) ; 2°. que par-tout où l'on peut faire vivre un plus grand nombre d'hommes à moins de frais & dans un espace plus étroit, la société y gagne ; c'est le cas des Monastères des différens Ordres Religieux (*b*) ; 3°. que les Maisons les plus pauvres & qui paroissent être le plus à charge à l'Etat, sont celles qu'il importe le plus de conserver (*c*) ; 4°. que ce n'est ni l'expulsion des Maures, ni l'Inquisition, ni les Moines qui ont dépeuplé l'Espagne, mais l'or du Pérou & l'agriculture négligée (*d*). Quand on veut déclamer contre les Moines & contre le célibat, il faut commencer par démontrer la fausseté de toutes ces assertions, & par réfuter les raisons sur lesquelles elles sont appuyées, sans quoi les déclamateurs ne doivent pas être écoutés ; ils ne peuvent éblouir que les ignorans (*e*). M. Hume, quoique Protestant, a reconnu l'utilité des

(*a*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 1, p. 41.
(*b*) *Ibid.* c. 2, p. 56.
(*c*) *Ibid.* c. 5, p. 125.
(*d*) *Ibid.* Deuxième Partie, c. 1, p. 20.
(*e*) On n'y a point répondu dans la brochure de *l'Homme aux 40 Ecus.*

Couvens de Filles (*a*). Les Anglois, après les avoir supprimés, ont été obligés de les remplacer par un équivalent.

§. 8.

Ce n'est point parler exactement, que de dire avec notre Censeur, *qu'aux yeux de la Religion, le mariage est une imperfection* (*b*). Il n'est point une imperfection pour ceux que Dieu y appelle, & ils sont le très-grand nombre; ils feroient mal au contraire de s'obstiner à demeurer dans le célibat, ils déplairoient à Dieu, & mettroient leur salut en danger. La continence n'est un état plus parfait que pour le petit nombre de ceux que Dieu y a destinés. Si d'autres s'y engagent témérairement & sans vocation, ils vont directement contre l'ordre de la Providence.

Il n'est donc pas vrai que le Fils de Dieu ait annullé la Loi par laquelle Dieu a destiné l'homme à vivre avec une compagne & à perpétuer la race humaine : au contraire, il a sanctifié le mariage, en le rappellant à son unité primitive, en l'élevant à la dignité de Sacrement, en supprimant le divorce dont les Juifs abusoient.

(*a*) Hist. de la Maison de Tudor, tom. 2, p. 328.
(*b*) Christ. dévoilé, p. 123.

J. C. n'a conseillé la continence, comme un état plus parfait, qu'à ceux que Dieu y a particuliérement destinés, auxquels il en a donné la force & l'inclination par une grace singuliere ; il l'a formellement déclaré par ces paroles : *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est* (a). Cette profession étoit sur-tout convenable à ceux que J. C. destinoit à prêcher son Evangile, parce qu'ils devoient être occupés tout entiers au service de Dieu & du Prochain. C'est à eux seuls que J. C. a dit : *celui qui quittera son épouse, ses enfans, ses biens pour mon nom, recevra le centuple & aura la vie éternelle* (b). Ce sont eux qu'il a désignés, quand il a dit, qu'il y a des Eunuques volontaires qui ont renoncé au mariage pour le Royaume des Cieux (c). Pour tous ceux qui ne sont point dans ces circonstances, il est mieux pour eux de se marier, que de demeurer dans le célibat; cet état seroit dangereux pour eux : & c'est pour eux que S. Paul a dit : *meliùs est nubere quàm uri* (d).

L'Auteur enseigne une très-bonne morale sur l'incontinence. La volupté, pous-

(a) *Matt.* 19, 11.
(b) *Ibid.* 29
(c) *Ibid.* ℣. 12.
(d) 1. *Cor.* 7, 9.

fée à l'excès, nuit à la ſanté; attenter à la pudeur d'une fille, c'eſt la condamner à la honte & à l'infamie; c'eſt anéantir pour elle les avantages de la ſociété. L'adultere eſt l'invaſion des droits d'un autre qui détruit l'union des époux. Mais cette morale ſi raiſonnable, n'a été bien connue que depuis la prédication de l'Evangile. Dans les ſiècles qui l'ont précédée, le libertinage a règné publiquement chez tous les peuples; ſi quelques Philoſophes ont enſeigné de bonnes maximes, il en eſt d'autres qui ont autoriſé les plus affreux déreglemens.

Nous convenons que l'Auteur de la Nature a deſtiné au mariage le très-grand nombre des hommes; qu'il leur a donné l'inclination de vivre dans la ſociété conjugale, de donner à l'Etat des enfans & des citoyens; mais il n'eſt pas vrai que *le Chriſtianiſme voudroit empêcher ces liens heureux de ſe former*; il les bénit au contraire, il les rend plus ſacrés & plus inviolables, en les faiſant contracter aux pieds des Autels.

On accuſe fauſſement S. Juſtin, d'avoir dit, que *le Fils de Dieu a voulu naître d'une Vierge, afin d'abolir la génération ordinaire, qui eſt le fruit d'un deſir illégitime* (*a*). Ce paſſage n'eſt point dans S. Juſ-

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 196.

tin, & ce n'eſt pas le ſeul que notre Auteur ait copié d'après des Compilateurs infidèles. Il eſt aiſé de citer en l'air, ſans déſigner les livres ni les chapitres; on évite ainſi d'être convaincu de faux dans la confrontation.

Vainement on veut préſenter le célibat eccléſiaſtique comme l'effet d'une politique raffinée; J. C. qui l'a établi, les Apôtres qui l'ont pratiqué & recommandé, ne penſoient point à la politique, mais à la ſainteté du miniſtere des Autels & au ſalut des ames. Un Proteſtant même a reconnu que la politique prétendue des Papes n'eſt point la vraie cauſe de l'inſtitution du célibat; & en cela il a montré plus de diſcernement que nos Philoſophes (*a*). Il eſt faux que Grégoire VII, dans le onzième ſiècle, ait travaillé avec plus de chaleur qu'aucun autre Pape à établir le célibat; il étoit établi depuis les Apôtres. Si l'Eglise a quelquefois toléré le relâchement ſur cette diſcipline dans quelques Pays, elle l'a remiſe en vigueur dès qu'il lui a été poſſible.

Il peut convenir à un Ecrivain, ſans Religion & ſans mœurs, d'outrager le Clergé catholique; d'avancer que *c'eſt par le célibat*

(*a*) Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par M. Hume, t. 3, p. 204.

que les Prêtres de l'Eglise Romaine sont devenus si puissans & si mauvais citoyens; de leur reprocher la dureté, l'inhumanité, l'obstination, l'esprit remuant; de les accuser de prostitution, d'adultere & d'autres crimes que la pudeur ne permet pas de nommer(*a*). Les calomnies caractérisent parfaitement l'esprit dont les ennemis de la Religion sont animés. Telle est la charité, l'humanité, la politesse qu'inspire l'incrédulité. Si des hommes si emportés étoient aussi puissans qu'ils supposent le Clergé, s'il leur étoit permis de se servir de l'épée au lieu de la plume, quelles scènes horribles ne verrions-nous pas ?

N'est-il pas fort édifiant qu'un Censeur qui déclame avec tant d'amertume contre le célibat Ecclésiastique & Religieux, garde un profond silence sur le célibat voluptueux & libertin, dont la plupart de nos Philosophes font profession ? Voilà le desordre contre lequel il faudroit s'élever, puisque les suites en deviennent plus funestes de jour en jour (*b*). Mais nos prétendus Moralistes ne sçavent écrire que contre la Religion. Et nous croirons que c'est le zèle des intérêts de l'humanité qui les inspire ! « Rien n'est

(*a*) Christ. dévoilé, p. 198 & 199. 9e Lettre à Eugénie, p. 64. Contagion sacrée, c. 5, p. 103.
(*b*) Esprit des Loix, l. 23, c. 21.

» plus contraire à l'accroissement & au re-
» pos de la société, que la doctrine & le cé-
» libat infâme de ces faux Philosophes qu'on
» écoute dans le monde, & qui ne nous par-
» lent que du bien de la société; pendant
» qu'ils en ruinent en effet les véritables
» fondemens. D'une autre part, rien de si
» salutaire à un Etat que la doctrine & le
» zèle de l'Eglise; puisqu'elle n'honore le
» celibat que dans l'intention de voir ceux
» qui l'embrassent, en devenir plus parfaits
» & plus utiles aux autres; puisqu'elle s'ap-
» plique à inculquer aux grands comme aux
» petits la dignité du mariage, pour les fixer
» tous dans une sainte & honorable société;
» puisqu'enfin c'est elle qui travaille avec
» inquiétude à recouvrer, à nourrir & à ins-
» truire ces enfans qu'une Philosophie toute
» bestiale avoit abandonnés » (*a*).

Notre Auteur donne une nouvelle preuve de la pureté de ses vues, lorsqu'il blâme J. C. d'avoir aboli le divorce. *Les vices des Laïcs*, dit il, *deviendroient plus rares, si le mariage n'étoit pas indissoluble* (*b*). Ils deviendroient au contraire plus grands & plus communs. Jamais les mœurs ne furent plus corrompues à Rome, jamais les mariages n'y furent plus rares ni plus malheureux,

(*a*) Encyclop. art. *Adultere*.
(*b*) Christ. dévoilé, p. 200.

que

que lorsque les divorces y furent les plus fréquens. On en abusa, comme on abuse de toutes les autres institutions. Pour un mariage dissous avec quelqu'apparence de justice, on en vit cent que l'avarice, l'ambition, le libertinage se faisoient un jeu de rompre avec éclat. Quelle éducation les enfans peuvent-ils recevoir, quand ils ignorent s'ils auront demain la même mere ou la même marâtre qu'aujourd'hui? L'Auteur de l'*Esprit des Loix*, a très-bien observé que le divorce, en favorisant les époux, est très-desavantageux aux enfans (*a*). M. Hume, après avoir pesé toutes les raisons pour & contre, fait voir les pernicieux effets du divorce par des réflexions sans replique (*b*).

Le Critique de la morale chrétienne ne raisonne pas mieux sur la prohibition des mariages entre parens; cette police est fondée sur des motifs très-différens de ceux qu'il prête aux Théologiens. On a défendu ces mariages, pour favoriser les alliances entre les différentes familles, & multiplier ainsi les liens de société. On a voulu prévenir le danger des familiarités entre parens; & il seroit plus grand, si les enfans d'une même famille pouvoient espérer de

(*a*) Esprit des Loix l. 16, c. 15.
(*b*) Œuvr. Philos. tome 1. 21[e] Essai, p. 399.

s'épouser un jour (*a*). Les Protestans même ont conservé cette discipline, & en ont reconnu la sagesse (*b*).

Bien plus, quoique chez les Romains le mariage entre cousins-germains n'ait été défendu par aucune loi positive avant le règne de Théodose, il étoit cependant très-rare & regardé comme odieux (*c*). L'Empereur Julien a vivement censuré les fils de Constantin, parce qu'ils avoient épousé leurs cousines-germaines (*d*). Cette Police est donc antérieure au Christianisme.

Il a été un temps où ces prohibitions ont peut-être été poussées trop loin, & l'Eglise y a sagement remédié, en les bornant au quatrieme degré. Mais il n'y a aucun inconvénient, que la puissance ecclésiastique ait concouru avec l'autorité civile, pour règler la discipline sur le mariage. Un lien si essentiel à la Religion & à la société, demande également l'attention des deux Puissances : les Loix que le Concile de Trente a faites sur cet objet, ont paru si sages, que la plupart ont été adoptées par tous les Souverains catholiques. Il n'est aucune Na-

---

(*a*) Esprit des Loix, l. 26, c. 14.

(*b*) Hist. de la Maison de Tudor, par M. Hume, t. 2, p. 159.

(*c*) S. Aug. *de Civit. Dei*, l. 15, c. 16.

(*d*) Voy. Vie de Jovien, par M. de la Bletterie, t. 2, p. 406.

tion qui ait ſur le mariage une police plus exacte & plus utile que la nôtre ; s'il y a encore des abus, ce n'eſt pas la faute de la Religion.

§. 9.

Jamais on ne prouvera que le Chriſtianiſme rejette les vertus des Payens comme *illégitimes*, ni la bienfaiſance d'un Payen comme *un crime* (*a*). Nous ne diſconvenons point que quiconque fait du bien, ne ſoit *vertueux ;* mais nous ſoutenons que ſi les Payens avoient eu la foi pour guide, l'amour de Dieu pour motif, une récompenſe éternelle pour objet, leurs vertus auroient été plus pures, plus ſolides, plus parfaites, moins ſujettes à ſe démentir, plus dignes d'éloges & de récompenſe. Si l'on a dit que les vertus des Infidèles étoient *de fauſſes vertus*, c'eſt que ſouvent elles étoient corrompues par la vaine gloire, qui en étoit la ſource. Si quelques Théologiens ſont allés plus loin, & ont enſeigné que les bonnes œuvres des Payens étoient *des péchés*, c'eſt une erreur que l'Egliſe a condamnée.

Nous ne répondrons rien aux invectives de l'Auteur, contre les perſonnages reſ-

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 202. Diction. Philoſ. art. *Fauſſeté des vertus humaines. Vertu.* 8e Lettre à Eugénie, p. 1. Contagion ſacrée, c. 11. p. 90.

pectables, que l'Eglise honore comme des Saints; elles ne peuvent faire tort qu'à celui qui se les est permises. Il est faux que S. Cyrille, à l'aide d'une troupe de Moines, ait tenté de faire assassiner Oreste, Gouverneur d'Alexandrie, ni qu'il soit l'auteur du meurtre d'Hypacie; c'est une calomnie des Protestans, que tous nos Philosophes affectent de copier (*a*). De tout temps il y eut des séditions à Alexandrie; le peuple de cette ville étoit le plus turbulent de l'univers. Il y a autant d'injustice d'imputer à S. Cyrille les tumultes qui sont arrivés sous son Episcopat, que ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi. Supposons, pour un moment, que le zèle de S. Cyrille, contre les Payens & contre les Juifs, ait contribué à exciter ces émeutes populaires; dans ce cas-là même peut-on le charger de toutes les suites de la fureur du peuple qu'il ne pouvoit pas prévoir? C'est un très-mauvais principe, de juger de la conduite des hommes constitués en dignité par les évènemens qui en ont été la suite.

Il est très-indécent de dire que les Saints de l'Eglise Romaine ont été tous, ou des rebelles, ou des fanatiques, ou des imbécil-

(*a*) Examen important, c. 34, p. 201. Quatorzième Lettre sur les Miracles, p. 152, Histoire impartiale des Jésuites, l. 1, c. 9.

les, ou des fous. Ce langage grossier & emporté ne peut faire honneur ni aux Lettres, ni à la Philosophie ; les loix d'une bonne éducation doivent l'interdire.

La conclusion de ce Chapitre du *Christianisme dévoilé* est digne de tout ce qui a précédé : N*ulle morale véritable ne peut être compatible avec la Religion Chrétienne* (a). On doit plutôt conclure : Nulle morale véritable sans Religion ; nos adversaires ont eu soin de nous en convaincre par leurs écrits. A les entendre déplorer les plaies que la morale chrétienne a faites à la société, on se figureroit que la morale philosophique est sage & irrepréhensible ; que c'est le préservatif assuré contre tous les maux, le plus ferme soutien de la vie civile. Une courte analyse de ce qu'elle enseigne sur les articles les plus essentiels au repos du genre humain, & sa comparaison avec celle de l'Evangile, suffira pour faire connoître au Lecteur les prodiges qu'elle est capable d'opérer (b).

Rien sans doute n'est plus nécessaire au maintien & au bonheur de la société, que l'observation exacte de la justice, les liens

(a) Christ. dévoilé, p. 204. 8e. Lettre à Eugénie, p. 35. Contagion sacrée, c. 1, p. 16 ; & c. 2, p. 36.

(b) Voyez le Catéchisme des Cacouacs, & la nouvelle Démonstr. Evang. de Leland, t. 3, p. 231 & 294.

d'amitié & de fraternité entre les hommes ; la décence des mœurs publiques, la sainteté des alliances, la subordination & l'attachement des enfans à l'égard des peres, & des sujets à l'égard du Souverain : voilà les devoirs principaux sur lesquels l'Evangile s'est expliqué dans les termes les plus clairs & les plus forts. Notre divin Législateur, après avoir appris aux hommes, conformément aux Livres saints, qu'ils sont tous descendus d'un même pere, a établi entre eux une fraternité plus étroite, en leur enseignant à se regarder tous comme enfans de Dieu, comme membres d'une même famille, comme appellés au même héritage. Non-seulement il leur défend de faire du mal à qui que ce soit ; mais il leur commande de faire du bien à tous, même à leurs ennemis. Non content de renouveller tout ce que l'ancienne Loi avoit prescrit sur les différens devoirs de justice, sur la pureté des mœurs, sur l'indissolubilité du mariage, sur le respect des enfans envers les peres, il a détruit les explications captieuses par lesquelles les Docteurs Juifs y avoient donné atteinte. Il a ordonné de rendre à César ce qui est à César, comme à Dieu ce qui est à Dieu ; il a fait ainsi des devoirs de la société, autant des devoirs de Religion. Tous ces préceptes sont répétés, expliqués,

recommandés dans les différens Ecrits du Nouveau Teſtament ; nous ſupprimons les citations, pour abréger.

Eſt-ce ainſi que nos nouveaux Docteurs de morale en ont uſé dans leurs Livres ? Plus licencieux & plus téméraires que les Philoſophes Payens, non-ſeulement ils ont obſcurci ou affoibli toutes les obligations impoſées par la Loi naturelle ; mais il n'en eſt pas une qu'ils n'ayent ſappée par les fondemens.

1°. Eſt-ce un moyen de faire règner la juſtice parmi les hommes, que de leur perſuader qu'il n'y a en ſoi ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juſte ni injuſte (*a*) : qu'il n'eſt aucune règle de morale qui ſoit innée, & dont tous les Peuples conviennent (*b*) ; que la probité a pour baſe l'intérêt perſonnel ; que l'on n'eſt juſte que quand on a intérêt de l'être (*c*) ?

Un ſcélérat, dominé par ſes paſſions, ſera ſans doute bien déterminé à les vaincre & à les modérer, quand il ſçaura que toutes les facultés de l'ame, juſqu'à la conſcience, ſont renfermées dans la faculté de ſentir ; que c'eſt elle qui fait tout dans l'homme

(*a*) Diſcours ſur la vie heureuſe ou ſur le bonheur. *Poſtdam*, 1748.
(*b*) Philoſophie du Bon-ſens, tome 1, p. 8.
(*c*) De l'Eſprit, tome 1. Diſc 2, c. 2.

comme chez les animaux; qu'elle est par conséquent le principe & la règle de nos actions, notre loi, notre instinct (*a*); que la raison ne doit point avoir la préférence sur l'instinct : que Dieu dirige l'instinct, & l'homme la raison (*b*); que nos passions sont innocentes & la raison coupable (*c*); que ce sont les grandes passions qui élevent l'ame aux grandes choses; que ce seroit un bonheur d'avoir les passions fortes; que c'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des passions (*d*); que matter les sens, c'est être impie (*e*); que pour être heureux, il faut étouffer les remords; qu'il faut craindre les gibets & les bourreaux, plus que la conscience & les Dieux (*f*).

2°. Sur quoi fonderons-nous les devoirs de fraternité & de charité mutuelle, dès qu'il est une fois décidé que les hommes ne descendent point d'un pere commun; que dans les différentes contrées de l'Univers, Dieu les a fait sortir de terre comme les arbres, & les a semés sur le globe, comme

---

(*a*) Hist. Natur. de l'ame, p. 141 & 279.
(*b*) Pope, Essai sur l'homme.
(*c*) Les Mœurs, premiere Partie, c. 2, §. 4, n. 3.
(*d*) Pensées Philos. n. 1 & suiv.
(*e*) Petit-maître Philosophe, deuxieme Partie, p. 202.
(*f*) Discours sur la vie heureuse, page 63.

il

il a répandu les plantes & les animaux (*a*)? De-là s'ensuit un autre dogme non moins utile au genre humain, que l'état naturel de l'homme est d'être sauvage & isolé (*q*); qu'il est même naturellement, à l'égard de ses semblables, dans un état de guerre, ne connoissant d'autre loi que celle du plus fort (*c*).

Aussi nos sages Maîtres de morale ont posé pour principe, que l'intérêt est le seul motif capable de toucher l'homme & de le faire agir; qu'il n'est point d'amour désintéressé (*d*); que l'amitié ne fait que des échanges; que l'amitié sans besoin seroit un effet sans cause.

3°. Un excellent moyen de pourvoir à la décence des mœurs publiques, est évidemment d'enseigner que la pudeur est seulement une vertu de bienséance (*e*): que pour la chasteté ou la continence, on ne sçait ce que c'est, une prétendue vertu dont il ne résulte rien (*f*). Peut-on retenir son

(*a*) Philos. de l'Hist. c. 2. Essai sur l'Hist. gén. t. 3; c. 115; tome 4, c. 137 & suiv. Seizième Lettre sur les Miracles.

(*b*) Discours sur l'inégalité, premiere Partie.

(*c*) Hobbes.

(*d*) Les Mœurs, premiere Partie, c. 1, p. 34. De l'Esprit, tome 2; Disc. 3, c. 14, p. 164.

(*e*) Les Mœurs, deuxième Partie, c. 1, art. 3, §. 2, page 177.

(*f*) Lettres Persanes, 113.

indignation, quand on voit la paſſion la plus brutale & les deſordres contre nature, traités de *fadaiſes* (*a*)? De prétendus Moraliſtes ne rougiſſent pas d'écrire que l'impudence cynique eſt l'effort d'une ſublime Philoſophie, qui débarraſſe les hommes de préjugés très-incommodes; que les Cyniques étoient des indécens, mais très-vertueux Philoſophes (*b*).

4°. Pour rendre inviolable la ſainteté du mariage, ils ont commencé par deſapprouver l'uſage de confirmer les promeſſes par des ſermens (*c*). Ils ont juſtifié les mariages clandeſtins; ils ont avancé que le concubinage n'a rien de repréhenſible, pourvu qu'il ſoit durable (*d*); ils ont prétendu que l'abolition du divorce eſt la cauſe des chagrins & des deſordres qui règnent dans le mariage (*e*); quelques-uns même ont eſſayé d'excuſer l'adultere (*f*); d'autres ont conſeillé la communauté des femmes.

5°. Le pouvoir paternel, ſi reſpecté chez toutes les Nations policées, ne pouvoit manquer d'éprouver les attentats de nos

(*a*) Diction. Philoſ. art. *Amour ſocratique*.
(*b*) Encyclop. au mot *Cynique*.
(*c*) Les Mœurs, deuxiéme Partie, c. 3, art. 1, §. 1, p. 259.
(*d*) *Ibid.* c. 4, art. 1, page 312.
(*e*) *Ibid.* p. 309. Lettres Perſanes, 112. Chriſt. dévoilé, page 200.
(*f*) Petit-maître Philoſ. deuxième Partie, p. 209.

Philoſophes. Ils ont déclaré nettement que les enfans n'y ſont ſoumis qu'auſſi long-temps qu'ils ſont incapables de ſe conduire eux-mêmes; que l'âge qui amene la raiſon, les affranchit de ce pouvoir *(a)*; que quand on ne reçoit d'un pere que des témoignages de haine, on ne peut être obligé de l'aimer qu'en vertu de la Loi, qui nous commande d'aimer nos ennemis; que toute la diſtinction qu'on lui doit, eſt de le traiter en ennemi reſpectable *(b)*.

6°. Ces mêmes hommes qui accuſent le Chriſtianiſme d'inſpirer la révolte contre le Gouvernement, ont poſé pour maxime que l'égalité eſt l'état naturel de l'homme; mais qu'un des fruits de la raiſon eſt de le rendre eſclave preſque par toute la terre *(c)*. Ce n'eſt pas, diſent-ils, l'inégalité qui eſt un malheur réel, c'eſt la dépendance *(d)*. Conſéquemment ils prétendent qu'à l'âge de raiſon, l'homme eſt maître de choiſir le Gouvernement ſous lequel il trouve bon de vivre; que rien n'eſt capable de le ſoumettre à aucun pouvoir ſur la terre, que ſon ſeul conſentement *(e)*; que les

---

(*a*) Encyclop. art. *Autorité*, *Enfant*, *Gouvernement.*

(*b*) Les Mœurs, troiſième Partie, c. 1, art. 4, p. 411.

(*c*) Diction. Philoſ. art. *Egalité.*

(*d*) *Ibid.*

(*e*) Encyclop. art. *Gouvernement*, tome 7, page 789. Traité du Contrat ſocial.

gouvernemens ne ſont légitimes, qu'auſſi long-temps que, par l'intention du Souverain, ils tendent au bonheur des peuples (*a*). Par conſéquent, dès que les peuples peuvent juger que le gouvernement ne tend plus à leur bonheur, ils ſont en droit de le regarder comme illégitime, & de ſe révolter contre le Souverain.

Il n'eſt pas difficile de prévoir les ſalutaires effets que peut produire chez une Nation policée, un Code de morale auſſi parfait. Que ſeroit-ce, ſi l'on vouloit parcourir tous les autres devoirs ſur leſquels nos Philoſophes ſe ſont égarés, & faire une énumération exacte des erreurs qu'ils ont enſeignées dans tous leurs Livres?

Quels ſentimens peuvent inſpirer les calomnies & les injures dont ils accablent les défenſeurs de la Religion? Mais à Dieu ne plaiſe que nous cherchions à les aigrir, & que nous ſuivions leur exemple! Adorateurs d'un Dieu crucifié, nous ne devons nous venger que comme lui, en priant pour ceux qui nous outragent. Ils ſont nos freres; & nous ſerions trop heureux, ſi, au prix de notre vie, nous pouvions les toucher & les gagner à Dieu.

(*a*) Encyclop. *ibid.* art. *Gouvernement*, t. 7, p. 789.

CHAPITRE XIII.

Des pratiques & des devoirs de la Religion Chrétienne.

§. I.

ON ne doit pas être ſurpris qu'un Ecrivain qui fait profeſſion de rejetter toute Religion, de ne vouloir d'autre règle des mœurs, que les loix, s'éleve contre toutes les pratiques du culte que nous rendons à Dieu, & qui font de la Religion un lien de ſociabilité. C'eſt pour la ſeconde fois qu'il les attaque, & toujours ſur le même ton (*a*). Si l'on admettoit la réforme après laquelle ſoupirent les Incrédules, l'on verroit bientôt les hommes retomber dans l'état de barbarie, dont les Inſtitutions Religieuſes les ont fait ſortir. Que l'on remonte à l'origine des peuples, on verra toutes les anciennes ſociétés ſe former par les pratiques de Religion, par des aſſemblées & par des fêtes, par des ſacrifices & des repas communs, par des traités auxquels on ſuppoſoit toujours la Divinité préſente. La ſupputation des temps, & l'ordre civil qui

(*a*) Voyez chap. 9, ci-devant.

en dépend, ont commencé par la consécration de certains jours au culte de Dieu (*a*). C'est l'unique moyen que les plus sages Législateurs ont trouvé pour réunir les hommes, pour les retirer de la vie errante & sauvage, pour les rendre susceptibles de police & de législation. C'est ce que l'Antiquité raconte d'Osiris, d'Orphée, de Zoroastre, de Numa, des Incas du Pérou; & ils ont suivi en cela les impressions du sentiment moral & de la lumiere naturelle. Supprimer ces nœuds si anciens, si universels, si sacrés, c'est ruiner la société civile par les fondemens; les plus grands ennemis de la Religion n'ont pu s'empêcher de le reconnoître (*b*).

Nos Critiques, toujours très-bornés dans leurs vues, & très-peu attentifs aux conséquences de leurs systèmes, n'envisagent que l'état présent de la société; ils oublient ce que le genre humain a été & ce qu'il pourroit devenir. Ils ne connoissent qu'une espèce d'hommes, ceux qui habitent les grandes villes, qui sont réunis entr'eux par une habitation commune, par l'éducation, par des alliances, par le commerce, par l'intérêt, par les plaisirs. Si moins dédaigneux pour le reste du genre humain,

(*a*) Fable des Abeilles, tome 4, page 151.

(*b*) Wallaston, ébauche de la Relig. natur. sect. 5. Bayle, Dict. Crit. art. *Bourignon*. Rem. N.

ils vouloient jetter les yeux ſur ces peuplades iſolées, qui ſont diſperſées aux extrémités des grands Royaumes, dans des pays de montagnes & de forêts, dans de vaſtes campagnes arides & peu fertiles; ils verroient qu'une portion très-nombreuſe de notre eſpèce ne peut avoir preſqu'aucun autre lien de ſociété, qu'une Religion commune, & des pratiques qui obligent les familles à ſe raſſembler de temps en temps: que les affranchir de ces devoirs, ce feroit les réduire bientôt à peu près au même état que les bêtes fauves, qui vivent par troupes dans les forêts.

Dans les climats rigoureux du Nord, dans les pays de montagnes où la terre eſt couverte de neige pendant ſix mois de l'année, les peuples ne ſortent de chez eux que les jours de fêtes ou lorſqu'ils y ſont obligés par des devoirs de Religion. C'eſt la néceſſité d'y ſatisfaire & le deſir de s'en acquitter plus commodément, qui de pluſieurs hameaux diſperſés, forment enfin un village. Sans ce puiſſant motif, point de communication au-dehors, ſi ce n'eſt pour ſe procurer les néceſſités de la vie. Chaque famille, loin de chercher le voiſinage des autres, s'en éloignera au contraire, pour être moins gênée dans ſes poſſeſſions & plus indépendante. Ceux qui ſont accoutumés

à vivre dans des lieux écartés, craignent de se trouver avec des étrangers; ils ne peuvent se souffrir pendant vingt-quatre heures dans un village. Si la Religion ne les force à sortir de leur demeure, plus d'instruction, plus de connoissance de ce qui se passe ailleurs, & de ce qu'ils ont le plus grand intérêt de sçavoir; plus de surveillans, plus de décence publique à observer. Dans chacune de ces chaumieres isolées on peut naître, vivre & mourir, sans que personne du dehors en soit informé. Que l'on compare la rusticité, l'ignorance, la stupidité de ceux qui mènent cette sorte de vie, avec les mœurs de ceux qui vivent en société, à qui la Religion sert de sauvegarde & de règle, on comprendra si les pratiques qu'elle ordonne, peuvent être supprimées, sans que l'ordre public en souffre. Toutes les Nations, si l'on excepte les peuples sauvages & vagabonds, ont reconnu la nécessité d'avoir des Temples & des assemblées de Religion (*a*).

En général parmi les habitans de la campagne, dans la plupart des villages, loin des tribunaux, des surveillans, des officiers du Prince, que deviendront les mœurs, les principes de société & d'humanité, s'il ne

(*a*) Esprit des Loix, l. 25, c. 3.

s'y trouve au moins un Ministre de la Religion, plus instruit que ceux qu'il doit conduire, obligé par état d'en faire des hommes, en les faisant Chrétiens; qui exerce parmi eux une espèce de magistrature paternelle & charitable, & qui se consacre par vertu au service de ces peuples abandonnés? Mais encore une fois, tel est le zèle de nos Censeurs pour le bien de l'humanité, pourvu qu'ils vivent à Paris dans le sein des plaisirs, de l'abondance, de la liberté. Est-ce à eux de s'informer, si aux extrémités du Royaume, il y a des brutes & des automates? Les devoirs extérieurs de Religion les incommodent; donc il faut les supprimer: sans doute ils appuient ce projet sur de profondes réflexions.

§. 2.

Selon l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, la priere est une pratique ridicule. Elle suppose ou que Dieu ignore nos besoins, ou qu'il veut être sollicité, qu'il n'accorde ses graces qu'à l'importunité, que nos vœux peuvent lui faire changer ses décrets éternels. Il faut retrancher les expressions indécentes sous lesquelles cette objection est présentée (*a*).

(*a*) Christ. dévoilé, p. 205. Militaire Philosophe, c. 20, page 187. 7e Lettre à Eugénie, p. 173. Contagion sacrée, c. 14, p. 151.

Nous convenons que Dieu veut être ſollicité ; cet ordre eſt juſte & néceſſaire pour nous tenir dans la dépendance. *Dieu*, dit un de nos Philoſophes, *n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres, mais nous avons beſoin de lui en faire ; ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous* (*a*). On ne blâme point un pere, qui, malgré ſa tendreſſe pour ſes enfans, exige que ceux-ci lui demandent des graces : cette comparaiſon dont ſe ſert notre Auteur, prouve contre lui-même. Dieu, en écoutant nos prieres, ne change rien à ſes décrets éternels, il les ſuit au contraire ; un de ces décrets immuables eſt de n'accorder telle grace qu'à ceux qui la demanderont.

Dieu, à proprement parler, n'eſt ni flatté de nos hommages, ni ſenſible à la louange, ni jaloux de ſa gloire ; nos adorations ne peuvent rien ajouter à ſon bonheur. Il les exige, & il doit les exiger, non par beſoin, mais par amour de l'ordre & pour le bien de ſes créatures. Un Roi n'eſt pas moins puiſſant ni moins heureux ſur le trône, parce qu'un de ſes ſujets lui a manqué de reſpect dans un coin de ſon Royaume ; il n'eſt cependant pas moins en droit de le punir.

(*a*) Diction. Philoſ. Catéchiſme Chinois, quatrième Entretien.

En vain nos adverſaires nous objectent qu'en ſuppoſant un Dieu attentif à nos actions, nous ne faiſons que l'abaiſſer & l'avilir. Ce ſont eux au contraire qui l'aviliſſent, en lui ôtant la providence. Dieu ne s'eſt point avili en créant l'homme, en lui donnant une ame capable de connoître, d'aimer, d'adorer l'auteur de ſon Etre : il ne s'avilit point en lui donnant des loix, en récompenſant les juſtes, en puniſſant les méchans. Un Dieu indifférent pour le bien & pour le mal, qui ne veille point ſur l'ouvrage de ſes mains, qui abandonne l'univers au caprice du haſard, n'eſt plus un Dieu ſage, bon, juſte, puiſſant ; c'eſt un monſtre : les Philoſophes l'ont imaginé inſenſible & uniquement occupé de lui-même, pour le rendre ſemblable à eux.

Il eſt faux que Dieu ſoit partial pour ſes favoris, qu'il n'écoute ſon peuple que lorſque ſes vœux lui ſont offerts par ſes Miniſtres ; Dieu commande à tout homme de prier pour ſoi-même, & il écoute les vœux de toutes ſes créatures ; mais il ordonne encore de prier pour les autres ; c'eſt une marque de fraternité. Outre les prieres particulieres, il commande la priere publique, par la même raiſon. Il eſt utile de nous raſſembler en commun, pour unir nos vœux & nos hommages ; la piété eſt excitée &

ſoutenue par l'exemple ; elle ne peut règner chez les nations qui ne s'aſſemblent point ; & il eſt du bon ordre que les Miniſtres de la Religion préſident à l'aſſemblée. La pompe du culte divin eſt néceſſaire pour fixer l'eſprit & pour frapper l'imagination : point de Religion ſans extérieur, & point de vertus, point de mœurs, point d'humanité ſans Religion : c'eſt l'expérience de toutes les nations & de tous les ſiècles.

Qu'importe à la Religion, que l'Empereur Juſtin ait regretté le temps qu'il déroboit à la priere, pour le donner aux affaires de l'Etat ? Ce travers ne peut couvenir qu'à Juſtin II, Prince imbécille & méchant, incapable de règner, & qui finit par tomber en phrénéſie ; quand il n'auroit pas prié, il n'auroit pas mieux gouverné ; la Religion n'eſt point chargée de guérir les cerveaux malades.

§. 3.

Eſt-ce un abus que les fêtes ? l'Auteur le prétend (*a*) ; un Philoſophe très-ſage, & qui avoit mieux examiné la queſtion, eſt d'un avis contraire. « Il ne faut pas croire, » dit-il, que toutes les fêtes ſoient en pure

(*a*) Voyez encore le Militaire Philoſophe, p. 18 & 19. 7e Lettre à Eugénie, p. 179.

» perte ; l'homme veut du délassement, & » il lui est si nécessaire, que Dieu ordonna » dans l'institution premiere, un jour de » repos en sept. Ce jour donne des forces à » l'homme courbé sous le poids du travail » hebdomadaire. Cet intervalle de relâche » lui donne le temps de la réflexion si néces- » saire à tout, & qu'un travail mécanique » affaisse à la longue, sans ressource.

» Outre le repos, il nous faut encore de » la joie & des rapports d'union & de socié- » té : examinez nos fêtes dans leur institu- » tion ; & en y joignant ce que l'antique » simplicité y avoit ajouté d'usages & de » pratiques habituelles, vous verrez que » tout y concourt à ces deux objets vrai- » ment politiques ». Ce sage Observateur le montre en détail.

« Ces sortes d'assemblées, dit-il encore, » ces révolutions à temps marqué, unissent » la société & y établissent les rapports & la » confiance ; elles font oublier les peines » passées & futures, réunissent la jeunesse, » mais sous les yeux paternels ; font naître » les unions de convenance ; les proposi- » tions de mariage rappellent les souvenirs » d'antique, fraternité & parenté.

» Les fêtes votives, processions, péleri- » nages du canton en un lieu dont on fête » le Saint, & qui se tient prêt à donner

» la revanche à ses voisins, ont été encou-
» ragés par d'habiles Princes, comme Char-
» les-Quint en Flandres, en Artois & au-
» tres. Je veux qu'il y ait pu y avoir de l'a-
» bus à ces sortes de choses, dans des temps
» grossiers & où l'on prenoit tout à la let-
» tre ; mais aujourd'hui ne tombons-nous
» pas dans le défaut contraire » (*a*) ? Jean-Jacques Rousseau pense de même.

Tout est jour de fête pour un paresseux ; c'est la réflexion par où il finit : j'ajoute que les fêtes mêmes sont jours de travail pour un homme industrieux & appliqué. Sans les fêtes, quelle relation y auroit-il entre les habitans écartés d'une même Paroisse ? C'est par le calendrier des fêtes que l'on a commencé à mettre de l'ordre dans la société. L'Auteur de l'Esprit des Loix ne blâme point les fêtes en général, il veut seulement que le nombre en soit proportionné aux besoins des différens peuples (*b*) ; & ce n'est point aux Philosophes à faire ce calcul : ils ne sont pas assez instruits des choses de détail.

Il n'est donc pas vrai que les fêtes aient été multipliées par l'intérêt des Prêtres & par la crédulité des peuples. Les Prêtres se-

---

(*a*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 8. Œuvres de J. J. Rousseau, tome 2, page 195.

(*b*) Esprit des Loix, l. 24, c. 23.

roient plutôt intéreſſés à en diminuer le nombre ; ce ſont les jours de fatigue pour un Paſteur. Souvent les Evêques ont eſſuyé des contradictions de la part des peuples, quand ils ont voulu en ſupprimer quelques-unes (*a*).

Il eſt encore plus faux que la Religion faſſe un crime à l'artiſan, de s'occuper les jours de fête à faire ſubſiſter une famille indigente (*b*). Dans les cas de néceſſité abſolue, de danger pour les fruits de la terre, d'ouvrages publics & preſſans, jamais l'Egliſe n'a refuſé la permiſſion de travailler.

Enfin, c'eſt une fauſſeté d'avancer que *c'eſt maintenant le Pape & les Evêques qui preſcrivent les fêtes & qui forcent le peuple à être oiſif.* Preſque toutes les fêtes ſont d'ancienne inſtitution; c'eſt le peuple qui les a demandées, & qui a commencé de lui-même à les chomer ; loin d'en établir aujourd'hui de nouvelles, on en a ſupprimé pluſieurs dans la plupart des Diocèſes ; & le peuple a toujours murmuré de cette ſuppreſſion.

§. 4.

L'Auteur ne raiſonne pas mieux ſur

(*a*) On ſçait ce qui s'eſt paſſé récemment dans pluſieurs Diocèſes de Normandie, où l'on a retranché quelques fêtes.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 109.

l'abſtinence que ſur les fêtes. *Le peuple*, dit-il, *qui vit de ſon travail, eſt, en conſéquence de cette Loi, forcé de ſe contenter, pendant des intervalles aſſez longs, d'une nourriture chere, mal ſaine, & peu propre à réparer les forces* (*a*). Cette obſervation eſt fautive dans tous les points. D'abord il ne faut pas juger du prix des denrées ſur le taux du marché de Paris; ſi dans la Capitale, le maigre eſt plus cher que le gras, c'eſt tout le contraire aux extrémités du Royaume. Les riches voluptueux, qui veulent un maigre exquis, ne peuvent l'avoir qu'à très-grands frais; les pauvres qui mangent les légumes preſque ſans apprêt, vivent à meilleur marché. Dans la plupart des Provinces les peuples de la campagne mangent rarement de la viande: c'eſt beaucoup lorſque le Dimanche un Laboureur peut régaler ſa famille avec un peu de lard; le reſte de la ſemaine ils vivent de laitage, d'herbes & de légumes. Ils ſont cependant forts & robuſtes, travaillent continuellement, leur vie eſt à peu près un carême continuel. Dans les ports de mer & ſur le bord des rivieres poiſſonneuſes, le peuple mange plus de poiſſon que de viande, & ne s'en trouve

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 210, 7e Lettre à Eugénie, p. 180 & ſuiv.

pas

pas plus mal. Les Philoſophes, qui ne connoiſſent que le beau monde, ſont très-mauvais juges de ce qui convient au reſte des hommes (*a*).

Ils nous regardent comme des inſenſés, de croire que *Dieu s'irrite de la qualité des mets qui entrent dans l'eſtomac de ſes créatures.* Dieu ſans doute eſt auſſi indifférent ſur *la quantité;* on peut ſe livrer à la gourmandiſe, à l'ivrognerie, à la débauche ſans conſéquence. Morale digne des Cannibales.

C'eſt une calomnie d'avancer que les Prêtres gênent leurs Sectateurs, *afin de les obliger à tranſgreſſer*, & que les péchés de ceux-ci *tournent au profit du Prêtre.* Lorſque la cherté des vivres, ou la ſanté des particuliers, leur rend l'abſtinence trop difficile ou dangereuſe, l'Egliſe diſpenſe de la Loi; ſi, malgré cette ſage condeſcendance on la tranſgreſſe encore, il n'y a rien à gagner pour les Prêtres, & ils ſont obligés eux-mêmes de donner l'exemple de l'abſtinence & du jeûne.

L'Auteur prétend que cet uſage eſt venu des Egyptiens; pourquoi ne ſeroit-il pas venu auſſi facilement des Indiens? Le Légiſlateur des Juifs, au lieu d'imiter les céré-

(*a*) Voyez Diction. Philoſ. Catéchiſme du Japonois, page 139.

monies Religieuſes des Egyptiens, les a défendues formellement dans ſes loix; lorſque le Chriſtianiſme a pris naiſſance, la Religion des Egyptiens étoit tournée en dériſion par-tout. Eſt-il bien prouvé d'ailleurs que les Egyptiens obſervoient le jeûne & l'abſtinence? Les Apôtres n'ont rien emprunté des autres Nations. L'on a compris chez tous les peuples, que le jeûne étoit une marque de pénitence, & un moyen de réprimer les paſſions; c'eſt ce qui en a introduit l'uſage.

Les Anglois & les Hollandois profitent, dit-on, de l'abſtinence des Catholiques; ils leur vendent de la morue & des harengs. Mais les Proteſtans n'en mangent-ils point? On oublie que dans la réforme Anglicane, le carême fut ordonné par le Rituel d'Edouard VI, non pas comme un point de police temporelle, mais comme *un moyen de ſanctification* (*a*).

On nous objecte que le Nouveau Teſtament ne parle point de l'abſtinence de la viande, au lieu qu'il défend de manger du ſang & de la chair ſuffoquée (*b*). Mais il eſt clair que ce qui regarde l'abſtinence, eſt une loi de pure diſcipline: l'abſtinence du ſang

(*a*) Hiſt. des Variations, l. 7, n. 92. Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par M. Hume, tome 3, page 205.
(*b*) *Act.* 15, 8.

étoit ordonnée aux premiers fidèles, pour donner aux Juifs moins de répugnance d'embrasser le Christianisme; elle n'a dû subsister que jusqu'à la dispersion entière des Juifs; dès-lors elle est devenue inutile. L'abstinence de la viande & le jeûne prescrits à certains jours, doivent toujours durer, parce que le motif en est toujours subsistant; c'est la nécessité de se mortifier & de faire pénitence.

§. 5.

Suivrons-nous l'Auteur, dans la déclamation qu'il renouvelle contre les Prêtres & contre la prétendue tyrannie qu'ils exercent sur les peuples? Il suffira d'en relever les principaux articles.

Il est contre la notoriété publique, que l'on fasse au peuple un crime plus grave de l'omission des pratiques extérieures du Christianisme, que *de la violation manifeste des règles de la morale & de la raison* (a). Nous avons vu que ces pratiques ont pour but de rendre l'homme non-seulement plus religieux envers Dieu, mais encore plus humain envers ses semblables, plus vertueux & plus sociable, par conséquent

(a) Christ. dévoilé, page 212. Militaire Philos. c. 1, p. 28 7e Lettre à Eugénie, p. 177. Contagion sacrée, c. 11, page 77.

plus docile aux règles de la morale & de la raiſon. Ce ſont donc ces règles qui ſont regardées comme les plus eſſentielles, & dont la violation eſt un plus grand crime.

Nous avons déja répondu à ce que l'on a objecté contre le baptême, contre la confeſſion (*a*), & contre l'éducation de la jeuneſſe, confiée aux Prêtres (*b*); nous n'imiterons point les ennuyeuſes répétitions de notre Critique.

Ce qui lui paroît de plus odieux, ce ſont les excommunications; elles font un mal réel à l'homme: un excommunié n'eſt ſouffert, ni par le Gouvernement ni par ſes concitoyens (*c*). Si en général toutes les peines ſont odieuſes, parce qu'elles font un mal réel à l'homme, il faut les retrancher toutes, & ſupprimer toute police. Alors que deviendra le ſyſtème de l'Auteur, qui ne veut d'autres loix que les loix civiles, ni d'autres châtimens que les peines temporelles?

Il répondra ſans doute, que ce n'eſt point à la Puiſſance eccléſiaſtique de les infliger; mais pourvû que le crime ſoit puni & le bon ordre établi, qu'importe par qui & comment ils le ſoient? Nous

---

(*a*) Chap. 9, ci-devant, §. 5 & 6.
(*b*) Chap. 1, §. 3.
(*c*) Chriſt. dévoilé, page 216.

verrons bientôt que la Puiſſance eccléſiaſtique n'eſt point un abus dans l'Etat, & que notre Politique raiſonne mal ſur ce point comme ſur tous les autres.

Si dans les ſiècles d'ignorance & de barbarie il y a eu ſouvent des abus dans l'uſage des cenſures eccléſiaſtiques, ce défaut ne ſubſiſte plus, & il eſt inutile d'en rappeller le ſouvenir.

L'Auteur trouve encore très-mauvais que l'Egliſe ait inſpection ſur le mariage; qu'un Chrétien ne puiſſe devenir pere, ſans ſe ſoumettre aux formes capricieuſes de la Religion. Qu'appelle-t-on *formes capricieuſes*? Des loix formées de concert avec la Puiſſance ſéculiere, ou qu'elle a confirmées en les adoptant, après en avoir reconnu la ſageſſe, dont l'expérience fait tous les jours ſentir la néceſſité, ſans leſquelles le mariage ne ſeroit plus qu'un brigandage & un deſordre continuel. Aux yeux d'un libertin, toutes les loix, de quelque ſource qu'elles viennent, ſont des formes capricieuſes, parce qu'elles gênent ſes paſſions & ſes plaiſirs; on ne cherche à ſapper les loix eccléſiaſtiques, que pour braver enſuite plus aiſément les loix civiles; quiconque a ſecoué le joug des devoirs de Religion, ne ſera pas plus fidèle à ceux de la ſociété.

§. 6.

Il n'appartient qu'à un ennemi déclaré du Chriſtianiſme, de blâmer les ſecours que l'Egliſe s'efforce de donner aux mourans. On prétend que *les Sacremens font mourir plus de monde que les maladies & les Médecins; la frayeur ne peut que cauſer des révolutions fâcheuſes dans un corps affoibli* (*a*). La vue d'une mort prochaine, les frayeurs de l'éternité, doivent cauſer ſans doute une révolution fâcheuſe dans un homme qui a vécu ſans Religion. Les Incrédules, toujours intrépides en ſanté deviennent alors, ou exceſſivement timides, ou ſombres & farouches. Tout ce qui peut leur rappeller les idées de la Religion, les inquiète; la ſeule vue d'un Prêtre ſuffit pour les mettre en fureur. Mais il n'en eſt pas de même d'un Chrétien qui croit à ſa Religion, qui en reſpecte les pratiques, qui en eſpere les récompenſes. Les Sacremens, les prieres de l'Egliſe, les penſées de l'éternité, ne l'effraient point; elles le conſolent. Loin de redouter ces ſecours, il les demande avec ardeur, il les reçoit avec joie; il conjure les Prêtres de ne le point quitter, de lui parler ſans ceſſe d'un Dieu qu'il aime,

---

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 218.

de la béatitude qui lui est préparée. C'est à ceux qui ont exercé ce consolant ministere, de rendre témoignage des biens qu'il produit. Souvent ceux qui ont oublié la Religion pendant leur vie, rentrent alors en eux-mêmes, reconnoissent & déplorent leur faute, ne pensent plus à ces vaines objections par lesquelles ils ont cherché à s'étourdir & à s'aveugler. Ces exemples sont rares, mais enfin l'on en a vu.

Voilà précisément ce qui scandalise notre Critique. *La plupart des Chrétiens*, dit-il, *vivant avec sécurité dans le crime, remettent à la mort le soin de se réconcilier avec Dieu. A l'aide d'un repentir tardif & des largesses qu'ils font au Sacerdoce, celui-ci oublie les rapines & les injustices qu'ils ont commises* (*a*). L'Auteur de l'*Examen important* a fait le même reproche contre ceux qui différoient leur baptême à la mort. « Il est possible, dit-il, que des tyrans qui » joignent presque toujours la lâcheté à » la barbarie, aient été séduits & encoura- » gés au crime, par la croyance où étoient » alors tous les Chrétiens sans exception, » que trois immersions, dans une cuve d'eau, » avant la mort, effaçoient tous les forfaits » & tenoient lieu de toutes les vertus. Cette

(*a*) Christ. dévoilé, page 219. 11e. Lettre à Eugénie, page 109.

» malheureuſe créance a été plus funeſte
» au genre humain, que les paſſions les plus
» noires » (*a*). Fauſſetés & calomnies.

Jamais le Sacerdoce n'a diſpenſé à la mort, un Chrétien coupable de rapine & d'injuſtice, d'en faire la reſtitution & la réparation, lorſqu'il lui eſt poſſible de le faire. Accuſer les Prêtres de trahir alors leur miniſtere, de tout oublier, moyennant des largeſſes faites au Sacerdoce, c'eſt violer la juſtice & démentir la notoriété publique. Ceux qui ſe rendent coupables de ce crime, le répareront-ils du moins à la mort ?

Les Chrétiens n'ont jamais cru que le baptême ſeul, reçu avant la mort, ſans autre diſpoſition, *effaçoit tous les forfaits & tenoit lieu de toutes les vertus*. Le repentir ſincere des péchés commis eſt auſſi néceſſaire dans les adultes pour le baptème, que pour la pénitence; aucun Sacrement ne peut diſpenſer de l'obligation impoſée par la loi naturelle, de reſtituer au prochain & de réparer le dommage qu'on lui a cauſé.

C'eſt un abus énorme, ſans doute, de remettre à la mort le ſoin de ſe récon-

(*a*) Examen important, c. 32, page 184. Contagion ſacrée, c. 11, p. 82 & c. 13, p. 117

cilier

cilier avec Dieu; mais enfin, puiſqu'il y a des Chrétiens aſſez aveugles pour y tomber, faut-il que la Religion leur ferme la voie du repentir, les abandonne à leur deſeſpoir, rejette leur pénitence tardive, les laiſſe mourir en réprouvés? Peut-on reprocher tout-à-la-fois aux Prêtres un caractere dur, & leur indulgence pour les pécheurs pénitens?

L'Auteur de l'*Eſprit des Loix* a été plus raiſonnable. « Une Religion, dit-il, qui enveloppe toutes les paſſions; qui n'eſt pas » plus jalouſe des actions, que des deſirs » & des penſées; qui ne nous tient point » attachés par quelques chaînes, mais par » un nombre innombrable de fils; qui laiſſe » derriere elle la juſtice humaine, & commence une autre juſtice; qui eſt faite pour » mener ſans ceſſe du repentir à l'amour, » & de l'amour au repentir; qui met entre » le juge & le criminel, un grand médiateur; entre le juſte & le médiateur un » grand juge; une telle Religion ne doit » point avoir de crimes inexpiables. Mais » quoiqu'elle donne des craintes & des eſpérances à tous; elle fait aſſez ſentir que, » s'il n'y a point de crime, qui par ſa nature ſoit inexpiable, toute une vie peut l'être; qu'il ſeroit très-dangereux de tourmenter ſans ceſſe la miſéricorde par de

» nouveaux crimes & de nouvelles expia-
» tions ; qu'inquiets ſur les anciennes det-
» tes, jamais quittes envers le Seigneur,
» nous devons craindre d'en contracter de
» nouvelles, de combler la meſure, & d'al-
» ler juſqu'au terme où la bonté pater-
» nelle finit » (*a*). Nous invitons les Incrédules à méditer cette leçon.

§. 7.

Nous avons déja remarqué ailleurs, l'utilité politique des honneurs funèbres rendus aux morts. L'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé* reproche aux Prêtres de les accorder *à prix d'argent* (*b*). Et ſur quel fondement veut-on les rendre reſponſables d'un uſage qui devroit être ſupprimé pour l'honneur de la Religion, & dont les Prêtres eux-mêmes ſont humiliés ? Dans les premiers temps de l'Egliſe ; les Fidèles pourvoyoient à l'entretien des Miniſtres de la Religion par les oblations, on y pourvut enſuite par les dîmes ; il n'étoit point alors queſtion d'autre rétribution pour les fonctions du Sacerdoce. Dans les ravages que cauſa dans toute l'Europe le Gouvernement féodal, les Egliſes furent dépouil-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 13.

(*b*) Chriſt. dévoilé, page 219. Militaire Philoſ. pages 5, 25. & 166. Hiſt. impartiale des Jéſuites, l. 2, c. 16.

lées de leur patrimoine, les Seigneurs s'emparerent des dîmes & les convertirent en fiefs. Quelques-uns touchés de repentir dans la suite, donnerent aux Moines ces biens qu'ils avoient enlevés au Clergé séculier, d'autres les garderent (*a*). Dès-lors les peuples, pour faire desservir leurs Eglises abandonnées & se procurer les secours spirituels, furent obligés de payer des Prêtres; telle est l'origine de ce que l'on appelle *droits casuels.* S'ils sont odieux, ce n'est pas au Clergé qu'il faut s'en prendre, il en gémit & regrette l'ancienne discipline; vainement on voulut la rétablir au Concile de Trente, il y avoit de trop grands obstacles à surmonter (*b*). Si cette réforme, si ardemment desirée, pouvoit se faire aujourd'hui, les Prêtres seroient les premiers à y applaudir; & déja ils s'en félicitent dans les lieux où l'abus a été corrigé.

C'est une mauvaise maniere d'attaquer le dogme du Purgatoire, & de l'efficacité de la priere pour les morts, que de citer les pratiques abusives auxquelles cette doctrine peut avoir donné lieu. On abuse de tout; mais cela ne prouve pas que le dogme soit faux ou pernicieux en lui-même. Il-

(*a*) Esprit des Loix, l. 31, c. 9 & suiv.
(*b*) Hist. impart. *ibid.*

eſt très-avantageux à la ſociété, de conſerver un tendre ſouvenir de ceux qui nous ont précédés, & de s'intéreſſer à leur bonheur : on ne peut trop eſtimer une Religion qui établit entre les hommes une fraternité, dont la mort même ne peut rompre les liens. Ceux qui demeurent attachés à leurs freres défunts, doivent l'être encore davantage à leurs freres vivans. Il s'en faut beaucoup que cette pratique ſoit arbitraire, ridicule ou nuiſible, comme notre Auteur le prétend; la créance du Purgatoire eſt un motif de plus, d'éviter les moindres fautes & de faire des bonnes œuvres.

Il oppoſe à la canoniſation des Saints, que ce ſont *de pieux fainéans, des héros de l'enthouſiaſme, des contemplateurs obſcurs* (a). De tels perſonnages n'ont jamais été honorés dans l'Egliſe. Elle ne compte au rang des bienheureux, que ceux qui ont pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque, ſur-tout la charité & l'amour du prochain. Il eſt utile de leur rendre un culte, afin de nous exciter à ſuivre leur exemple.

L'Auteur ajoute un mot contre les péle-

(a) Chriſt. dévoilé; page 221. Militaire Philoſ. c. 1, page 17. 10e Lettre à Eugénie, p. 98. Contagion ſacrée, c. 12, page 95.

rinages & les indulgences. On ſçait que l'Egliſe n'approuve les premiers, qu'en défendant tous les abus qui pourroient s'y gliſſer; que pendant très-long-temps ils ont été preſque le ſeul lien de ſociété entre les différens peuples. De même, l'Egliſe n'accorde d'indulgence qu'à ceux qui ſont des bonnes œuvres; c'en eſt aſſez pour juſtifier ces deux pratiques. Mais il eſt faux que toutes ces choſes ſoient plus reſpectées du peuple que les règles de la morale, ni que les Prêtres le diſpenſent d'être vertueux. Cette calomnie répétée trois fois dans le même chapitre, en eſt plus inexcuſable.

Que l'on diſe, tant que l'on voudra, que toute la vertu, toute la morale, toute la Religion du peuple conſiſte dans des cérémonies & des rits extérieurs, il reſte toujours un fait à éclaircir. Chez les Nations qui ne ſont pas chrétiennes, le peuple a-t-il plus de vertus morales, eſt-il plus humain, plus ſociable, plus civiliſé, moins vicieux que chez nous? Il eſt démontré par le fait, que les peuples ſoumis au Chriſtianiſme, ſont moins ignorans, moins groſſiers, moins turbulens, moins féroces, plus heureux par conſéquent & plus policés que tous les autres peuples de l'Univers. Il eſt donc certain qu'une Religion qui conduit le peuple par des inſtructions ſenſibles, qui

l'assujettit à un culte extérieur, conforme à sa capacité & à ses besoins, est de toutes les Religions la plus sage & la plus avantageuse au bien général de l'humanité. La bonté d'une cause est prouvée par ses effets. Contre des faits incontestables, les raisonnemens sont ridicules.

CHAPITRE XIV.

Des effets politiques de la Religion Chrétienne.

§. I.

LE raisonnement simple que l'on vient de faire à la fin du chapitre précédent, suffit pour répondre à tout ce que l'Auteur du *Christianisme dévoilé* a rassemblé dans celui-ci, pour prouver que la Religion chrétienne n'est point conforme à la saine politique. On doit en juger par l'expérience, & non point par de vaines spéculations. Nous connoissons le Gouvernement, la Police, l'Etat civil de presque toutes les Nations du monde; l'Histoire ne nous a point laissé ignorer ce qu'ont été les peuples anciens. Peut-on en citer quelques-uns qui aient eu des Loix plus sages, un Gouvernement plus doux & plus

modéré, une prosperité plus constante, un état plus heureux que ceux dont la Religion chrétienne a formé les mœurs & dirigé les loix? Quel est celui des Gouvernemens anciens ou modernes sous lequel nous aimerions mieux vivre que sous le nôtre? Voilà sur quoi nos adversaires doivent commencer à répondre, avant que de nous fatiguer par leurs objections.

Le Christianisme suffisamment justifié par le fait, l'est encore par les réflexions de plusieurs Philosophes; on sçait de quelle maniere l'Auteur de l'*Esprit des Loix* en a parlé. « La Religion chrétienne, dit-il, » est éloignée du pur despotisme : c'est que » la douceur étant si recommandée dans » l'Evangile, elle s'oppose à la colere des- » potique avec laquelle le Prince se feroit » justice, & exerceroit ses cruautés...... » Les Princes y sont moins renfermés, » moins séparés de leurs sujets, & par con- » séquent plus hommes; ils sont plus dis- » posés à se faire des loix, & plus capa- » bles de sentir qu'ils ne peuvent pas tout. » Pendant que les Princes Mahométans don- » nent sans cesse la mort ou la reçoivent, » la Religion chez les Chrétiens rend les » Princes moins timides & par conséquent » moins cruels. Le Prince compte sur ses » sujets, & les sujets sur le Prince. Chose

» admirable ! la Religion chrétienne, qui
» ne semble avoir d'autre objet que la féli-
» cité de l'autre vie, fait encore notre bon-
» heur dans celle-ci.

» Que l'on se mette devant les yeux,
» d'un côté les massacres continuels des Rois
» & des Chefs Grecs & Romains, & de
» l'autre la destruction des peuples & des
» villes par ces mêmes Chefs, Timur &
» Gengiskan qui ont dévasté l'Asie; & nous
» verrons que nous devons au Christianis-
» me & dans le Gouvernement, un cer-
» tain droit politique, & dans la guerre,
» un certain droit des gens, que la nature
» humaine ne sçauroit assez reconnoître.

» On peut dire que les peuples de l'Eu-
» rope ne sont pas aujourd'hui plus désu-
» nis que ne l'étoient dans l'Empire Ro-
» main, devenu despotique & militaire,
» les peuples & les armées, ou que ne l'é-
» toient les armées entr'elles : d'un côté,
» les armées se faisoient la guerre, & de
» l'autre, on leur donnoit le pillage des
» villes, & le partage ou la confiscation
» des terres » (*a*).

« Nos Gouvernemens modernes, dit
» l'Auteur d'*Emile*, doivent incontestable-
» ment au Christianisme leur plus solide

(*a*) Esprit des Loix, l. 24, c. 3.

» autorité & leurs révolutions moins fré-
» quentes; il les a rendus eux-mêmes moins
» ſanguinaires; cela ſe prouve par le fait,
» en les comparant aux Gouvernemens an-
» ciens. La Religion mieux connue, écar-
» tant le fanatiſme, a donné plus de dou-
» ceur aux mœurs chrétiennes. Ce chan-
» gement n'eſt point l'ouvrage des Let-
» tres; car par-tout où elles ont brillé, l'hu-
» manité n'a pas été plus reſpectée; les
» cruautés des Athéniens, des Egyptiens,
» des Empereurs de Rome, des Chinois en
» font foi » (*a*).

Nous avons déja cité dans d'autres Ouvrages, ces témoignages ſi avantageux à notre Religion, que lui ont rendus deux Ecrivains célèbres; quelques objections qu'on puiſſe leur oppoſer, elles n'en détruiront jamais la force, elles ne ſerviront qu'à prouver l'entêtement de nos adverſaires.

§. 2.

Ils nous objectent en premier lieu, que *par-tout où le Chriſtianiſme eſt admis, il s'établit deux légiſlations oppoſées l'une à l'autre, & qui ſe combattent réciproquement* (*b*),

(*a*) Emile, tome 3, page 183.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 222. 9e Lettre à Eugénie, page 38. Contagion ſacrée, c. 4, p. 68; & c. 5, p. 82.

C'eſt une fauſſeté. Dans les Diſſertations tirées de Warburthon, l'on a démontré le contraire par la nature même & par l'objet des deux Puiſſances (*a*). Il ſeroit trop long d'en donner l'extrait.

La légiſlation du Chriſtianiſme concerne ou le dogme, ou la morale, ou la diſcipline. Les dogmes qu'elle propoſe, ſont-ils contraires aux loix civiles, ou y a-t-il quelqu'un de ces dogmes qui tende à détruire la puiſſance temporelle du Souverain? Il n'y a pas d'apparence qu'on oſe le ſoutenir.

Eſt-ce la morale du Chriſtianiſme, qui donne atteinte aux loix civiles? Un des points de cette morale, eſt qu'il faut obéir aux Souverains & à tous ceux qui ſont en autorité (*b*), & que Dieu nous en fait un devoir. D'ailleurs l'Auteur a remarqué que les principaux points de cette morale ſont enſeignés par la droite raiſon & par la voix de la nature; il a objecté que les autres étoient impraticables, mais il n'a pas prouvé qu'il y en ait aucun contraire à la police d'un bon Gouvernement.

Reſte donc la diſcipline qui règle le rit extérieur de la Religion; or elle eſt con-

(*a*) Differt. 14 & 15, tome 2.
(*b*) *Rom.* 13, 1.

firmée par les loix mêmes du Souverain. C'eſt en vertu des Edits de nos Rois, que la Religion Chrétienne Catholique eſt dominante en France, & que les Canons, touchant la diſcipline, ont force de loi.

Mais, dira-t-on, ſi le Souverain vouloit changer les loix eccléſiaſtiques, le Clergé s'y oppoſeroit ; donc la Puiſſance eccléſiaſtique empêche le Souverain d'être le maître dans ſes Etats.

Voilà ſans doute une forte objection. La puiſſance deſpotique & arbitraire de changer les loix, peut-elle entrer dans la conſtitution d'un Gouvernement ſage & bien règlé ? Dans un autre endroit, l'Auteur accuſe le Chriſtianiſme de favoriſer la tyrannie des Princes (*a*); ici, il lui reproche d'être une barriere contre l'abus du pouvoir : Que l'on accorde, ſi l'on peut, ces deux accuſations.

La politique, dit-il, *eſt faite pour maintenir l'union & la concorde entre les citoyens; la Religion, quoiqu'elle leur prêche la charité & la paix, met la diviſion entr'eux par des diſputes inévitables ſur les dogmes qu'elle enſeigne* (*b*). C'eſt beaucoup que l'on nous accorde que la Religion commande la cha-

(*a*) Chap. 16, ci-après.
(*b* Chriſt. dévoilé, page 223. 8e Lettre à Eugénie, p. 26, Contagion ſacrée, c. 12, p. 105.

rité & la paix ; il s'enſuit déja que tous ceux qui excitent mal-à-propos des diſputes, que tous les Chefs de ſecte & de parti, pèchent eſſentiellement contre la Religion.

Les ennemis du Chriſtianiſme font tous leurs efforts pour perſuader qué c'eſt la ſeule Religion qui ait cauſé des diſputes, qui ait mis la diviſion parmi les hommes ; ils ſuppoſent que l'on ignore l'hiſtoire des différens peuples de l'Univers. Les Egyptiens ſe faiſoient la guerre & s'entretuoient ſouvent pour les animaux qu'ils adoroient comme des Dieux (*a*). Les préjugés de Religion établis parmi les Indiens, font que les différentes Caſtes ont horreur les unes des autres (*b*). Chez les Mahométans, les deux ſectes d'Hali & d'Omar ſe déteſtent mutuellement, & c'eſt la principale ſource de la haine qui a toujours règné entre les Turcs & les Perſans. On ſçait que le Mahométiſme, dès ſa naiſſance, n'a ceſſé de perſécuter ceux qui ſuivent la Religion des Mages ; il les déteſte autant qu'il hait les Chrétiens (*c*). La guerre ſacrée des Grecs qui dura dix ans, fut plus cruelle, & coûta plus de ſang que toutes celles que l'on a nom-

(*a*) Juvenal, Satyr. 15.
(*b*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 22.
(*c*) Encyclop. art. *Guèbres*.

mées parmi nous guerres de Religion (*a*). Les Romains, au lieu de contester sur le culte de leurs Dieux, se divisoient en factions pour les pantomimes, & s'entr'égorgeoient glorieusement pour la préférence disputée entre deux farceurs (*b*). Croit-on qu'au défaut des différends sur la Religion, nous n'en aurions point d'autres? C'est sans doute un excellent moyen de nous rendre pacifiques & charitables, que de nous ôter une Religion qui *nous prêche la charité & la paix.*

L'*Ami des hommes* a fait les réflexions les plus judicieuses sur les disputes de Religion, sur l'intolérance & le génie turbulent que l'on reproche à ses Ministres. « Quoi » qu'on en dise, (ce sont ses paroles,) rien » n'est moins intolérant que l'esprit de la » Religion, rien ne l'est plus que la rai- » son d'Etat. La Religion s'est établie & » étendue sur la ruine des anciens cultes » par la douceur, par la sainteté de sa mo- » rale, & de ses premiers Sectateurs. Quand » les Princes l'embrasserent, ils y mêlerent » la raison d'Etat, ils abattirent des tem- » ples que la Religion avoit seulement ren- » du deserts. Quand les invasions des ha-

(*a*) Hist. ancienne, tome 6, pages 40 & suiv.
(*b*) *Ibid.* tome 11, page 283.

» bitans du Nord changerent la face de
» l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux
» & émoussa une partie de leur barbarie.
» Quand du sein de cette même barbarie,
» le zèle envoya des Missionnaires aux
» extrémités du Nord, ils parurent tels
» que les premiers Apôtres : les Augustins
» d'Angleterre, les Bonifaces d'Allema-
» gne, étoient doux, simples, zélés, & bien-
» faisans comme eux. Les Princes vinrent
» à l'appui de ces missions, & l'on doit
» imputer à la barbarie des mœurs, & non
» à la Religion, les cruelles conversions
» faites par les Teutoniques, & l'effrayante
» discipline établie parmi les Néophytes
» du Nord. Quand dans la suite on cou-
» ronna les Ministres de la Religion, c'est
» à l'homme, c'est au sceptre qu'il faut attri-
» buer leurs entreprises ambitieuses, aux-
» quelles la Religion n'offroit que des pré-
» textes spécieux, seulement aux yeux des
» Barbares : les combats en grossirent l'ef-
» fet, la lumiere les a dissipés. Ce qu'on
» appella depuis troubles de Religion, ne
» fut que des guerres d'ambition & d'au-
» torité. Qu'on m'en montre une seule dont
» l'effet principal ait été le changement dans
» l'Ordre Ecclésiastique........ Je sçais
» que les Ecclésiastiques ont été les seconds
» acteurs dans ces troubles, & souvent les

» plus fanatiques ; mais rien n'eſt moins » l'Egliſe que les Eccléſiaſtiques paſſion- » nés. Ils étoient barbares dans les ſiècles » barbares, fougueux dans les ſiècles fou- » gueux » (*a*).

En vain l'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé* veut nous perſuader que les diſputes ſont inſéparables de la Religion, puiſqu'elles ont commencé avec elle ; qu'au Concile de Jéruſalem, S. Paul fut en querelle avec S. Pierre. Il ſe trompe pour la ſeconde fois ; le Concile de Jéruſalem ſe paſſa ſans aucune conteſtation, & la déciſion fut unanime (*b*).

Mais pour rendre l'apologie de la Religion plus complette, il faut montrer à nos Critiques qu'ils ſont eux-mêmes les premiers auteurs des excès qu'ils reprochent au Chriſtianiſme ; que l'on doit attribuer à la Philoſophie tous les maux dont ils oſent accuſer la Religion.

Ce ſont, diſent-ils, les diſputes de Religion qui ont troublé l'Univers : ſoit. Quels ont été les auteurs des diſputes ? Les Philoſophes. M. Hume en eſt convenu aſſez ouvertement (*c*). A peine le Chriſtianiſme fut-il annoncé, qu'ils voulurent ſoumet-

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, page 189.
(*b*) *Act.* 15, 22.
(*c*) Œuvr. Philoſ, tome 1, 10e Eſſai, p. 133.

tre ſes dogmes à leurs idées ; voilà l'origine des premieres héréſies. Les Valentiniens, les Gnoſtiques, les Marcionites, étoient des Sectateurs entêtés de la Philoſophie Payenne ; Tertullien l'a fait voir en détail (*a*). Les Manichéens, en admettant deux principes, pour expliquer l'origine du mal, ne firent que renouveller le ſyſtème de Zoroaſtre & des Philoſophes Perſans. La difficulté d'accorder les Myſteres de la Sainte Trinité & de l'Incarnation, avec l'unité de la nature divine, telle que la conçoivent les Philoſophes, fit naître l'Arianiſme & pluſieurs autres héréſies. S. Cyrille a obſervé que les Ariens étoient infatués des idées de Platon (*b*). Les Pélagiens nierent la néceſſité de la grace, parce qu'ils ne croyoient pas que l'on pût en concilier les opérations avec le libre arbitre connu par la lumiere naturelle. Pour abréger l'énumération, les principaux Auteurs & les Sectateurs de la Réforme au ſeizième ſiècle, étoient les Philoſophes du temps. Sur qui doit-on rejetter les maux que ces diſputes ont cauſés, ſur la Religion ou ſur la Philoſophie ? Si, pour établir la paix, il falloit néceſſairement bannir l'une ou l'autre,

(*a*) *Tertull de Præſcript*, c. 7.
(*b*) Contre Julien, L. 1.

à laquelle des deux faudroit-il donner la préférence ?

On dira sans doute, qu'avant l'établissement du Christianisme, les disputes des Philosophes n'avoient point fait répandre de sang ; c'est donc cette Religion qui a mis dans les esprits une aigreur qui n'y étoit pas auparavant, & qui a rendu meurtriers des combats qui n'étoient autrefois que ridicules.

1°. Il est assez difficile de concevoir comment la Religion, *en prêchant la charité & la paix*, a, par elle-même & par son propre génie, inspiré la fureur & la sédition, non-seulement à ses Sectateurs, mais encore à ses ennemis. *C'est*, dit-on, *par l'obscurité de ses dogmes*. Mais les dogmes sur lesquels les Philosophes disputoient auparavant, la création ou l'éternité de la matiere, les atomes d'Epicure, la liberté de l'homme ou la fatalité, n'étoient pas beaucoup plus clairs que les dogmes du Christianisme.

2°. Les anciens Philosophes, très-indulgens pour l'Idolâtrie, ne déclamerent jamais contr'elle en public. Dès que le Christianisme fut connu, ils lui déclarerent une guerre ouverte ; ils écrivirent contre ses Sectateurs ; ils firent tous leurs efforts pour soutenir le Paganisme chancelant. Est-ce la faute de la Religion Chrétienne, si les

Philoſophes n'ont pas eu pour elle le même reſpect que pour les fauſſes Religions, ou ſi quelques-uns de ceux qui l'avoient embraſſée, ſe ſont érigés un tribunal pour aſſujettir l'Evangile à leurs déciſions? Jamais ils ne lui ont fait plus de mal que quand ils ont combattu contr'elle ſous ſes propres enſeignes.

3°. La conduite des Philoſophes modernes met à découvert la ſource des diſputes de Religion, La vanité & l'ambition de ſe faire des Proſélites; l'étalage de ſcience & d'érudition pour ſéduire les lecteurs; l'infidélité, le menſonge, l'impoſture; voilà le caractere des Hérétiques de tous les ſiècles: c'eſt encore avec les mêmes armes que l'on combat contre nous. Convient-il aux auteurs du mal d'en exagérer les funeſtes effets?

§. 3.

Notre Critique blâme les Souverains d'avoir pris parti dans les controverſes des Prêtres, & de les avoir regardées comme des objets importans; il ſoutient que ce ſont les Rois & les ſoldats qui ont établi tous les dogmes de la Religion Chrétienne: il donne pour preuve la Conſtitution *Unigenitus*, qui ſeroit devenue article de foi, ſi Louis XIV eût vécu (*a*).

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 224 & 225. 9e Lettre à Eugénie, p. 41. Contagion ſacrée, c. 5. p. 93.

L'exemple ne pouvoit être plus mal choisi. La Constitution n'a établi aucun nouveau dogme ; & le Monarque sage qui règne aujourd'hui, l'a déclarée Loi de l'Eglise & de l'Etat. D'ailleurs l'Auteur nous dira bientôt que les violences exercées contre les Hérétiques, ne sont propres qu'à faire des ennemis cachés & à produire des révoltes ; comment donc les Rois & les soldats ont-ils pu établir les dogmes de la Religion Chrétienne ?

Les Souverains ont eu de justes motifs, dans les disputes de Religion, de prendre le parti du corps de l'Eglise, d'imposer silence aux Hérétiques révoltés contr'elle, de les réduire par la force, dès qu'ils ont pris les armes contre le Gouvernement ; on ne pouvoit s'en dispenser, à moins que de s'exposer à une révolution. Si d'autres ont quelquefois pris parti contre l'Eglise, ils ont eu tort ; mais alors, loin d'établir les dogmes de la Religion, ils travailloient à les détruire.

Ce n'est pas sans raison que les Princes ont regardé ceux de leurs sujets qui se révoltoient contre l'Eglise, *comme de mauvais Citoyens, dangereux pour l'Etat, & comme des ennemis de leur pouvoir.* L'expérience le leur a trop bien fait sentir. C'est encore une observation de l'*Ami des hom-*

mes, qu'une révolution dans la Religion ne manque jamais d'opérer un changement dans le Gouvernement & dans l'ordre civil. « Bien peu réfléchi, dit-il, fut ce mot de la » Reine Catherine, quand on lui annonce » la perte prétendue de la bataille de Dreux: » *Et bien nous prierons désormais Dieu en* » *françois*. Charles I en fut-il quitte pour » abandonner les Episcopaux & pour biffer » la Liturgie » (*a*)? Nous pouvons assurer de même, que si les Protestans fussent devenus les maîtres en France, la maison règnante n'en eût pas été quitte pour *prier Dieu en françois* (*b*). Ceux qui écrivent aujourd'hui avec tant d'indécence & d'emportement contre la Religion, ne respectent pas davantage le pouvoir souverain; nous en verrons bientôt un exemple dans le Livre même que nous réfutons.

Il est donc faux que les disputes de Religion se fussent assoupies d'elles-mêmes, si les Souverains n'y étoient pas entrés, & que la tranquillité publique n'y auroit pas été intéressée. Tout au contraire, si le Gouvernement n'avoit pas fait les plus grands efforts pour soutenir la Religion Catholique contre les Calvinistes, tout le Royaume se-

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, page 190.

(*b*) Voyez l'Hist. impartiale des Jésuites, l. 1, c. 27, page 171.

roit aujourd'hui Protestant ; si Louis XIV n'avoit pas réprimé les partisans des nouvelles opinions, le schisme seroit peut-être consommé en France.

Nous ne releverons point en détail la déclamation de l'Auteur contre les Souverains qui aiment la Religion, & qui la protégent dans leurs Etats ; cette invective indécente sera réfutée dans le chapitre 16, où nous montrerons que sans la Religion, les Loix civiles ne peuvent avoir aucune force, ni la politique aucun fondement certain ; qu'ainsi la Religion est le plus ferme appui des Gouvernemens.

Le Christianisme, selon lui, *changea toujours en despotes & en tyrans les Souverains qui le favoriserent* (*a*). Voilà donc tous les Princes Chrétiens, sans exception, travestis en despotes & en tyrans. Il est cependant démontré par le fait, que le despotisme pur n'est établi chez aucune Nation Chrétienne, & qu'il règne au contraire par-tout où le Christianisme n'est point la Religion dominante, en Turquie, en Perse, dans les Indes, à la Chine, en Afrique, sans aucune distinction de climat. On ne connoît point ailleurs qu'en Europe, la différence des Républiques & des Monar-

(*a*) Page 226 jusqu'à 229.

chies ; ce n'eſt que parmi les peuples ſoumis à l'Evangile que ſe trouve le Gouvernement modéré.

Les Rois, dit-il encore, *n'auroient aucun beſoin de la ſuperſtition pour gouverner les peuples, s'ils avoient de l'équité, des lumieres & des vertus.* On conçoit aſſez, que par la ſuperſtition, il entend la Religion. Ainſi tous les Rois qui s'en ſervent pour gouverner les peuples, n'ont ni équité, ni lumieres, ni vertus. C'eſt ainſi que la Philoſophie apprend à reſpecter les Souverains ; il ſeroit inutile de faire d'autres réflexions.

§. 4.

Par une accuſation toute contraire, l'Auteur prétend que les Miniſtres de la Religion font révolter le peuple contre les Souverains qui refuſent de faire cauſe commune avec eux. *Dans la naiſſance du Chriſtianiſme*, dit-il, *les Apôtres ſans pouvoir prêcherent la ſubordination ; dès qu'il fut ſoutenu, il prêcha la perſécution ; dès qu'il ſe vit puiſſant, il prêcha la révolte, il dépoſa les Rois, il les fit égorger* (a). Autant de calomnies démenties par l'Hiſtoire. Nous avons déja fait voir que jamais les

(a) Chriſt. dévoilé, pages 230, 231, 232. 9e Lettre à Eugénie, p. 41. Contagion ſacrée, c. 5, p. 107.

ſéditions, les révoltes, les meurtres des Rois, n'ont été plus rares que depuis que le Chriſtianiſme eſt établi, & que ces malheurs ſont infiniment plus fréquens chez les peuples infidèles que chez les Nations chrétiennes. En moins d'un ſiècle, on compte 22 Empereurs Romains maſſacrés; chez les Turcs, il y en a eu un très-grand nombre d'égorgés ou d'étranglés; pluſieurs ne ſont montés ſur le trône qu'en faiſant mourir tout le reſte de leur famille. A la Chine, les Empereurs ſont toujours à la veille d'être détrônés & exterminés (*a*). Dans la Perſe & dans les Indes, les révolutions & le carnage n'ont pas été moins fréquens. Il y a un entêtement inconcevable à diſſimuler ces faits, qui ſont l'éloge & l'apologie complette de notre Religion. Dans un autre Ouvrage, l'Auteur a écrit que « le Gouvernement Monarchique doit être » regardé comme le chef-d'œuvre de la » raiſon humaine, & comme le port où » le genre humain battu de la tempête, » en cherchant une félicité imaginaire, a » dû ſe rendre, pour en trouver une qui » fût faite pour lui » (*b*). Et ce Gouvernement Monarchique, encore une fois, n'eſt

(*a*) Eſprit des Loix, l. 8, c. 21. Recherches ſur le Deſpot. orient ſect. 19.
(*b*) *Ibid.* ſect. 22.

établi que chez les Nations chrétiennes. Il a dit contre le despotisme tout le mal que l'on peut imaginer, & c'est le Christianisme qui a fait disparoître ce Gouvernement fatal & deshonorant pour l'humanité.

Il soutient néanmoins que l'on voit une honteuse ignorance, un découragement total règner dans les Pays où le Christianisme domine de la façon la plus absolue. Dans ces contrées, le Clergé seul est opulent, le reste de la Nation languit dans l'indigence. Il cite, pour exemple, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal. *L'expulsion des Maures*, dit-il, *a ruiné l'Espagne ; il n'y a que l'extinction des Moines qui puisse la rétablir.*

Toutes ces observations pêchent également contre la vérité, contre la logique & contre la politique. 1°. Est-ce raisonner, que de dire : il y a des Nations Chrétiennes dans l'ignorance, donc c'est la Religion qui les y a plongées ? Nous disons au contraire ; il y a des Nations Chrétiennes très-éclairées ; donc la Religion ne nuit point à la culture des sciences.

2°. Osera-t-on soutenir que dans tous les Pays que l'on vient de nommer, les peuples sont aussi ignorans, aussi asservis, aussi malheureux que chez les Nations infidelles

fidèles & sous les Gouvernemens despotiques ? De quel front peut-on avancer que les Lettres ne sont point cultivées en Allemagne, en Italie, en Espagne ? Elles le sont peut-être moins qu'en France ; mais s'ensuit-il que les peuples y soient abrutis ? L'Auteur de l'Histoire impartiale des Jésuites prétend que « le Paysan même en » Espagne paroît jouir d'une mesure de rai- » son supérieure à celle des autres Pays..... » Je les ai vus, dit il, & entendus raisonner » avec justesse, penser avec une élévation » qui m'étonnoit » (*a*).

3°. Si dans quelques Royaumes de l'Europe le Clergé est trop riche, ce n'est point à la Religion qu'il faut s'en prendre, c'est aux différentes révolutions des siècles passés, & au zèle peu éclairé des Particuliers. La Religion n'a point ordonné d'enrichir le Sacerdoce, mais de lui assurer une subsistance honnête.

4°. La dépopulation de l'Espagne a une toute autre cause que celle qu'a imaginée notre Critique ; l'Ami des hommes l'a beaucoup mieux apperçue. « Les sots & les » enfans (ce sont ses termes) diront, c'est » l'expulsion des Maures, c'est l'Inquisition, » ce sont les Moines qui ont ruiné l'Espa-

(*a*) Livre 10, c. 22 ; tome 2, page 366.

gne ; & le vrai Politique dit ; *l'Or du Pérou* » fut la chaux au pied de l'arbre » (*a*). Il prouve & fait toucher au doigt cette vérité.

§. 5.

Les ennemis du Christianisme prétendent qu'il interdit tout ce qui peut rendre un Etat florissant ; le mariage, le commerce, la profession des armes, la Magistrature, les sciences, l'attachement aux choses de ce monde ; ils citent, pour appuyer ce reproche, quelques passages isolés des Peres de l'Eglise (*b*).

Supposons pour un moment tous ces passages extraits & traduits fidèlement ; qu'en résulteroit-il ? Que c'est-là le sentiment de l'Eglise & la croyance commune ; fausse conséquence. Notre foi n'est point fondée sur le sentiment particulier d'un Auteur, quelque respectable qu'il puisse être. L'Ecriture-Sainte entendue selon les sens que l'Eglise lui a donné dans tous les temps & dans tous les lieux ; voilà ce qui fixe notre croyance. Le sentiment des Peres de l'Eglise n'est une règle de foi que quand il forme une chaîne de tradition

(*a*) L'Ami des hommes, deuxième Partie, c. 1.

(*b*) Christ. dévoilé, p. 236. Examen important, c. 22 ; page 121. Hist. impart. des Jésuites, l. 1, c. 4. Contagion sacrée, c. 4, p. 76 ; c. 5, p. 96 ; c. 12, p. 99.

constante & universelle. Mais nous avons promis de justifier ces saints Docteurs contre les accusations mal fondées de leurs Critiques.

Nous avons déja vu qu'il est faux que S. Justin ait condamné le mariage (*a*).

Origène, loin de desapprouver les Chrétiens qui exerçoient des charges & qui prenoient part aux affaires publiques, soutient que Celse les calomnie, lorsqu'il les accuse d'y renoncer. (*b*) Nous verrons bientôt que Tertullien les a justifiés de même.

S. Jean Chrysostôme dit *qu'un Chrétien ne peut être Marchand & qu'il faut le chasser de l'Eglise*: il se fonde sur le Pseaume 70, *je n'ai point connu le négoce* (*c*). Si on veut lire attentivement ce Pere, on verra qu'il condamne le négoce, non pas absolument, mais tel qu'il étoit exercé de son temps, & avec la mauvaise foi qu'il reproche aux Marchands; puisqu'il pose pour principe qu'on ne peut exercer cette profession *sans être menteur & parjure*. Si cela étoit ainsi dans ce temps-là, cela n'est plus aujourd'hui; par conséquent S. Chrysostôme pouvoit avoir raison, dans les circonstances où il parloit, sans que l'on en

(*a*) Chap. 12, §. 8, ci-devant.
(*b*) L. 8, p. 428.
(*c*) *Homil. 28, in Matt.*

puisse rien conclure contre le commerce en général. Le passage du Pseaume 70 n'a dans le texte original aucun rapport au négoce ; la version grecque n'en a pas pris le sens.

J. C. a prononcé anathème contre les riches qui sont trop attachés à leurs richesses ou qui en abusent pour satisfaire leurs passions, & les Peres de l'Eglise ont répété la même doctrine ; mais J. C. a dit aussi aux Pharisiens, que s'ils faisoient l'aumône de leurs richesses, ils les rendroient pures (*a*).

Lactance dit qu'*un Chrétien ne peut être ni soldat ni accusateur* (*b*). L'on comprendra qu'il n'avoit pas tort, quand on réfléchira sur la maniere dont se conduisoient les armées dans le temps qu'il parloit. C'étoit un temps de guerres civiles & de brigandage, où les armées étoient sans discipline, sans mœurs, sans humanité, avoient souvent les armes à la main contre le Souverain, se faisoient un jeu de massacrer les Empereurs. La profession des armes n'est point condamnée dans l'Evangile, puisque S. Jean-Baptiste prescrivoit seulement aux soldats de ne commettre ni

(*a*) *Luc.* 11, 41.
(*b*) *Divin. Instit.* l. 6, c. 20.

injustice ni violence, & de se contenter de leur solde (*a*).

Selon notre Critique, *le Christianisme déclara toujours la guerre aux sciences & aux connoissances humaines.* Qu'on me pardonne l'expression; il faut avoir perdu le sens, pour avancer cette proposition. Les sciences ne sont cultivées dans aucun lieu du monde que chez les Nations chrétiennes : sans la Religion, tout ce qu'il y a de connoissances en Europe, auroit été anéanti par les Nations barbares qui s'y répandirent au cinquième siècle (*b*). Ce sont les Clercs & les Religieux qui ont sauvé les débris qui nous restent des anciens monumens. L'étude bien réglée, loin de nuire à la Religion, sert à la faire mieux connoître, & la Religion ne craint rien tant que d'être peu connue : les siècles d'ignorance ont été l'époque des plus grands malheurs de l'Eglise.

On nous oppose 1°. ce que dit S. Paul, que *la science enfle*; & malheureusement cela n'est que trop vrai; mais il ne falloit pas tronquer le passage : *la science enfle, & la charité édifie* (*c*). Il s'agit donc de la science sans charité, de la science des

(*a*) *Luc.* 3, 14.
(*b*) Certit. des Preuves du Christ. c. 10, §. 7.
(*c*) 1. *Cor.* 8, 1.

Philosophes qui ne cherchent qu'à séduire & à tromper ; mais la science réunie à la charité peut produire de très grands biens. Ailleurs le même Apôtre reprend ceux qui ont un zèle aveugle & qui n'est pas éclairé par la science (*a*).

2°. Les Apôtres furent des hommes grossiers & ignorans ; ils n'avoient aucune teinture des sciences dont les Grecs & les Romains faisoient profession. Cependant sans philosophie & sans étude ils ont enseigné une Religion plus pure, une morale plus parfaite que tous les Sages qui les avoient précédés ; ils avoient donc toute la science nécessaire à leur ministere ; les Philosophes les plus sensés n'ont pas refusé de recevoir leurs leçons ; & ils ont recommandé l'étude à leurs Disciples (*b*).

3°. *L'on a toujours remarqué*, dit l'Auteur, *que les hommes les plus éclairés ne sont communément que de mauvais Chrétiens.* Fausse remarque. Avant le malheureux siècle où nous vivons, les hommes les plus éclairés se faisoient gloire d'être bons Chrétiens ; & il en est encore de tels aujourd'hui. C'est depuis fort peu de temps que nos Philosophes se sont imaginés que l'incrédulité donnoit du relief à leurs ta-

(*a*) *Rom* 10, 2.
(*b*) 1 *Tim.* 4, 13.

fens, & marquoit en eux plus d'esprit que dans les autres hommes. Cela prouve leur vanité & leur entêtement (*a*); mais cette mode passera comme les autres.

4°. L'Eglise Romaine défend aux simples fidèles la lecture des Livres saints; dès que l'on eut commencé à les lire dans le seizième siècle, on vit naître les héréfies & les révoltes contre les Prêtres; donc le Christianisme proscrit les sciences. On concluroit beaucoup mieux : donc le Christianisme veut que le peuple soit instruit de la maniere qu'il lui convient, par l'enseignement public & uniforme de l'Eglise, & non pas par des livres qu'il n'entende pas, & dont il abuseroit infailliblement.

5°. S. Paul fit brûler les livres de ceux qui se convertirent à Ephèse; S. Grégoire fit détruire de même un grand nombre de livres des Payens. Mais quels livres? Ceux qui pouvoient égarer les hommes, & non pas les instruire; retarder le progrès des connoissances humaines, au lieu de l'avancer. A-t-on mal fait de brûler les livres de magie, de sorcellerie, de divination, d'astrologie judiciaire? Feroit-on mal de détruire les livres d'impiétés & d'obscé-

(*a*) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 26.

nités dont nos Philosophes infectent l'Univers? La Religion & les Mœurs seroient vengées, & les sciences n'y perdroient rien.

6°. S. Jérôme dit que la géométrie, l'arithmetique, la musique ne servent de rien à la piété. S. Ambroise décide qu'il est absurde de sçavoir l'astronomie & la géométrie, & de ne pas travailler à son salut. S. Augustin remarque que les Chrétiens méprisent l'astrologie & la géométrie, parce qu'elles ne servent de rien au salut. Voilà donc l'arrêt de proscription prononcé contre toutes les sciences. Est-ce bien là l'intention de ces saints Docteurs? Nous voyons par leurs Ecrits qu'ils avoient eux-mêmes au moins une legere teinture des sciences dont on vient de parler : S. Augustin, en particulier, a fait un traité sur la musique après sa conversion. Il n'est pas à présumer qu'ils aient voulu condamner ce qu'ils avoient eux-mêmes étudié; qu'ils aient prétendu interdire la géométrie aux Arpenteurs, l'arithmétique aux Négocians, l'astronomie aux Navigateurs. Pour l'astrologie, on ne doit pas leur sçavoir mauvais gré de l'avoir méprisée; on sçait ce qu'elle étoit de leur temps. Ils ont voulu qu'avant de s'appliquer à des sciences de pure curiosité, l'on commençât par ap-

prendre ce qui eſt néceſſaire au ſalut : Nous l'exigeons encore aujourd'hui, & il n'y a rien en cela de repréhenſible.

§. 6.

Selon Tertullien, diſent nos Critiques ; *nul homme ne peut être Magiſtrat* (*a*). 1°. L'on attribue fauſſement à Tertullien cette opinion dans toute ſa rigueur ; il atteſte lui-même que les armées, le ſénat, les tribunaux étoient pleins de Chrétiens ; qu'ils rempliſſoient toutes les charges de l'Etat ; qu'ils contribuoient de tout leur pouvoir au bien de la ſociété (*b*). 2°. Tertullien pouvoit, avec raiſon, penſer ainſi, eu égard au temps où il écrivoit. Lorſque les Magiſtrats étoient obligés de condamner les Chrétiens aux ſupplices, lorſqu'ils pouvoient difficilement ſe diſpenſer de prendre part aux ſacrifices & aux fêtes des Payens, un Chrétien pouvoit-il ſans crime exercer la Magiſtrature ? C'eſt ſur cette raiſon même que Tertullien appuie ſa maxime (*c*). Dans les pays où la Religion Catholique eſt proſcrite, où pour entrer en charge il faut faire profeſſion

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 241. Hiſt. impart. des Jéſuites, l. 1, c. 4.
(*b*) *Apol. cap.* 37.
(*c*) *De Idololatriâ*, c. 18 & 19.

expresse de la Religion dominante, un Catholique est-il répréhensible de n'exercer aucune charge ? Tertullien s'est expliqué de même sur la profession des armes, par la même raison.

C'est encore à ce temps de persécution qu'il faut appliquer ce que Tertullien a dit, qu'*un Chrétien n'a point de plus grand intérêt que de sortir promptement de ce monde*.

L'Auteur de l'*Examen important* fait à Tertullien des reproches plus graves (*a*); on va voir sur quoi ils sont fondés. Dans son Apologétique, Tertullien soutient aux Romains, que les Chrétiens prient pour les Empereurs & pour l'Empire; il le prouve par l'ordre qu'en a donné S. Paul, ensuite il ajoute : *Nous avons encore un motif plus pressant de prier pour les Empereurs, pour l'Empire, pour la République Romaine, parce que nous sçavons que la fin du siècle est retardée par la durée de l'Empire Romain* (*b*). « Misérable ! s'écrie le faux Bolingbroke, tu n'aurois donc pas prié pour » tes maîtres, si tu avois cru que le monde » dût subsister encore ? ..... N'est-ce pas-là » l'idée d'un energumène, quelque sens » qu'on puisse lui donner » ? La simple lec-

(*a*) Examen important, c. 22, page 121.
(*b*) *Apol. cap.* 31 & 32.

ture fera juger quel eſt ici le véritable énergumène.

Tertullien, dans un autre endroit, ſe plaint de ce que l'on forçoit les Chrétiens de jurer par les Dieux & de leur ſacrifier, tandis que l'on n'exigeoit point la même choſe des Philoſophes, quoiqu'ils ne cruſſent pas plus aux Dieux que les Chrétiens (*a*). Voici la réflexion du même Critique. « Tertullien, dit-il, ſe plaint de ce qu'on » ne perſécute pas les Philoſophes.... On » voit par-là que les Chrétiens auroient été » les plus cruels perſécuteurs, s'ils avoient » été les maîtres ». Il ajoute que leur faction *contribua à la deſtruction de l'Empire Romain*. N'eſt-ce pas là calomnier contre l'évidence même ? Tertullien ne demande point qu'on perſécute les Philoſophes, comme on perſécutoit les Chrétiens; mais il demande qu'on laiſſe en paix les Chrétiens, comme on y laiſſoit les Philoſophes.

Euſébe, dit l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, *fait du Chrétien un portrait qui ne convient qu'à un fanatique* (*b*). Pour le prouver, le ſage Critique a tronqué & falſifié le paſſage d'Euſébe; le voici en entier, on verra s'il renferme rien de répréhenſible.

(*a*) *Apol.* c. 46.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 242.

« Dans l'Eglise de Dieu, il y a deux genres
» de vie différens. L'un est au-dessus de la
» nature & de la vie commune des hommes;
» on n'y cherche ni mariage, ni enfans,
» ni richesses; il ne ressemble en rien à la
» vie commune & ordinaire de tous les
» hommes; on ne s'y attache qu'au culte
» divin & à l'amour ardent des choses cé-
» lestes. Ceux qui ont embrassé cet état,
» & presque détachés de la vie mortelle &
» n'ayant que leur corps sur la terre, sont
» tout en esprit dans le ciel, & l'habitent
» déja comme des Intelligences pures &
» célestes; *ils ont inspection sur la conduite*
» *des autres hommes*, parce qu'ils sont con-
» sacrés à Dieu pour tout le genre humain;
» ils sont occupés à appaiser la Divinité,
» non par des sacrifices sanglans & des vic-
» times grossieres, mais par la vraie piété,
» par la pureté de l'ame, par la pratique
» de la vertu, & par l'instruction; & c'est
» ainsi qu'ils exercent le Sacerdoce pour
» eux & pour leurs freres. Tel est l'état
» de vie le plus parfait dans le Christianis-
» me. Il y en a un autre moins parfait &
» plus proportionné à l'humanité : on y
» vit dans un mariage honnête, on éleve
» des enfans, on soigne ses biens & sa fa-
» mille, on apprend même à porter les ar-
» mes pour la justice; on y exerce l'agricul-

» ture, le commerce, & toutes les fonc-
» tions de la vie civile, ſans négliger la
» Religion. Ceux qui ont choiſi ce genre
» de vie & de travail, tiennent le ſecond
» rang parmi les ſerviteurs de Dieu, &
» vivent comme il convient à leur état.
» Ainſi perſonne n'eſt privé du ſalut que
» J. C. eſt venu nous apporter; tout hom-
» me, de quelque condition qu'il ſoit, Grec
» ou Barbare, profite de la doctrine Evan-
» gélique » (a). Ce qu'Euſébe a dit des Prê-
tres & des Evêques, l'Auteur, par un trait de probité admirable, l'attribue au commun des Chrétiens, & ſupprime tout ce qui regarde ces derniers. D'ailleurs il s'eſt ſervi d'une traduction fautive, en diſant que les premiers *mépriſent la vie des autres hommes.* Le terme grec dont Euſébe ſe ſert, ne ſignifie point *mépriſer*, mais *veiller*, *ſoigner*, *avoir inſpection.*

Telle eſt la méthode de tous ceux qui écrivent contre la Religion; ſuppoſer ou déguiſer les faits, altérer la doctrine, falſifier les paſſages, calomnier les Auteurs Eccleſiaſtiques. C'eſt un grand talent ſans doute, fort utile au public & fort honorable pour ceux qui en font uſage.

Après ces honnêtetés littéraires, on con-

(a) *Euſeb. Demonſtr. Evang.* l. 1, c. 8.

clut d'un ton victorieux, qu'*une Religion dont les maximes tendent à rendre les hommes intolérans, les Souverains persécuteurs, les sujets ou esclaves ou rebelles; dont les dogmes obscurs sont un sujet éternel de dispute; dont les principes découragent les hommes, & les détournent de songer à leurs véritables intérêts, est destructive de toute société.* Rien n'est plus certain; mais cette Religion est celle des incrédules & non pas la nôtre. L'Auteur lui-même a reconnu que *la Religion prêche aux citoyens la charité & la paix;* ici il soutient que ses maximes tendent à rendre les hommes intolérans; comment accorder ces deux propositions?

La Religion chrétienne, douce, charitable, paisible, compatissante comme son Auteur, n'a jamais formé ni des persécuteurs ni des rebelles, ni des esclaves, ni des séditieux, ni des tyrans: tous ceux qui l'ont été, ont commencé par abjurer dans leur cœur les maximes de l'Evangile. Elle seule apprend aux sujets ce qu'ils doivent aux Souverains; aux Princes, ce qu'ils doivent à leurs peuples; aux citoyens, ce qu'ils se doivent les uns aux autres. Elle seule peut établir entre les hommes les liens d'une juste subordination & de la charité mutuelle; s'il y a encore des mœurs, de la

justice, de l'humanité, de la tranquillité sur la terre, c'est à elle que nous en sommes redevables.

CHAPITRE XV.

De l'Eglise, ou du Sacerdoce des Chrétiens.

§. I.

UN Ecrivain, dont la plume a été conduite par une haine aveugle contre la Religion, ne pouvoit manquer d'en peindre les Ministres sous les plus noires couleurs; de rassembler toutes les calomnies que la malignité des Hérétiques a publiées contr'eux depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à présent. L'équité naturelle auroit exigé du moins qu'il mît en comparaison, avec les maux dont il les accuse, les services qu'ils ont rendus & qu'ils rendent encore à l'humanité. Il n'a pas seulement daigné faire mention de ceux-ci; il a représenté le Clergé comme le Corps non-seulement le plus inutile, mais encore le plus pernicieux, qui par son institution même est destiné à réduire les Nations en esclavage & à les rendre malheureuses.

La guerre que les Philosophes ont déclarée au Clergé, les traits de satyre qu'ils

lancent contre lui, sont un témoignage authentique de ses services. S'il étoit seulement inutile, on se contenteroit de le mépriser; mais il travaille, il soutient la Religion par ses fonctions & par ses écrits; il tâche de mériter l'estime, la confiance, le respect des peuples: on lui fait l'honneur de le haïr.

Heureusement ceux qui s'engagent dans le Sacerdoce, sont avertis d'avance du sort qui les attend; le divin Instituteur de leur état leur a prédit ce qu'ils auroient à essuyer de la part des ennemis de l'Evangile: c'est la premiere leçon qu'il leur a donnée. *Vous serez heureux*, leur dit-il, *lorsque les hommes vous haïront, vous rebuteront, vous feront des reproches, publieront contre vous des calomnies & des mensonges; ils vous persécuteront à cause de moi; & c'est ainsi qu'ils ont traité les Prophètes qui vous ont précédés* (a). *Si le monde conçoit contre vous de la haine, sçachez que j'en ai été haï avant vous...... Le serviteur n'est pas plus grand que son maître; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront; s'ils ont examiné malicieusement mes paroles, ils examineront les vôtres de même; ils vous feront tous ces mauvais traitemens*

(a) Matt. 5, 11. Luc. 6, 22.

temens à cause de mon nom, parce qu'ils ne connoissent pas celui qui m'a envoyé (a).

Après une prédiction si claire, les invectives des ennemis de la Religion ne peuvent plus nous surprendre & ne doivent point nous affliger. Des Ecrivains qui peignent J. C. comme un visionnaire & un fanatique; les Apôtres, comme des imposteurs ou des imbécilles (b), peuvent sans conséquence représenter les Prêtres comme des hommes avides, ambitieux, turbulens, mauvais citoyens, occupés de leur seul intérêt, comme les perturbateurs du repos public, comme les tyrans déclarés des peuples & des Rois.

A ce portrait odieux, nous nous garderons bien d'opposer aucune récrimination. Nous présenterons simplement les faits que notre Censeur a supposés ou déguisés; nous ne dissimulerons point même ceux qui peuvent nous paroître peu favorables. L'Auteur de l'*Examen important*, plus indulgent que celui du *Christianisme dévoilé*, est d'avis qu'*il est nécessaire d'entretenir des Prêtres, pour être les maîtres des Mœurs, & pour offrir à Dieu nos prieres* (c). S'ils étoient ordinairement

(a) *Joan.* 15, 18.
(b) Voyez chap. 3, ci-devant.
(c) Examen important, Proëm. c. 12; & Conclusion, page 216. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 57.

tels qu'on les suppose, seroient-ils propres à être *les maîtres des Mœurs* ?

Il est bon d'exposer d'abord les réflexions d'un Philosophe qui n'a considéré le Clergé qu'en politique. « Autant le pouvoir du Clergé est dangereux dans une » République, autant est-il convenable dans » une Monarchie, sur-tout dans celles qui » tendent au despotisme. Où en seroient » l'Espagne & le Portugal depuis la perte » de leurs Loix, sans ce pouvoir qui ar- » rête seul la puissance arbitraire ? Barriere » toujours bonne, lorsqu'il n'y en a point » d'autre ; car, comme le despotisme cause » à la nature humaine des maux effroya- » bles, le mal même qui les limite est un » bien...... Les Anglois, pour favori- » ser la liberté, ont ôté toutes les puis- » sances intermédiaires qui formoient leur » Monarchie. Ils ont bien raison de con- » server cette liberté, s'ils venoient à la » perdre ; ils seroient un des peuples les plus » esclaves de la terre » (*a*).

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* avoit en vue ces paroles de Montesquieu, lorsqu'il a fait dans sa Préface la remarque suivante. » Quelques personnes ont cru que » le Clergé pouvoit servir quelquefois de

(*a*) Esprit des Loix l. 2, c. 4.

» barriere au despotisme; mais l'expérien-
» ce suffit pour prouver que jamais ce Corps
» n'a stipulé que pour lui-même. Ainsi l'in-
» térêt des Nations & celui des bons Sou-
» verains, trouve que ce Corps n'est abso-
» lument bon à rien » (*a*). En suppo-
sant, pour un moment, le fait, quoique
très-faux, il est clair que le Clergé, en sti-
pulant pour lui-même, pour ses privilèges,
pour sa jurisdiction, stipuloit pour les peu-
ples, en mettant *une barriere à la puis-
sance arbitraire*. Un Auteur Protestant a
fait la même réflexion (*b*). Mais est-il vrai
que jamais le Clergé n'a porté aux pieds du
trône les representations & les vœux de la
Nation, & qu'il n'a jamais rien obtenu que
pour lui-même?

« Lorsque la Religion a beaucoup de
» Ministres, dit encore Montesquieu, il est
» naturel qu'ils aient un Chef, & que le
» Pontificat y soit établi. Dans la Monar-
» chie, où l'on ne sçauroit trop séparer les
» ordres de l'Etat, & où l'on ne doit point
» assembler sur une même tête toutes les
» puissances, il est bon que le Pontificat
» soit séparé de l'Empire » (*c*).

Il nous apprend l'origine des immuni-

(*a*) Préface du Christ. dévoilé, page xxvj.
(*b*) M. Hume, Hist. de la Maison de Tudor, tome 1, page 9.
(*c*) Esprit des Loix, l. 25, c. 8.

tés du Clergé. « Les Eglises, dit-il, acquirent des biens très-considérables; nous voyons que les Rois leur donnerent de grands fiscs, c'est-à-dire, de grands fiefs; & nous trouvons d'abord les justices établies dans les domaines de ces Eglises. D'où auroit pris son origine un privilége si extraordinaire? il étoit dans la nature de la chose donnée; le bien Ecclésiastique avoit ce privilége, parce qu'on ne le lui ôtoit pas. On donnoit un fisc à l'Eglise; & on lui laissoit les prérogatives qu'il auroit eues, si on l'avoit donné à un Leude: aussi fut-il soumis au service que l'Etat en auroit tiré, s'il avoit été accordé à un laïc, comme on l'a déja vu...... le droit qu'eurent les Ecclésiastiques de rendre la justice dans leur territoire, fut appellé *immunité* dans le style des formules & des capitulaires » (*a*). Quand le Clergé a défendu ses immunités, il réclamoit donc l'ancien droit de la Nation.

Enfin, Montesquieu observe que l'étendue de la jurisdiction Ecclésiastique est ce qui a le plus contribué parmi nous au rétablissement de la Jurisdiction Royale anéantie par le Gouvernement féodal; que s'il s'y

(*a*) Esprit des Loix, l. 30, c. 21

étoit glissé des abus, on peut juger par le silence du Clergé, qu'il alla de lui-même au-devant de la correction; ce qui, vu la nature de l'esprit humain, mérite des louanges (*a*).

L'*Ami des Hommes* a parlé du Clergé d'une maniere encore plus avantageuse, « A bon droit, dit-il, les Ministres de la » Religion ont-ils le premier rang dans » une société bien ordonnée. La Religion » est sans contredit le premier & le plus » utile frein de l'humanité: c'est le premier » ressort de la civilisation; elle nous prêche » & nous rappelle sans cesse la confrater- » nité, adoucit notre cœur, éleve notre » esprit, flatte & dirige notre imagination, » en étendant le champ des récompenses & » des avantages dans un territoire sans bor- » nes, & nous intéresse à la fortune d'au- » trui en ce genre, tandis que nous l'en- » vions presque par-tout ailleurs (*b*). Sans » la Religion, les assemblées d'hommes » n'eussent jamais pris forme de société (*c*). » Vainement les ennemis du Clergé vou- » droient-ils prouver par des déclamations » & des exemples, qu'il est hors de règle & » dangereux que les Ministres de la Reli-

(*a*) Esprit des Loix, l. 28, c. 41.
(*b*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 8, p. 377.
(*c*) *Ibid.* page 380.

» gion ayent aucune part aux affaires du
» Gouvernement. Ceux qui prétendent les
» réduire au ſpirituel abſolu, ſentent auſſi-
» bien que tous autres, & mieux, que c'eſt
» préciſément les reléguer dans les eſpaces
» imaginaires. Indépendamment de leurs
» droits à l'adminiſtration temporelle,
» comme poſſédant fiefs, juriſdiction &
» autres biens, guides naturels des mœurs,
» tout eſt de leur reſſort en fait de conſulta-
» tion, & c'étoit toute la juriſdiction attri-
» buée à nos Etats en préſence du Souve-
» rain » (*a*).

Toutes ces obſervations paroîtront certainement plus ſolides que les déclamations outrées de nos adverſaires.

§. 2.

Il eſt vrai que les premiers Prédicateurs de l'Evangile, les Apôtres & leurs Diſciples, nous ſont repréſentés *comme des hommes tout divins* (*b*); c'eſt-à-dire, inſpirés & conduits par l'Eſprit de Dieu, dépoſitaires de ſa puiſſance, & qui ont prouvé leur miſſion divine par des miracles. Nous ſoutenons même, & nous l'avons démontré, que ſans ce caractere d'*envoyés de Dieu*, dont les Apôtres ont été revêtus, l'établiſ-

(*a*) L'Ami des hommes, premiere Partie, page 383.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 224.

ſement du Chriſtianiſme étoit impoſſible.

Nous croyons encore que le corps des Paſteurs de l'Egliſe, en vertu de la miſſion qu'ils ont ſucceſſivement reçue, & qui remonte juſqu'aux Apôtres, eſt continuellement aſſiſté des lumieres du Saint-Eſprit, pour enſeigner aux fidèles la doctrine de Jeſus-Chriſt; mais il n'eſt pas vrai que les déciſions de ce Corps ſoient *une révélation perpétuée*, comme l'Auteur le prétend. Il n'y a plus de nouvelle révélation pour le Corps de l'Egliſe. Dieu a révélé par J. C. & par les Apôtres tout ce qui appartient à la foi & à la morale. L'Egliſe eſt dépoſitaire & gardienne de cette révélation; elle en rend témoignage par ſes déciſions; elle fait profeſſion de n'y rien ajouter, de n'en rien retrancher. La foi & la morale chrétienne ſont aujourd'hui les mêmes, dans tous les points, qu'au temps des Apôtres.

Le Sacerdoce, en vertu de la miſſion qu'il a reçue de Jeſus-Chriſt même, eſt donc en droit de *commander aux Nations*, en ce qui regarde le ſalut préciſément; d'enſeigner les dogmes & la morale chrétienne; de diſtribuer aux fidèles les ſecours que la Religion fournit *pour le ſalut*, ſelon les règles preſcrites par Jeſus-Chriſt même. Tel eſt le caractere & le pouvoir que les Apôtres ſe ſont attribués, & qu'ils ont tranſmis

à leurs ſucceſſeurs. *Que l'homme nous regarde comme les Miniſtres de Jeſus-Chriſt & les diſpenſateurs des myſteres de Dieu* (*a*). *Nous ſommes les ambaſſadeurs de J. C, & c'eſt Dieu qui parle par notre bouche* (*b*). *Nous avons reçu de J. C. la grace de l'apoſtolat, pour faire rendre obéiſſance à la foi chez toutes les Nations en ſon nom* (*c*).

Mais le Sacerdoce n'a reçu de Dieu aucun pouvoir ſur les choſes purement temporelles. J. C. lui-même a déclaré que ſon Royaume n'eſt pas de ce monde (*d*). Lorſque les peuples voulurent lui déférer la Royauté, il s'enfuit & ſe déroba à leurs pourſuites (*e*). Loin d'attenter jamais à l'autorité ſéculiere, il a commandé de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu (*f*); il en a donné l'exemple, en payant le tribut pour lui & pour ſes Diſciples (*g*). Non-ſeulement il n'a point promis à ſes Apôtres des honneurs & des biens temporels; mais il leur a ordonné d'y renoncer (*h*). Il leur a enſeigné que celui d'entr'eux qui vouloit être le premier,

(*a*) 1. *Cor.* 4, 1.
(*b*) 2. *Cor.* 5, 20.
(*c*) *Rom.* 1, 5.
(*d*) *Joan.* 18, 36.
(*e*) *Joan.* 6, 5.
(*f*) *Matt.* 22, 21.
(*g*) *Matt.* 17, 23.
(*h*) *Matt.* 20, 25.

mier, devoit être le serviteur de tous (*a*). Enfin il leur a dit nettement qu'ils n'étoient pas de ce monde (*b*).

Il est donc absolument faux que le *pouvoir des Prêtres Chrétiens ait dû être illimité*, comme notre Critique le suppose (*c*); il est borné par J. C. même à ce qui regarde le salut; il renferme essentiellement la jurisdiction spirituelle & correctionnelle nécessaire pour le gouvernement de l'Eglise.

Il est encore plus faux que ce pouvoir ait dû nécessairement *dégénérer en abus*. La règle étoit claire & suffisante pour prévenir tous les abus; s'il y en eut, ils sont venus d'une cause totalement étrangere à la Religion. Un Ecrivain récent, dont l'Ouvrage est une déclamation violente contre le Clergé, a commencé par avouer que les Evêques des cinq premiers siècles de l'Eglise, eurent un zèle très-ardent pour condamner quiconque auroit résisté à l'autorité souveraine des Rois, & qu'ils donnerent l'exemple de l'obéissance envers les Empereurs (*d*).

(*a*) *Matt.* 26.
(*b*) *Joan.* 17, 14.
(*c*) Christ. dévoilé, page 245.
(*d*) Hist. des entreprises du Clergé sur la souveraineté des Rois, page 1.

C'eſt une autre queſtion de ſçavoir ſi dans la ſuite des ſiècles, les Souverains ont bien fait de donner aux Eccléſiaſtiques une partie de la juriſdiction temporelle ou ſéculiere ; mais cette queſtion, qui eſt purement politique, n'eſt point de notre reſſort : les principes que nous avons cités de l'*Eſprit des Loix*, peuvent ſervir à la réſoudre.

§. 3.

L'Hiſtoire que l'Auteur a faite de l'établiſſement des premieres ſociétés chrétiennes, eſt vraie dans pluſieurs chefs. Ces ſociétés formées dans chaque ville, furent gouvernées par des hommes établis par les Apôtres ; & ceux-ci conſerverent toujours l'inſpection ſur tout le troupeau. Telle eſt l'origine des *Evêques* ou *Inſpecteurs*, qui, dès la naiſſance de l'Egliſe, ſe ſont perpétués juſqu'à nous.

Mais il eſt faux que S. Jérôme deſapprouve hautement la diſtinction entre les Evêques & les Prêtres (a). Il l'établit au contraire formellement dans le paſſage même que notre Auteur a jugé à propos d'altérer ſelon ſa coutume. Sur ces paroles de S. Paul à Tite : *Je vous ai laiſſé en Crete pour régler ce qui eſt encore défectueux, &*

(a) Chriſt. dévoilé, page 247.

pour établir des Prêtres dans les villes (a). *Que les Evêques y fassent attention*, dit Saint Jérôme, *eux qui ont le pouvoir d'établir des Prêtres dans les villes*. Il blâme ensuite les Evêques qui élevoient au Sacerdoce, non pas ceux dans lesquels ils reconnoissoient plus de mérite, mais ceux qui leur étoient attachés par les liens du sang, ceux qui leur étoient recommandés, ou qui leur faisoient des présens. Il observe que S. Paul exige pour les Prêtres, comme pour les Evêques, *qu'ils soient sans reproche*; d'où il conclut : *l'Evêque & le Prêtre doivent donc être le même* (pour les moeurs) : *Et avant que par l'instigation de Satan il se formât dans la Religion des attachemens particuliers* (studia); *que l'un dit, je suis à Paul; l'autre, à Apollo; l'autre à Céphas, les Eglises étoient gouvernées par l'avis commun des Prêtres*. L'Auteur, pour falsifier le passage, a traduit *studia* par *distinctions*.

On sçait que les premiers Chrétiens mirent leurs biens en commun; *il paroît*, dit notre sçavant Critique, *que ce fut un devoir qui s'exigeoit à la rigueur, puisque, sur l'ordre de S. Pierre, deux des nouveaux Chrétiens furent frappés de mort, pour avoir retenu quelque chose de leur propre bien*. Nou-

(a) *Ad Tit. c. 1.*

velle imposture. Ananie & Saphire furent frappés de mort, non pas pour avoir retenu quelque chose de leur propre bien, mais *pour avoir menti au Saint-Esprit. Ne pouviez-vous pas garder votre champ*, leur dit S. Pierre; *& après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas maîtres de disposer du prix* (a)?

Le dépôt des aumônes & des oblations des Fidèles étoit à la disposition des Apôtres, & après eux des Evêques; mais il est faux qu'ils se soient *payés par leurs mains de leurs instructions*. Les Apôtres, pour ne point être distraits de la priere & de la prédication par la distribution & l'emploi des aumônes, en chargerent les Diacres (b), & les Evêques suivirent cette sage discipline.

Par-là nous voyons toute la justice des invectives de nos Critiques contre la conduite de S. Pierre. Ils lui reprochent d'avoir ravi toute la fortune d'une famille, d'avoir séduit les fidéles pour les dépouiller; de les avoir punis, parce qu'ils avoient gardé de quoi ne pas mourir de faim, & parce qu'ils n'avoient pas voulu dire leur secret (c). *Voilà*, conclut-on fort éloquem-

(a) *Act.* 5, 4.
(b) *Act.* 6, 1.
(c) Examen important, c. 23, page 129; & c. 27, page 156. Diction. Philos. art. *Pierre.* Quinzième Lettre sur les Miracles. Dîner du Comte de Boulainvilliers, p. 38.

ment, *le plus abominable miracle qu'on puisse trouver dans la légende des miracles; & si la chose étoit vraie, ce seroit la plus exécrable des choses vraies.*

Assurément la passion ne peut pas s'exprimer en termes plus énergiques; mais la passion ne voit jamais les choses comme elles sont. On n'a pas fait réflexion; 1°. que les Fidèles, en se dépouillant de leurs biens, non-seulement ne s'exposoient pas à mourir de faim, mais qu'ils se ménageoient une subsistance assurée dans la charité de leurs freres & dans la distribution réguliere des aumônes. Il est dit que, parmi les Fidèles, *il n'y en avoit aucun dans l'indigence; parce que tous ceux qui possédoient des fonds, les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des Apôtres; & que ceux-ci le distribuoient à chacun selon ses besoins* (a). Dira-t-on que les habitans du Paraguay, en mettant leurs biens en commun, se sont exposés à mourir de faim? C'est par-là, au contraire, qu'ils se sont mis à couvert de la famine qui les faisoit souvent périr, avant que l'on eût établi parmi eux cette sage police. 2°. Que cette communauté de biens parmi les Fidèles étoit une espèce d'association entièrement libre,

(a) *Act.* 4, 34 & 35.

puisque les Apôtres n'y forçoient personne: vendre un fonds, & ne mettre qu'une partie du prix dans la masse commune, c'étoit manquer à une des conditions essentielles du traité; c'étoit vouloir acquérir par supercherie un droit assuré à la distribution des aumônes qui n'étoient accordées qu'à ceux qui s'étoient dépouillés de bonne foi; c'étoit donc pécher contre la justice. On ne souffre point cet abus dans la société du Paraguay. 3°. Que dans ces circonstances, il étoit essentiel de convaincre les Fidèles qu'on ne pouvoit pas tromper les Apôtres; que l'Esprit-Saint dont ils étoient remplis, voyoit le fond des cœurs; qu'user de dissimulation à leur égard, c'étoit *mentir au Saint-Esprit*. Il falloit donc un exemple de sévérité qui pût ôter à tous les Fidèles la tentation de frauder la société. 4°. Que la mort d'Ananie & de Saphire n'étant point naturelle, en faire un crime à S. Pierre, c'est s'en prendre à Dieu même.

Il est faux que les trésors amassés par la piété des Fidèles ayent été l'objet de la cupidité des Prêtres; qu'il y ait eu des brigues, des factions, du sang répandu aux élections des Evêques, du moins dans les premiers siècles. L'Auteur du *Christianisme dévoilé*, qui fait cette accusation, la contredit lui-même quelques lignes plus

bas (*a*). Il dit que *tant que le Christianisme fut persécuté, ses Evêques & ses Prêtres combattirent sourdement, & leurs querelles n'éclaterent point au-dehors.* Des séditions où il y auroit du sang répandu, pouvoient-elles ne pas éclater au-dehors ?

Un Historien Payen, plus croyable que nos Critiques passionnés, nous apprend qu'Alexandre-Sévere approuvoit beaucoup la discipline qui s'observoit pour l'ordination des Ministres de l'Eglise ; & qu'il fit prendre les mêmes précautions pour le choix des Gouverneurs de Province (*b*).

§. 4.

Dès que Constantin eut embrassé le Christianisme, les Prêtres & les Evêques devinrent riches, courtisans, ambitieux, turbulens, persécuteurs ; c'est le reproche de nos adversaires. Cette prétendue richesse est une fable. L'usage de diviser en trois portions les revenus des Eglises, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien du culte divin, la troisième pour la subsistance du Clergé, fut observée pendant plusieurs siècles, & jusqu'à la décadence de l'Empire (*c*).

(*a*) Christ. dévoilé, page 249.
(*b*) *Lamprid. in vitâ Alexand. Severi.*
(*c*) Hist. Ecclef. de M. Fleury. Examen important, c. 36, page 206.

Il est vrai que plusieurs Empereurs donnerent leur confiance aux Evêques, les appellerent à la Cour, leur confierent une partie de leur autorité; si ce fut un mal, c'est à ces Princes qu'il faut l'attribuer, & non pas à la Religion. Nous avons montré ailleurs la véritable source des malheurs qui affligerent l'Eglise, après avoir désolé l'Etat.

On dit que les Papes sçurent profiter des troubles de l'Empire, de l'invasion des Barbares, de la foiblesse des Empereurs, pour augmenter leur puissance (*a*). Nouvelle fausseté. Nous convenons qu'à la chute de l'Empire d'Occident, tous ceux qui étoient à portée d'en recueillir les débris, profiterent de l'occasion pour se rendre indépendans; il ne seroit pas fort étonnant que les Papes eussent fait comme tous les autres Vassaux. Mais, encore une fois, leur puissance temporelle vient d'ailleurs. Les domaines & les droits de souveraineté dont les Papes jouissent aujourd'hui, sont des donations qui ont été faites volontairement au S. Siège par divers Souverains.

Depuis que les esprits sont calmés, les Protestans les plus judicieux n'ont point fait difficulté d'avouer que la prééminence

(*a*) Christ. dévoilé, page 150.

des Papes dans la société Chrétienne pourroit y produire de très-grands biens : que le Chef de l'Eglise regardé comme arbitre-né des contestations entre les Princes, préviendroit souvent des ruptures fâcheuses(a); & l'on en a vu des exemples.

C'est une erreur grossiere de regarder cette autorité temporelle comme la source de la jurisdiction spirituelle que le Souverain Pontife a exercée de tout temps sur toute l'Eglise : celle-ci est un apanage de la primauté accordée à S. Pierre par J. C. On sçait comment S. Irenée en a parlé dès le second siècle, & l'autorité que le Pape Victor exerça dans ce même temps sur la discipline Ecclésiastique pour la célébration de la Pâque. Dans le troisième, le Pape S. Etienne fit de même respecter les décisions du S. Siège, sur la question du baptème donné par les hérétiques. Dans le quatrième, le Pape jugea à Rome la cause de Cécilien & de Majorin, qui prétendoient tous deux à la Chaire Episcopale de Carthage ; il présida par ses Légats au Concile de Nicée & à celui d'Arles, & les Evêques lui écrivirent une lettre synodale. Il a présidé de même à tous les Conciles généraux, sans aucune contestation.

(a) Recueil de Pièces de MM. Leibnitz, Clarke & Newton, tome 2, page 357 & suiv.

Eſt-il vrai que la prééminence des Papes ſoit fondée ſur une équivoque du Nouveau Teſtament ? Il n'y a point d'équivoque dans ces paroles de Jeſus-Chriſt ; *Simon, fils de Jean, vous ſerez appellé Pierre. Oui, je vous le dis, vous êtes Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle. Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux ; tout ce que vous aurez lié ou délié ſur la terre, ſera lié ou délié dans le Ciel (a).*

L'Auteur du *Dictionnaire Philoſophique* a cru faire une plaiſanterie fort ingénieuſe, en diſant que la puiſſance de S. Pierre & de ſes ſucceſſeurs n'eſt fondée que ſur *un quolibet (b)*. Il répete à peu près les mêmes choſes que le Critique auquel nous répondons. Il ignore ſans doute que le génie de la langue Hébraïque ou du Syriaque uſité chez les Juifs, eſt de faire ſouvent alluſion au nom propre des perſonnes, & de leur donner un ſurnom ou un titre qui les caractériſe. Jeſus-Chriſt a fait une alluſion à peu près ſemblable, lorſqu'il a choiſi des pêcheurs pour ſes Apôtres : *Venez avec moi,*

(a) *Joan.* 1, 42. *Matt.* 16, 18.

(b) Diction. Philoſ. art. *Pierre.* Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 55.

leur dit-il, *& je vous ferai pêcheurs d'hommes (a).*

Il n'eſt pas plus vrai que la prééminence des Papes ait toujours été conteſtée par les Patriarches d'Alexandrie, de Conſtantinople & de Jéruſalem ; tous l'ont reconnue, même en plein Concile. On en peut voir les preuves dans les Auteurs les moins favorables au S. Siège (*b*). Nous ſçavons ſeulement que ſur la fin du ſixième ſiècle, Jean, Patriarche de Conſtantinople, voulut prendre le titre d'*Evêque univerſel.* S. Grégoire, Pape, s'oppoſa vivement à cette prétention, comme à *une nouveauté.* Dans ce temps-là même (en 595), l'Evêque de Conſtantinople envoya ſes députés au Concile de Rome, & reconnut la juriſdiction du Pape.

Enfin, c'eſt une fauſſeté d'avancer que *les meilleurs Critiques nient que S. Pierre ait jamais été à Rome* (*c*). Cette prétention de quelques Critiques Proteſtans eſt très-récente ; elle eſt contraire à la croyance & au témoignage de tous les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques.

Nous n'avons jamais cru, comme on

(*a*) *Matt* 4, 19.

(*b*) Voyez le Traité du Gouvernement de l'Egliſe 1767, p. 157. Traité de l'autorité du Pape, tome 1, c. 1, 2 & 4.

(*c*) Chriſt. dévoilé, page 251.

nous en accuse, que le Pape soit *un Dieu sur terre, & l'arbitre de la destinée des Souverains*; que *les Rois ne soient que ses Lieutenans*. L'autorité des Rois n'a aucun rapport avec la jurisdiction spirituelle du Chef de l'Eglise, ni avec la qualité de premier interprête des dogmes de notre foi. C'est, au contraire, une vérité de foi que la puissance des Souverains *vient de Dieu*; qu'ils sont les *Ministres de Dieu* pour gouverner les peuples; qu'ils ont reçu *de Dieu*, & non des hommes, *le glaive* pour punir & faire trembler les méchans (*a*).

L'autorité spirituelle ne doit donc point l'emporter sur l'autorité temporelle, comme l'Auteur le prétend. Ces deux autorités viennent de la même source; mais elles ont deux objets différens; la premiere est bornée aux choses spirituelles, la seconde au gouvernement temporel. Toutes deux doivent se soutenir mutuellement, sans empiéter l'une sur l'autre. Leurs limites sont clairement marquées dans l'Ecriture-Sainte; & si jamais on les a méconnues, c'a été dans des temps d'ignorance & d'anarchie (*b*).

(*a*) *Rom.* 13, 1.

(*b*) Voyez la Déclaration du Clergé en 1765; la censure de Bélisaire par la Sorbonne; le Mandement de M. l'Archevêque de Paris contre ce même Livre, &c.

Il est donc fort inutile de renouveller le souvenir des diverses entreprises que les Papes peuvent avoir faites contre la puissance temporelle des Rois. L'Auteur se réfute lui-même, en disant que ce sont les Souverains qui ont été les Auteurs de la puissance temporelle du Pape. *Au lieu*, dit-il, *de se réunir contre lui, ils ne cherchoient qu'à l'attirer dans leur parti, & à tirer de lui des titres pour s'emparer des biens qui excitoient leurs desirs.* Si cela étoit vrai, il s'ensuivroit de-là que les Papes n'ont fait que se prêter à l'ambition des Souverains; mais toutes ces allégations sont odieuses & fausses.

Le *Militaire Philosophe* a commencé son Ouvrage par les mêmes déclamations, & par des accusations encore plus atroces contre la Cour de Rome; il lui reproche le faste, l'orgueil, la débauche, &c. Il parle d'un prétendu Tarif d'absolutions, que l'on appelle *Taxe de la Chancellerie Romaine. On y trouve par leurs noms*, dit-il, *tous les crimes les plus abominables, avec le taux que doivent payer les criminels pour être absous.* Il prétend que l'on y a fait passer en dogme l'usage d'enfreindre les sermens, & de ne tenir aucun compte de sa parole (*a*).

(*a*) Contagion sacrée, c. 8, p. 169; c. 11, p. 87.

Voilà les calomnies forgées par les Protestans, & que l'on répète pour séduire les ignorans. Il est certain qu'il n'y a pas plus de faste à la Cour de Rome, que dans les autres Cours de l'Europe : le Pape réunit à la dignité de souverain Pontife, celle de Souverain temporel d'une partie de l'Italie ; il n'est pas surprenant qu'il soit environné du même éclat que les autres Princes. L'Auteur confond très-mal-à-propos les Brefs de la Pénitencerie Romaine, avec les expéditions de la Chancellerie pour la concession des dispenses & pour la collation des Bénéfices. C'est un fait publiquement connu, que les absolutions de la Pénitencerie sont accordées gratuitement pour tout le monde; le prétendu Tarif des absolutions est une imposture. Les droits de la Chancellerie ont été règlés par des traités avec les Souverains de divers Etats de l'Europe; le produit en est destiné à l'entretien des Hôpitaux de Rome & à d'autres œuvres pies. Quant à l'usage prétendu d'enfreindre les sermens, c'est une calomnie grossiere qui ne mérite aucune réponse.

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* n'est pas de meilleure foi, quand il avance que *quarante schismes ont profané la Chaire de S. Pierre, & que vingt-sept l'ont en-*

sanglantée (*a*). N'est-ce pas une dérision d'appeller *schismes* les plus légeres divisions survenues dans l'élection des Papes? Dans toutes les dignités qui se sont données autrefois, ou qui se donnent encore aujourd'hui par élection, soit dans l'ordre Civil, soit dans l'état Ecclésiastique, il est impossible que la même personne réunisse toujours tous les suffrages. Cela étoit encore plus difficile à l'égard du souverain Pontificat, parce que les Princes vouloient avoir part à l'élection, & faire pancher la balance selon leurs intérêts. Cela peut-il empêcher qu'un Pape, canoniquement élu, ne jouisse des priviléges attachés à son Siège de droit divin?

Dans le nombre de 240 Papes qui ont occupé la Chaire de S. Pierre depuis 17 siècles, on en compte sept ou huit, qui par leur conduite ont scandalisé l'Eglise. Mais tous ont vécu dans des temps où les mœurs étoient déréglées dans toute l'Europe, surtout parmi les Souverains; c'étoit le malheur du siècle. Quand on jette un coup d'œil sur les différentes révolutions arrivées en Occident depuis la naissance du Christianisme, il y a peut-être lieu de s'étonner

(*a*) Dict. Philos. art. *Pierre*. Examen important, c. 30, page 174.

que ces ſcandales n'aient pas été plus ſouvent renouvellés.

C'eſt une calomnie de dire que nous donnons la conduite des mauvais Papes comme *une preuve de la divinité de leur caractere ;* jamais perſonne n'a fait un raiſonnement auſſi inſenſé. Mais que des hommes auſſi indignes de leur caractere n'aient pas cauſé la ruine entiere de la Religion, c'eſt ce que nous regardons avec raiſon comme une preuve de la protection que Dieu accorde à ſon Egliſe.

Il y a bien de l'imprudence & de la mauvaiſe volonté à tâcher d'aigrir les eſprits par le ſouvenir des anciens troubles. La ſageſſe & la modération avec laquelle les ſouverains Pontifes gouvernent l'Egliſe depuis plus d'un ſiècle, l'union étroite qui règne entr'eux & les Princes Chrétiens, la ſoumiſſion du Clergé dans les divers Etats catholiques, ſont des gages aſſurés d'une paix conſtante : béniſſons la Providence du calme dont elle nous fait jouir, & oublions les malheurs paſſés.

§. 5.

A quoi ſert-il de répéter que, *dans les ſiècles d'ignorance, les Prêtres furent plus forts que les Rois ; que les Chrétiens faiſoient plus de cas de leurs Prêtres que de leurs Rois*

Rois (*a*). Tout ce que l'on peut conclure, c'eſt que l'ignorance eſt auſſi funeſte au bien temporel des Etats qu'aux intérêts de la Religion ; mais la Religion n'eſt point la cauſe de l'ignorance ; elle l'a diſſipée au contraire : ſans elle les ténèbres auroient été plus profondes, & leurs effets plus irréparables.

On n'a pas honte de dire qu'*un Chrétien ſoumis à l'Egliſe, doit être aveugle & déraiſonnable toutes les fois que l'Egliſe l'ordonne ; que l'Egliſe qui a droit de nous rendre abſurdes, a le droit de nous commander des crimes.* Où ſont les Loix de l'Egliſe qui nous commandent des crimes, des abſurdités, une conduite aveugle & déraiſonnable ? Nous aurions bien plus de raiſon de faire à l'incrédulité le reproche que l'on fait à l'Egliſe & à la Religion. La calomnie ſans doute eſt un crime ; & c'eſt le ſeul moyen dont nos Critiques ſe ſervent pour attaquer la Religion.

C'eſt toujours le même ſophiſme d'aſſurer que *l'indépendance du Sacerdoce des Chrétiens eſt fondée ſur les principes de leur Religion ; que les Prêtres ne peuvent être*

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 253. 9e Lettre à Eugénie, p. 39 & 50. Contagion ſacrée, c. 5, p. 82 & ſuiv.

soumis à aucun pouvoir (*a*). Le Sacerdoce est indépendant de l'autorité temporelle dans les fonctions spirituelles, dans ce qui a rapport au salut; quant à cet objet, les Prêtres tiennent leurs pouvoirs de Dieu & non pas des hommes. Mais dans l'ordre civil, les Prêtres sont les premiers sujets; ils doivent donner au peuple l'exemple de la soumission & de la fidélité au Souverain.

Malgré les déclamations de nos adversaires, nous sommes en état de montrer que le Clergé a donné cet exemple dans les circonstances les plus fâcheuses. On sçait qu'après l'établissement du Gouvernement féodal, nos Rois furent dépouillés peu-à-peu de leur autorité par leurs grands Vassaux, qui souvent prirent les armes contr'eux. On sçait encore que dans ces especes de guerres civiles, nos Rois ont été souvent obligés pour leur défense de réclamer l'assistance des Communes; que l'on a vu plus d'une fois les Evêques à la tête de leurs Diocésains, les Curés suivis de leur Paroisse, marcher au secours du Souverain légitime contre des Vassaux révoltés (*b*). C'est en récompense de cette fidélité, que

(*a*) Christ. dévoilé, page 253.

(*b*) Voyez Ducange, au mot *Communia*, & les Auteurs qu'il a cités.

nos Rois de la troisième race ont rendu au Clergé les biens dont il avoit été dépouillé par les Seigneurs dans les temps d'anarchie, & lui ont fait de nouveaux dons. Ces biens, l'objet de tant de clameurs & de tant de jalousie, sont donc dans leur origine un témoignage de la fidélité du Clergé envers nos Rois. Et on ne rougit pas d'accuser aujourd'hui les Ministres de la Religion d'avoir toujours été de mauvais citoyens, ambitieux, indépendans, ennemis par état de l'autorité civile ?

Les Protestans mêmes en ont parlé plus décemment. M. Hume reconnoît qu'en général le Clergé est plus attaché au Gouvernement Monarchique qu'à tout autre ; qu'au contraire, les Novateurs, les Sectaires, les Fanatiques de toute espèce reclament sans cesse la liberté & les priviléges des peuples (a). Le Lecteur fera de lui-même l'application.

M. de Montesquieu a raconté fort exactement comment le Clergé fut dépouillé de ses biens sous la premiere race, comment il en récupera une partie sous la seconde, comment il les perdit de nouveau par les ravages des Normands ; mais il n'a rien

(a) Œuv. Philos. tome 2. 11e Essai, p. 140.

dit des motifs qui ont engagé nos Rois à faire restituer ces biens sous la troisième race (*a*). On veut bien supposer que cela n'entroit point dans son plan, & qu'il n'y a point d'affectation dans son silence.

Ce que l'on vient de dire, suffit pour faire juger si les donations faites à l'Eglise ont été *extorquées par la crainte, ou surprises par l'imposture*, comme il plaît à l'Auteur du *Christianisme dévoilé* de le soutenir (*b*). Il n'est pas question d'examiner si les dîmes ecclésiastiques remontent jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise & à l'ancienne Loi, ou si leur institution est de Charlemagne, comme le soutient Montesquieu; il suffit d'observer avec lui que cet établissement étoit juste & nécessaire. « Les » Loix de Charlemagne sur l'établissement » des dîmes, dit-il, étoient l'ouvrage de » la nécessité; la Religion seule y eut part, » & la superstition n'en eut aucune (*c*). Ren- » dez, dit-il ailleurs, rendez sacré & in- » violable l'ancien & nécessaire domaine » du Clergé; qu'il soit fixe & éternel com- » me lui, mais laissez sortir de ses mains » les nouveaux domaines » (*d*).

(*a*) Esprit des Loix, l. 31, c. 9 & 10.

(*b*) Christ. dévoilé, page 255. 9e Lettre à Eugénie, p. 48. Contagion sacrée, c. 5, p. 90.

(*c*) Esprit des Loix, l. 31, c. 12.

(*d*) *Ibid.* l. 25, c. 5.

L'Auteur du *Dictionnaire Philoſophique*, toujours ſage & modéré dans ſes déciſions, commence ſon Ouvrage par une invective contre les Miniſtres de la Religion. *Vous avez profité des temps d'ignorance, de ſuperſtition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages & pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraiſſer de la ſubſtance des malheureux; tremblez que le jour de la raiſon n'arrive* (*a*). Puiſſe-t-il arriver promptement, pour faire comprendre à tous les Lecteurs, juſqu'où va l'entêtement de ceux qui prétendent aujourd'hui leur montrer la vérité !

Ces Cenſeurs chagrins & jaloux traitent les *immunités* du Clergé auſſi mal que ſes poſſeſſions; ils trouvent fort étrange que, pendant un temps, les Prêtres n'aient pu *être jugés que par des hommes de leur corps*; *par-là*, diſent-ils, *les plus grands crimes demeurerent impunis*. Ils ignorent ſans doute; 1°. Que cet uſage étoit venu de la conſtitution & des loix primitives de la Nation, ſelon leſquelles tout homme devoit être *jugé par ſes pairs*. 2°. Que les Clercs furent long-temps en poſſeſſion, non-ſeulement de ſe juger eux-mêmes, mais encore de juger les Laïcs; que cette au-

(*a*) Diction. Philoſ. art. *Abbé*.

torité n'étoit point une usurpation dans son origine. C'étoit un privilége attaché aux fiefs que l'on avoit donnés à l'Eglise ; c'étoit un effet de la confiance des peuples aux lumieres & à la probité des Ecclésiastiques qui étoient alors les seuls hommes lettrés. 3°. Que, comme nous l'avons déja remarqué, après Montesquieu, les prétendues entreprises de la jurisdiction Ecclésiastique sur l'autorité séculiere, sont ce qui a le plus contribué à rétablir la jurisdiction Royale (*a*). 4°. Que s'il y eut des abus, le Clergé *est allé de lui-même au-devant de la correction ; ce qui, vu la nature de l'esprit humain, mérite des louanges* (*b*). 5°. Qu'il est faux que les crimes soient demeurés impunis & que la justice ait été plus mal administrée par les Clercs que par les Laïcs, dans les siècles dont nous parlons. L'Auteur de *la Contagion sacrée*, malgré sa fureur contre les Prêtres, est forcé de reconnoître qu'ils se sont rendus respectables aux Nations par leurs connoissances & par leurs bienfaits, & que telle est la source du pouvoir qu'ils se sont acquis (*c*).

Voici donc à quoi se réduisent les torts du Clergé. Les Prêtres ont beaucoup pos-

(*a*) Esprit des Loix, l. 28, c. 41.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) Chap. 4, p. 70 & 74 ; c. 5, p. 78.

ſédé, parce qu'on leur a beaucoup donné; ils ont jugé les peuples, parce que les Souverains leur avoient accordé ce privilége, & parce que les peuples vouloient être jugés par eux. Ils ſont tombés dans des abus, parce qu'il y avoit des abus par-tout, & ils ſont allés d'eux-mêmes au-devant de la correction. Ils ont laiſſé des crimes impunis; & en quel lieu du monde, dans quel ſiècle, ſous quelle domination, n'y a-t-il pas eu des crimes impunis? De tous les reproches que l'on fait au Clergé, il n'y en a pas un ſeul que l'on ne puiſſe faire contre la Nobleſſe, contre les Magiſtrats, contre les Militaires, contre tous les états de la vie civile.

Il eſt faux que S. Thomas de Cantorbery ait réſiſté au Roi Henri II, parce que ce Prince *voulut punir des Eccléſiaſtiques pour des aſſaſſinats & des crimes par eux commis*. C'eſt parce que Henri II vouloit dépouiller les Egliſes d'Angleterre de leurs priviléges. On ſçait ce que Louis le jeune, Roi de France, en écrivit au Roi d'Angleterre: *La France a de tout temps été en poſſeſſion de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui ſont exilés pour la juſtice* (*a*).

(*a*) Abrégé chronol. de l'Hiſt. Eccleſ. ann. 1164.

Il eſt faux que le Clergé ait refuſé de contribuer aux charges publiques ; il y contribue encore de tout ſon pouvoir. S'il ne le fait pas de la même maniere & en même proportion que les autres ſujets, cette diſtinction eſt-elle odieuſe ? 1°. L'Egliſe déclare à ſes Miniſtres qu'ils n'ont droit de prendre ſur les biens Eccléſiaſtiques que leur *ſubſiſtance honnête*, que le reſte appartient de droit aux pauvres. En conſéquence, qu'eſt-ce que le Clergé pouvoit répondre, lorſqu'on a exigé de lui des contributions ? « Nos biens ne ſont » pas à nous ; après notre entretien prélevé, » le reſte eſt deſtiné par les fondateurs à » des aumônes & à des œuvres pies ; cette » deſtination a été faite ſous l'autorité & » l'approbation du Gouvernement ; ce n'eſt » pas à nous de la changer ». Quand le Gouvernement a inſiſté, le Clergé a obéi.

2°. L'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé* a dit *qu'il y a des Bénéficiers qui jouiſſent de gros revenus, & qu'un grand nombre de Curés qui travaillent, meurent de faim* (a). Cela ſignifie qu'en général le bas Clergé n'eſt pas riche, que preſque par-tout il eſt réduit au ſimple néceſſaire ; certainement l'intention du Gouvernement n'a jamais été

(a) Chriſt. dévoilé, page 247.

de

de le lui ôter ; les repréſentations modeſtes qui ont été faites en ſon nom, ne pouvoient pas être blâmées. Elles ont paru ſi ſolides, que le Roi vient de donner un Edit pour faire augmenter les portions congrues.

3°. L'on a donné des priviléges, des diſtinctions, des exemptions aux Nobles, aux Magiſtrats, aux Militaires, parce qu'ils ſervent le public ; la même raiſon en a fait accorder au Clergé ; les prérogatives de celui-ci ſont-elles plus odieuſes que les autres ? Sous le Paganiſme, les temples & les Prêtres avoient des revenus, des priviléges, des immunités (*a*) ; après l'établiſſement du Chriſtianiſme a-t-on mal fait de les tranſporter aux Miniſtres de la Religion ?

4°. Les ennemis du Clergé veulent le faire enviſager comme un corps étranger à la Nation, & ſes charges comme totalement différentes des charges de l'Etat. De qui donc ce Clergé eſt-il compoſé ? Ce ſont les familles les plus illuſtres de la Nobleſſe, de la robe & de l'épée qui poſſèdent les grands Bénéfices ; les autres ſont occupés par des Citoyens de tous les Etats. En entrant dans le Clergé ont-ils ceſſé d'être

(*a*) Orig. contre Celſe, l. 8, page 427.

François ? Ce qu'ils possédent est-il sorti du Royaume ? Cette classe d'hommes utiles fait-elle deshonneur à la Nation ?

5°. L'on sçait qu'en Angleterre le pillage des biens Ecclésiastiques ne procura aucune diminution des impôts, au contraire. « On observe, dit M. Hume, que » le Clergé étoit toujours taxé à des sommes plus considérables que les Laïcs, même pendant que la Religion Catholique » dominoit en Angleterre ; ce qui fit dire » à l'Empereur Charles, que lorsque Henri » VIII avoit supprimé les Monasteres, & » donné ou vendu leurs revenus à la Noblesse & à ses courtisans, il avoit tué la » poule qui lui pondoit des œufs d'or » (a). Belle leçon pour les réformateurs des richesses du Clergé !

Mais quel fruit les Nations ont-elles tiré des services & de l'instruction des Prêtres ? *Les peuples éclairés des lumieres de l'Evangile, ne sont ni plus vertueux ni plus instruits* (b). Nous avons démontré le contraire par la comparaison des Chrétiens avec les Nations infidelles. Sans sortir de

---

(a) Hist. de la Maison de Tudor, tome 2, page 356; tome 3, pages 23 & 170.

(b) *Ibid.* p. 258. Militaire Philosophe, c. 20, p. 16. 9e Lettre à Eugénie, page 58. Contagion sacrée, c. 4, p. 60; c. 5, p. 110.

la nôtre, il suffit de se rappeller ce qu'étoient les Francs au sortir des forêts du Nord, & avant qu'ils eussent embrassé l'Evangile (*a*).

§. 6.

Nous ne répondrons plus rien sur les disputes de Religion, sur l'obscurité des Ecritures, sur les décisions de l'Eglise, sur les Loix Canoniques; nous en avons parlé ailleurs; il est faux que *la croyance de l'Eglise ne soit pas fixée; que l'on ait vu naître de nouveaux dogmes, de nouveaux articles de foi;* jamais on ne prouvera ces vaînes suppositions.

Si un Payen, dit l'Auteur, vouloit embrasser le Christianisme, il seroit, dès les premiers pas, jetté dans la plus grande perplexité, pour choisir entre les différentes Sectes qui se réprouvent & se détestent mutuellement. Nous prétendons qu'il seroit aisé à ce Payen, s'il avoit du bon sens & de la droiture, de se décider en faveur de l'Eglise qui a pour elle les deux caracteres sensibles de vérité auxquels les autres Sectes ne peuvent prétendre: la succession qui remonte jusqu'aux Apôtres & à J. C; succession que personne ne con-

(*a*) Voyez Esprit des Loix, l. 18, c. 29.

ceste à l'Eglise catholique, & la maniere d'enseigner qui seule peut convenir à tous les hommes (a).

Notre Critique reproche aux Ministres de l'Eglise, l'art de tyranniser les pensées, de tourmenter les consciences, art inconnu à toutes les superstitions payennes. Les Evêques font signer des professions de foi, les femmes même ne sont point à couvert de leurs recherches (b).

Si l'obligation imposée aux fidèles de croire à l'Evangile est l'art de tyranniser les pensées, il faut convenir que la Religion chrétienne est coupable de cet attentat; les Apôtres ont déclaré qu'ils étoient envoyés *pour faire rendre obéissance à la foi chez toutes les Nations* (c). Mais il est faux que cette conduite ait été inconnue aux Payens, puisqu'ils ont puni par l'exil, quelquefois par la mort, ceux qu'ils soupçonnoient d'incrédulité ou d'athéisme : témoins Socrate & Aristote. Faut-il laisser dogmatiser les Athées, de peur de tourmenter les consciences?

Les Evêques n'ont fait signer des professions de foi que quand de faux Docteurs

(a) Voyez la Certit. des Preuves du Christ. c. 12, §. 1.
(b) Christ. dévoilé, p. 260 & 262. 8e Lettre à Eugénie, p. 8. Contagion sacrée, c. 8, p. 164.
(c) *Rom.* 1, 5.

se sont opiniâtrés à répandre des erreurs contraires à la croyance de l'Eglise. C'est ainsi que les Souverains exigent de leurs sujets le serment de fidélité, quand il y a des soupçons de trouble & de révolte. Si on a fait des recherches même, à l'égard des femmes, c'est lorsque, contre la décence & le devoir de leur sexe, elles ont voulu se mêler des disputes de Religion, auxquelles elles n'auroient dû prendre aucune part; ce n'est pas à l'Eglise qu'il en faut faire un crime, mais aux docteurs artificieux qui les avoient séduites. L'erreur n'est point *un crime digne de la colere de Dieu*, quand elle est involontaire; mais quand elle est affectée & opiniâtre, c'est une révolte contre l'autorité que Dieu a établie pour enseigner.

Nous n'avons aucun intérêt à prendre la défense de l'Inquisition, ni de la forme qu'elle observe dans ses procédures. C'est aux Souverains qui l'ont établie & qui la maintiennent dans leurs Etats, de juger si ce tribunal est aussi injuste & aussi barbare que le prétend l'Auteur du *Christianisme dévoilé* (a). L'*Ami des hommes* en a parlé avec beaucoup plus de mo-

(a) Page 261. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 56. Militaire Philosophe, chap. 1, page 11. 9e Lettre à Eugénie, p. 55. Contagion sacrée, c. 6, p. 100.

dération. « L'Inquisition même, ce tribu-
» nal effrayant autrefois dans l'ordre ci-
» vil, comme l'arriere-ban l'étoit à la guer-
» re, & caduc aujourd'hui comme lui,
» étoit lui-même de l'institution des Prin-
» ces, & contraire à l'esprit de la Reli-
» gion, toujours douce, simple, charitable,
» immuable dans ses préceptes & dans ses
» loix » (a).

Les disputes de Religion, selon notre Auteur, les héréfies & les troubles qui en sont la suite, seront toujours un mal inévitable qui prend sa source dans l'obscurité des dogmes de notre foi & dans la nature des preuves dont elle s'appuie (b). Nous sommes obligés de répéter pour la dixième fois que cela est faux. On dispute & l'on a toujours disputé sur les vérités de la Religion naturelle, qui ne sont point des dogmes obscurs, & qui ne portent point sur les mêmes preuves que la révélation. Ce malheur vient donc d'une autre cause, de la vanité, de l'entêtement, & des autres passions des hommes. Mais parce que les hommes sont vains, curieux, ennemis de toute vérité gênante, faut-il les laisser sans Religion ? Parce qu'il y a des

(a) L'Ami des hommes, tome 2, page 191.
(b) Christ. dévoilé, pages 263 & 264. Contagion sacrée, c. 8, page 159.

malfaiteurs & des féditieux, faut-il abolir les Loix civiles ? Les hommes ont fouvent abufé, pour fe rendre malheureux, des liens mêmes qui devoient affurer leur bonheur ; femblables à des phrénétiques qui fe tuent avec les chaînes dont on les avoit garottés, ils ont fait fervir à leurs paffions la Religion qui devoit les contenir ; qu'en conclurons-nous ? Que fi, malgré des loix fi faintes, l'homme eft encore infenfé & méchant ; il le feroit mille fois davantage fans ce frein falutaire. Jamais il n'y eut dans l'univers une Nation policée, fage, heureufe, fans Religion.

§. 7.

Inutilement, dit notre Critique, on a quelquefois entrepris de réformer les abus de l'Eglife ; elle fut toujours corrompue, & les Prêtres font incapables de réforme : c'eft ce qui a fait naître le fchifme des Proteftans (a). On ne pouvoit pas choifir un plus bel exemple pour nous faire connoître les chef-d'œuvres que peut opérer l'efprit réformateur. Quelques Enthoufiaftes, animés du même génie que notre Auteur, entreprirent de corriger tous les abus, d'anéantir ce qu'ils appelloient la tyrannie de

(a) Chrift. dévoilé, page 265.

Rome & du Clergé ; ils partirent du même principe ſur lequel on inſiſte encore. Quel a été le fruit de cette belle entrepriſe ? Sans doute les peuples affranchis de l'autorité des Prêtres, ſource de tous les maux, ſont devenus plus éclairés, plus ſages, plus tranquilles que nous n'avons jamais été, que nous ne ſerons jamais : chez eux plus d'abus, plus de diſputes, plus de ſéditions, plus de deſordres. Nous pouvons nous aſſurer par nos yeux de la réalité du prodige. Les richeſſes du Clergé pillées par les Princes, ont-elles rendu le peuple plus riche & l'Etat plus floriſſant ? La licence de retrancher les dogmes a-t-elle introduit une morale plus pure ? Le célibat ſupprimé a-t-il augmenté la population ? Les peuples délivrés de toute autorité eccléſiaſtique ont-ils été plus faciles à gouverner & plus attachés à leur Souverain ? *L'Ami des hommes* a examiné la plupart de ces queſtions, & l'expérience ſuffit pour les décider.

Notre ſage Ecrivain a percé d'un coup d'œil juſqu'à la racine du mal ; c'eſt que les Proteſtans n'ont fait la réforme qu'à moitié. *Contens*, dit-il, *d'avoir fait quelques pas vers la raiſon, ils n'oſerent jamais ſecouer entièrement le joug de la ſuperſtition.* Ils continuerent à reſpecter les Livres Saints des Chrétiens, à reconnoître le même Dieu :

ils rejetterent quelques mysteres, ils en conserverent d'autres; ils s'éleverent contre l'infaillibilité de l'Eglise Romaine, & ils firent suivre leurs propres décisions comme s'ils avoient été eux-mêmes infaillibles: ils avoient demandé la tolérance, & ils exercerent la persécution, Calvin fit brûler Servet à Geneve, &c. *Les rêveries des Novateurs ne firent ainsi que plonger l'Europe dans de nouvelles infortunes* (*a*). Mais s'ils avoient commencé par brûler l'Evangile, par abjurer toute Religion, c'est alors que l'on eût vu renaître l'âge d'or.

Nous ne démentirons point l'Auteur sur la contradiction & la bizarrerie des principes & de la conduite des Protestans; c'est à eux de les justifier, s'ils le peuvent. Mais il faut espérer qu'ils se conformeront enfin aux sages avis de nos Philosophes, & que la réforme, qui prend tous les jours de nouveaux accroissemens, parviendra enfin à la perfection. Déja les Protestans se sont corrigés du respect excessif pour l'Ecriture-Sainte, ils n'en sont plus embarrassés; les Mysteres disparoissent peu-à-peu de leurs professions de foi; enfin la tolérance indéfinie commence à passer en dogme

(*a*) Christ. dévoilé, pages 266 & 268. Contagion sacrée, c. 15, p. 170 & 174.

parmi eux ; voilà de grands progrès, & il faut convenir que les réformateurs n'étoient que des enfans en comparaison de leurs disciples. Si donc l'irreligion absolue doit ramener l'âge d'or sur la terre, il est probable que les Protestans en jouiront les premiers. Mais l'âge d'or, si beau dans les fables, fut dans la réalité l'âge des crimes & de la barbarie : c'est le seul prodige que l'irreligion puisse opérer parmi les hommes.

L'Auteur soutient que les Prêtres formeront toujours des enthousiastes & des fanatiques ; en même-temps il observe que les *Quakers* ou *Trembleurs* ont le bon esprit de ne vouloir point de Prêtres dans leur Secte. Il est cependant certain que les *Quakers*, malgré leur *bon esprit*, sont les plus enthousiastes & les plus fanatiques de tous les Sectaires ; que le ridicule de leurs opinions & de leur conduite fait décheoir tous les jours cette Secte méprisable (*a*). Ce ne sont pas les Prêtres qui lui ont donné la maladie dont elle doit mourir.

Ce n'est point non plus pour des querelles de Religion & faute de tolérance, que Charles I fut condamné à perdre la tête (*b*). Nous avons déja remarqué avec

(*a*) Lettres Philosophiques, quatrième Lettre.
(*b*) Christ. dévoilé, page 169.

l'*Ami des hommes*, que ce Prince n'en fut pas quitte pour abandonner les Episcopaux & biffer la Lithurgie; il fut la victime de l'esprit séditieux qui s'étoit emparé de ses sujets, & de l'ambition d'un usurpateur. La Religion ne fut que le prétexte dont on se servit pour le perdre.

L'Auteur répète pour la troisième ou la quatrième fois, & toujours avec la même aigreur, ses accusations contre la Religion & contre ses Ministres; le pouvoir que ceux-ci ont toujours eu sur l'esprit des Rois; l'abus qu'ils ont fait de ce pouvoir, pour servir leurs passions, leur intérêt, leur haine; les persécutions, l'intolérance qui sont le caractere propre du Christianisme; les violences que Philippe II & Louis XIV exercerent contre leurs sujets pour cause de Religion (*a*).

Pour sentir le mérite de ces déclamations, il faudroit examiner 1°. s'il n'y a pas d'autres hommes que des Prêtres qui ont eu de l'ascendant sur l'esprit des Rois, & qui en ont abusé; & si les Etats ont été mieux gouvernés, lorsqu'ils ont eu pour Ministres des séculiers, que quand les affaires ont été confiées à des Ecclésiastiques.

(*a*) Voyez encore le Militaire Philosophe, c. 20, pages 174 & suiv.

Nous avons au moins en France l'exemple du Miniſtère des Cardinaux d'Amboiſe & de Fleury, ſous leſquels l'Etat a joui d'une proſpérité conſtante. 2°. S'il n'y a pas d'autres Religions auſſi intolérantes que la nôtre; ſi le Mahométiſme, par exemple, n'a pas répandu plus de ſang pour cauſe de Religion que le Chriſtianiſme. 3°. Si Philippe II & Louis XIV n'ont pas eu quelques raiſons de ſe défier de ceux de leurs ſujets qui avoient changé de Religion. Ce qui pourroit le faire ſoupçonner, c'eſt qu'ordinairement l'autorité des Rois eſt encore plus odieuſe à l'eſprit d'indépendance que le joug de la Religion. Il n'y a preſque pas un ſeul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui n'ait auſſi l'empreinte de cet eſprit de diſcuſſion du droit des Souverains; & l'ouvrage que nous examinons, en eſt un exemple. On peut voir dans l'*Avis aux refugiés* quel étoit le génie des Proteſtans François (*a*).

§. 8.

Rarement, dit notre Auteur, *vit-on le Prêtre uſer de ſon miniſtere ſacré pour le bonheur des peuples; il ne ſongea point à reprocher aux Monarques l'abus injuſte de*

(*a*) Œuvres de Bayle, tome 2.

leur pouvoir, les miseres de leurs sujets, les pleurs des opprimés, des guerres ruineuses, des impôts accablans, &c. (*a*). L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, animé du même zèle, reproche aux Prédicateurs de n'avoir jamais déclamé en Chaire contre la guerre & contre l'injustice du Gouvernement (*b*). Il est vrai qu'il reconnoît en même-temps que *la guerre est un fléau inévitable.* Ainsi nos Censeurs font un crime aux Ministres de la Religion, de n'être pas séditieux & de ne pas s'élever contre un fléau inévitable; mais il y a bien d'autres réflexions à faire sur cette accusation.

1°. Dans les temps malheureux des guerres civiles, les Prédicateurs qui s'oublierent jusqu'à déclamer en Chaire contre le Gouvernement, furent regardés avec raison comme des sujets rebelles, comme des boute-feux dignes de châtimens; nos Philosophes mêmes nous reprochent les excès des Prédications du temps de la Ligue. C'étoit la maladie du siècle. Et aujourd'hui, sous un Gouvernement sage & paisible, dans des temps infiniment moins fâcheux que ceux dont nos Peres ont été témoins, on ose reprocher aux Ministres

---

(*a*) Christ. dévoilé, page 273. 9e Lettre à Eugénie, p. 58. Contagion sacrée, c. 6, p. 113.
(*b*) Diction. Philos. art. *Guerre.*

de la Religion de ne pas ſonner le tocſin contre la guerre & contre les impôts, de ne pas rallumer les étincelles d'un feu qui n'a duré que trop long-temps, & dont nous déplorons encore les ravages.

2°. Si les Prêtres ont manqué à leur devoir, c'étoit aux Philoſophes, réparateurs de tous les torts, Cenſeurs-nés des Souverains & de leurs Miniſtres, d'y ſuppléer. L'ont-ils fait? De quelle maniere & avec quel ſuccès? on le ſçait. Dans une brochure récente, on a écrit qu'il faudroit traiter comme des bêtes féroces des Magiſtrats qui ſoutiendroient leur Religion par des bourreaux (*a*). Le livre *de la Contagion ſacrée*, dont on vient d'enrichir notre langue, eſt l'ouvrage du plus fougueux écrivain que l'Angleterre ait produit; d'un ennemi déclaré de toute autorité quelconque, qui ne prêche que l'Athéiſme & la ſédition, Voilà les ſources pures où nos adverſaires vont puiſer leur doctrine; voilà le ton décent, modeſte, raiſonnable de nos Philoſophes réformateurs.

Laiſſons encore parler ici l'*Ami des hommes*. « Les uns, dit-il, Philoſophes » libres, ramenent le principe du droit » des Souverains à un contrat reſpectif en-

(*a*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 40.

» tre le Prince & ses sujets, dont la moindre
» infraction dissout les clauses & les con-
» ditions. Philosophes aveugles qui ne
» pensent pas que ce principe une fois établi,
» déchaîne le fort & terrasse le foible, au
» lieu de l'effet contraire qu'ils en espé-
» roient. Le Prince est par-tout le chef
» militaire, il est par-tout le distributeur
» des graces, & conséquemment le chef
» de l'intérêt. Quel Enthousiaste à cent bou-
» ches peut espérer de réunir une immen-
» sité d'hommes contre le maître de ces
» deux mobiles, toujours sûr de séparer
» qui il voudra de la foule, par les liens
» de la crainte & de l'amour-propre. Des
» tyrans ont prononcé ces mots terribles
» & exécrables à la postérité : *Révoltez-
» vous, nous vous conquérerons.* Ces fléaux
» de l'humanité étoient de la même Secte
» que nos Philosophes. Ils vouloient igno-
» rer qu'il est un contrat co-éternel entre
» l'autorité & la dépendance, contrat éta-
» bli du créateur à la créature, qui con-
» siste en protection & sûreté de la part de
» l'autorité, en obéissance & services de la
» part de la dépendance, & sur-tout en
» amour respectif de part & d'autre......
» Il en est de tellement emportés, que de
» sang froid ils n'ont pas honte de récla-
» mer contre des tyrans fictifs *une épée &*

» *du courage.* Il est contre mes principes
» de relever des questions & des délires
» propres uniquement à réveiller les senti-
» mens d'indignation chez les Pasteurs des
» humains » (*a*).

3°. Tout homme instruit est en état de juger, s'il est vrai que les Ministres de la Religion n'aient jamais employé leurs talens & leur crédit pour le bonheur des peuples. A-t-on rien à reprocher sur cet article à l'immortel Archevêque de Cambrai? Ses leçons dictées par la sagesse & par les graces, sont encore aujourd'hui entre les mains de nos Princes, & contribueront dans tous les siècles à faire le bonheur de la Nation. Celui dont nous jouissons aujourd'hui est en partie le fruit des instructions vives & touchantes de l'éloquent Evêque de Clermont.

4°. Enfin il faut s'aveugler volontairement pour supposer que les maximes de la Religion ne servent point à rendre les Rois plus humains, les guerres moins fréquentes & moins cruelles, les peuples plus tranquilles & plus heureux. Chez les Nations chrétiennes la guerre se fait-elle comme chez les Infidèles & chez les Sauvages? Il n'y a qu'à jetter les yeux sur les révolutions arrivées de nos jours dans la

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, pape 192.

Perse

Perse & dans l'Indoustan (*a*) : comparer les expéditions des Conquérans Asiatiques avec la derniere guerre d'Allemagne. Mais nos Censeurs ne veulent ni examiner ni réfléchir ; pourvu qu'ils rendent la Religion odieuse, peu leur importe que ce soit aux dépens de la vérité.

Peut-on lire sans indignation, que *dans la Religion Romaine la superstition & le despotisme ont fait une alliance éternelle, & réunissent tous leurs efforts pour rendre les peuples esclaves & malheureux* ; que *les Nations catholiques sont les plus ignorantes & les plus esclaves de l'Europe* (*b*). Est-ce un Philosophe, est-ce un François, qui ose ainsi outrager son Roi, sa Patrie, ses Concitoyens ? Non ; c'est un *Wig* atrabilaire qui distille son fiel par une plume Françoise (*c*). Je ne dis rien pour la Religion : l'Auteur n'en eut jamais, il lui a juré une haine éternelle. Mais un ennemi au plus fort de la guerre n'auroit pas osé écrire sur ce ton : voilà l'esprit patriotique qu'inspire la philosophie moderne.

Heureusement nous pouvons comparer notre sort à celui des autres Nations de

---

(*a*) Voyez les Mém. géogr. physiques & historiques, sur l'Asie, &c. tome 3, c. 2, §. 17.

(*b*) Christ. dévoilé, p. 274.

(*c*) Contagion sacrée, c. 6, page 141.

l'Europe, Catholiques ou Proteſtantes, ſous le Gouvernement républicain ou monarchique : ſi nous étions aſſez aveugles pour envier la condition d'aucune autre, le témoignage des Etrangers mêmes ſerviroit à nous détromper.

§. 9.

L'Auteur tombe tout-à-coup ſur les Caſuiſtes ; il leur reproche d'avoir fait un Tarif ridicule de péchés, & d'en avoir calculé, pour ainſi dire, l'énormité. *La vraie morale*, ſelon lui, *n'a qu'une meſure pour juger des fautes des hommes ; les plus graves ſont celles qui nuiſent le plus à la ſociété.* Soit. Les Caſuiſtes ont-ils contredit cette règle ? Ont-ils jamais nié qu'une faute qui porte un grand préjudice à la ſociété, ſoit plus griéve que celle qui cauſe moins de dommage ? *La conduite*, dit-il, *qui fait tort à nous-mêmes, eſt imprudente & déraiſonnable ; celle qui nuit aux autres, eſt injuſte & criminelle.* Voilà ce que les Caſuiſtes n'ont jamais révoqué en doute. Il reſte à ſçavoir ſi la conduite qui fait tort à nous-mêmes, n'eſt pas toujours nuiſible aux autres. Nous ſoutenons que tout homme qui ſe fait tort à lui-même par une conduite imprudente & déraiſonnable, qui s'avilit, qui ſe dégrade, par des actions indignes de l'humanité, fait

nécessairement tort à ses semblables & à la société. 1°. Il se rend incapable d'en remplir les devoirs & de contribuer pour sa part à la régularité des mœurs publiques. 2°. Il forme nécessairement des complices de ses desordres par la séduction ou par le mauvais exemple. Il est impossible qu'un homme soit vicieux & abruti, sans qu'il soit bientôt connu pour tel. En perdant l'estime de ses semblables, il perd nécessairement leur confiance & rompt l'un des plus puissans liens de la société. Il n'est donc pas inutile de calculer l'énormité des fautes qui nous nuisent à nous-mêmes. Est-il prouvé d'ailleurs que les fautes qui nuisent, soit à nous-mêmes, soit à la société, ne sont point défendues par l'Etre suprême; que Dieu ne nous a donné aucune Loi, soit naturelle, soit positive; qu'il ne veut être ni rémunérateur ni vengeur? C'est à la vérité le principe sur lequel notre judicieux Auteur a bâti tout l'édifice de son systême; mais ce principe, loin d'être à l'abri de toute contestation, est au contraire d'une fausseté évidente. Toutes les Nations qui ont connu un Dieu, lui ont supposé la providence & la justice comme deux attributs essentiels; nous portons gravé dans nos cœurs le sentiment de la Loi qu'il nous a imposée en nous créant: elle ne peut être

méconnue que par des hommes abrutis ou aveuglés par une fausse philosophie. Sans la sanction éternelle de cette Loi primitive, il n'y a plus aucun fondement de morale ni de législation.

L'Auteur finit par une invective contre les fondations. Elles font, dit-il, subsister dans l'aisance une foule de fainéans qui dévorent la société, sans lui prêter aucun secours; qui lui vendent chèrement des prieres inutiles, tandis que les hommes les plus nécessaires sont dans l'indigence. Nous avons déja répondu à cette injuste censure; nous avons montré que ces hommes que l'on regarde comme inutiles à la société, lui ont réellement rendu & lui rendent encore les plus grands services.

A Dieu ne plaise que nous entreprenions ici l'apologie de toute espèce de fondations; il en est peut-être qui sont susceptibles de réforme, & que l'on pourroit employer plus utilement. Dans un temps où le Gouvernement paroît occupé de ce soin, ce n'est point à nous à lui suggérer des vues, ni à proposer des plans. Nos Philosophes ne seront certainement pas consultés non plus, & ils ne méritent pas de l'être: *Ce sont*, dit fort bien l'Ami des hommes, *des réformateurs à coups de coignée.* S'il y a des fondations abusives, l'a-

bus vient de la vanité des fondateurs, & non pas de la faute de l'Eglise.

Pour terminer dignement ce chapitre, l'Auteur prétend que le portrait que J. C. a fait des Pharisiens dans l'Evangile (*a*) convient exactement aux Prêtres du Christianisme; que ceux-ci sont les moins humains & les moins charitables de tous les hommes; que rarement les mendians s'adressent à un Ecclésiastique (*b*).

Il paroît par cette satyre que l'Auteur connoît fort peu les Prêtres; que n'ayant jamais eu recours à leur ministere, il n'est pas en état de juger s'ils sont durs ou humains, attachés à leurs propres intérêts ou compatissans pour les maux d'autrui. Reconnoîtra-t-on dans un Curé de campagne, livré uniquement aux devoirs de son état, le portrait des Pharisiens? Ce n'est point aux Philosophes, c'est aux peuples qu'il appartient d'apprécier les services que rendent les Ministres de la Religion: le respect, l'estime, la confiance, l'attachement que les peuples ont ordinairement pour leurs Pasteurs en font suffisamment l'apologie; les plaintes de nos spéculateurs

(*a*) *Matth.* 23.

(*b*) Christ. dévoilé, page 277. Militaire Philos. c. 1, pages 16 & 25; & c. 20, page 170. 8e Lettre à Eugénie, page 24.

chagrins & jaloux, font des déclamations frivoles.

Si malheureufement il y avoit *des Prêtres qui ne croient rien*, comme le *Militaire Philofophe* les en accufe, il faudroit s'en prendre aux Incrédules mêmes & à la multitude de leurs Ouvrages contre la Religion. Convient-il à un Empyrique d'infulter aux malades qu'il eft parvenu à empoifonner ? Mais le fait eft faux; c'eft un effet de la perverfité de nos adverfaires de fuppofer que tout le monde penfe comme eux. Les Prêtres ne peuvent donner un témoignage plus certain de leur foi, qu'en foutenant de toutes leurs forces la Religion contre les attaques de fes ennemis. Appuyés fur la parole de leur Maître, ils efperent avec raifon qu'ils parviendront à garantir fon Evangile des coups qu'on ne ceffe de lui porter.

C'eft un reproche très-grave fans doute que l'on fait aux Prêtres, de ne point autorifer, par des aumônes indifcrètes, la fainéantife & le libertinage des mendians; ils fçavent mieux placer leur charité. Un Eccléfiaftique, attaché aux fonctions de fon miniftere, fait plus d'œuvres d'humanité dans une femaine, qu'un Philofophe, occupé à rêver dans fon cabinet, n'en fera dans dix ans. Les idées gauches & bizarres

de nos Politiques ne changeront point les ſentimens des peuples ni le cours de la ſociété. Si les Prêtres étoient moins utiles & moins conſidérés, ils n'exciteroient pas tant la malignité des ennemis de la Religion : le ſeul moyen qu'ils aient de s'en venger eſt de redoubler leur zèle & leur travail.

CHAPITRE XVI.

Concluſion.

§. I.

TOUT homme non prévenu qui a lu avec attention nos remarques, eſt en état d'apprécier le mérite du *Chriſtianiſme dévoilé*, & de porter un jugement équitable ſur le ſyſtème & ſur le génie de l'Auteur. Nous croyons avoir montré, que pour rendre le Chriſtianiſme ſuſpect, il en a défiguré l'hiſtoire, altéré la croyance, méconnu les preuves ; que pour le rendre ridicule, il en a fauſſement expoſé les myſteres, le culte, les rits extérieurs ; que pour le rendre odieux, il en a traveſti la morale, diſſimulé les vertus, empoiſonné les effets, calomnié les Sectateurs & les Miniſtres. La maniere dont il finit ſon Ouvrage, acheve de mettre dans

le plus grand jour l'eſprit qui l'a dicté tout entier. Les autres Livres, dont nous avons donné des extraits, ne ſont ni plus judicieux ni plus raiſonnables.

Ceux qui ont écrit juſqu'à préſent contre la Religion, ſe ſont bornés ordinairement à repréſenter les partiſans du Chriſtianiſme comme des hommes aveuglés & ſéduits, à qui une fauſſe idée de perfection a fait illuſion, qui ont cru mal à propos ſervir la ſociété, en lui impoſant le joug de l'Evangile. Notre Critique, moins équitable, a entrepris de peindre cette Religion comme une ligue formée à deſſein entre les Souverains & les Prêtres, comme un commerce mutuel de tyrannie, arrangé uniquement pour aſſervir les hommes & pour les rendre malheureux (*a*). Un projet auſſi noir, une convention auſſi abominable peut-elle entrer dans l'eſprit & dans le cœur humain? Peut-on la ſuppoſer ſérieuſement, ſans ſe charger de l'indignation publique?

Que les Incrédules ſe croient les ſeuls génies éclairés, pendant que tout le reſte du monde eſt dans l'erreur, c'eſt une vanité qu'il eſt déja difficile de leur pardonner; mais qu'ils prétendent être ſeuls ſinceres, équitables, véridiques; au lieu que tous

(*a*) Note de la page 275. Contagion ſacrée, c. 6.

tous les partisans de la Religion sont des fourbes & des hypocrites, c'est un artifice dont les ignorans seuls peuvent être dupes: leur maniere d'écrire suffit pour les démasquer.

Ce que nous avons cité de *l'Examen important*, suffit pour montrer le cas que l'on en doit faire. Quand le Christianisme seroit une Religion fausse, il ne seroit pas encore permis de se déchaîner contr'elle avec autant d'indécence & d'emportement. Sages Philosophes, qui voulez éclairer & détromper les hommes, ne commencez pas par les insulter. C'est le ridicule des Cyniques vos prédécesseurs. L'amour de la vérité, de la justice, du bien public, ne doit jamais emprunter le ton de la passion & de la haine. Vous avez eu grand soin de faire cette leçon aux Apologistes Chrétiens; comment en avez-vous si mal profité vous-mêmes? Par quelle fatalité vous couvrez-vous du ridicule que vous nous avez imputé tant de fois, & souvent très-mal à propos? L'imposture, la calomnie, les outrages ne sont jamais excusables, même pour défendre la vérité; sont-ils moins odieux quand on s'en sert pour enseigner l'erreur?

Les articles du *Dictionnaire Philosophique* dont nous avons fait la critique, con-

vaincront le Lecteur que cet Ouvrage n'est pas écrit de meilleure foi que les précédens. L'Auteur est sorti de sa sphere, quand il a voulu faire le Théologien ; & si l'on examinoit de près les articles purement philosophiques, ils ne soutiendroient pas mieux la discussion. Les mêmes choses répétées dans une infinité de brochures prouvent que nos adversaires ont épuisé leur Doctrine, & qu'ils n'ont plus rien de nouveau à dire. Ils avoient commencé par des objections ; ils finissent par des invectives ; c'est montrer trop clairement le foible de la cause qu'ils défendent.

§. 2.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* conclut de ses observations, que la Religion ne peut être utile à gouverner les hommes, que sous *des Princes dépourvus de lumieres & de vertus* (a) ; que les Souverains ne peuvent employer ce ressort, sans devenir eux-mêmes esclaves des Prêtres. Ainsi d'un trait de plume, voilà tous les Princes, qui ont protégé la Religion dans leurs Etats, condamnés comme dépourvus de lumieres & de vertus : S. Louis, Char-

(a) Christ. dévoilé, p. 278. Contagion sacrée, c. 6 page 122.

les V, Louis XII, Henri IV, furent des Rois aveugles & méchans.

Nous ne ferons aucune réflexion sur cette belle décision. Il est plus à propos de jetter encore un coup d'œil sur le fond du systême de l'Auteur. Si les Souverains ne peuvent, sans s'avilir & sans partager leur autorité, se servir de la Religion pour inspirer à leurs sujets les vertus sociales, quel doit donc être le mobile de leur Gouvernement ? Car enfin il faut des raisons & des motifs, pour conduire des êtres raisonnables.

Il faut, dit notre Auteur, *leur donner des loix équitables, leur faire enseigner une morale pure, les inviter à bien faire par des récompenses, les détourner du crime par des châtimens sensibles* (a). Dans nos réflexions sur la préface de l'Auteur, & dans le chapitre onzième, nous avons déja vu ce qui peut résulter de ces divers expédiens ; mais comme c'est ici le principal objet de l'ouvrage, il est bon, en finissant, de remettre nos principes sous les yeux du Lecteur.

1°. Il est singulier qu'aucun de tous les Législateurs anciens ou modernes, aucun

(a) Christ. dévoilé, pages 278 & 282. Militaire Philosophe, c. 20, p. 178. 11e Lettre à Eugénie, page 116. Contagion sacrée, c. 1, p. 20 ; c. 15, p. 179.

Philoſophe, aucun des Sages qui ont policé les peuples, & qui les ont réunis en ſociété, n'ait compris le ſyſtème que l'on propoſe aujourd'hui. Tous, ſans exception, ont commencé par établir une Religion vraie ou fauſſe, un culte bon ou mauvais; tous ont été perſuadés que la crainte de la Divinité étoit le premier fondement des loix, de la morale, des devoirs, de la politique. Pythagore, Solon, Platon, Zaleucus, Lycurgue, Numa, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Germains, les Gaulois, les Incas du Pérou, tous ont penſé & agi de même. Tous les peuples ſans Religion ont été barbares & ſauvages: ſans Religion point de loix, point de morale, point de police dans aucun lieu du monde; le fait eſt inconteſtable. Ce conſentement univerſel des Nations, ce cri général de la nature, eſt-il un ſonge & une illuſion? L'Auteur du *Chriſtianiſme dévoilé* le prétend. Tous ces Légiſlateurs ſe ſont trompés, tous ces Sages n'étoient que des enfans; tous les peuples ont été dans le délire; il falloit qu'un Philoſophe du dix-huitième ſiècle vînt leur ouvrir les yeux, créer un ſyſtème de légiſlation & de ſage politique, réformer le genre humain. Sans doute la modeſtie de l'Auteur ne lui a pas laiſſé enviſager toute

la gloire dont cet exploit doit le couvrir ; il faut briser les statues des grands hommes de tous les siècles, pour élever la sienne sur leurs débris.

2°. Pour gouverner les hommes, il faut des loix sages, une morale pure, des récompenses & des peines sensibles distribuées avec équité ; nous en convenons : mais en quel lieu du monde a-t-on trouvé sans Religion des loix sages, une morale pure, une police exacte & irrepréhensible ? Ce prodige est encore à naître ; il seroit à souhaiter que l'Auteur eût essayé de l'opérer. Je dis plus : dans quel climat de l'univers peut-on citer des loix plus sages, une morale plus pure, un Gouvernement plus modéré, une société plus douce que chez les Nations chrétiennes ? Il est fâcheux que l'Histoire ancienne & moderne ne nous la montre nulle part.

3°. Sans la Religion, quelle force peuvent avoir les loix & la morale ? Nous avons montré qu'elles n'en ont aucune (*a*). Quel seroit le motif capable d'y soumettre les hommes ? La raison & l'intérêt personnel, la crainte du châtiment, l'espoir des récompenses ? Cela est très-beau dans la

(*a*) Chap. 11, §. 6 & 7.

ſpéculation. Mais l'empire de la raiſon eſt-il aſſez puiſſant ſur le commun des hommes pour ſubjuguer les paſſions? Les paſſions connoiſſent-elles d'autre intérêt perſonnel que le plaiſir de ſe ſatisfaire? Des hommes ſans paſſions pourroient peut-être écouter la raiſon, les loix, la morale: & où ſont ces hommes? Il faudra créer une nouvelle eſpèce pour réaliſer les idées de notre nouveau Légiſlateur. Encore une fois, l'expérience doit décider; les peuples ſans Religion, s'il y en a encore ſur la face de la terre, ſont des brutes ſous la figure humaine.

Dira-t-on que la Religion, néceſſaire pour fonder la morale, les loix & la police, n'eſt plus néceſſaire quand elles ſont une fois établies? C'eſt comme ſi l'on ſoutenoit que le fondement néceſſaire pour commencer un édifice, ne ſert plus de rien, quand l'ouvrage eſt à ſon comble. « Les » mœurs, dit l'*Ami des hommes*, ſont les » premieres des loix. Où les mœurs rè» gnent, les loix les plus ſimples ſuffiſent, » & ſont même rarement réclamées; où » l'on néglige les mœurs, les loix puſſent» elles tout prévoir & ſe multiplier en au» tant de ramifications qu'en produit l'iné» puiſable corruption humaine, elles ſont » ſans force & ſans application: *corruptiſſi-*

» *ma Respublica plurimæ leges* » (*a*). Or la Religion seule peut donner des mœurs.

4°. Les loix manquent de force pour faire observer les devoirs les plus essentiels de la reconnoissance, de l'amitié, de l'hospitalité, de la charité envers les pauvres, de la tendresse envers les proches, de l'amour de la Patrie. Les Loix, comme le remarque très-bien M. d'Alembert, n'ont statué aucune peine contre l'avarice, la dureté envers les malheureux, l'ingratitude & la perfidie. « Les Législateurs, dit-il, ont » pu croire que les hommes se feroient jus- » tice eux-mêmes sur ces vices, en punissant » les coupables, soit par la honte, soit par » le mépris; mais s'ils ont pensé de la sorte, » ils ont eu trop bonne opinion du cœur hu- » main » (*b*).

La société ne peut donc punir les vices qu'imparfaitement; elle peut encore moins récompenser toutes les vertus. Pour punir des actions nuisibles & criminelles, il n'est pas nécessaire d'examiner les motifs qui ont fait agir le coupable; il suffit qu'il ait transgressé volontairement les loix, pour mériter un châtiment. Quand il s'agit de récompenser des actions qui paroissent ver-

(*a*) L'Ami des hommes, deuxième Partie, c. 4, p. 155.
(*b*) Elémens de Philosophie, n. 8, page 88.

tueuses, il est nécessaire d'en connoître les motifs secrets ; l'action la plus louable en elle-même, & la plus utile à la société, si elle a été faite par une intention criminelle, est plus digne de punition que de récompense. D'ailleurs, où trouver des fonds & des ressources suffisantes pour accorder des prix à tous les gens de bien ? Dès que les honneurs sont trop communs, ils ne sont plus une distinction, & ne flattent plus l'amour-propre. Aussi cet expédient n'a été mis en usage dans aucun Etat policé, parce qu'il est impraticable (*a*).

Les loix civiles, fussent-elles cent fois plus multipliées, ne peuvent pourvoir à tous les cas ; tout ce qui n'est pas public leur échappe nécessairement. L'homme libre de tout autre frein peut être impunément vicieux & malfaiteur en secret ; qu'il affecte de paroître vertueux au grand jour, il sera comblé de récompenses, fût-il un monstre dans le cœur. Dans la République dont notre Auteur a formé le plan, l'homme le plus fourbe & le plus hypocrite doit être nécessairement le plus honoré. Un scélérat qui n'a rien à craindre que l'infamie & la potence, ne se trouve pas fort gêné.

(*a*) Dissert. sur Warburthon, tome 1, pages 44 & suivantes.

5°. La Religion, en donnant une base aux loix & à la morale, ne détruit point les autres motifs qui peuvent engager les hommes à s'y soumettre ; nous l'avons déja remarqué : elle ajoute un nouveau poids aux motifs humains, sans les affoiblir. La Religion n'enseigne point à mépriser les loix civiles, à braver les supplices & l'infamie, à ne compter pour rien les remords attachés au crime. Elle nous enseigne au contraire que la vertu seule peut faire notre bonheur en ce monde aussi-bien qu'en l'autre ; que la conscience des méchans est déja un enfer anticipé. Si, malgré deux sujets si justes de terreur, il y a encore des scélérats; combien n'y en aura-t-il pas davantage, lorsque le plus réprimant de ces deux motifs sera retranché ?

6°. Quand les loix & la morale auroient assez de force pour réprimer les particuliers, seroient-elles capables de contenir les Rois de qui elles emprunteront toute leur autorité? « Quand il seroit inutile, dit Montesquieu, que les sujets eussent une Religion ; il ne le seroit pas que les Princes en eussent, & qu'ils blanchîssent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent point les loix humaines puissent avoir. Un Prince qui aime la Religion & qui la craint, est un lion qui cède à

» la main qui le flatte ou à la voix qui l'appaise : celui qui craint la Religion & qui » la hait, est comme les bêtes sauvages qui » mordent la chaîne qui les empêche de » se jetter sur ceux qui passent : celui qui » n'a point du tout de Religion, est cet » animal terrible qui ne sent sa liberté que » lorsqu'il déchire & qu'il dévore » (*a*). On ne sçauroit trop répéter cette réflexion.

Je ne voudrois pas, dit l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, avoir affaire à un Prince Athée, qui trouveroit son intérêt à me faire piler dans un mortier ; « je suis » bien sûr que je serois pilé. Je ne vou» drois pas, si j'étois Souverain, avoir affai» re à des courtisans Athées, dont l'intérêt » seroit de m'empoisonner ; il me faudroit » prendre au hasard du contrepoison tous » les jours. Il est donc absolument néces» saire pour les Princes & pour les peu» ples, que l'idée d'un Etre suprême, créa» teur, gouverneur, rémunérateur & ven» geur, soit profondément gravée dans les » esprits » (*b*). Ce témoignage n'est pas suspect dans la bouche d'un Philosophe, qui a fait tous ses efforts pour rendre l'athéisme moins odieux qu'il n'est en effet.

(*a*) Esprit des Loix, l. 24, c. 2.
(*b*) Diction. Philos. art. *Athées*.

Un Prince qui par système politique affranchiroit ses sujets du joug de la Religion, se croiroit-il obligé d'y être soumis lui-même? Mettre l'irreligion sur le trône, c'est placer sur la tête des peuples le despotisme avec ce qu'il a de plus terrible. Tel est le service important que nos Philosophes rendroient au genre humain, si par leurs funestes ouvrages ils parvenoient à séduire ceux qui sont destinés à gouverner.

Quand on parcourt l'Histoire, on est étonné que, malgré l'empire de la Religion sur les Princes & malgré les autres motifs, le nombre de ceux qui ont régné avec bonté & avec sagesse, qui ont mérité l'amour & la confiance des peuples soit encore très-borné. En délivrant les Rois méchans du seul frein qui pouvoit arrêter la fougue de leurs passions, les auroit-on rendus meilleurs? Un bon Roi est sans doute le don le plus précieux que la Providence puisse accorder aux hommes, & nous en faisons une heureuse expérience; mais est-il aisé de mériter le titre de pere & de bienfaiteur des humains? N'y a-t-il ni tentations à vaincre, ni travaux à soutenir, ni obstacles à surmonter? Ceux à qui la fortune a tout donné en ce monde, seroient bien à plaindre s'ils n'avoient rien à espérer en l'autre. La couronne seroit

un poids bien pesant, si la Religion n'aidoit à le porter. Sans ce soutien, un bon Roi ne peut attendre aucun prix de ses vertus, & un méchant n'a rien à redouter pour ses crimes.

7°. Il est prouvé par l'aveu des ennemis de la Religion, que sans elle il n'est plus de motif capable de contenir même les particuliers, ni de leur donner des mœurs. « Le commun des hommes, dit un de nos » Athées décidés, est trop corrompu & » trop insensé pour n'avoir pas beson d'ê- » tre conduit à la pratique des actions ver- » tueuses, c'est-à-dire, utiles à la société, » par l'espoir de la récompense, & détour- » né des actions criminelles par la crainte » des châtimens; c'est-là ce qui a donné » naissance aux loix : mais, comme ces loix » ne punissent ni ne récompensent les ac- » tions secrettes, & que dans les sociétés » les mieux réglées, les coupables puissans » & accrédités trouvent le secret de les élu- « der, il a fallu imaginer un tribunal plus » redoutable que celui du Magistrat. On » a supposé qu'à la mort nous entrions dans » une nouvelle vie, dont le bonheur ou » le malheur dépendent de notre conduite » avant la mort. Elle sera examinée, nous » dit-on, par un juge inflexible, auquel tou- » tes nos actions, même les plus secrettes,

» seront connues. Un bonheur éternel, & » au-dessus de tout ce que nous avons » éprouvé de plus voluptueux, sera le par- » tage des gens de bien, tandis que des » tourmens effroyables seront employés à » punir & à expier les crimes des méchans.

» Cette opinion sans doute est le plus » ferme fondement des sociétés, c'est elle » qui porte les hommes à la vertu & qui » les éloigne du crime » (*a*).

« Le dogme de la Providence, dit l'Au- » teur du *Dictionnaire Philosophique*, est si » sacré, si nécessaire au bonheur du genre » humain, que nul honnête homme ne » doit exposer les lecteurs à douter d'une » vérité qui ne peut faire de mal en au- » cun cas, & qui peut toujours opérer beau- » coup de bien. Nous ne regardons point » ce dogme de la Providence universelle » comme un système, mais comme une » chose démontrée à tous les esprits rai- » sonnables » (*b*).

§. 3.

8°. Fermons pour un moment les yeux sur les conséquences du nouveau plan qu'on nous propose, pour en examiner seulement

(*a*) Lettre de Thrasibule à Leucippe, page 282.
(*b*) Préface du Diction. Philos. page 7.

l'exécution. Accordons à la philoſophie un talent qu'elle ne poſſéda jamais, celui de former un Code de loix ſages & parfaites, un traité de morale plus beau que l'Evangile : il eſt queſtion d'y aſſujettir les peuples, de les engager à l'accomplir. Avant que de croire le projet poſſible, il faudroit du moins avoir eſſayé de l'exécuter; il faudroit, pour l'honneur de la philoſophie, que nos Docteurs anti-Chrétiens devenus Miſſionnaires, euſſent déja policé, humaniſé, réuni en corps de République une Nation ſauvage, & nous euſſent montré de quoi leur morale ſans Religion eſt capable. Platon ne put engager autrefois une ſeule bourgarde de la Grèce à vivre ſelon ſes maximes; nos Philoſophes ſeroient-ils plus habiles ou plus heureux ?

Sans ſortir de chez nous, quel ſeroit leur ſuccès ? Après avoir ſagement banni la Religion & toutes ſes pratiques, les Prêtres & leurs inſtructions, ſans doute on laiſſeroit au moins des Maîtres d'école dans les villages, pour apprendre à la jeuneſſe les loix & la morale. Je ſuppoſe qu'elle concevra parfaitement les ſages réflexions dont on aura ſoin de les appuyer, les raiſons philoſophiques par leſquelles il faudra prouver à un enfant qu'il doit honorer ſon pere & ſa mere, chérir ſes freres &

sœurs, aider & secourir ses semblables, obéir aux Magistrats, aimer son Roi & sa Patrie. Je suppose que les peuples recevront avec plus de docilité une morale appuyée sur la seule autorité des hommes, que des loix fondées sur la volonté & la parole de Dieu. Comme il sera question de décerner des châtimens pour tous les vices, des récompenses pour toutes les vertus, il est clair que les tribunaux ordinaires ne suffiront plus; qu'il sera besoin d'établir au moins dans chaque Paroisse un ou plusieurs Inspecteurs des mœurs, pour veiller sur la conduite des Particuliers, décerner les peines & les récompenses. Déja je vois un Clergé en robe-courte & sous un autre nom s'établir sur les ruines de l'ancien. Sans doute ces Censeurs sans Religion seront plus éclairés, plus intégres, plus vigilans, plus charitables, plus incorruptibles que les Prêtres: une charge si importante regarde directement nos Philosophes; ils sont les Docteurs-nés du genre humain. Les voilà donc chargés de sçavoir si tel citoyen est mauvais pere ou mauvais mari, s'il est traître ou parjure, dissipateur ou brutal, avare ou trompeur, paresseux ou mauvais économe. Ils seront obligés d'entretenir l'union dans les mariages, la paix dans les familles, la décence parmi les jeunes-gens,

la police dans tout un diſtrict; de réconcilier les ennemis, de prévenir les vengeances & les procès, de pourvoir à la ſubſiſtance des pauvres & des malades, à l'éducation des orphelins. Il ſe trouve ſouvent des Curés qui ſont tout cela par Religion, un Philoſophe le fera par honneur & par zèle du bien public. Il donnera l'exemple des vertus qu'il doit récompenſer, il ne ſé rendra point coupable des vices qu'il doit punir. Sans intérêt, ſans ambition, ſans haine, ſans prévention, ſans partialité, il ſera le génie tutélaire des peuples confiés à ſes ſoins, un Dieu ſous la figure d'un homme; un Philoſophe ne ſçauroit être moins.

Mais écrire de belles maximes de morale & de politique dans ſon cabinet, & les obſerver dans la pratique, ſont deux rôles bien différens; les faire exécuter aux autres par raiſon, eſt un autre emploi très-délicat: y forcer les peuples par la violence & par le glaive, eſt le rôle d'un tyran.

Si le libertinage & le mépris des loix viennent à ſe gliſſer dans une ville ou dans une province, où ſera le remède? Les châtimens? Ils ſont impoſſibles, lorſque le nombre des coupables eſt trop grand, & les ſupplices ne ſont pas capables de donner

ner des mœurs (*a*). Parmi nous les loix de la Religion ſont aſſez mal obſervées; parmi des peuples ſans Religion, celles de la morale auront-elles un meilleur ſort? Un Prince & des Magiſtrats qui n'auront plus de mœurs, ſeront-ils capables d'en donner aux autres? Et quand la corruption ſe ſera gliſſée dans tous les états, qui en ſera le réformateur?

Ce n'eſt pas aſſez de régler la conduite des hommes, d'oppoſer un frein à leurs paſſions; il faut encore les conſoler dans leurs peines, & c'eſt un des effets les plus ſalutaires de la Religion. Il ſeroit bon de ſçavoir par quel moyen nos Légiſlateurs Athées pourront y ſuppléer, quelle conſolation ils donneront aux malheureux, c'eſt-à-dire, aux trois quarts de notre eſpèce condamnés aux ſouffrances & aux larmes? Après avoir ôté au peuple le plus puiſſant motif pour le porter au bien & pour le détourner du mal, aurons-nous encore la barbarie de lui arracher la ſeule eſpérance qui puiſſe le ſoutenir dans ſes afflictions?

Mais notre Philoſophe politique n'a pas pouſſé ſi loin la prévoyance ni les réflexions; reprenons ſes objections.

(*a*) Eſprit des Loix, l. 19, c. 27.

§. 4.

Les Souverains, dit-il, *qui veulent gouverner par la Religion, doivent se résoudre à devenir les esclaves des Prêtres* (*a*). C'est-à-dire, pour parler plus sensément, que les Souverains, en se soumettant aux loix de la Religion, se sont engagés par-là même à n'être ni tyrans ni despotes, à écouter les remontrances & les conseils des sages; à ne point donner leur volonté pour loi souveraine, comme les Monarques orientaux. Ils se sont obligés à donner l'exemple des bonnes mœurs, sans lequel toutes les institutions morales seroient inutiles. N'est-ce pas un zèle fort utile à l'humanité, que de blâmer les Souverains de s'être imposé des loix à eux-mêmes, pour prévenir l'abus de leur pouvoir, ou plutôt d'avoir courbé leur tête les premiers sous le même joug que les peuples auxquels ils doivent commander?

Il prétend avoir prouvé que le Christianisme est contraire à la saine morale, à la droite raison, au bonheur des individus, à l'union des familles; que les adorateurs d'un Dieu lugubre & souffrant doi-

(*a*) Christ. dévoilé, page 278. Examen important conclusion, page 214. 9e Lettre à Eugénie, page 50. Contagion sacrée, c. 5, page 82.

vent s'affliger ſans ceſſe & ſe rendre malheureux, qu'ils doivent être cruels à eux-mêmes & inſupportables aux autres. L'Auteur de l'*Examen important* conclut de même, que *tout homme ſenſé, tout homme de bien doit avoir la Secte chrétienne en horreur* (*a*). Ainſi ſe développe la charité & la modération de nos adverſaires.

Nous avons repréſenté plus d'une fois à ces Cenſeurs ſi doux & ſi débonnaires, que la comparaiſon ſeule des Nations chrétiennes avec les autres peuples de l'univers, ſuffit pour démontrer la fauſſeté de tous ces vains reproches, & pour couvrir de confuſion les calomniateurs du Chriſtianiſme. Aucune Religion ne donne de Dieu des idées auſſi grandes & auſſi ſublimes, n'enſeigne une morale auſſi pure, ne fournit à l'homme des eſpérances auſſi conſolantes. La croyance d'un Dieu créateur, conſervateur & bienfaiteur, qui nous ordonne de l'appeller notre Pere, qui a daigné nous adopter pour ſes enfans, qui nous a aimés juſqu'à donner pour nous ſon Fils unique: la foi d'un Sauveur qui doit être notre juge; qui a voulu *être ſemblable à ſes freres pour être plus enclin à leur faire miſéricorde* (*b*): l'attente d'une béatitude

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 279. Examen important, p. 213.
(*b*) *Hebr.* 2. 17.

éternelle qu'il nous eſt facile de mériter avec les graces abondantes que Dieu nous donne par les mérites de J. C ; ce ne ſont point-là des idées lugubres ; ce ſont des dogmes conſolans, qui répandent la ſérénité & la paix dans le cœur du Chrétien qui les croit & qui les aime.

C'eſt à la Philoſophie qu'il faut faire tous les reproches que l'on tourne ſi injuſtement contre la Religion ; elle avilit, elle dégrade ; elle abrutit l'homme ; elle le réduit à la plus cruelle incertitude ſur ce qu'il eſt & ſur ce qu'il doit devenir ; elle en fait un être iſolé, qui n'exiſte que pour lui-même, qui ne tient à rien dans l'univers. « Le goût de la philoſophie, dit » un homme qui l'avoit examinée d'après » nature, relâche tous les liens d'eſtime » & de bienveillance qui attachent les hom- » mes à la ſociété, & c'eſt peut-être le » plus dangereux des maux qu'elle engen- « dre. Le charme de l'étude rend bien- » tôt inſipide tout autre attachement. De » plus, à force de réfléchir ſur l'humani- » té, à force d'obſerver les hommes, le » Philoſophe apprend à les apprécier ſelon » leur valeur ; & il eſt difficile d'avoir bien » de l'affection pour ce qu'on mépriſe. Bien- » tôt il réunit en ſa perſonne tout l'inté- » rêt que les hommes vertueux partagent

» avec leurs semblables : son mépris pour » les autres tourne au profit de son orgueil : » son amour-propre augmente en même » proportion que son indifférence pour le » reste de l'univers. La famille, la patrie » deviennent pour lui des mots vuides de » sens : il n'est ni parent, ni citoyen, ni » homme, il est Philosophe » (*a*). Ce portrait peut servir à rectifier le pompeux éloge que l'on a fait du philosophe dans le *Dictionnaire Philosophique* (*b*), & ailleurs.

§. 5.

Si l'on ouvre l'Histoire, disent nos Censeurs, *on ne trouve jamais que des Philosophes aient causé des révolutions dans les Etats ; mais il n'en est aucune dans laquelle les gens d'Eglise n'aient trempé. Les meurtriers de nos Rois, ceux de l'Empereur Henri VI & de Charles I, n'étoient pas des Incrédules. C'est le Ministre Gomar & non pas Spinosa qui mit la Hollande en feu, &c.* (*c*)

1°. L'Histoire atteste formellement le contraire, dans tous les temps & chez toutes les Nations. Parmi les Philosophes Grecs, Critias & Alcibiade furent des hommes

(*a*) Œuvres diverses de Jean Jacques Rousseau, tome 1, page 160. Voyez encore Emile, tome 3, page 181.
(*b*) Dict. Philos. art. *Philosophe*.
(*c*) Christ. dévoilé, note de la page 280.

Parmi les premiers, il y en a eu d'un caractere modéré; entêtés de systêmes métaphysiques inintelligibles, ils se sont bornés à raisonner de travers, sans témoigner de la haine ni de la jalousie contre personne; ils ont été sans doute les moins dangereux.

D'autres, emportés & fanatiques, tels que les Auteurs du *Christianisme dévoilé* & de l'*Examen important*, ont peu raisonné, mais ont déclamé, calomnié, outragé le Gouvernement & le Clergé : c'est le genre d'écrire qui commence à devenir à la mode. Si de pareils génies avoient quelqu'influence dans les affaires, il est aisé de concevoir de quoi ils seroient capables.

On ne peut néanmoins disculper ni les uns ni les autres; leur condamnation est prononcée par leurs propres Confreres. « L'athéisme, dit l'un d'entr'eux, est un » systême très-pernicieux dans ceux qui » gouvernent; il l'est aussi dans les gens » de cabinet, quoique leur vie soit inno» cente, parce que de leur cabinet il peut » percer jusqu'à ceux qui gouvernent; que » s'il n'est pas si funeste que le fanatisme, il » est presque toujours fatal à la vertu » (a). Que sera-ce donc, quand il est joint au fanatisme, comme dans les écrits dont nous

(a) Dict. philos. art. *Athéis.*

venons

venons de parler ? On se souviendra que le Philosophe dont nous empruntons les paroles, regarde comme Athées tous ceux qui n'admettent pas un Dieu créateur, conservateur, rémunérateur & vengeur (*a*).

Après avoir avoué qu'il y a eu des Athées d'un caractere modéré & paisible dans la vie privée : « Mettez, dit-il, ces doux & » tranquilles Athées dans de grandes pla- » ces ; jettez-les dans les factions ; qu'ils » ayent à combattre un César Borgia ; un » Cromwel, ou même un Cardinal de » Retz ; pensez-vous qu'alors ils ne devien- » dront pas aussi méchans que leurs adver- » saires ? Voyez dans quelles alternatives » vous les jettez ; ils seront des imbécilles, » s'ils ne sont pas des pervers. Leurs enne- » mis les attaquent par des crimes ; il faut » bien qu'ils se défendent par les mêmes ar- » mes, ou qu'ils périssent. Certainement leurs » principes ne s'opposeront point aux assas- » sinats, aux empoisonnemens qui leur pa- » roîtront nécessaires. Il est donc démontré » que l'athéisme peut tout au plus laisser » subsister les vertus sociales dans la tran- » quille apathie de la vie privée, mais qu'il » doit porter à tous les crimes dans les ora- » ges de la vie publique. Une société par-

(*a*) Dict. philos. art. *Athées*.

» ticuliere d'Athées, qui ne se disputent » rien, & qui perdent doucement leurs jours » dans les amusemens de la volupté, peut » durer quelque temps sans trouble; mais si » le monde étoit gouverné par des Athées, » il vaudroit autant être sous l'empire im» médiat de ces êtres infernaux qu'on » nous peint acharnés contre leurs victi» mes » (a).

Après de pareils aveux, arrachés par la force de la vérité, un prétendu Philosophe veut encore nous persuader que le seul moyen d'assurer la tranquillité & le bonheur des Etats, est d'en bannir toute Religion.

Les meurtriers des Rois n'étoient pas des Incrédules; cela peut être. Mais étoit-ce de bons Chrétiens? Ils ont commis ces crimes malgré la Religion, & en fermant l'oreille à sa voix; peut-elle en être accusée? Il y a des scélérats parmi les Infidèles, malgré les lumieres de la raison; faut-il encore rendre la raison complice de leurs forfaits?

§. 6.

Il y a, dit l'Auteur, de la morale & des vertus par-tout; sans elles aucune société

(a) Homélie sur l'Athéisme, page 44.

ne pourroit subsister, & il y en auroit davantage, même parmi les Infidèles, si les peuples étoient mieux gouvernés (*a*). Soit; la question est de sçavoir s'ils peuvent être bien gouvernés sans Religion. *Elle n'a été inventée*, selon lui, *que pour épargner aux Souverains le soin d'être justes, de faire de bonnes loix, & de bien gouverner* : elle les autorise par l'espérance d'un bonheur imaginaire dans l'autre vie, à rendre impunément les hommes malheureux dans celle-ci.

Faussetés ridicules. 1°. La Religion a précédé l'établissement des Monarchies; elle n'a point été inventée; Dieu lui-même l'a donnée aux premiers hommes, & en a gravé les principes dans le fond de leur cœur. 2°. C'est la Religion seule qui impose aux Souverains l'obligation d'être justes, de faire de bonnes loix, de bien gouverner, de rendre leurs peuples heureux; loin de les dispenser de ce soin, elle les menace d'un malheur éternel, s'ils y manquent.

« Qu'ils apprennent, continue l'Auteur, » leurs véritables intérêts; qu'ils sçachent » qu'ils sont liés à ceux de leurs sujets; » qu'ils sçachent qu'ils ne peuvent être eux-

(*a*) Christ. dévoilé, pages 281 & 282. Contagion sacrée, c, 6.

» mêmes réellement puissans, s'ils ne sont » pas servis par des Citoyens courageux, » actifs, industrieux, vertueux, attachés à » la personne de leurs maîtres; que ces maî» tres sçachent enfin que l'attachement de » leurs sujets ne peut être fondé que sur » le bonheur qu'on leur procure ». Très-bonne morale; la Religion y applaudit; mais sans celle-ci, la premiere ne sera ni connue ni pratiquée. Il est ridicule d'ajouter que *si les Rois étoient pénétrés de ces importantes vérités, ils n'auroient besoin ni de Religion ni de Prêtres pour gouverner les hommes*. Voilà justement ce qui est impossible; sans la Religion jamais les Rois ne seront pénétrés de ces importantes vérités, & ne seront fidèles à les suivre.

D'ailleurs est-il bien décidé qu'avec la meilleure volonté de rendre leurs sujets heureux, les Rois pourroient y réussir, si les sujets de leur côté ne sont dociles, paisibles, obéissans, fidèles? Ils ne peuvent être tels sans Religion: elle seule peut lier les sujets aux Souverains, & les Souverains aux sujets. Il y a eu des Rois bons & sages, mais malheureux; que seroit devenue leur autorité & leur couronne, si les peuples ne leur avoient été attachés que par l'intérêt présent?

Selon notre Politique, *la morale sera*

toujours vaine, si elle n'est appuyée par l'autorité suprême : c'est le Souverain qui doit être le souverain Pontife de son peuple (*a*). Je voudrois sçavoir d'abord ce que c'est qu'un souverain Pontife, où il n'y a point de Religion. En second lieu, après avoir appuyé par l'autorité suprême la morale des peuples, qu'est-ce qui appuyera la morale des Rois ? En troisième lieu, l'autorité seule ne peut pas établir la morale ; chez un peuple qui n'a pas de mœurs, l'autorité est nulle ou tyrannique, il n'y a pas de milieu. Enfin c'est une très-mauvaise politique d'établir le Prince souverain Pontife de son peuple ; c'est en faire un despote, comme nous l'avons déja observé avec l'Auteur de l'*Esprit des Loix* (*b*).

Les déclamations contre l'autorité Ecclésiastique sont donc la marque d'un génie très-borné, & qui a les vues fort courtes en fait de politique. Nos Rois, en se soumettant aux maximes de l'Evangile & aux loix de l'Eglise, ont planté de leur propre main une borne sacrée, pour arrêter l'abus qu'ils pourroient faire de leur puissance souveraine; ils se sont rendus d'au-

(*a*) Voyez encore le Milit. Philos. c. 20, page 178.
(*b*) Chap. 15, ci-devant §. 1.

tant plus dignes de commander aux hommes, qu'ils se sont ôtés à eux-mêmes la liberté de pousser à l'excès leur autorité.

Lorsque de frivoles discours épuisent leur éloquence contre cette colonne que les Rois eux-mêmes ont élevée à côté de leur trône, & qui en est le plus ferme appui; lorsqu'ils veulent renverser la base sur laquelle portent les différentes parties de l'édifice, quel est leur dessein? Est-ce d'augmenter le pouvoir souverain? Ils sont dans le fond ses plus grands ennemis. Est-ce de favoriser la liberté du peuple? Si leur plan étoit suivi, le peuple seroit esclave. Ils n'aiment ni le Roi ni le peuple; ils haïssent la Religion qui les inquiète & les effraye malgré eux,

§. 7.

Malgré l'heureuse influence qu'on attribue à la Religion Chrétienne, disent-ils, *voyons-nous plus de vertus dans ceux qui la professent, que dans ceux qui l'ignorent?* Assurément nous le voyons, & il faut être aveuglé par la prévention pour ne le pas voir. Peut-on reprocher aux Nations chrétiennes la dureté des mœurs, le génie servile, les brutales voluptés des Asiatiques, le brigandage des Arabes & des Tartares, la friponnerie & la sotte vanité des Chi-

nois, le caractere atroce des Japonois, l'abrutissement des peuples Africains ? Quand nos adversaires pourroient nous montrer des mœurs pures chez les Infidèles, leur triomphe ne seroit pas encore complet ; il faudroit examiner ce que l'influence du climat & les causes physiques ont pu mettre du leur dans un phénomene si étrange ; au lieu que le Christianisme a épuré les mœurs dans toutes les contrées de l'univers où il s'est établi ; mais nous ne serons jamais réduits à cette discussion.

Parmi les Sectateurs de cette Religion sainte, il y a encore des méchans ; cela n'est que trop vrai ; *ces malheureux que leurs excès font tous les jours conduire au supplice, ne sont ni des Incrédules, ni des Esprits-forts* (*a*) : cela se peut encore ; & que s'ensuit-il ? Ces malheureux n'ont pas seulement bravé la Religion, ils ont foulé aux pieds les principes de justice & d'honnêteté naturelle ; ils ont étouffé la crainte des loix, des supplices & de l'infamie : est-ce parce qu'ils n'étoient pas Athées, que les motifs naturels n'ont rien opéré sur eux ? Voilà le sophisme ridicule sur lequel l'Auteur a fondé tout son Ouvrage.

(*a*) Voyez encore le Milit. Philos. c. 20, page 167.

Il prétend que les ames timorées pour lesquelles la Religion est un frein, seroient retenues de même par la seule honnêteté naturelle. 1°. L'assertion est téméraire ; ce n'est point à ceux qui ne connoissent pas par expérience les effets de la Religion, de juger de ce qui se passe dans le cœur de ceux qui y croient. 2°. Elle est fausse. La Religion préserve les ames timorées de plusieurs crimes auxquels il n'y a ni peines ni infamie attachées. Comptera-t-on pour rien les sacrifices qu'elle leur fait faire, & dont Dieu seul est témoin, les vertus qu'elle leur inspire, & que l'honnêteté naturelle ne commanda jamais ?

La crainte d'un Dieu vengeur ne peut rien sur les grandes passions. C'est le paradoxe que soutient notre Auteur (*a*), & c'est une fausseté. Le contraire est prouvé par le sentiment unanime de toutes les Nations policées, qui ont envisagé cette crainte comme la plus forte digue que l'on pût opposer à la méchanceté humaine : *Discite justitiam moniti & non temnere Divos* (*b*). L'expérience journaliere le confirme. Tous ceux qui ont été chargés de la conduite des ames, connoissent des mil-

(*a*) Christ. dévoilé, p. 283. 5e Lettre à Eugénie, page 129. Contagion sacrée, c. 13, page 142.

(*b*) Virgile.

liers de crimes que ce motif a réprimés ; & il n'eſt pas un ſeul homme parmi ceux qui ont de la Religion, qui ne l'ait éprouvé lui-même.

Inutilement on oppoſe à l'Auteur que, ſans la crainte de Dieu, un coupable ne peut éprouver des remords : *tout homme*, dit-il, *qui a reçu une éducation honnête, éprouve en lui-même un ſentiment douloureux, mêlé de honte & de crainte, toutes les fois qu'il enviſage les actions deshonorantes dont il a pu ſe ſouiller, & c'eſt-là ce qui conſtitue les remords* (*a*). Cela eſt au mieux. 1°. En quel lieu du monde reçoit-on une éducation honnête ſans Religion ? Le peuple ſur-tout peut-il en avoir d'autre que celle que la Religion lui procure ? Sans elle, la partie du genre humain la plus expoſée au crime, va ſe trouver à l'abri des remords. 2°. En mettant à part les principes de Religion, de quelle crainte peut-on être ſaiſi pour des crimes ſecrets, dont le coupable n'a d'autre témoin que ſa conſcience ? S'il n'y a rien à craindre ni à eſpérer après cette vie, peut-il être honteux de ſuivre le penchant de la nature ? L'homme réduit au niveau de la brute n'eſt

(*a*) Voyez Militaire Philoſophe, c. 10, page 181. 5e Lettre à Eugénie, p. 144. 12e Lettre, p. 161. Contagion ſacrée, c. 4, p. 61.

pas plus susceptible qu'elle du sentiment moral.

L'Auteur prétend que *la Religion ne peut mettre aux passions des hommes aucun frein, que la raison, l'éducation & la saine morale ne puissent y mettre bien plus efficacement.* C'est toujours la même supposition chimérique. 1°. La raison, l'éducation, la morale, sont nulles sans Religion; elles ne se trouvent que chez les peuples policés par la Religion. 2°. Quiconque se rend coupable d'un crime, ne brise pas seulement le frein de la Religion, mais encore celui de la raison, de l'éducation & de la morale naturelle : il est donc faux que le second soit plus efficace que le premier.

On objectera peut-être que les Athées, en perdant la croyance d'un Dieu, ne perdent pas pour cela les principes de morale. Cela peut être. Mais c'est à l'éducation qu'ils sont redevables de ces principes; s'ils étoient nés de parens Athées, s'ils avoient été élevés parmi des peuples sans Religion, auroient-ils reçu la même éducation? D'ailleurs, la conduite des Athées est une contradiction perpétuelle; il n'y a qu'un cerveau frappé qui en soit capable : le genre humain est fait pour se conduire autrement.

L'artifice, ou, si l'on veut, la bévue continuelle de l'Auteur, est de juger des hommes privés de toute Religion, par l'état des Nations qui en ont une. Si par une révolution subite le Christianisme se trouvoit anéanti parmi nous, il est à présumer que nous conserverions encore pendant quelque temps les principes de morale naturelle qu'une éducation chrétienne a cultivés en nous, & les vertus sociales dont nous avons contracté l'habitude : s'ensuit-il de-là que la société subsisteroit longtemps sans Religion ? Ces principes seroient bientôt altérés ; nous retomberions par degrés dans l'état des peuples barbares. Déja l'expérience nous fait toucher au doigt cette vérité : les Sectes chrétiennes qui se sont écartées davantage de la foi de l'Evangile, sont aussi celles qui se sont le plus relâchées sur la morale (*a*).

Nos Philosophes, nés dans le sein du Christianisme, au milieu d'une Nation que l'Evangile a éclairée, redevables à cette lumiere de leur éducation honnête & de leurs principes de morale, croyent faire un bel exploit de renier la mere qui les a enfantés & nourris; ils lui disent d'un ton

(*a*) Déisme réfuté, sixième Lettre, page 261, troisième édition.

insultant; nous pouvions naître & grandir sans vous, puisque nous marchons sans que vous nous teniez par la lisiere. Eh! enfans ingrats! à peine l'avez-vous abandonnée, que vous tombez sans pouvoir vous relever.

§. 8.

Si les méchans, dit notre Critique, *étoient assurés d'être punis toutes les fois qu'il leur vient en pensée de commettre une action deshonnête, ils seroient forcés de s'en désister.* Et cela est-il possible sans la Religion? Les loix ne peuvent punir ni les pensées, ni la volonté de mal faire, ni les crimes secrets. Il n'y a que la présence d'un Dieu vengeur, à qui rien n'échappe, qui puisse imposer aux méchans; & si ce frein se trouve trop foible, tous les autres sont encore moins efficaces. Ceux qui bravent les regards de leur juge, tromperont bien plus aisément les yeux de leurs semblables.

C'est une très-belle spéculation d'enseigner que, *dans une société bien constituée, le mépris devroit toujours accompagner le vice, & les châtimens suivre le crime; l'éducation guidée par les intérêts publics, devroit toujours apprendre aux hommes à s'estimer eux-mêmes, à redouter le mépris des autres, à craindre l'infamie plus que la mort.*

Cela devroit être, on en convient; mais où l'on ne croit pas en Dieu, cela n'a jamais été, & cela ne sera jamais. Une société bien constituée par la Religion, est déja un prodige de la Providence; une société bien constituée sans Religion, est une chimere philosophique, digne de la risée de tous les Sages.

On calomnie la Religion, quand on ajoute que *cette morale n'est pas de son goût.* Elle nous l'enseigne; elle nous la commande, elle seule peut nous la faire goûter; elle promet *la gloire, l'honneur & la paix à quiconque fait le bien;* elle porte *le regret, la honte & les remords dans l'ame de tout homme qui fait le mal* (*a*). Elle nous propose en même-temps une gloire plus durable que celle de ce monde. Elle nous apprend à nous estimer nous-mêmes, non-seulement comme hommes, mais comme Chrétiens: *agnosce, ô Christiane! dignitatem tuam*, disoit éloquemment S. Léon (*b*). En nous défendant de nous avilir par le crime, elle nous avertit de ne point nous enorgueillir de la vertu; elle nous fait craindre le mépris & l'infamie que mérite le vice, & nous affermit contre la mauvaise honte

(*a*) *Rom.* 2, 9 & 10.
(*b*) *Serm.* 1, *de Nativ. Domini.*

de bien faire. Elle ne veut pas que nous cherchions à plaire aux hommes en général, parce qu'ils ſont ſouvent mauvais juges ; mais elle ne nous empêche pas de rechercher l'eſtime des bons, qui eſt inſéparable de celle de Dieu.

Enfin l'Auteur porte la prévention juſqu'à dire, que *ſi la Religion chrétienne opere des effets ſalutaires ſur quelques individus, ils ne ſont rien en comparaiſon des maux viſibles, aſſurés & immenſes qu'elle a produits ſur la terre ; des diſſentions, des guerres, des perſécutions, des maſſacres dont elle a été la cauſe ou le prétexte dès ſa naiſſance.* Là-deſſus, il déclame de ſon mieux (*a*). L'Auteur de l'*Examen important* tient le même langage (*b*).

Nous avons repréſenté à ces Meſſieurs, que ces maux ſont ou des exagérations ridicules, ou des effets totalement étrangers à la Religion ; puiſqu'elle les défend, puiſque les mêmes excès, & de plus grands encore ont été commis chez les Nations infidelles. Le Chriſtianiſme n'a pas fait ceſſer toutes les guerres, mais il les a rendues moins fréquentes & moins cruelles ;

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 290. 11[e] Lettre à Eugénie, page 125. Contagion ſacrée, c. 10, p. 58.

(*b*) Examen important, concluſion, page 214 & 225, Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 38. Militaire Philoſophe, c. 20. &c.

il n'a pas prévenu tous les crimes, mais il en a infiniment diminué le nombre; il n'a pas entièrement refondu les hommes, mais il les a rendus moins corrompus & moins farouches : *Vitia erunt donec homines*, dit très-bien un Ancien (*a*). Le parallèle entre les peuples policés par le Christianisme & les autres Nations de l'univers devroit fermer la bouche à ses ennemis. Sans le Christianisme l'Europe seroit encore barbare (*b*); & si nos Philosophes venoient à bout de leur dessein, elle ne tarderoit pas de retomber dans son premier état. Le Lecteur sera peut-être fatigué de ces répétitions; c'est l'opiniâtreté de nos adversaires qui nous y force malgré nous.

§. 9.

Ce seroit très-mal soutenir la nécessité du Christianisme, de dire que *l'homme est superstitieux*, qu'*il lui faut des chimeres* pour l'occuper (*c*). Ce langage n'est point celui *des personnes honnêtes*, c'est celui d'un faussaire & d'un hypocrite. Le Christianisme ne rend point l'homme superstitieux, il l'empêche de le devenir; il ne nous enseigne point des chimeres; il a détruit au

(*a*) Tacite.
(*b*) Voyez Certit. des Preuves du Christ. c. 10.
(*c*) Christ. dévoilé, page 291.

contraire celles dont l'ancienne philoſophie avoit infatué toutes les Nations (*a*) ; il n'eſt point *un mal néceſſaire*, mais le plus précieux de tous les biens, dont nous ne pouvons aſſez bénir la Providence.

Nous ſoutenons à la vérité qu'il faut une Religion au peuple ; que s'il n'en a pas une vraie, il s'en fera infailliblement une fauſſe ; que s'il ne connoît pas le vrai Dieu, il adorera des Divinités imaginaires ; que ſi l'on venoit à bout de détruire le Chriſtianiſme, on y verroit néceſſairement ſuccéder ou le Polythéiſme, ou quelqu'autre Religion chimérique ; nous avons ſur ce fait l'expérience de tous les temps & de toutes les Nations. La philoſophie ne parviendra jamais à déraciner chez les peuples policés l'idée de Dieu, que tout homme raiſonnable puiſe dans le ſpectacle de l'univers : jamais elle n'étouffera le penchant invincible qui nous porte à adorer l'Auteur de notre être ; jamais elle n'effacera les caracteres de la Loi divine profondément gravés dans tous les cœurs. L'athéiſme & l'irreligion ne ſont point l'état naturel de l'homme ; ils ſont ou l'effet d'une ſtupidité groſſiere ou un délire de la rai-

(*a*) *Cicero, de Divin. l. 2, n. 149.*

ſon :

ſon : l'homme ſans Religion eſt un monſtre déteſté & redouté de ſes ſemblables. Il n'y eut jamais de ſociété d'Athées, & il n'y en aura jamais.

En vain l'Auteur prétend que *l'homme n'eſt ſuperſtitieux, que parce que dès l'enfance tout contribue à le rendre tel.* Il parleroit mieux s'il diſoit que l'homme, par ſa nature même, eſt dans une alternative inévitable, d'être ou ſincèrement Religieux par la profeſſion du culte que Dieu exige de nous, ou follement ſuperſtitieux, s'il abuſe de ſa raiſon, & il n'y a aucun milieu poſſible entre ces deux états. L'athéiſme réfléchi eſt la maladie d'un cerveau bleſſé ; le Déiſme pur eſt la folie de quelques hommes ſinguliers qui ſe croient plus ſages que les autres : l'un ou l'autre ne feront jamais la croyance de la ſociété.

La premiere Religion du genre humain ne lui a été donnée ni par les Rois, ni par les Légiſlateurs, ni par les Philoſophes, il l'a reçue de Dieu même ; elle eſt antérieure chez tous les peuples à la ſociété & à toutes les inſtitutions politiques. Les premiers qui ont perverti la notion de Dieu, en l'attribuant aux créatures, n'avoient point reçu cette erreur dans leur enfance ; ils y ſont tombés par une ſuite d'idées fauſſes, que les paſſions leur ont

ſuggérées (*a*). Cette notion, née avec nous, peut être aſſoupie, comme dans les enfans & dans les ſauvages; elle peut être oubliée dans l'ivreſſe des paſſions ou obſcurcie par les rêves d'une folle métaphyſique; elle peut être pervertie & fauſſement appliquée, comme chez les Payens; jamais elle ne ſera entièrement effacée dans l'homme qui penſe & qui a le ſens commun: il adorera plutôt l'ouvrage de ſes mains, que de ne rien adorer du tout. Que l'on parcoure tous les ſiècles & tous les climats, que l'on cherche dans tous les coins de l'univers, point de ſociété ſans Religion; ſi nous avions le malheur de perdre la nôtre, nous deviendrions néceſſairement Juifs ou Mahométans, Payens ou Bramines.

§. 10.

L'Auteur de l'*Examen important* a ſenti la difficulté; il a cherché à l'eſquiver par une violente déclamation contre le Chriſtianiſme & contre les Prêtres, par de grands mots qui ne ſignifient rien. *Vous avez le front de demander*, dit-il, *ce qu'il faut mettre à la place de vos fables!* (du Chriſtianiſme;) *Je vous répons, Dieu, la vérité,*

(*a*) Voyez l'Origine des Dieux du Paganiſme, diſcours prélim. c. 1.

la vertu, des loix, des peines & des récompenses. Prêchez la probité & non le dogme (a).

Mettre à la place du Christianisme *Dieu*, qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que le Christianisme n'adore pas Dieu, ou veut-on nous faire adorer un autre Dieu que le Créateur & le souverain Seigneur de toutes choses, auquel nous rendons nos hommages ?

La vérité. Quelles vérités ? Les Philosophes seroient fort embarrassés de le dire ; ils n'ont encore pu convenir entr'eux de leur profession de foi.

La vertu. Le Christianisme n'enseigne rien autre chose ; il n'est point de Religion qui en fasse des leçons aussi pures, ni qui fournisse des motifs aussi touchans pour la pratiquer.

Des loix, des peines, des récompenses. Nous en avons autant qu'une Nation policée peut en avoir ; sans la Religion elles ne seroient d'aucun effet, c'est un point démontré.

Prêchez la probité & non le dogme. Sans le dogme d'un Dieu conservateur, rémunérateur & vengeur, la probité est une chimere, la morale une vaine spéculation ;

(a) Exam. import. conclusion, page 216.

nous l'avons fait voir. Prêcher la probité sans aucun dogme, c'est prêcher en l'air.

A la vérité l'Auteur s'est expliqué plus clairement à la page précédente. « Le seul » Evangile qu'on doive lire, c'est le grand » livre de la nature, écrit de la main de » Dieu & scellé de son cachet : la seule » Religion qu'on doive professer est celle » *d'adorer Dieu & d'être honnête-homme.* » *Le grand nom de Théiste qu'on ne res-* » *pecte pas assez*, est le seul nom qu'on doi- » ve prendre ». C'est donc le Déisme pur qu'il faut établir sur les ruines du Christianisme. Tel est le grand projet qu'ont formé les plus célèbres de nos Incrédules & dont ils esperent le succès. Voyons s'il est raisonnable dans le fond & dans les moyens.

1°. Quand on veut persuader, il faut du moins paroître sincere ; c'est en quoi les Apôtres du Déisme semblent pécher essentiellement. Pendant qu'ils prêchent qu'il faut *adorer Dieu & être honnête-homme*, d'autres enseignent hautement qu'il suffit d'être honnête-homme sans adorer Dieu ; c'est la grande maxime du *Christianisme dévoilé*, des *Lettres à Eugénie*, de la *Contagion sacrée* : d'autres professent l'Athéisme, le Matérialisme, la Fatalité, le Scepticisme ; autant d'erreurs destructives de toute mo-

rale & de toute ſociété. Au milieu de cette confuſion, quel parti prendrons-nous? ſurtout en voyant Meſſieurs les Déiſtes fraterniſer avec les ennemis même du Déiſme; garder le ſilence ſur leurs écrits, demander la tolérance pour eux, ſe réunir avec eux pour exterminer le Chriſtianiſme?

Un ſeul a oſé lever l'étendard contr'eux; il a eſſayé de prouver du moins les vérités eſſentielles de la Religion naturelle ou du Déiſme: mais il a commencé par rompre avec toute la Secte philoſophique & par la couvrir de ridicule; il a prétendu être dans l'univers le ſeul Déiſte de bonne foi. Après ce ſcandale éclatant, dont toute l'Europe a retenti, qui oſera ſe fier à aucun?

Avant que d'embraſſer le Déiſme, il faudroit ſçavoir du moins en quoi il conſiſte, & quelle eſt la profeſſion de foi des Déiſtes; voilà ſur quoi nous ne ſommes pas encore inſtruits, puiſqu'il n'y en a pas deux qui conviennent entr'eux de la même croyance. Que dis-je? Dans tous les Livres que l'on a faits pour enſeigner le Déiſme, il n'en eſt pas un ſeul où le même dogme ſoit enſeigné conſtamment. Dans le *Dictionnaire Philoſophique*, par exemple, on commence par dire dans la Préface que le dogme de la Providence eſt ſacré & néceſſaire au bonheur du genre humain;

que ce n'eſt point un ſyſtème, mais une choſe démontrée à tous les eſprits raiſonnables : & dans l'article *Ame*, on déclare que ſans J. C. nous n'aurions jamais rien pu connoître de notre ame, puiſque les Philoſophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée ; on nous répète que nous ne pouvons connoître la nature & la deſtination de l'ame que par la révélation. Il s'enſuit donc bien clairement que l'immortalité de l'ame n'eſt point un dogme de la Religion naturelle, puiſqu'il n'eſt pas connu par la lumiere naturelle : or ſans ce dogme, à quoi ſe réduit le dogme *ſi ſacré* de la Providence ? Comment la Providence peut-elle s'accorder avec le ſyſtème de la fatalité que l'on s'efforce d'établir dans les articles *Chaîne des événemens*, *Deſtin*, *Liberté*, &c ?

1°. *Il faut adorer Dieu & être honnête-homme.* Ce n'eſt point à nous d'examiner ſi les Apôtres du Déiſme honorent Dieu ; c'eſt leur affaire. Mais, avant que de les prendre pour maîtres, il nous importe infiniment de ſçavoir s'ils ont la qualité d'*honnête-homme*. Nous voulons bien oublier les fourberies criantes dont pluſieurs ſont accuſés, les anecdotes ſcandaleuſes dont on a rempli tant de brochures ; les aveux humilians qui ont échappé à quelques-uns

d'entr'eux (*a*). Nous faisons profession de respecter leur personne; mais nous avons droit d'examiner leurs écrits. Ceux-ci portent-ils le caractere d'une probité incorruptible? Le mensonge, les falsifications de textes, la calomnie, la malignité s'y montrent de toutes parts. Si cette conduite s'accorde avec les principes de leur morale, malheur à tout cœur vertueux qui pourra se résoudre à être honnête-homme comme les Déistes. La croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, devroit être chez les Déistes mêmes, un dogme sacré: l'on écrit cependant aujourd'hui qu'*il faut être vertueux sans songer à être placé dans le Paradis*, par conséquent sans la foi d'un Dieu rémunérateur (*b*).

3°. En abandonnant les peuples à l'enseignement de ces Docteurs si peu d'accord entr'eux, est-il bien certain que le Déisme s'établira plutôt que l'Athéisme, le Pyrrhonisme ou quelqu'autre système? Dès que les Philosophes ont une fois secoué le joug de la Religion révélée, plu-

(*a*) Dans le Livre de l'Esprit, page 82, l'on avoue que nos Auteurs sont quelquefois plus soigneux de la correction de leurs ouvrages que de celle de leurs mœurs. Peut-être, dit-on, prennent-ils exemple sur Averroës; il se permettoit des friponneries qu'il regardoit comme utiles à sa réputation.

(*b*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 42.

ſieurs ont franchi de même les barrieres de la Religion naturelle. On avoit commencé par nous prêcher le Déiſme, aujourd'hui c'eſt l'Athéiſme qui triomphe. On enſeigne hautement que *l'exiſtence de Dieu n'eſt point établie ſur des preuves inconteſtables ;* qu'il *ne faut point raiſonner ſur la Divinité ;* que s'il y a un Dieu, *il ne peut punir les Athées* (*a*); qu'il *n'exiſte point de Religion naturelle ;* que toute Religion quelconque *eſt incompatible avec une bonne morale ;* que c'eſt *la boîte de Pandore ;* d'où ſont ſortis tous les maux du genre humain (*b*). Les diſciples ſeront-ils plus ſages que les maîtres ? Le peuple devenu Déiſte, ſera-t-il plus fidèle à garder un juſte milieu que les Philoſophes ? Et quelle eſt la main téméraire qui oſera ouvrir la digue au torrent de toutes les erreurs ?

4°. Pour connoître Dieu, il faut *lire dans le grand Livre de la nature ;* mais dans ce Livre *écrit de la main de Dieu & ſcellé de ſon cachet*, aucune Nation n'a ſçu lire par ſes propres yeux ; toutes ſans exception en ont méconnu les caracteres, ont oublié l'Auteur de la nature, pour

(*a*) 12[e] Lettre à Eugénie, p. 152 & ſuiv.

(*b*) Contagion ſacrée, dans la Préface & dans tout le Livre.

adorer

adorer les Divinités chimériques qu'a enfantées leur imagination. La nature même est devenue pour elles un piége ; c'est parce qu'elles en ont cru toutes les parties animées, qu'elles ont peuplé l'univers d'une foule de Dieux bizarres & malfaisans. Nous flatterons-nous de mieux lire dans le livre de la nature, que les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Indiens, les Américains, & tous les autres peuples du monde, qui n'ont pas élevé un seul autel au vrai Dieu ? S'il est nécessaire de connoître Dieu, il ne l'est pas moins de connoître notre ame ; le grand livre de la nature ne nous en apprend rien : nos Philosophes enseignent que sans J. C. & sans la révélation, nous n'aurions jamais pu en rien sçavoir (*a*). Dès que nous aurons oublié l'Evangile, conserverons-nous long-temps l'idée de ce que nous sommes ?

5°. Oui sans doute, répondront les Philosophes ; nous sommes plus éclairés aujourd'hui que ne l'étoient les Grecs & les Romains, lorsque le Polythéisme s'est établi parmi eux : les idées que nous avons à présent de la Divinité, ne peuvent plus être perverties, comme elles l'ont été chez des peuples encore barbares. « Vous êtes

(*a*) Diction. Philos. art. *Ame*, tome 1, pages 21 & suiv.

» plus éclairés, Messieurs; mais à qui en êtes-» vous redevables? au grand livre de la » nature, ou au livre de l'Evangile? C'est » celui-ci qui a ouvert à vos yeux le pre-» mier, qui vous a montré l'Ouvrier au » travers du voile qui le cachoit dans ses » ouvrages. Disciples de mauvais cœur; » vous blasphémez contre le maître qui » vous a instruits, au nom duquel vous » avez été baptisés, & que vous avez peut-» être adoré dans votre enfance. Soyez, si » vous voulez, ingrats & perfides; mais ne » nous conseillez pas de vous imiter.

» Vous consentez à croire un Dieu; vous » admettez sans doute une Providence. » Quoi! elle aura permis qu'un impos-» teur ait été le seul maître capable d'é-» clairer l'univers; elle aura rendu les le-» çons d'un fanatique & d'un insensé plus » efficaces que celles de Pythagore, de So-» crate & de Platon; elle aura laissé sub-» sister pendant dix-sept cens ans une Reli-» gion abominable, pour nous ramener au » point d'où sont partis les peuples bar-» bares quand ils ont commencé à mécon-» noître la Divinité? Voilà donc le Dieu » que vous prétendez substituer au Dieu » de l'Evangile »!

6°. Mais, diront-ils encore; le Déisme est établi à la Chine depuis plus de deux

mille ans, il est la Religion de l'Empereur & des Lettrés; il y maintient la police & les loix; il en a banni la superstition, l'intolérance, les guerres de Religion, &c.

Il semble que l'on ait choisi exprès cet exemple pour donner gain de cause au Christianisme. Le Déisme est établi à la Chine; mais ce n'est point par la lecture du livre de la nature qu'il y a pris naissance: les Chinois sont un des peuples les plus ignorans dans la connoissance de la nature. Il y subsiste depuis plus de deux mille ans; & l'idolâtrie y est presque de même date (*a*). Il est la Religion de l'Empereur; mais ce n'est point celle de l'Empire; en général le peuple y est idolâtre: plusieurs Empereurs même ont fait bâtir des Pagodes dans leur Palais. C'est la Religion des Lettrés; mais parmi ces hommes si habiles, plusieurs sont Athées & Matérialistes comme chez nous; les autres donnent fort aisément dans l'idolâtrie & dans toutes les superstitions populaires: il est même impossible que la croyance qu'ils ont touchant les Esprits, ne les fasse tomber souvent dans cette erreur (*b*).

(*a*) Descript. de la Chine, par le P. Duhalde, tome 3, pages 19 & suiv. Voyages de le Gentil, t. 2, Lettre 9e.

(*b*) Lettres édif quinzième recueil, pages 163 & suiv. Voyez les ouvrages de Confucius, l. 2, page 51.

A la Chine, le Déiſme maintient les loix & la police; nous avons vu ailleurs combien cette police eſt exacte, combien le Gouvernement eſt parfait: les Chinois ſont le peuple le plus fripon & le plus eſclave de l'univers. Ils n'ont point eu, ſi l'on veut, de guerres de Religion; mais l'humanité chez eux n'a pas été plus reſpectée ni plus heureuſe qu'ailleurs; il n'y a pas de Pays au monde où on lui ait fait de plus ſanglantes injures de ſang froid. N'eſt-ce pas un projet admirable d'engager les Nations chrétiennes à échanger leur état contre celui des Chinois?

7°. Il eſt faux que, *de l'aveu des Chrétiens*, le Déiſme ait été *la Religion du genre humain du temps de Seth, d'Enoch, de Noé*, comme l'Auteur de l'*Examen important* oſe l'aſſurer (*a*). Dieu, non content d'ouvrir aux yeux des premiers hommes le livre de la nature, s'étoit fait connoître à eux par une révélation primitive qui a toujours ſubſiſté dans la famille des Patriarches. L'hiſtoire de la création, de la chute de l'homme, du déluge univerſel & l'attente d'un Médiateur ſe ſont ainſi conſervées par une tradition tranſmiſe des peres

(*a*) Examen important, page 114. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 43.

aux enfans. Cette Religion, loin d'être un préjugé contre celle de J. C, est au contraire une des preuves de sa vérité, puisqu'il a accompli dans sa personne les promesses faites aux Patriarches.

Il y auroit bien d'autres réflexions à faire contre le système du Déisme ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long.

§. 11.

L'Auteur du *Christianisme devoilé*, destiné par état à instruire les Souverains, leur enjoint de mépriser la Religion, d'établir la tolérance & la liberté de penser (a). *En les mettant en usage*, dit-il, *un Prince sera toujours maître dans ses Etats.* Cela n'est pas fort assuré, l'expérience a démontré le contraire. Les partisans de la liberté de penser sont encore plus jaloux de la liberté d'agir; & cette prétention peut conduire fort loin. Toujours prêts à discuter les droits des Souverains, ils ne sont soumis que quand ils sont trop foibles.

Non content de former des vœux pour la révolution dont il a dressé le plan, notre Critique, érigé tout-à-coup en Prophète, ose en prédire l'accomplissement. Après avoir demandé que *l'on relègue en Asie une*

(a) Christ. dévoilé, p. 292. 9e Lettre à Eugénie, p. 68.

Religion enfantée par l'imagination ardente des Orientaux, il annonce que l'Europe deviendra un jour heureuse, raisonnable & libre, que *la vérité triomphera du mensonge*. Nous l'espérons nous-mêmes, mais dans un sens différent. L'Europe détrompée des principes faux & meurtriers dont l'incrédulité s'efforce depuis plus d'un siècle d'infecter tous les peuples, rend déja à ces maîtres impérieux la justice qu'ils méritent. Elle comprend qu'ils travaillent, non à rendre les Nations raisonnables, mais à les enivrer du fanatisme philosophique, mille fois plus dangereux que le fanatisme Religieux; que leur dessein n'est point de rendre les hommes libres, mais de les asservir au joug de leurs folles idées: qu'ils pensent moins à faire règner les vertus sociales, qu'à sapper les fondemens de toute vertu & de toute société. On sent que l'orgueil & la morgue philosophique ne sont pas propres à former des Citoyens, mais des Cyniques & des Insensés: que les prédécesseurs de ces Docteurs superbes furent autrefois l'objet du mépris & de la risée publique, & que ceux d'aujourd'hui ne méritent pas un sort plus honorable. Le Gouvernement, de son côté, n'a pas de peine à voir que sous le prétexte spécieux d'établir l'autorité souveraine sur les

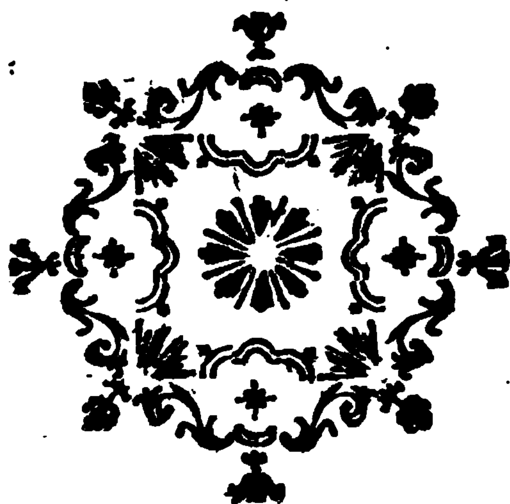
ruines de la Religion, ces Politiques dangereux ne travaillent dans le fond qu'à secouer le joug de toute autorité; qu'ils prêchent le Despotisme en apparence, pour établir l'Anarchie.

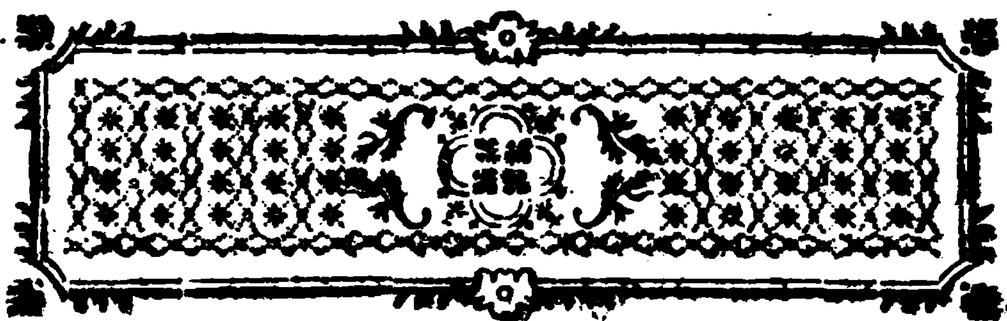
Ils ont dit tout ce qu'ils sçavent & tout ce que la haine a pu leur suggérer contre la Religion; désormais leur éloquence est stérile; ils ne font plus que se répéter servilement. Les lecteurs, si empressés d'abord de voir du nouveau, commencent à se lasser de ces fades répétitions; toutes ces brochures que la philosophie enfante tous les jours, tomberont bientôt dans l'oubli; déja les ouvrages de ceux qui ont soutenu la même cause il y a un siècle, sont moins connus & moins recherchés. Il y a cinquante ans que l'Angleterre étoit le grand théâtre des disputes contre la Religion; les Philosophes Anglois, pour le moins aussi redoutables que les nôtres, avoient formé le projet d'anéantir le Christianisme chez eux: bientôt réfutés & confondus, ils ont pris le parti du silence. Par une louable émulation, ceux de France ont repris un poste abandonné; nous avons aujourd'hui la gloire de renvoyer aux Anglois les débris de leur philosophie habillés à la Françoise. Comme les modes chez nous ne sont pas de durée, celle d'être In-

crédule passera comme les autres; la maladie dont nous avons hérité de nos voisins, s'éteindra comme la lèpre & le mal des Ardens.

Nous avons de sûrs garans de nos espérances : tant que le sang auguste de S. Louis sera sur le trône, il n'y a point de révolutions à craindre dans la Religion ni dans la Politique. La Religion chrétienne fondée sur la parole d'un Dieu, toujours victorieuse des coups qui lui ont été portés dans tous les temps, toujours affermie par les secousses même qui paroissoient devoir l'ébranler, triomphera des nouveaux Philosophes, comme elle a triomphé des anciens. Ses preuves, mieux étudiées, frapperont tous les esprits par leur éclat; sa morale mieux connue, touchera plus efficacement les cœurs; son culte épuré de tout mêlange étranger, paroîtra plus respectable; ses Ministres toujours veillés par des ennemis jaloux, s'étudieront à être irrépréhensibles; les Philosophes mêmes devenus plus sages, rougiront de leurs excès, & apprendront à respecter une Religion dont ils méconnoissent injustement les bienfaits. Dieu qui veille sur son ouvrage n'a pas besoin de nos foibles mains pour le soutenir; mais, en nous consacrant au service de cette Religion sainte, nous

lui avons dévoué nos veilles & nos travaux : les plus vils instrumens sont quelquefois ceux dont Dieu se sert pour accomplir ses desseins. *Le Seigneur dissipe, quand il lui plaît, les projets des puissans & des sages, il confond leurs idées & leurs espérances : les arrêts qu'il a une fois prononcés subsistent éternellement.* Ps. 32, 10 & 11.





SUITE DE L'APOLOGIE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, OU

Réfutation des principaux Articles du Dictionnaire Philosophique.

DANS le cours de nos remarques ſur le *Chriſtianiſme dévoilé*, nous avons eu occaſion d'examiner pluſieurs articles du *Dictionnaire Philoſophique*, & nous croyons avoir montré que jamais aucun livre n'a moins mérité le titre dont il eſt décoré. La néceſſité de ſuivre le fil des matieres nous a empêchés de diſcuter pluſieurs autres articles qui ne ſont pas moins dignes

de censure. L'exactitude avec laquelle nous nous sommes proposés de répondre à toutes les objections des ennemis du Christianisme, semble exiger que nous fassions encore quelques remarques sur ce fameux Dictionnaire. Déja il en a paru plusieurs réfutations sous différens titres; sans en blâmer aucune, on peut traiter de nouveau les mêmes difficultés, & peut être les résoudre d'une maniere plus convaincante.

On aura soin d'indiquer les chapitres de l'*Apologie* où l'on a traité chaque article en particulier; ainsi l'article *Abraham* est réfuté, Apologie, chap. 10, §. 7.

AME.

Le Philosophe entreprend de nous convaincre dans cet article, que nous ne sommes pas certains par la lumiere naturelle si nous avons une Ame, si nous ne sommes pas des brutes ou des automates. Il commence par nous supposer tels ou à peu près; il argumente contre nous, comme si nous étions stupides.

Avant que de nous embarrasser par ses objections captieuses, il auroit du répondre à deux ou trois questions.

1°. Quand nous serons parvenus à dou-

ter de notre Ame, en ſerons-nous mieux? Quel bien en reviendra-t-il à l'univers? Il ſuffit, nous dit-il d'un ton ironique, d'en être sûrs par la révélation; fort bien; & dans tout le livre, on ne manque aucune occaſion de lancer contre la révélation, tous les traits que la malignité peut ſuggérer. Douterons-nous encore des intentions pures de l'Auteur?

2°. Si la raiſon ſeule eſt incapable de nous faire connoître notre Ame, par quelle voie tous les peuples réunis en ſociété en ont-ils reçu l'idée? On la trouve répandue par-tout ſans exception, & ſouvent même plus marquée que la connoiſſance d'un Dieu.

3°. Dans les articles *Idolâtrie*, *Religion*, & ailleurs, l'Auteur ſoutient que les Philoſophes de toutes les Nations, Babyloniens, Perſes, Indiens, Chinois, Grecs & Romains ont connu & adoré un Dieu ſuprême rémunérateur & vengeur: ce dogme ſuppoſe néceſſairement la croyance de l'immortalité de l'Ame; ces Philoſophes l'ont donc reçue par révélation.

Ce ſeroit, dit-il, *une belle choſe de voir ſon Ame.* Début fort ſenſé. Ce ſeroit une belle choſe de voir ce qui doit néceſſairement être inviſible; il ſeroit à peu près auſſi beau de voir les ſons, d'entendre les odeurs, de goûter la lumiere.

Connois-toi toi-même est un excellent précepte; mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique. Quel autre que lui peut connoître son essence? Quoi? pour sentir que je suis un être capable de penser, de vouloir, de raisonner; que je ne suis pas une pierre ni un arbre, il faut connoître mon essence aussi parfaitement que Dieu connoît la sienne? En vérité c'est une dérision.

Ecoutons cependant les objections terribles dont on va nous écraser; c'est sur un ton de maître que l'Auteur nous apostrophe. *Tu ne sçais pas ce que c'est qu'Ame végétative ni Ame sensitive; comment sçais-tu ce que c'est que ton Ame?* Permettez, sublime Docteur, que je vous montre la différence. Je ne suis ni la plante qui végète, ni la brute qui sent; par conséquent je puis ignorer quel est le principe de leurs opérations & ce qui se passe en elles, sans ignorer ce qui se passe en moi. Je pense; je veux; je le sens, malgré tous vos sophismes; ce sentiment intérieur forme pour moi une preuve invincible. Ce *moi* qui pense est aussi indivisible que la pensée même; j'en conclus que je ne suis point de la pure matiere. Comment pourrois-je comparer deux sensations différentes que je reçois en même-temps, si le principe qui les com-

pare & qui juge, n'étoit pas unique & indivisible ?

Quand vous me dites que je pense par ma tête, comme je digere par mon estomac ; si vous entendez que ma pensée est une opération purement mécanique comme la digestion, que c'est du mouvement & rien de plus, on seroit en droit de vous dire que votre tête ne pense point.

Il n'est pas question d'une tulipe qui parle, ni de ce qu'ont rêvé les Philosophes Chaldéens, Egyptiens, Grecs ou Romains; s'ils ont dit des absurdités, ils ont fait comme ceux d'aujourd'hui.

Voici où nous en sommes : je pense ; je veux : ce sont des actes indivisibles ; donc le principe de ces actes est indivisible comme eux, par conséquent immatériel. Vous prétendez démontrer que ce raisonnement ne prouve rien : voyons comment vous vous y prendrez.

Nous ne concevons pas, dites-vous, ce que c'est que cet être immatériel. Cela est faux ; nous le concevons si clairement, qu'il nous est impossible d'en donner une définition plus claire que les termes qui l'expriment. De même nous ne pouvons pas définir la pensée ; cela prouve-t-il que nous ne la concevons pas, ou que nous ne sentons pas si nous pensons ?

Mais la matiere, à nous d'ailleurs inconnue, continuez-vous, *possède des qualités qui ne sont pas matérielles, qui ne sont pas divisibles; elle a la gravitation vers un centre que Dieu lui a donné. Or cette gravitation n'a point de parties, n'est point divisible.*

1°. Il est faux que la matiere nous soit inconnue; la distinction de l'esprit & de la matiere est une idée aussi claire que celle de notre propre existence: c'est le délire de la Philosophie de vouloir les confondre. Soutenir que la matiere nous est inconnue, parce que nous ne pouvons pas en donner une définition plus claire que le terme, c'est toujours le même sophisme. Si un Philosophe me demandoit pourquoi deux & deux font quatre, & non pas cinq, pourrois-je lui en donner la raison?

2°. Dire que *la matiere a des qualités qui ne sont pas matérielles*, c'est une contradiction dans les termes.

3°. Je soutiens que la gravitation est aussi divisible que la matiere. Gravitation, poids, pesanteur, c'est la même chose; soutiendrez-vous qu'une pierre de deux livres ne peut pas être cassée en deux morceaux d'une livre chacun? Sa gravitation est donc divisible, puisqu'alors elle est divisée.

La force motrice des corps n'est pas un

être composé de parties. Vous avez tort encore. Un corps non organisé n'a d'autre force motrice que son poids & son élasticité : or j'ai déja fait voir que le poids est divisible. L'élasticité ne l'est pas moins; un ressort cassé est élastique dans chacun des morceaux ; l'élasticité est donc divisible. La force motrice, aussi-bien que la gravitation, est susceptible de plus & de moins, elle peut se mesurer ; elle est donc divisible. Mesurerez-vous de même une pensée ou une ame, la couperez-vous en morceaux ?

La végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct, ne sont pas non plus, selon vous, *des êtres à part, des êtres divisibles ;* je vais prouver le contraire. Une branche de saule, un sep de vigne coupés & replantés, recommencent à pousser dans la terre, pendant que le tronc continue à végéter; la végétation de la branche est donc séparée de la végétation du tronc. En coupant cette branche, j'ai intercepté une partie des canaux de la séve; j'ai donc retranché une partie de la végétation: Celle-ci n'est que du mouvement ; or le mouvement est divisible.

Un polype divisé en deux, continue de vivre dans chacune des parties ; sa vie est donc divisée aussi-bien que lui.

Je

Je ne puis couper en deux la vie d'un cheval, ni l'instinct d'un chien, cela est vrai: donc le principe en est indivisible. D'accord, si vous voulez. Comme je ne suis identifié ni avec le chien ni avec le cheval, j'ignore si le principe de leurs opérations leur est intérieur ou extérieur : je ne puis rien prononcer là-dessus avec une entiere certitude, mais seulement par comparaison avec mes propres opérations. Mais je suis à moi-même; je sens très-bien que le principe de mes pensées, de mes volontés, de mes sensations, est identifié avec moi; je puis par conséquent douter de l'ame d'une brute, sans douter pour cela de la mienne.

Vous n'avez donc rien prouvé contre la certitude de ma conviction, & votre objection suppose une fausseté manifeste.

Nous connoissons assez la matiere pour sçavoir qu'elle est essentiellement divisible, & que ses propriétés le sont comme elle; elle ne peut donc pas être le principe d'un acte indivisible. Que dis-je? Pas seulement du moindre degré de mouvement, l'inertie lui est aussi essentielle que la divisibilité. Vous êtes obligé vous-même de recourir à cette réponse dans votre Catéchisme Chinois, page 112. Vous dites à la vérité que ce n'est-là qu'une *vraisemblance*; &

moi je soutiens que c'est une démonstration.

Mais *ce pouvoir de sentir & de penser est-il le même que celui qui nous fait digérer & marcher?* Que m'importe? Quand je dirois que le principe des actions purement matérielles du corps, de la digestion, de la circulation du sang, du cours des esprits animaux, est extérieur comme dans les plantes; au lieu que le principe des actions spirituelles, de la pensée, du raisonnement, de la volonté, c'est mon Ame elle-même, quelle démonstration pourriez-vous m'opposer? S'ensuivroit-il de-là qu'il faut admettre avec les Grecs deux Ames différentes, une Ame animale & une Ame spirituelle, deux Ames qui s'embarrassent, & qui ne sont point *maîtresses à la maison?*

Il est plus vraisemblable sans doute que le principe de nos opérations quelconques est le même, qu'il est un; mais quand il s'agit des opérations dont la matiere est l'instrument, alors le pouvoir de l'Ame est souvent gêné, sur-tout lorsqu'il y a du dérangement dans les organes, & cela ne prouve rien.

Parce qu'il n'est pas démontré que l'Ame spirituelle soit le principe de la circulation du sang, conclure qu'il n'est pas démontré non plus qu'elle soit le principe de la pen-

fée, eſt-ce raiſonner ? Soutenir qu'il n'eſt pas certain que nous ayions une Ame ; parce qu'il n'eſt pas prouvé que nous en ayions deux, n'eſt-ce pas inſulter le bon ſens (a) ?

Il eſt donc fort inutile de faire l'étalage des différentes viſions qu'ont enfantées les anciens & les modernes ſur l'eſſence, ſur les propriétés, ſur le ſiége de l'Ame ; mille erreurs ſur une vérité ne la détruiſent pas, quand elle eſt prouvée. Cela nous apprend que les meilleurs génies, lorſqu'ils ſe livrent à la fureur de raiſonner, ſont ſujets à dire & à écrire de grandes abſurdités : on le ſçavoit déja ; au défaut d'autre preuve, le *Dictionnaire Philoſophique* nous en convaincroit.

Pour rendre S. Thomas ridicule, notre Auteur a trouvé un expédient admirable, qui nous donne une grande idée de ſon érudition théologique. Il a copié les paroles qu'il cite dans la Table alphabétique des matieres, rédigée par un mauvais ſcholaſtique ; mais il ne s'eſt pas donné la peine de voir que ni les paroles, ni le ſens, ne ſont dans S. Thomas. Le Lecteur pourra vérifier aiſément cette petite infidélité. C'eſt dans la premiere partie de la *Somme*, *queſ-*

(a) Voyez l'art. *Ame*, page 13.

tion 76, *art.* I. *Réponſe à la premiere objection*. Le S. Docteur y parle très-exactement, quoiqu'en ſtyle de l'école, & bien différemment du faiſeur de tables & de ſon copiſte. C'eſt une nouvelle méthode de citer les Auteurs par la table de leurs ouvrages qu'ils n'ont pas faite ; on eſt fort en état de juger de leurs ſentimens, quand on ne les connoît que par-là.

Nous ne perdrons point le temps à examiner les divers ſyſtèmes ſur la maniere dont l'Ame ſubſiſtera ſéparée du corps ; nous ne pouvons le ſçavoir que par révélation. Cette recherche ne fait rien à la queſtion principale ; à laquelle ſeule un Philoſophe doit s'arrêter, quand il a envie d'inſtruire & non de diſcourir. Si notre Ame n'étoit pas ſpirituelle, nous ne ſerions pas plus capables de raiſonner faux que de raiſonner vrai, nous ne raiſonnerions point du tout ; la réflexion de l'Auteur ſe tourne contre lui-même (*a*).

Il nous fait une objection plus ſérieuſe. Dans les loix du peuple de Dieu, il n'eſt pas dit un mot de la ſpiritualité ni de l'immortalité de l'Ame : Moïſe en aucun endroit ne propoſe aux Juifs des récompenſes ni des peines dans une autre vie. On pré-

(*a*) Page 16.

tend le faire voir en rapportant quelques lambeaux des loix Judaïques ; pour les rendre ridicules, on ajoute, on retranche, on défigure comme on juge à propos. C'est la méthode Philosophique. Avec ce secours on prouve tout ce qu'on veut ; on trompe le lecteur, il n'en faut pas davantage. Notre Auteur est si persuadé de la force de son objection, qu'il la répète dans cinq ou six articles. Nous avons prouvé le contraire ailleurs (*a*), nous n'y reviendrons pas.

Si Moïse, poursuit-on, *avoit annoncé le dogme de l'immortalité de l'Ame, une grande école de Juifs ne l'auroit pas toujours combattue : cette grande école de Sadducéens n'auroit pas été autorisée dans l'Etat.* L'argument est singulier. Douze cens ans après la mort de Moïse, lorsque les Juifs eurent été subjugués par les Chaldéens, par les Grecs, par les Syriens, & eurent fréquenté ces diverses Nations, il y eut parmi eux une Secte qui nioit l'immortalité de l'Ame ; donc ce dogme n'avoit pas été cru ni enseigné du temps de Moïse. Ajoutons encore ; donc aucun Auteur Juif depuis Moïse n'en avoit jamais parlé ; le raisonnement sera dans toute sa force. On concluroit beaucoup plus juste si l'on disoit : Une Secte

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.

particuliere chez les Juifs nioit l'immortalité de l'Ame; donc le reste de la Nation la croyoit.

Notre Philosophe convient lui-même que *ce ne fut que long-temps après la fondation d'Alexandrie que les Juifs se partagerent en trois Sectes* (*a*). Or à cette époque il y avoit pour le moins onze cens ans que Moïse étoit mort. Il nous est donc fort indifférent de sçavoir quelles étoient les opinions particulieres des Pharisiens, des Sadducéens, des Esséniens; c'étoient de mauvais fruits de la Philosophie Grecque que les Juifs avoient commencé à goûter; de tout temps la manie d'être Philosophe a fait tort à la Religion.

Ce fut dans ces circonstances que parut sur la terre celui qui devoit instruire tous les hommes. *Sans lui*, dit notre Auteur, *nous n'aurions jamais rien pu connoître de notre Ame*. Disons plutôt, sans J. C. nous n'aurions jamais pu être aussi certainement, aussi communément, aussi parfaitement convaincus que nous le sommes de la spiritualité, de l'immortalité, de la destinée future de notre Ame. Cette vérité si consolante pour la vertu, si terrible pour les méchans, si essentielle au

(*a*) Page 10.

bonheur de l'humanité, auroit toujours été livrée aux futiles ſpéculations des Philoſophes, toujours expoſée à être obſcurcie par de nouveaux doutes, à être ignorée ou méconnue de la plus grande partie du genre humain. Aujourd'hui encore, malgré les ſublimes leçons de ce maître divin, malgré la preuve invincible qu'il a donnée de l'immortalité de l'Ame en ſe reſſuſcitant lui-même, malgré les effets miraculeux que cette croyance a produits, malgré la voix intérieure de la nature & de la conſcience, une Secte de prétendus Philoſophes ne ceſſe de renouveller les queſtions, d'accumuler les doutes, de multiplier les ſophiſmes, pour arracher, ſi elle le pouvoit, du ſein de l'humanité la foi de ce dogme ſacré.

L'Auteur ſe plaint amèrement de ce qu'on lui a imputé d'avoir aſſuré *que l'Ame eſt matiere*; il ſe juſtifie, parce qu'il a dit contre Epicure, page 10 : *Mon ami, comment un atóme penſe-t-il? avoue que tu n'en ſçais rien.* Cette apologie eſt bien foible, puiſqu'elle laiſſe indéciſe la queſtion, ſi un atôme peut penſer ou non. A la vérité il n'a pas écrit en propres termes que l'Ame eſt matiere; mais il a enſeigné dans le Catéchiſme Chinois, pag. 112, qu'il eſt ſeulement vraiſemblable que nous avons une

Ame ; par-tout il ſoutient le paradoxe de Loke, qu'il eſt incertain ſi la matiere n'eſt pas capable de penſer.

Il prétend qu'on le perſécute, parce qu'il attend tout de la révélation. Etrange perſécution, qui ſe borne à développer les erreurs qu'il a déguiſées ſous le verbiage philoſophique ! Il perſécute donc auſſi lui-même les Théologiens & les Peres de l'Egliſe, auxquels il reproche ſans ceſſe des opinions abſurdes. Les Philoſophes eſperent-ils de fermer la bouche à tous ceux qui n'adorent pas leurs idées ?

Ses Cenſeurs, dit-il, *veulent abrutir les hommes*. N'eſt-ce pas lui plutôt, qui condamne les hommes à demeurer au rang des brutes, en ſoutenant que la raiſon ne peut pas nous apprendre ſi nous avons une Ame ?

On prie le Lecteur de faire attention que cet article du *Dictionnaire Philoſophique* eſt le réſultat & l'abrégé de vingt volumes au moins, où l'on s'obſtine à renouveller les mêmes objections, ſans que l'on ait encore daigné répondre aux ſolutions que nous y avons données.

Les articles *Amitié*, *Amour*, *Amour nommé ſocratique*, *Amour-propre*, ſont un amas d'obſcénités, que nous rougirions d'expoſer aux yeux du Lecteur.

ANGE.

Quelle est l'origine de la croyance des Anges ? notre Auteur veut nous l'apprendre. *Une des premierrs idées des hommes*, dit-il, *a toujours été de placer des êtres intermédiaires entre la Divinité & nous ; ce sont ces Démons, ces Génies que l'antiquité inventa. L'homme fit toujours des Dieux à son image. On voyoit les Princes signifier leurs ordres par des Messagers ; donc la Divinité a aussi ses Couriers ; Mercure, Iris, étoient des Couriers, des Messagers.*

Cela est fort bien pour ces deux-là. Mais Jupiter, Pluton, Neptune, n'étoient ni des Messagers ni des Couriers ? En quoi la conduite des Princes a-t-elle pu contribuer à faire inventer une centaine de Divinités auxquelles les Grecs & les Romains ont élevé des Autels ? Ces Dieux prétendus n'étoient point *des êtres intermédiaires entre la Divinité & nous*, puisque les Payens ne connoissoient point d'autres Divinités que ces personnages imaginaires (*a*).

La vraie source de l'invention des Démons, des Génies ou Dieux de l'antiquité est la persuasion répandue par tout l'uni-

(*a*) Voyez l'Apologie, c. 7, §. 2 & 3.

vers, dans tous les temps & chez tous les peuples, que toute la nature est animée, que chacune de ses parties est gouvernée par une Intelligence particuliere : Jupiter est le Génie du Ciel, Neptune celui des Eaux, Pluton celui des Enfers ou de l'intérieur de la Terre; Cérès préside à l'Agriculture, Vulcain au Feu, Eole aux Vents, &c. Cette opinion, quoique fausse, est néanmoins fondée sur une vérité certaine, que la matiere ne peut point se mouvoir elle-même, que tout ce qui se meut est mû par un Esprit ou par une Intelligence. L'idée d'un Dieu unique, seul moteur & conservateur de l'Univers, est trop grande, trop sublime, pour entrer aisément dans la tête des peuples ignorans & abrutis. Telle est l'origine du Polythéisme chez toutes les Nations (*a*).

Ce n'est point la même idée qui a pu faire naître chez les Hébreux la croyance des Anges. Les Payens admettoient leurs Génies pour mouvoir la nature, les Hébreux n'ont admis des Anges que pour les opérations surnaturelles de la Divinité. Si Dieu n'avoit jamais fait de prodiges en faveur des Patriarches & de leurs descen-

---

(*a*) Voyez l'Origine des Dieux du Paganisme, Discours préliminaire.

dans, jamais ceux-ci n'auroient été ſi fortement perſuadés de l'exiſtence des Anges. Les Payens ont cru leurs Dieux à peu près égaux, leur ont rendu à tous un culte ſemblable, un culte ſuprême ; les Juifs n'ont jamais regardé les Anges que comme de pures créatures, comme les envoyés du ſouverain Seigneur de toutes choſes qu'ils ont adoré ſeul. Les noms même qu'ils ont donnés aux Anges le témoignent hautement : *Michaël*, qui eſt ſemblable à Dieu ? *Gabriël*, force de Dieu ; *Raphaël*, guériſon qui vient de Dieu. Ils n'ont rendu à ceux-ci qu'un culte ſubordonné, bien différent de l'adoration ou du culte ſuprême réſervé à Dieu ſeul. Des idées ſi différentes chez les Payens & chez les Juifs, ne peuvent avoir eu le même principe.

On nous objecte que dans les Loix des Juifs, c'eſt-à-dire, dans leur Lévitique & dans le Deutéronome, il n'eſt pas fait la moindre mention des Anges ; à plus forte raiſon de leur culte ; auſſi les Sadducéens ne croyoient-ils point aux Anges.

Fauſſe allégation. Il eſt fait mention dans les Loix des Juifs de l'exiſtence & du culte des Anges, puiſqu'il en eſt parlé dans le Livre de l'Exode qui contient les Loix des Juifs auſſi-bien que le Lévitique & le Deutéronome. Dieu dit à Moïſe : *J'enverrai*

mon Ange pour vous précéder, pour vous garder, & pour vous introduire dans le séjour que je vous ai destiné. Respectez-le, écoutez sa voix, ne lui désobéissez point, parce qu'il ne vous épargnera pas lorsque vous pécherez, & qu'il porte mon nom ou mon caractere (*a*). Dans la Genèse même, Jacob prie l'Ange qui avoit luté contre lui pendant la nuit de le bénir, & il reçoit sa bénédiction (*b*); ce qui est une marque de culte ou de respect. Josué, instruit par Moïse en personne, se prosterne devant l'Ange qui lui apparoît, & l'appelle son Seigneur (*c*). Ces trois passages suffisent.

On veut nous tromper, quand on insinue que les Loix des Juifs ne sont renfermées que dans le Lévitique & dans le Deutéronome; l'Exode renferme le Décalogue & un très-grand nombre de Loix politiques & cérémonielles; le nom de *Deutéronome* signifie seconde Loi, ou seconde publication de la Loi; preuve qu'une premiere publication avoit déja précédé.

Si onze ou douze cens ans après Moïse les Sadducéens ne croyoient point aux Anges, cela ne prouve que leur mauvaise foi; ils se disoient Juifs, & ils ne respectoient

(*a*) *Exod.* 23, 20.
(*b*) *Gen.* 32, 26.
(*c*) *Jos.* 5, 15.

ni Moïſe ni la Loi : tout comme notre Auteur, en faiſant ſemblant d'être Chrétien, ne reſpecte ni J. C. ni l'Evangile.

Ces Anges, dit-il, *étoient corporels, ils avoient des aîles au dos.* Les Anges n'étoient point corporels, & jamais les Juifs n'ont eu cette idée ; mais ils apparoiſſoient ſous une forme corporelle, parce qu'autrement ils n'auroient pu ſe rendre ſenſibles, ni exécuter les ordres dont Dieu les avoit chargés. Les Peintres les ont repréſentés avec des aîles, pour marquer par ce ſymbole la promptitude de leurs opérations ; qu'eſt-ce que cela prouve ? Nous les repréſentons encore ainſi ; les croyons-nous pour cela corporels ? *Ils buvoient & mangeoient ;* mais l'Ange qui ſervit de guide au jeune Tobie & qui guérit ſon pere, les avertit qu'il ne buvoit & mangeoit qu'en apparence (*a*). Il n'eſt point indigne de la bonté divine de proportionner ſes opérations à notre foibleſſe, & de nous conduire par les ſens, parce que nous avons beſoin d'inſtructions ſenſibles. Les Philoſophes qui ſont de purs Eſprits ne veulent point de leçons ſi groſſieres ; mais elles ſont néceſſaires au commun des hommes, & Dieu a daigné y avoir recours.

(*a*) *Tobie*, 12, 19.

Laiſſons-là les traditions des Rabbins ſur les divers ordres des Anges ; nous ſçavons combien elles ſont anciennes, puiſqu'elles ſont nées douze ou quinze cens ans après Moïſe : nous n'avons pas beſoin de pareils maîtres.

L'hiſtoire de la chute des Anges ne ſe trouve point dans les Livres de Moïſe ; nous en convenons : on ſçait très-bien que le paſſage d'Iſaïe où il eſt parlé de Lucifer, ne regarde point les Anges dans le ſens littéral, mais le Roi de Babylone. C'eſt par l'Evangile & par les Ecrits des Apôtres que nous ſommes inſtruits de la chute des Anges ; & ils nous ont appris pluſieurs autres vérités qui ne ſont point révélées dans les Livres de Moïſe.

La Religion Chrétienne, ſelon notre Philoſophe, *eſt fondée ſur la chute des Anges*. Point du tout ; elle la ſuppoſe, mais ſes dogmes en ſont indépendans. Admettons, pour un moment, que la tentation d'Eve ſoit une pure allégorie ; que nos premiers parens n'aient eu d'autre tentateur que leur foibleſſe : auroient-ils été moins coupables en tranſgreſſant l'ordre de Dieu ? leur péché les auroit-il moins exclus, eux & leur poſtérité, de la béatitude éternelle ? aurions-nous moins beſoin d'un Médiateur, d'un Sauveur pour

nous réconcilier avec la justice divine ? quel dogme du Christianisme seroit alors faux ou superflu ?

Cette tradition fondamentale, dit-il, *ne se trouve que dans le Livre apocryphe de Noë.* Autre assertion fausse. Dans la seconde Epître de S. Pierre, nous lisons que *Dieu n'a point pardonné aux Anges pécheurs ; qu'il les a précipités au fond des Enfers, & les y a attachés par des liens indissolubles ; pour y être tourmentés à jamais* (*a*). J. C. nous enseigne dans l'Evangile, que *le feu éternel a été préparé pour le Démon & pour ses Anges* (*b*). Plusieurs autres passages du Nouveau Testament contiennent la même doctrine.

On prétend que S. Augustin dans sa lettre 105, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés & agiles aux bons & aux mauvais Anges. C'est-à-dire, que, selon S. Augustin, ils peuvent se revêtir de ces corps pour se rendre visibles ; & ce Pere n'a rien avancé qui ne soit fondé sur le texte même de l'Ecriture. Nous pouvons ajouter qu'il ne propose son opinion qu'en doutant ; il souhaite, dit-il, que de plus habiles que lui approchent plus près

(*a*) *Chap.* 2, 4.
(*b*) *Matt.* 25. 41.

de la vérité, & il est prêt à profiter de leurs lumieres (*a*).

Les Juifs, dit-on encore, *avoient dans le Temple deux Chérubins, ayant chacun deux têtes, l'une de bœuf & l'autre d'aigle, avec six aîles.* Ce récit est infidèle. Il est dit qu'il y avoit dans le Temple bâti par Salomon, deux Chérubins hauts de dix coudées, qui avoient chacun deux aîles; ils les étendoient sur l'Arche, & ils avoient la face tournée vers l'entrée du Temple (*b*); qu'il y en avoit aussi en sculpture ou en relief sur les murs; mais il n'est pas vrai qu'ils eussent la tête ou la face d'animaux. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'ils avoient un visage humain, puisqu'il est dit qu'ils ressembloient à un homme debout: *in similitudinem hominis stantis* (*c*).

A la vérité, le Prophète Ezéchiel, chapitre 41, eut une révélation à Babylone pendant la captivité, où il vit en esprit la maniere dont le second Temple devoit être bâti: il fait mention, ℣. 18 & suiv. de Chérubins qui devoient être gravés ou sculptés sur les murs, & qui avoient deux faces, l'une d'homme, l'autre de lion; il n'est pas question de bœuf ni d'aigle, &

(*a*) *Epist.* 105, *ad Paulin. & Therasiam*, *n.* 8 & 9.
(*b*) 3. *Reg.* 6, 25. 2. *Paral.* 3, 10.
(*c*) 3. *Reg.* 7, 36.

il eſt incertain, ſi, lorſque le Temple fut rebâti par Zorobabel, ces figures furent ainſi exécutées.

Notre Auteur qui a lu l'Ecriture très-ſuperficiellement, confond ces Chérubins avec d'autres que vit le même Ezéchiel dans deux autres extaſes qu'il raconte chapitre 1 & chapitre 10, mais qui n'avoient aucun rapport au Temple, & qui ne reſſemblent point à la peinture qu'en fait notre Philoſophe. On a renouvellé la même erreur dans la profeſſion de foi des Théiſtes, page 13.

Il eſt bon de ſçavoir que le nom de Chérubin ne ſignifie pas toujours un Ange. Dans Ezéchiel (*a*), le Roi de Tyr eſt appellé *Cherub extentus & protegens*, par alluſion aux deux figures qui étendoient leurs aîles ſur l'Arche pour la couvrir: dans le Pſeaume 17, 10, il paroît ſignifier les nuées; dans la plupart des autres paſſages, il déſigne ſeulement une ſtatue, une figure, une image; dans celui de Maimonide cité par notre Auteur, *Chérubin* eſt traduit par *images*.

Un Ecrivain auſſi habile devroit être plus heureux à découvrir la ſource des opinions vulgaires. *L'ancienne Mythologie des*

(*a*) Chap. 28, 14.

bons & des mauvais Génies ayant passé ; dit-il, *de l'Orient en Grèce & à Rome, nous consacrâmes cette opinion, en admettant pour chaque homme un bon & un mauvais Ange.* Il y a peu de justesse dans tout cela. 1°. Il a commencé par nous dire que la conduite des Princes qui envoient des Couriers, a donné lieu de croire que la Divinité avoit aussi ses Anges ou ses Envoyés; cette idée a donc pu naître aisément par-tout; il n'a pas été besoin que les Grecs la reçussent des Orientaux, & jamais on ne prouvera cet emprunt. 2°. Cette croyance est enseignée ou supposée dans les plus anciens Livres des Hébreux, comme nous l'avons vu; par quelle raison veut-on insinuer que J. C. a puisé chez les Grecs ou chez les Romains, plutôt que dans les Livres Saints, ce qu'il a dit dans l'Evangile touchant les bons & les mauvais Anges, & qu'il n'a fait que consacrer cette opinion? Elle est consacrée depuis le commencement du monde. 3°. Il est faux que nous admettions pour chaque homme un bon & un mauvais Ange. Nous croyons, sur la parole de J. C, que Dieu a donné à ses Anges le soin de veiller sur les hommes, & qu'il a permis au Démon de les tenter; mais nous n'avons jamais prétendu qu'il y eût pour chaque homme en particulier *un bon &*

un mauvais Ange, dont l'un l'assiste, l'autre lui nuit jusqu'à la mort. S. Thomas, auquel on nous renvoie, ne l'a jamais enseigné : il dit que chaque homme a un bon Ange, mais il n'ajoute point que chaque homme en a aussi un mauvais.

Notre Philosophe conclut : *On ne sçait pas précisément où les Anges se tiennent, si c'est dans l'air, dans le vuide, dans les planetes.* C'est une ridiculité d'assigner un lieu particulier à de purs Esprits ; Dieu est partout, en tout lieu il peut employer le ministere de ses Anges, & les envoyer quand il lui plaît ; qu'avons-nous besoin d'en sçavoir davantage ?

Dans l'Apologie, chap. 2, §. 10, nous avons réfuté ce que l'Auteur soutient dans l'article *Anthropophages*, que les Juifs ont offert au Seigneur des hommes en sacrifice, & qu'ils ont mangé de la chair humaine ; nous avons montré que ce sont deux calomnies.

Apis, article tres-superficiel, qui ne nous apprend sur les Egyptiens que ce qu'en ont dit tous les Historiens, & qui ne nous donne aucunes nouvelles lumieres sur leur Religion.

APOCALYPSE.

Il est question de sçavoir si ce Livre

est véritablement de S. Jean l'Evangéliste ; & si le témoignage de ceux qui le lui ont attribué, est digne de foi. Notre Philosophe soutient la négative ; il emploie, pour récuser des témoins, une méthode dont personne n'a jamais fait usage. Il a puisé l'espèce d'érudition qu'il étale, dans la Préface de Dom Calmet sur l'Apocalypse, article 3 ; mais avec sa bonne foi ordinaire, en falsifiant le texte des Auteurs, & en supprimant ce qui peut l'éclaircir.

Justin le Martyr, dit-il, *qui écrivoit vers l'an 170 de notre Ere, est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse; il l'attribue à Jean l'Evangéliste dans son Dialogue avec Tryphon.* Un peu plus d'exactitude historique conviendroit dans une discussion aussi sérieuse. S. Justin a été martyrisé l'an 167. Il a écrit son Dialogue avec Tryphon vers l'an 160, par conséquent soixante ans seulement après la mort de S. Jean l'Evangéliste, arrivée la centième année de notre Ere.

Le Juif Tryphon demande à S. Justin s'il ne croit pas que Jérusalem doive être rétablie un jour? Justin lui répond qu'il le croit ainsi avec tous les Chrétiens qui pensent juste. L'Auteur ne rend point exactement le sens de S. Justin. Celui-ci répond d'abord qu'*il est dans cette opinion comme bien d'autres*,

quoique plusieurs Chrétiens pieux & d'une foi pure soient d'un sentiment contraire (a). S. Justin n'a donc point cru le rétablissement futur de Jérusalem, & le règne de mille ans comme un article de la foi Chrétienne, mais comme une opinion particuliere, que l'on pouvoit admettre ou rejetter, sans être pour cela moins bon Chrétien.

Lorsqu'il ajoute que *tous les Chrétiens qui pensent juste, sont de même avis*, il parle de la résurrection future, qui est un dogme de notre foi, & non pas du rétablissement de Jérusalem.

Peu nous importe que la période de mille années ait été en grand crédit chez les Gentils, & en particulier chez les Egyptiens: dans plusieurs articles notre Philosophe fait voir qu'il est très-mal instruit de leurs opinions.

La nouvelle Jérusalem dans l'Apocalypse, chap. 21, est évidemment un emblème sous lequel l'Apôtre a voulu peindre la gloire éternelle, tout comme il l'a représentée, chap. 4 & suiv. sous la figure des assemblées chrétiennes, telles que les premiers fidèles avoient coutume de les célébrer. C'est mal-à-propos que l'on prend cette description à la lettre; ce sens grossier

(a) *Dial. cum Tryph. n.* 89.

a donné lieu à l'erreur des Millénaires.

† Le prétendu règne de J. C. avec les Saints pendant mille ans, dont il est parlé, chap. 20, n'a rien de commun avec cette nouvelle Jérusalem, puisqu'il la précède; & il est dit, chap. 22, ℣. 5, que les serviteurs de l'Agneau y *règneront pendant les siècles des siècles*, c'est-à-dire, pendant toute l'éternité; notre Auteur a donc tort d'appeller cette ville mystérieuse, *la Jérusalem de mille ans.*

Il en défigure encore la description. 1°. Il n'est pas vrai que ses douze portes soient *en mémoire des douze Apôtres*; il est dit au contraire, ch. 21, ℣. 12, qu'elles sont marquées du nom des douze Tribus d'Israël. L'Apôtre ajoute, ℣. 14 & 19, que ses fondemens sont bâtis de douze pierres précieuses sur lesquelles sont gravés les noms des douze Apôtres. 2°. Il est encore plus faux que sa longueur, sa largeur & sa hautear, dussent être de 12 mille stades ou de 500 lieues. On sçait que le stade étoit une mesure arbitraire comme nos lieues; en comptant par petits stades, les 12 milles ne font pas 300 lieues, puisqu'il en faut près d'onze cens pour un degré (*a*): voilà déja un mécompte un peu fort. 3°. Il est évident par le

(*a*) V. la Carte de l'ancienne Grèce, par M. d'Anville.

texte même, que pour faire les 12 mille stades, il falloit mesurer *la ville, les portes & le mur*, ℣. 15, c'est-à-dire, tout le circuit des murs & l'intérieur de la ville dans toutes ses dimentions ; ce qui la réduit à une étendue beaucoup moindre. 4°. Il est dit expressément que le mur devoit être de 144 coudées, ℣. 17, hauteur qui n'est rien moins que monstrueuse. Ainsi, lorsqu'il est dit au verset précédent que *sa longueur, sa largeur & sa hauteur sont égales*, cela signifie que sa longueur est égale par-tout ; & sa largeur de même, puisque la ville est exactement quarrée, & que sa hauteur est aussi égale par-tout. Il n'y a ni contradiction ni ridicule dans cette description ; on ne peut y en mettre qu'en altérant le texte ou en détournant le sens.

Quelques personnes, dit le Philosophe *ont récusé le témoignage de S. Justin, attendu que dans le même Dialogue avec Tryphon, il dit que, selon le récit des Apôtres, J. C. en descendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve & les enflamma ; ce qui pourtant ne se trouve dans aucun Ecrit des Apôtres*. C'est une imposture faite à S. Justin : il dit seulement que Jesus étant venu auprès du Jourdain où Jean baptisoit, *il parut une flamme ou une lumiere sur le fleuve: IGNIS è fluvio emicuit;* cela ne signifie point

que les eaux bouillirent & furent enflammées. Il ajoute : *& les Apôtres de ce même Jesus ont écrit que le S. Esprit étoit descendu sur lui en forme de colombe, lorsqu'il sortoit de l'eau.* Ce n'est point la circonstance de l'apparition d'un feu que S. Justin a tirée des Ecrits des Apôtres, mais la descente du S. Esprit ; deux choses fort différentes.

Le même S. Justin, continue-t-il, *cite avec confiance les Livres des Sybilles.* Cela est vrai ; ce préjugé lui est commun avec plusieurs Ecrivains des premiers siècles. Qu'en concluerons-nous ? que son témoignage est suspect quand il attribue l'Apocalypse à S. Jean ? Mais si un témoin est récusable, dès qu'il lui est arrivé une fois en sa vie de se tromper, quel est l'homme sur la terre auquel on doive ajouter foi ? Notre Philosophe consentiroit-il à être jugé selon cette règle ?

S. Justin prétend avoir vu les restes des petites Maisons où furent enfermés les soixante & douze Interprètes dans le Phare d'Egypte du temps d'Hérode. On ne peut pas accuser plus injustement S. Justin. 1°. Il ne parle point d'Hérode, mais de Ptolémée; ce seroit un anachronisme de 200 ans. 2°. Il raconte de bonne foi qu'il a vu dans l'Isle du Phare, des vestiges qu'*on lui a dit* être

être des restes des cellules où furent enfermés les 72 Interprètes (*a*); il cite en témoignage du fait Philon, Joséphe, plusieurs autres Historiens, le récit des gens du Pays qui prétendoient l'avoir ainsi appris par tradition. Il a été trop crédule sur ce point; mais est-il responsable de l'erreur? S'il falloit mettre aux Petites-Maisons tous ceux qui se laissent tromper par des faussaires, combien de lecteurs abusés par les assertions hardies de notre Philosophe seroient dans le cas!

Il passe à S. Irenée, qu'il traite aussi mal que S. Justin: mais entre ces deux Peres de l'Eglise il y avoit d'autres témoins à citer pour l'authenticité de l'Apocalypse. Eusèbe nous apprend que Théophile, Evêque d'Antioche; & Méliton, Evêque de Sardes, qui étoient à peu près contemporains de S. Justin, ont attribué comme lui cette révélation à S. Jean, & en ont fait usage pour prouver les dogmes de la foi chrétienne (*b*).

S. Irenée qui vient après, & qui croyoit aussi le règne de mille ans, dit qu'il a appris d'un vieillard que S. Jean avoit fait l'Apocalypse. Nouvelle imposture du Philoso-

(*a*) Cohort. ad *Græcos*, *n.* 13.
(*b*) Euseb. Hist. l. 4, c. 23 & 25.

phe. S. Irenée a cité cinq fois dans ses ouvrages l'Apocalypse sous le nom de S. Jean, mais non pas sur la simple autorité d'un vieillard. Il dit seulement qu'il a entendu un Prêtre ou un ancien, faire la comparaison des figures du Vieux Testament avec ce qui est arrivé dans le Nouveau, & des Plaies d'Egypte avec celles dont parle S. Jean dans l'Apocalypse (*a*); comparaison qui n'a aucun rapport avec l'authenticité du Livre.

On a reproché à S. Irenée, poursuit l'Auteur, *d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre Evangiles, parce qu'il n'y a que quatre parties du monde & quatre vents cardinaux, & qu'Ezéchiel n'a vu que quatre animaux : il appelle ce raisonnement, une demonstration.* Ceux qui font ce reproche ne montrent pas un grand discernement. 1°. Le terme de démonstration dans le style de S. Irenée, ou plutôt de son Traducteur, ne signifie point ce que nous entendons ordinairement par-là, c'est-à-dire, un raisonnement qui porte avec soi l'évidence & la conviction; il signifie seulement une preuve en général, une raison ou une explication, *ostensio, declaratio*; c'est le titre de plusieurs chapitres dans S. Irenée.

(*a*) *Adv. Hær. l.* 4, *c.* 50.

2°. L'alluſion que ce Pere a remarquée entre les quatre Evangiles & les quatre animaux vus par Ezéchiel, a été adoptée chez toutes les Nations ; & cet emblème eſt fort indifférent. 3°. Ce n'eſt point ſur cette allégorie que S. Irenée a fondé l'authenticité des quatre Evangiles, mais ſur l'aveu forcé des hérétiques mêmes, qui ſont contraints de leur rendre hommage, quoiqu'ils y voient la condamnation de leurs erreurs (*a*). La preuve eſt invincible, & il en réſulte que S. Irenée ne croyoit point aux Evangiles apocryphes. 4°. Quand S. Irenée auroit tort dans tout ce chapitre, qu'eſt-ce que cela prouveroit contre le témoignage qu'il rend à l'Apocalypſe ?

Clément d'Alexandrie, ſelon notre Auteur, *ne parle dans ſes* Electa, *que d'une Apocalypſe de S. Pierre, dont on faiſoit très-grand cas.* Il y a une affectation ſinguliere à citer les *Electa* de S. Clément d'Alexandrie, qui ne ſont que des fragmens d'ouvrages que nous n'avons plus, & à paſſer ſous ſilence les ouvrages que nous avons. Dans le Pédagogue (*b*), S. Clément cite la deſcription de la Jéruſalem céleſte dont nous avons parlé, & dans les Stromates (*c*),

(*a*) *Adv. Hær. l.* 3, *c.* 11.
(*b*) L. 2, c. 12.
(*c*) L. 6, c. 5.

il fait mention de l'Apocalypse sous le nom de S. Jean, *ut dicit Joannes in Apocalypsi.* Ne sera-t-on pas édifié de la bonne foi de l'Auteur ?

Tertullien, dit-il, *grand partisan du règne de mille ans, prétend que la Jérusalem céleste commençoit déjà à se former dans l'air, qu'on l'avoit vu pendant 40 jours de suite à la fin de la nuit.* Nous ne disconvenons point que Tertullien n'ait répété cette fable sur la foi de gens suspects, & qu'il n'ait été trop crédule en ce point (*a*); mais quand il s'est agi de prouver l'authenticité de l'Apocalypse, il a été plus circonspect : il s'est appuyé du témoignage des Evêques dont la succession remontoit jusqu'à S. Jean. *Nous avons*, dit-il, *des Eglises que S. Jean a formées lui-même ; quoique Marcion rejette son Apocalypse, la suite des Evêques qui remonte jusqu'à l'origine, en reconnoît S. Jean pour Auteur* (*b*).

Origène, dans sa préface sur l'Evangile de S. Jean & dans ses Homélies, cite les oracles de l'Apocalypse, mais il cite également les vers des Sybilles. Fausse assertion ; Origène ne cite point les vers des Sybilles. Loin d'y ajouter aucune foi, Origène nous

(*a*) Contre Marcion, l. 3, c. 23.
(*b*) *Ibid.* l. 4, c. 5.

apprend qu'il y avoit plusieurs Chrétiens qui ne vouloient pas que l'on s'en servît, qui appelloient même Sybillistes, ceux qui les citoient (*a*).

Voilà où se réduisent les moyens dont notre Philosophe fait usage pour affoiblir le témoignage des Peres de l'Eglise qui ont attribué l'Apocalypse à S. Jean; on voit combien ils sont graves, solides, honnêtes. Nous n'ajouterons pas ici les autres autorités qu'il a supprimées; on peut les voir dans Calmet. Venons aux objections.

S. Denis d'Alexandrie, qui écrivoit vers le milieu du troisième siècle, dit dans un de ses fragmens conservé par Eusebe, que presque tous les Docteurs rejettoient l'Apocalypse comme un Livre destitué de raison; que ce Livre n'a point été composé par S. Jean, mais par Cerinthe, lequel s'étoit servi d'un grand nom pour donner plus de poids à ses rêveries. Citation infidelle. S. Denis dit que, *quelques-uns* étoient de ce sentiment, mais il ne dit point que c'étoit *presque tous les Docteurs*. En second lieu il n'étoit point de leur avis: *Pour moi*, dit-il, *je pense que cet ouvrage est d'un homme saint & divinement inspiré, quoique j'aye plus de répugnance à croire qu'il soit de l'Apôtre S. Jean*

(*a*) Contre Celse, l. 5, page 272. Edit. de Cambridge.

dont nous avons un Evangile & une Lettre (*a*). Ce témoignage eſt plutôt une preuve qu'une objection. Comme la témérité de nos adverſaires s'accroît de jour en jour, on vient d'écrire dans *l'Epître aux Romains*, que *l'Apocalypſe de Cerinthe eſt ridiculement attribué à Jean* (*b*). On voit comme ce reproche eſt fondé.

Le Concile de Laodicée tenu en 360, ne compte point l'Apocalypſe parmi les Livres canoniques. *Il étoit bien ſingulier*, dit l'Auteur, *que Laodicée qui étoit une Egliſe à qui l'Apocalypſe étoit adreſſée, rejettât un tréſor deſtiné pour elle, & que l'Evêque d'Ephèſe qui aſſiſtoit au Concile, rejettât auſſi ce Livre de S. Jean enterré dans Ephèſe.* Ce raiſonnement n'eſt qu'un ſophiſme. Le Concile de Laodicée ne compte point l'Apocalypſe parmi les Livres canoniques; donc l'Evêque de Laodicée & celui d'Ephèſe rejettoient ce Livre. Fauſſe conſéquence. Pour que le Concile fût fondé à mettre un Livre au nombre des Ecritures canoniques, ce n'étoit pas aſſez que l'Egliſe de Laodicée, celle d'Ephèſe & quelques autres le reçuſſent comme venant d'un Apôtre, il falloit qu'il fût regardé comme

(*a*) Euſeb. Hiſt. l. 7, c. 20.
(*b*) L'Epître aux Romains, page 34.

tel unanimement par toutes les Egliſes, ou du moins par le plus grand nombre. Or l'Apocalypſe n'étoit pas encore dans ce cas. Nous avons vu par le témoignage de S. Denis d'Alexandrie, que quelques-uns doutoient de l'authenticité de l'Apocalypſe; c'en étoit aſſez pour ne la point mettre dans le canon des Ecritures. Lorſque l'Egliſe a formé ce canon, elle ne s'eſt point fondée ſur le témoignage de quelques Evêques ni ſur la croyance particuliere de quelques Egliſes, mais ſur la voix unanime des Egliſes ou du moins du très-grand nombre. L'Apocalypſe n'y a été compriſe que quand tous les témoignages ayant été confrontés & réunis, l'on a vu qu'il ne pouvoit plus y avoir de doute ſur ſon authenticité. Cette confrontation ne pouvoit pas ſe faire dans un Concile provincial & particulier, tel que celui de Laodicée, qui n'étoit composé que de vingt-deux Evêques.

Quand Tertullien a prouvé l'authenticité de l'Apocalypſe par le témoignage ſuivi des Evêques qui remonte juſqu'à l'origine, il a raiſonné en bon Critique : mais quand l'Egliſe univerſelle a prononcé que ce Livre étoit divin & règle de foi, la critique ne ſuffiſoit pas, il falloit encore la croyance du plus grand nombre des Egliſes pour appuyer ſa déciſion. C'eſt une

erreur de croire qu'un Livre authentique & un Livre canonique est la même chose.

Ainsi, quoique l'Epître de S. Barnabé ait été reçue par le plus grand nombre des Docteurs & des Critiques, citée par plusieurs Peres de l'Eglise comme étant de cet Apôtre, l'Eglise ne l'a point mise au rang des Livres canoniques, parce qu'il y a toujours eu du doute sur cet article. Ces refléxions que l'on peut lire dans M. Dupin, au sujet de l'Epître dont nous parlons, sont confirmées par le témoignage d'Eusebe. En faisant le catalogue des Livres sacrés, il met au premier rang les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, la premiere de S. Jean & la premiere de S. Pierre, *voilà*, dit-il, *ceux sur l'authenticité desquels il n'y a jamais eu aucun doute*. Il place ensuite ceux dont on a douté pendant un temps, & l'Apocalypse est de ce nombre, il finit par ceux que l'on a toujours rejettés (*a*).

Il étoit visible à tous les yeux, continue notre Philosophe, *que S. Jean se remuoit toujours dans sa fosse & faisoit continuellement hausser & baisser la terre; cependant les mêmes personnages qui étoient sûrs que S. Jean n'étoit pas bien mort, étoient sûrs*

(*a*) Euseb. l. 3, c. 25.

aussi

aussi qu'il n'avoit pas fait l'Apocalypse. Qui sont donc ces personnages ? y en a-t-il un seul dans toute l'antiquité, avant l'hérétique Marcion, qui ait osé l'affirmer ? En insistant de nouveau sur une fausseté ; ce n'étoit point la peine d'y joindre une circonstance ridicule que l'on a tirée de Bayle (*a*). S. Augustin dans son Commentaire sur le dernier chapitre de S. Jean, dit que quelques personnes venues d'Ephèse, lui avoient raconté qu'on voyoit hausser & baisser la terre sur le tombeau de cet Apôtre. C'étoit une fable : mais qu'a-t-elle de commun avec le Concile de Laodicée, tenu cent ans auparavant, ni avec l'authenticité de l'Apocalypse ?

Mais ceux qui tenoient pour le règne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion. Autre infidélité de l'Auteur. Il veut nous persuader que ce sont les partisans du règne de mille ans, ou les Millénaires, qui ont fait recevoir l'Apocalypse. Tout au contraire, cette hérésie étoit la principale cause qui inspiroit du doute à plusieurs sur l'authenticité de ce Livre. On y voyoit des passages qui sembloient favoriser l'erreur ; il n'a été regardé unanimement comme canonique que quand elle

(*a*) Dictionn. crit. au mot *S. Jean. Rem.* A.

a été à peu près éteinte. Notre Critique est heureux en conjectures.

Sulpice-Sévere, dit-il, *dans son Histoire sacrée, Livre 9, traite d'insensés & d'impies ceux qui ne reçoivent pas l'Apocalypse.* Mais il faut faire attention que Sulpice-Sévere écrivoit près de soixante ans après le Concile de Laodicée ; pendant cet intervalle, la question de l'authenticité de l'Apocalypse avoit pu s'éclaircir ; ceux qui refusoient encore alors de la recevoir, étoient plus répréhensibles que ceux qui avoient vécu un siècle auparavant. On se souviendra que Sulpice-Sévere n'étoit pas Millénaire.

Enfin, conclut l'Auteur, *après bien des doutes, après des oppositions de Concile à Concile, l'opinion de Sulpice-Sévere a prévalu.* Fausseté criante que ces prétendues oppositions de Conciles, on ose défier l'Auteur d'en citer un seul qui ait formellement décidé que l'Apocalypse n'étoit pas de S. Jean : a-t-il pu se persuader qu'il ne seroit pas démenti sur tant de faits hasardés ?

Peu nous importe que plusieurs Auteurs modernes ayent cru voir dans ce Livre l'Histoire de leur siècle ; mais il y a de l'indécence à dire que les déclamations éloquentes de M. Bossuet lui ont fait plus d'honneur que son Commentaire sur l'A-

pocalypse. Ce grand homme n'a-t-il écrit que des déclamations éloquentes? Son Discours sur l'Histoire universelle & ses Ouvrages Théologiques vivront au moins aussi long-temps que ceux de l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique.*

ATHÉE, ATHÉISME.

Il seroit trop long de suivre exactement les menus détails dont cet article est rempli, on se contentera de relever ce qui mérite le plus d'attention. L'Auteur veut prouver d'abord que dans tous les siècles l'on a soupçonné mal-à-propos d'Athéisme plusieurs personnages qui ne le méritoient pas. Avant d'examiner les faits, il convient de sçavoir quelle idée l'on a communément attachée au nom d'Athée dans les différens tems.

Chez les Grecs & chez les Romains, l'on donnoit ce nom à quiconque n'adoroit pas les Dieux d'Athènes & de Rome. Un Philosophe qui auroit eu le courage de professer publiquement l'unité de Dieu & d'attaquer ouvertement le Polytéisme, auroit été accusé d'Athéisme. On sçait que les Juifs & les Chrétiens furent regardés par les Payens comme deux Sectes d'Athées. Rien de si faux; rien de si absurde que ce préjugé.

Par-tout où le Chriſtianiſme eſt devenu la Religion dominante, on a communément traité d'Athées non-ſeulement ceux qui enſeignoient publiquement qu'il n'y a point de Dieu, cette odieuſe éſpèce d'hommes a toujours été rare, mais encore quiconque ne montroit ni crainte ni reſpect pour Dieu & attaquoit la Religion publique. Notre Auteur paroît en avoir conçu la même idée, lorſqu'il a dit que *Dieu n'exiſte pas pour celui qui ne craint ni n'eſpere rien de lui* (*a*).

A-t-on violé la juſtice en puniſſant ces Docteurs téméraires ? Qu'un Philoſophe penſe intérieurement comme il lui plaira ſur la Divinité, ſans publier ſes ſentimens, ſans chercher à faire des Proſélytes, perſonne ne ſera tenté de l'inquiéter ; mais s'il parle hautement, s'il dogmatiſe, s'il écrit contre le culte autoriſé par les loix, la Police ſans doute eſt en droit de le châtier comme ennemi de la ſociété. L'Auteur ne peut en diſconvenir, ſans deſavouer ſes propres principes ; nous le verrons bientôt.

Un Ecrivain aſſez connu diſtingue trois ſortes d'Athées : Les uns vous diſent nettement qu'il n'y a point de Dieu & le pen-

(*a*) Page 63.

ſent ; ce ſont les vrais Athées. Si l'on en peut juger par les divers écrits publiés depuis peu, jamais ils n'ont été auſſi nombreux qu'ils le ſont aujourd'hui. D'autres ne ſçavent qu'en penſer, & décideroient volontiers la queſtion à croix ou pile ; ce ſont les Athées ſceptiques, c'eſt-à-dire, qu'ils ne s'en embarraſſent guères, & qu'ils vivent comme les premiers. D'autres en plus grand nombre voudroient qu'il n'y en eût point, font ſemblant d'en être perſuadés, & vivent comme s'ils l'étoient : *ce ſont*, dit-il, *les fanfarons du parti* (*a*). Cette eſpèce eſt ſans doute la plus déteſtable, mais les deux autres ne valent guères mieux.

Nous n'avons aucun intérêt d'examiner la cauſe d'Anaxagore & d'Ariſtote accuſés d'Athéiſme ; il ne nous reſte rien du premier, les écrits du ſecond ne ſont pas fort clairs ; la condamnation de Socrate nous touche davantage. *Ariſtophane*, dit-on, *eſt le premier qui accoutuma les Athéniens à regarder Socrate comme un Athée ; c'eſt lui qui prépara de loin le poiſon dont des Juges infâmes firent périr l'homme le plus vertueux de la Grèce.* Ce fait eſt encore très-douteux. Le P. Brumoi qui l'a examiné avec

(*a*) Penſées Philoſ. n. 22.

ſoin, a montré que la repréſentation de la Comédie des Nuées précéda de plus de vingt ans le procès intenté à Socrate (*a*). La vraie cauſe de ſa condamnation fut le génie hautain, jaloux, malin, pétulant du peuple d'Athènes ; il ne pouvoit ſouffrir un cenſeur auſſi ſévere que Socrate.

A Dieu ne plaiſe que l'on entreprenne de juſtifier Ariſtophane ! Il étoit Poëte, railleur, méchant, libertin, calomniateur, impudent : n'eût-il pas été plus prudent à notre Auteur de ne point ſe charger d'inſtruire ſon procès ?

Les Romains, dit-il, *bien plus ſages que les Grecs, n'ont jamais perſécuté aucun Philoſophe à cauſe de ſes opinions.* Cependant il eſt certain qu'ils les ont ſouvent chaſſés ; ſi l'on en uſoit de même aujourd'hui, penſe-t-on qu'ils ſe louaſſent beaucoup de cette modération Romaine ?

Ce ſeroit perdre le temps que de s'arrêter aux accuſations intentées contre le Chancelier de Lhôpital & contre Théodore de Bèze, elles ne méritent aucune attention : le procès de Vanini eſt plus ſérieux.

Il faut que notre Auteur ait eu quelque raiſon ſecrette pour prendre la dé-

---

(*a*) Théâtre des Grecs, tome 5.

fense d'une si mauvaise cause. *Vanini*, selon lui, *n'étoit point Athée, il étoit précisément tout le contraire:* il prétend le prouver; 1°. par la définition que ce raisonneur a donnée de Dieu; 2°. parce qu'il soutenoit le sentiment d'Averroës; 3°. par le discours qu'il fit sur la Providence en présence de ses Juges. Nous examinerons la force de ces preuves.

Peut-on se persuader que Vanini soit un Auteur fort orthodoxe, quand on sçait qu'il se fit chasser de toutes les villes où il se mêla d'enseigner, de Lyon, de Gènes, de Paris, qu'il fut emprisonné en Angleterre, qu'avant son supplice plusieurs de ses Livres avoient déja été brûlés par Arrêt? Ceux qui ont entrepris de le justifier, ont-ils détruit ces faits? Il reste encore un de ses Ouvrages intitulé: *Des admirables secrets de la Nature, Reine & Divinité des mortels, in-*8°. écrit en Latin. Ce titre seul fait sa condamnation.

Notre Auteur avoue qu'*il étoit libre dans ses écrits comme dans sa conduite*, libre en effet jusqu'au plus grossier libertinage. Il eut la fantaisie de se faire Moine, & se fit bientôt chasser de son Monastere pour ses mœurs déréglées.

Vanini a parlé plusieurs fois de Dieu d'une maniere orthodoxe. Mais on sçait

que, tandis qu'il professoit le Christianisme en public, il enseignoit l'Athéïsme en particulier ; ce manège hypocrite & fourbe est justement ce qui l'a rendu plus odieux. Il suivoit en quelque chose les sentimens d'Averroës : mais Cardan & Pomponace étoient aussi ses Auteurs favoris. Que l'on juge si à cette école Vanini avoit puisé des opinions bien saines.

Nous verrons dans un moment que, selon les principes mêmes de notre Auteur, Averroës étoit Athée ; excellent moyen pour justifier son disciple ! Il regarde comme Athées tous ceux qui ne craignent ni n'esperent rien après cette vie : or Averroës étoit de ce nombre, puisqu'il croyoit que l'ame mouroit avec le corps (*a*).

Il ne faut donc pas s'étonner si les Juges de Vanini furent peu touchés du discours qu'il fit sur la Providence en subissant son interrogatoire ; on sçavoit par des expériences réitérées qu'il changeoit de langage selon les circonstances, que les déguisemens ne lui coûtoient rien, qu'il ne laissoit connoître ses véritables sentimens que lorsqu'il étoit en liberté.

Que Vanini ait été intérieurement Athée ou qu'il ne l'ait pas été, ce n'est point-là de-

---

(*a*) Bayle, Dict. crit. art. *Averroës. Rem. H.*

quoi il s'agit : la question est de sçavoir s'il avoit professé l'Athéisme dans des conférences particulieres & dans ses Ouvrages ; or c'est ce qu'on ne peut nier sans démentir des témoins oculaires & des monumens qui subsistent encore. Ce ne sont point les sentimens intérieurs de Vanini que les Juges ont voulu punir, ce sont ses enseignemens & sa doctrine : dès qu'ils étoient pernicieux à la société, leur Auteur n'ayant pas voulu se corriger, a mérité le dernier supplice. En vain ceux qui se sentent complices de son crime veulent en faire l'apologie.

Bayle avoit avancé dans ses Pensées diverses, que Vanini étoit un homme de mœurs très-règlées, & qu'il avoit été martyr de son opinion philosophique ; on lui a montré que l'un & l'autre de ces faits étoient également faux, & il a été forcé d'en convenir.

Nous ne justifierons point les opinions du P. Hardouin qui trouvoit par-tout des Athées ; ses principes n'ont séduit personne. La docilité avec laquelle il les a rétractés, est une belle leçon pour les Philosophes qui s'égarent ; mais il en est peu qui ayent le courage de l'imiter.

Notre Critique passe à l'examen d'un autre paradoxe de Bayle, *qu'une société d'Athées pourroit subsister*, & il entreprend de

le soutenir. Le singulier, c'est qu'en reprochant une contradiction aux adversaires de Bayle, il y tombe lui-même sans s'en appercevoir. Nous ne tarderons pas de le montrer.

Je ne sçais, dit-il, *comment M. Bayle a pu oublier un exemple frappant qui auroit pu rendre sa cause victorieuse.* Voyons ces exemples; car il en apporte plusieurs.

Les Loix de Moïse, il est vrai, n'enseignoient point une vie à venir, mais les Juifs craignoient les peines temporelles, & ce frein étoit très-puissant. Remarquons d'abord l'affectation. L'exemple des Juifs est totalement étranger à la question; puisque *loin d'être Athées, ils étoient*, de son aveu, *les plus religieux de tous les hommes.* D'ailleurs il suppose une fausseté; nous avons prouvé le contraire dans le cours de cet Ouvrage (*a*). Il est même impossible d'admettre une Providence pour cette vie sans l'admettre pour l'autre.

Mais chez les Gentils, poursuit-il, *plusieurs Sectes n'avoient aucun frein; les Sceptiques doutoient de tout; les Académiciens suspendoient leur jugement sur tout; les Epicuriens étoient persuadés que la Divinité ne pouvoit se mêler des affaires des hommes;*

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.

& dans le fond ils n'admettoient aucune Divinité. Ils étoient convaincus que l'ame n'est point une substance, mais une faculté qui naît & qui périt avec le corps; par conséquent ils n'avoient aucun joug que celui de la morale & de l'honneur. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient de véritables Athées; car les Dieux n'existoient pas pour des hommes qui ne craignoient ni n'espéroient rien d'eux. Le Sénat Romain étoit donc réellement une assemblée d'Athées du temps de César & de Cicéron.

1°. Ceci est une contradiction formelle avec ce qu'enseigne notre Philosophe, article *Religion*, deuxième question, que *tous les Philosophes Babyloniens, Persans, Egyptiens, Scythes, Grecs & Romains, admettent un Dieu suprême rémunérateur & vengeur*. Voilà cependant trois Sectes bien connues qu'il en faudroit excepter; on pourroit même, selon les principes du Philosophe, y joindre encore les Stoïciens qui ne croyoient point d'autre vie. Mais c'est le privilége de la Philosophie moderne de se contredire à chaque instant.

2°. Supposons pour un moment la vérité de tous ces faits, que plusieurs Sectes de Philosophes Grecs, que tous les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient Athées; donc une société d'Athées peut subsister:

la conséquence est évidemment fausse. Il faut conclure seulement, donc des Athées peuvent subsister dans une société où le peuple a une Religion. Les Philosophes, les Sénateurs, les Chevaliers, faisoient-ils une société particuliere, distinguée du peuple d'Athènes & de Rome ?

Quand on demande *si une société d'Athées peut subsister*, il est clair que l'on parle d'une société dont tous les membres sans exception seroient Athées, grands & petits, hommes & femmes, peuple & Magistrats; & jamais il n'y en a eu de telle dans le monde. Les Athées les plus décidés, les Philosophes les plus incrédules, se trouvent très-bien de vivre avec des gens qui ont une Religion. Dans le temps même qu'ils l'outragent & la calomnient, ils lui doivent la sécurité & le bien-être dont ils jouissent. Le meilleur moyen de les punir seroit de les réunir & de les obliger à vivre ensemble; on verroit alors si des hommes qui ne croyent rien, sont fort propres à vivre en société.

Il n'est donc pas vrai que les adversaires de Bayle soient tombés en contradiction, quand ils ont soutenu qu'une société d'Athées ne pouvoit subsister, & que le Gouvernement de la Chine étoit Athée. Quand même l'Empereur, les Mandarins, & tous

les Lettrés de la Chine seroient Athées, ils ne sont pas une société séparée du peuple; & le peuple de la Chine n'est point Athée: il a une Religion, quoique fausse; il croit une autre vie.

3°. Les faits avancés par notre Philosophe sont-ils exactement vrais? Les Académiciens & les Sceptiques doutoient ou faisoient semblant de douter de tout dans leurs Ecoles; mais ils ne doutoient plus de rien dans la société. Jamais un Philosophe ne fut assez fou pour enseigner dans sa famille qu'il étoit douteux si son épouse lui devoit la fidélité, son fils l'obéissance, son ami le secret, son esclave la soumission: Epicure adoroit Jupiter, ses disciples fréquentoient les Temples; ils étoient plus religieux à l'extérieur que les Philosophes d'aujourd'hui, sans cela on les eût lapidés. Or il n'est pas question de sçavoir si des Athées peuvent vivre dans une société où ils sont forcés de démentir continuellement leurs principes, mais s'ils seroient sociables dans le cas où ils seroient libres d'agir conséquemment.

Quand on dit que ces Philosophes *n'avoient aucun joug que celui de la morale & de l'honneur*, on se trompe encore, puisqu'ils étoient coutraints de plier sous le joug de la Religion publique. D'ailleurs

on devroit nous apprendre ce que c'est que *la morale* parmi des Athées, & sur quoi elle seroit fondée.

Les Sénateurs, les Chevaliers Romains ne croyoient ni les Dieux ni les Enfers, ils n'attendoient rien après cette vie, ils entendoient dire de sang froid que *la mort n'est rien, &c.* Mais le publioient-ils dans les assemblées du peuple? étoient-ils moins zélés à maintenir la Religion de l'Etat? Il en étoit des Grands de Rome comme des Philosophes parmi nous; ils ne vouloient point de Religion pour eux, mais ils en vouloient une pour les autres; ils comprenoient très-bien que sans ce lien salutaire leur rang, leur fortune, leur vie ne tenoit plus à rien. Ils professoient donc hautement par leur conduite la nécessité d'une Religion pour maintenir la société.

4°. Croirons-nous que les Esprits-forts de Rome ou de la Grèce étoient plus constans & plus intrépides que ceux qui parlent aujourd'hui si haut parmi nous? Il en est peu qui persévèrent jusqu'à la mort; à ce moment décisif, plusieurs deviennent dévots & timides à l'excès. Ainsi Socrate expirant, avec toute sa philosophie, ordonne à Criton de sacrifier un coq à Esculape. Est-il étonnant que des hommes si peu d'accord avec eux-mêmes soient

quelquefois ſociables? Otez pour un moment la vanité, les paſſions, l'entêtement de parti, l'eſprit de contradiction, tous nos Philoſophes Athées, Matérialiſtes, Fataliſtes, Sceptiques, Pyrrhoniens, ſeront les meilleurs gens du monde.

Voilà comment les exemples cités par notre Auteur rendent victorieuſe la cauſe qu'il ſoutient; au lieu d'apporter de meilleurs preuves que Bayle, il n'a fait que raiſonner un peu plus mal. Bientôt il rétractera encore tout ce qu'il vient de dire.

Bayle, dit-il, *examine enſuite ſi l'Idolâtrie eſt plus dangereuſe que l'Athéiſme; ſi c'eſt un crime plus grand de ne point croire à la Divinité que d'avoir d'elle des opinions indignes: il eſt en cela du ſentiment de Plutarque; il croit qu'il vaut mieux n'avoir nulle opinion, qu'une mauvaiſe opinion. Mais n'en déplaiſe à Plutarque, il eſt évident qu'il valoit infiniment mieux pour les Grecs de craindre Cérès, Neptune, Jupiter, que de ne rien craindre du tout; il eſt clair que la ſainteté des ſermens eſt néceſſaire, & qu'on doit ſe fier davantage à ceux qui penſent qu'un faux ſerment ſera puni, qu'à ceux qui penſent qu'ils peuvent faire un faux ſerment avec impunité. Il eſt indubitable que dans une ville policée il eſt infiniment plus utile d'avoir une Religion, même mauvaiſe, que de n'en point avoir du tout.*

Cela eſt au mieux. Et comme des Athées n'auroient point de Religion du tout, il eſt clair qu'ils ne craindroient rien, qu'ils ne pourroient compter ni ſur la ſainteté des ſermens, ni ſur aucun engagement mutuel. Ils n'auroient entr'eux d'autre lien que l'intérêt actuel; or l'intérêt particulier étant plus puiſſant ſur tous les hommes que l'intérêt public, il eſt par lui-même une ſource de diviſions, & non pas un lien de ſociété, ſur-tout lorſqu'il n'y a aucun frein pour le retenir.

Après cette déclaration, voudroit-on nous dire comment une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter, & pourquoi l'on fait mal de punir les Athées?

L'Auteur des *Penſées Philoſophiques* avoit réchauffé le ſophiſme de Bayle & de Plutarque, il a été réfuté dans l'*Eſprit des Loix* (*a*) & ailleurs.

Bayle, ſelon notre Philoſophe, *devoit plutôt examiner quel eſt le plus dangereux du Fanatiſme ou de l'Athéiſme. Le Fanatiſme*, dit-il, *eſt certainement mille fois plus funeſte; car l'Athéiſme n'inſpire point de paſſion ſanguinaire, mais le Fanatiſme en inſpire, l'Athéiſme ne s'oppoſe pas aux crimes, mais le Fanatiſme les fait commettre.*

(*a*) L. 24, c. 2.

J'oſe

J'ose soutenir au contraire que l'Athéisme est mille fois plus funeste que le Fanatisme; 1°. c'est l'opinion de Montesquieu dans l'endroit cité, & il la prouve. C'est le sentiment de l'Auteur d'*Emile* dont nous avons fait usage ailleurs (*a*); il l'a confirmé par de nouvelles raisons. Enfin c'est la thèse qui est soutenue dans l'*Homélie sur l'Athéisme*, que l'on soupçonne être de la même main que le *Dictionnaire Philosophique*; l'Auteur répond même aux objections que l'on fait ici. Nous rapporterons ses paroles. N'y a-t-il pas lieu d'admirer combien nos Philosophes sont constans dans leurs principes?

2°. Qu'est-ce que le Fanatisme? c'est sans doute le zèle de Religion poussé à l'excès. Qu'est-ce qui le rend excessif? les passions auxquelles il sert de prétexte, la jalousie, l'intérêt, l'ambition, l'orgueil, la vengeance. Tout le mal qu'il peut faire alors vient donc originairement des passions: or l'Athéisme lâche la bride à toutes les passions humaines, & en sappant la Religion, il brise le lien le plus capable de les retenir. Parce qu'un Prisonnier furieux s'est servi de ses fers pour assommer son camarade, dira-t-on qu'il auroit été moins

(*a*) Déisme réfuté par lui-même, Lettre 6.

redoutable s'il n'eût pas été enchaîné?

3°. Le Fanatiſme n'a lieu que lorſque les eſprits ſont d'ailleurs en fermentation; c'eſt une fiévre paſſagere, dont les accès ne ſçauroient être fréquens, & qui s'affoiblit par ſes propres efforts; l'Athéiſme eſt un poiſon lent qui détruit le principe de l'eſprit ſocial, & dont les effets ſont incurables.

L'Athéiſme, dit-on, *n'inſpire point de paſſion ſanguinaire.* Soit. Mais ſi un homme naturellement ambitieux & ſanguinaire étoit encore Athée, concevons-nous dequoi il ſeroit capable, & ce que l'on auroit à redouter d'un tel monſtre? *Le Fanatiſme en inſpire.* Point du tout encore une fois, les paſſions ſubſiſtent ſans lui; le Fanatiſme n'en eſt que l'effet & l'inſtrument. Si les hommes étoient ſans paſſion, il n'y auroit jamais de Fanatiſme, & l'on n'abuſeroit jamais de la Religion.

Hobbes & Spinoſa ont mené une vie tranquille & innocente. Cela eſt fort étonnant en vérité! de ſimples Particuliers réduits à diſſimuler leurs véritables ſentimens, ſouvent à ſe cacher & à trembler ſur leur ſort, pouvoient-ils être tentés de mettre l'Europe en combuſtion? Hobbes & Spinoſa étoient d'ailleurs des génies paiſibles, des caracteres modérés; leurs écrits ne reſpi-

rent point l'aigreur ni la haine contre la Religion & contre ceux qui la professent ; ils ne sonnent point le tocsin comme ceux des Philosophes d'aujourd'hui (*a*). Si ces nouveaux Docteurs étoient armés du glaive, ils renouvelleroient contre l'Eglise les excès de Dioclétien & de Néron.

On nous répète continuellement que le Fanatisme a inondé de sang la France, l'Angleterre, la Hollande. Ce n'est point le Fanatisme, c'est la raison d'Etat bien ou mal entendue. Nous avons démontré ce point dans un autre Ouvrage (*b*).

Quand l'objection seroit vraie, que s'ensuivroit-il ? des hommes ambitieux, brouillons, vindicatifs, armés d'un faux zèle de Religion, ont causé les plus grands desordres ; donc s'ils avoient été Athées ils auroient fait moins de mal. Peut-on ne pas sentir le ridicule de cette conséquence ?

Présentons encore l'argument d'une autre maniere. Il est moins dangereux pour un Etat quelconque, d'avoir deux ou trois Philosophes qui enseignent tranquillement l'Athéisme dans leur cabinet, que d'avoir à la tête des affaires des Fanatiques armés

(*a*) Dans l'Epître aux Romains, on prêche au peuple de Rome la révolte contre son Souverain légitime.

(*b*) Réponses aux Conseils raisonnables, n. 3 & 4.

d'un faux zèle. Cela eſt inconteſtable : donc en général l'Athéiſme eſt moins pernicieux que le Fanatiſme. Eſt-ce-là raiſonner ? Pour juger des effets que deux vices ſont capables de produire, il faut les placer dans les mêmes circonſtances. Un Athée qui écrit des abſurdités dans ſon cabinet, peut être un homme ſans conſéquence : mais un Politique ambitieux & puiſſant qui ſeroit Athée, ſeroit capable de mettre l'univers en combuſtion, ſur-tout s'il avoit à ſes gages une armée des ſes ſemblables : le Philoſophe lui-même va nous en faire l'aveu.

Le Sénat de Rome, dit-il, *étoit preſque tout compoſé d'Athées, de théorie & de pratique, c'eſt-à-dire, qui ne croyoient ni à la Providence ni à la vie future ; ce Sénat étoit une aſſemblée de Philoſophes, de voluptueux & d'ambitieux, tous très-dangereux & qui perdirent la République.* Voilà donc la merveille qu'opérerent la Philoſophie & l'Athéiſme, ils perdirent la République ; & l'on ſçait combien il fallut répandre de ſang, pour en détruire juſqu'aux derniers reſtes. Qu'auroit pu faire de pis le Fanatiſme le plus fougueux ?

Je ne voudrois pas, continue-t-il, *avoir affaire à un Prince Athée, qui trouveroit ſon intérêt à me faire piler dans un mortier ; je ſuis bien ſûr que je ſerois p . Je*

ne voudrois pas, si j'étois Souverain, avoir affaire à des Courtisans Athées, dont l'intérêt seroit de m'empoisonner; il me faudroit prendre au hasard du contrepoison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprème, créateur, gouverneur, rémunérateur & vengeur, soit profondément gravée dans tous les esprits. Assurément cela est nécessaire; sans cette idée, il n'est plus de principe de morale, plus de force dans les loix, plus de sûreté dans les engagemens, plus de lien dans la société. Et après un aveu aussi clair, on soutient qu'une société d'Athées pourroit subsister! Charmante société, où le Prince fera piler ses sujets, où les Courtisans empoisonneront leur Souverain! Que la Philosophie accorde tout cela si elle peut.

Il est absolument nécessaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprème, rémunérateur & vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. De quel crime se rendent donc coupables les Philosophes téméraires qui travaillent à étouffer cette idée dans tous les esprits, qui enseignent que *nous ne sommes pas certains par la raison si nous avons une ame;* que *la liberté est un mot vuide de sens;* que *la doctrine, contraire à celle du Destin, est ab-*

riser l'Epicuréisme, que d'enseigner expressément que *nous n'avons aucune preuve par la raison, que notre amè existe* (a)? N'est-ce pas attaquer le dogme de la Providence, que d'assurer que tout dans l'univers *est un chaînon de la grande chaîne du Destin* (b); que *la doctrine opposée à celle du Destin est absurde* (c); que *la liberté d'indifférence est un mot vuide de sens; qu'un homme n'est pas libre autrement que son chien* (d)? N'est-ce pas donner à conclure que l'homme ne sera pas plus récompensé ou puni dans une autre vie que les brutes? Dieu qui conduit tout l'univers par des loix générales (e), Dieu qui est l'ame de l'homme (f) & dont nous ne sommes que la machine (g), Dieu qui nous fait vouloir nécessairement en conséquence des idées qu'il nous a données (h), peut-il nous punir d'une action dont il est le seul auteur?

Notre Philosophe prétend *qu'il y a moins d'Athées aujourd'hui que jamais, depuis que*

(a) Art. *Ame.*
(b) *Chaîne des Evénemens*, page 165.
(c) *Destin*, page 164.
(d) *Liberté*, tome 2, page 99.
(e) Catéchisme du Japonois, page 145.
(f) Art. *Bêtes*: le Philosophe qui a dit *Deus est anima brutorum*, avoit raison, mais il devoit aller plus loin, page 79.
(g) Catéchisme Chinois, page 113.
(h) *Liberté*, page 99.

les

les Philoſophes ont reconnu qu'il n'y a aucun être végétant ſans germe, aucun germe ſans deſſein, &c. & que le bled ne vient point de pourriture. L'Auteur des *Penſées Philoſophiques* a dit la même choſe (*a*); mais le fait n'eſt pas plus vrai pour cela. Selon la notion qu'a donnée notre Auteur, les Athées de théorie & de pratique ſont ceux qui *ne croyent ni à la Providence ni à la vie future.* Or combien de Mécréans, de Matérialiſtes, de Sceptiques, ſont aujourd'hui dans ce cas? L'Athéiſme n'eſt-il pas clairement profeſſé dans la *Lettre de Traſibule à Leucippe*, dans le Livre de l'*Eſprit*, dans *les trois Impoſteurs*, dans *les nouvelles Libertés de penſer*, dans *le Chriſtianiſme dévoilé*, dans *les Œuvres Philoſophiques de Hume*? &c. Malgré les ſublimes découvertes de Newton & de tant d'autres, le nombre des Athées eſt donc plus grand aujourd'hui qu'il ne fut jamais, & il ne tient pas à l'Auteur du *Dictionnaire Philoſophique* qu'il n'augmente encore; c'eſt tout le fruit que peut produire la lecture de cet Ouvrage.

Nous terminerons cet article par les réflexions tirées de *l'Homélie ſur l'Athéiſme*; il eſt bon d'entendre nos Philoſophes ré-

(*a*) Penſées Philoſ. n. 19.

ſuter leurs propres principes. « Otez aux » hommes l'opinion d'un Dieu rémunérateur & vengeur, Sylla & Marius ſe baignent alors avec délices dans le ſang de » leurs Concitoyens. Auguſte, Antoine » & Lépide, ſurpaſſent les fureurs de Sylla. » Néron ordonne de ſang froid le meurtre de ſa mere. Il eſt certain que la doctrine d'un Dieu vengeur étoit éteinte » alors chez les Romains : l'Athéiſme dominoit ; & il ne ſeroit pas difficile de » prouver par l'Hiſtoire, que l'Athéiſme » peut cauſer autant de mal que les ſuperſtitions les plus barbares. . . . L'Athée » fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, » ſanguinaire, raiſonne & agit conſéquemment, s'il eſt sûr de l'impunité de la part » des hommes. Car s'il n'y a point de Dieu, » ce monſtre eſt ſon Dieu à lui-même ; il » s'immole tout ce qu'il déſire, ou tout » ce qui lui fait obſtacle : les prieres les » plus tendres, les meilleurs raiſonnemens » ne peuvent pas plus ſur lui que ſur un » loup affamé de carnage . . . . . . Il eſt très-vraiſemblable que l'Athéiſme a été la » philoſophie de tous les hommes puiſſans, » qui ont paſſé leur vie dans ce cercle de » crimes que les imbécilles appellent politique, coup d'état, art de gouverner. . . . . .

» . . . . . . Ne nous diſſimulons point ici

» qu'il y a eu des Athées vertueux. La » Secte d'Epicure a produit de très-hon- » nêtes gens : Epicure lui-même étoit un » homme de bien, je l'avoue. L'instinct » de la vertu, qui consiste dans un tempé- » rament doux & éloigné de toute vio- » lence, peut très-bien subsister avec une » philosophie erronée. Les Epicuriens & » les plus fameux Athées de nos jours, » occupés des agrémens de la société, de » l'étude & du soin de posséder leur ame » en paix, ont fortifié cet instinct qui les » porte à ne jamais nuire, en renonçant » au tumulte des affaires qui bouleversent » l'ame, & à l'ambition qui la pervertit. » Il y a des Loix dans la société qui sont » plus rigoureusement observées que tou- » tes celles de l'Etat & de la Religion. » Quiconque a payé les services de ses » amis par une noire ingratitude; quicon- » que a calomnié un honnête-homme; » quiconque aura mis dans sa conduite une » indécence révoltante, ou qui sera connu » par une avarice sordide & impitoyable, » ne sera point puni par les Loix, mais » il le sera par la société des honnêtes-gens, » qui porteront contre lui un arrêt irré- » vocable de bannissement; il ne sera ja- » mais reçu parmi eux. Ainsi donc un » Athée de mœurs douces & agréables,

» retenu d'ailleurs par le frein que la so-
» ciété des hommes impose, peut très-bien
» mener une vie innocente, heureuse, ho-
» norée. On en a vu des exemples de siècle
» en siècle, depuis le célèbre Atticus, éga-
» lement ami de César & de Cicéron, jus-
» qu'au fameux Magistrat Desbarreaux,
» qui ayant fait attendre trop long-temps
» un Plaideur dont il rapportoit le procès,
» lui paya de son argent la somme dont
» il s'agissoit.

» On me citera encore, si l'on veut,
» le Sophiste géométrique Spinosa, dont
» la modération, le désintéressement & la
» générosité ont été dignes d'Epictète. Mais
» mettez ces doux & tranquilles Athées
» dans de grandes places; jettez-les dans
» les factions, qu'ils aient à combattre un
» César Borgia, ou un Cromwel, ou mê-
» me un Cardinal de Retz; pensez-vous
» qu'alors ils ne deviendront pas aussi mé-
» chans que leurs adversaires? Voyez dans
» quelle alternative vous les jettez; ils se-
» ront des imbécilles, s'ils ne sont pas des
» pervers. Leurs ennemis les attaquent par
» des crimes; il faut bien qu'ils se défendent
» avec les mêmes armes, ou qu'ils périf-
» sent. Certainement leurs principes ne
» s'opposeront point aux assassinats, aux
» empoisonnemens qui leur paroîtront né-
» cessaires,

» Il est donc démontré que l'Athéisme
» peut tout au plus laisser subsister les vertus
» sociales dans la tranquille apathie de la
» vie privée ; mais qu'il doit porter à tous
» les crimes dans les orages de la vie publi-
» que.

» Une société particuliere d'Athées qui
» ne se disputent rien & qui perdent douce-
» ment leurs jours dans les amusemens de
» la volupté, peut durer quelque temps
» sans trouble ; mais si le monde étoit gou-
» verné par des Athées, il vaudroit autant
» être sous l'empire immédiat de ces êtres
» infernaux, qu'on nous peint acharnés con-
» tre leurs victimes ».

Dans cette même Homélie on reproche aux Théologiens, qu'en annonçant Dieu ridiculement, ils répandent l'Athéisme, & l'on insinue que s'il y a des Athées aujourd'hui, ce sont eux qui en sont la cause. Il n'est pas difficile de sentir le ridicule de cette accusation, que l'on a déja renouvellée plusieurs fois. 1°. Il y a des Athées parmi les Lettrés Chinois ; l'on veut cependant que la Religion de ceux-ci soit la plus pure de toutes celles que l'on connoît (*a*). Est-ce encore la Théologie qui a enfanté l'Athéisme à la Chine ? 2°. L'Au-

(*a* Art. *Chine*, page 178.

teur avoue qu'il y a des Athées fourbes, ingrats, calomniatêurs, brigands, sanguinaires; & malheureusement il y a des hommes nés avec ces mauvaises inclinations: ne suffisent-elles pas pour conduire à l'Athéisme, sans que les Théologiens s'en mêlent? 3°. On reconnoît dans le *Dictionnaire philosophique*, que *les Athées sont pour la plûpart des Sçavans hardis & égarés, qui raisonnent mal; qui ne pouvant comprendre la création, l'origine du mal & d'autres difficultés, ont recours à l'hypothèse de l'éternité des choses & de la nécessité aveugle* (a). Voilà donc encore une cause de l'Athéisme très-indépendante des idées des Théologiens.

Des trois points que vouloit soutenir l'Auteur de l'article que nous venons d'examiner: que Vanini n'étoit point Athée, qu'une société d'Athées pourroit subsister, que l'Athéisme est moins dangereux que le Fanatisme, il n'en est pas un seul sur lequel il n'ait mal raisonné & où il n'ait fourni des preuves contre lui-même.

L'article *Baptême* a été réfuté dans l'Apologie, chap. 9, §. 5.

(a) Art. *Athées*, page 66.

BÊTES.

Nous avons déjà vu la meilleure partie de cet article dans celui de l'*Ame*; ce n'est qu'un abrégé de Bayle, Dictionnaire Critique, au mot *Rorarius*. L'Auteur prétend réfuter les divers systèmes que les Philosophes ont imaginés sur l'ame des Bêtes; il le fait assez mal & dans des termes très-indécens : il en propose un qui est encore plus absurde que tous les autres.

On demande, dit-il, ce que c'est que l'ame des Bêtes? Je n'entens pas cette question. Un arbre a la faculté de recevoir dans ses fibres la séve qui circule, de déployer les boutons des ses feuilles & de ses fruits; me demanderez-vous ce que c'est que l'ame de cet arbre? il a reçu ces dons; l'animal a reçu ceux du sentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons, qui a donné toutes ces facultes? Celui qui fait croître l'herbe des champs & qui fait graviter la terre vers le soleil.

Souffrez que je vous dise que la comparaison n'est pas juste. Nous concevons très-bien ce que c'est que la végétation; c'est de la matiere en mouvement & rien de plus; mais des idées ne sont pas du mouvement. La chaleur en dilatant l'air dans

l'intérieur de la terre, le fait nécessairement entrer dans les pores de la racine des plantes qui sont ouverts pour le recevoir. Il y charrie avec lui la vapeur humide & nitreuse dont il est imprégné & dont se forme la seve. Il la fait monter, parce que les tuyaux où elle s'insinue sont conformés de la même maniere que les veines du corps humain, & munis de soupapes qui empêchent ce suc nourricier de descendre. Toute cette méchanique se conçoit, sans qu'il soit nécessaire d'en supposer le principe dans l'arbre même; nous comprenons que la cause premiere de la végétation est extérieure. C'est donc mal s'exprimer que de dire *l'arbre a reçu ces dons;* il a reçu une disposition de ses parties propres au méchanisme dont on vient de parler & qui est un effet des loix générales du mouvement; voilà tout ce que cela signifie.

Il n'en est pas ainsi du sentiment & de l'espèce de connoissance dont les animaux nous semblent doués. La matiere ne peut en être la cause; une de ses propriétés essentielles est l'inertie, & l'industrie des animaux ne suit point les loix générales du mouvement. Il faut donc en chercher un autre principe. Quand on demande si les brutes ont une ame & ce que c'est, il est clair que l'on demande si le principe des

opérations de l'animal est en lui ou hors de lui : la question est très-intelligible & très-pertinente.

Vous y répondez, que Dieu lui a donné ces facultés, que *Dieu est l'ame des brutes*. Si la raison pouvoit être satisfaite de cette réponse, il y a long-temps que la contestation seroit finie. Mais il est absurde de dire que Dieu est le principe immédiat des opérations des brutes ; que c'est Dieu qui poursuit un lièvre par les chiens, qui dévore les moutons par les loups, qui siffle par le gosier d'un serin : ce langage n'est ni décent, ni philosophique ; c'est le *Deus ex machinâ*, que l'on a si souvent reproché aux mauvais Philosophes.

D'ailleurs cette opinion ridicule a contr'elle la plus forte de toutes les présomptions, celle qui naît du sentiment intérieur. Nous sentons très-bien qne le principe de nos opérations est en nous, & non pas hors de nous : l'analogie que nous voyons entre celles des brutes & les nôtres, nous portera toujours à penser qu'elles ont en elles-mêmes aussi bien que nous, le principe de leurs opérations. Je n'ai d'autre fondement pour juger que les autres hommes ont une ame comme la mienne, que la ressemblance que je vois entre leurs actions & les miennes : vous en convenez

vous-même, page 76. Je dois donc juger des animaux par proportion. Toutes les ſubtilités philoſophiques ne contrebalanceront jamais le poids de ce raiſonnement; il eſt dicté par le ſens commun.

Nous ne prenons aucun intérêt au ſentiment d'Ariſtote, ni à celui de Deſcartes, ni à celui d'aucun autre; mais pour avoir droit de les cenſurer ſi durement, il faudroit mieux penſer & mieux parler qu'eux; c'eſt ce que vous ne faites pas.

Avant que d'examiner ce qu'eſt une choſe, dites-vous, *il faudroit ſçavoir ſi elle exiſte.* Aſſurément; auſſi le faiſons-nous. Nous demandons d'abord : Les opérations des animaux ont-elles un principe? Cela n'eſt pas douteux. Ce principe eſt-il en eux ou hors d'eux? Il n'y a pas de milieu. Or la reſſemblance de leurs opérations avec les nôtres, nous fait juger, ſinon avec une certitude entiere, du moins avec une très-grande probabilité, que leurs mouvemens ſont ſpontanés comme les nôtres; que le principe eſt en eux auſſi bien qu'en nous. De-là nous demandons : Qu'eſt-ce que ce principe auquel on donne le nom d'ame? Rien de plus ſimple ni de plus régulier que ce procédé.

Selon vous, ce nom d'*ame* n'eſt qu'un terme abuſif; *ainſi on appelle la languette*,

la ſoupape d'un ſoufflet, l'ame d'un ſoufflet. Soit; ne diſputons point des termes. Enfin cette ame d'un ſoufflet, c'eſt quelque choſe, puiſque c'eſt une languette ou une ſoupape; donc l'ame d'une brute eſt auſſi quelque choſe: & on demande ce que c'eſt, ou pour me ſervir de vos termes, qui fait mouvoir le ſoufflet des animaux? *Je vous l'ai déja dit*, répondez-vous; *celui qui fait mouvoir les aſtres. Le Philoſophe qui a dit :* Deus eſt anima brutorum, *avoit raiſon; mais il devoit aller plus loin.* Fort bien; il devoit dire encore que Dieu eſt l'ame des hommes. Il y auroit bien du malheur, ſi un homme n'eſt pas auſſi digne qu'une bête d'avoir Dieu pour ame. Cette ſublime Philoſophie, renouvellée des Grecs, eſt encore enſeignée plus clairement dans le Catéchiſme Chinois, & ailleurs.

En effet, ſi l'on veut raiſonner conſéquemment ſelon les principes de l'Auteur, il faut néceſſairement en venir à cette abſurdité. Dès que l'on ne veut pas s'en tenir au ſentiment intérieur, qui nous perſuade d'une maniere invincible que le principe de nos opérations eſt en nous, que c'eſt notre ame, il faut néceſſairement nous ranger dans la claſſe des brutes. Nous ſommes comme elles, & comme les arbres, des machines que Dieu fait mouvoir, aux-

quelles il donne le branle par des loix générales, comme aux astres & à toutes les parties de l'univers.

Qui a soutenu ce beau systême? les Stoïciens d'abord; après les Stoïciens Averroës; après Averroës Cardan; après Cardan Spinosa; après Spinosa, l'Auteur du *Dictionnaire philosophique*, & après l'Auteur du *Dictionnaire philosophique*, personne au monde, s'il n'a perdu le bon sens.

BIEN. SOUVERAIN BIEN.

Le Philosophe prétend que la dispute sur le Souverain Bien, qui a partagé les anciens, étoit absurde; *autant auroit-il valu*, dit-il, *demander ce que c'est que le souverain bleu, le souverain marcher*, &c. S'il avoit mieux pris le sens de la question, elle lui auroit paru moins ridicule.

Il n'y a, poursuit-il, *ni extrêmes délices ni extrêmes tourmens qui puissent durer toute la vie.* Cela est évident, & il n'est pas à présumer que les anciens ne l'aient pas apperçu. Un sentiment trop vif de plaisir, prolongé long-temps, dérange nécessairement nos organes & dégénere en douleur; un transport de joie fait tomber en défaillance; une douleur violente nous donne la mort. *Donc le Souverain Bien & le souverain mal sont des chimères.* Oui dans

ce ſens ; ni l'un ni l'autre ne peut être un état permanent : mais ce n'eſt point-là l'état de la queſtion.

L'on demande : Entre les divers états où un homme peut ſe trouver habituellement dans cette vie, quel eſt l'état préférable à tous les autres ? Nous le nommerons le Souverain Bien ; & il n'y a là aucun inconvénient. Voilà le véritable objet de la diſpute entre les Epicuriens & les Stoïciens ; cela eſt évident par la fable de Crantor, rapportée par notre Auteur. Il fait comparoître aux jeux olympiques la richeſſe, la ſanté, la volupté, la vertu ; chacune demande la pomme, la derniere ſeule l'obtient comme de raiſon. Quoi qu'en diſe le Critique, cet Apologue ſatisfait à la queſtion.

La vertu, dit-il, *n'eſt pas un bien, c'eſt un devoir ; elle eſt d'un genre différent, d'un ordre ſupérieur ; elle n'a rien à voir aux ſenſations douloureuſes ou agréables*. La vertu eſt un devoir ſans doute, mais elle cauſe une ſatisfaction intérieure, une joie douce & pure. Les Philoſophes demandent ſi cette ſatisfaction eſt préférable aux ſenſations agréables de la volupté, ſi ce n'eſt pas même un puiſſant lénitif dans les ſenſations douloureuſes ? Cette queſtion n'eſt ni abſurde ni inutile, on en peut tirer des

conséquences importantes pour les mœurs. Les Epicuriens soutenoient le parti de la volupté, les Stoïciens celui de la vertu; ces derniers sans doute avoient raison, mais la chaleur de la dispute les entraîna souvent dans des absurdités aussi-bien que leurs adversaires : cela n'est pas étonnant.

L'homme vertueux avec la pierre & la goutte est très-malheureux. D'accord, les Stoïciens avoient tort de contester sur le terme; mais il est moins malheureux que l'homme vicieux dans le même état ou tourmenté par sa conscience. *Le persécuteur insolent dans les bras de la volupté est très-heureux.* Oui, pour le moment; mais cet instant est court, de l'aveu de notre Auteur. Le remords suit de près, le sombre ennui qui rend le méchant insupportable à lui-même, remplit tous les intervalles de ces instans rapides où il se livre à la volupté. Or il est ici question d'un état permanent. L'on demande toujours lequel des deux est préférable, celui de l'homme vertueux souffrant & opprimé, ou celui du méchant qui prospere? Notre Philosophe lui-même se décide pour le premier. S'il est préférable, c'est donc un bien en comparaison du second. Si c'est le meilleur de tous les états possibles ici-bas, c'est donc le Souverain Bien : ainsi raisonnoient les Stoïciens.

Mais avouez, dit leur Censeur, *que le Sage dans les fers enrage.* Nous ne l'avouerons point ; un Sage qui enrage n'est plus sage, c'est un insensé. Dira-t-on que Socrate enrageoit dans sa Prison ? *Si le Sage n'en convient pas, il vous trompe, c'est un Charlatan.* C'est-à-dire, si le Sage souffrant ne convient pas qu'il souffre, s'il fait comme ce Stoïcien, qui tourmenté cruellement par la goutte, ne voulut jamais avouer que la douleur fût un mal, c'est un Charlatan sans doute, ou plutôt c'est un cerveau troublé par l'esprit de contradiction. Si le Sage, quoique souffrant, préfere sa situation à celle d'un heureux scélérat, il ne fait que ce qu'il doit faire, & s'il pensoit autrement, il ne mériteroit pas le nom de Sage.

Ici le Philosophe ne fait que répéter les argumens dont se servoient les Epicuriens, pour prouver que la volupté étoit le Souverain Bien ; & ces raisons doivent paroître assez concluantes à tous ceux qui n'esperent rien après cette vie. Si tout finit à la mort, le contentement que peut donner la vertu, n'est qu'une spéculation creuse ; la vertu elle-même n'a plus de fondement solide. Quel est l'homme assez dupe pour sacrifier le bien-être qu'il peut se procurer par le crime, à la vaine & stérile satisfaction d'être vertueux ? Pour ceux qui

croyent un bonheur éternel destiné à la vertu, ils ne seront jamais tentés de douter si elle est le seul bien auquel le Sage doive aspirer. Ils ne verront point sans scandale, que l'on cherche à faire revivre les idées grossieres d'une Secte de Philosophes décriée même dans le Paganisme, dont les Partisans ne rougissoient pas de se nommer des pourceaux : *Epicuri de grege porcus*, Horace.

CARACTERE.

Dans cet article, l'Auteur donne une très-mauvaise leçon de morale ; il insinue que l'homme ne peut triompher de ses passions ; que si elles paroissent quelquefois assoupies, c'est que la plus puissante *a dévoré les autres*. Un grand nombre de Lecteurs est déja tout disposé à conclure qu'il est donc inutile de se réprimer soi-même, que le plus court est de suivre tranquillement le penchant de la nature ; & l'on va loin avec ce principe.

Heureusement le Philosophe n'appuie ce paradoxe sur aucune preuve décisive ; il semble même se contredire, lorsqu'il avoue que *nous perfectionnons, nous adoucissons, nous cachons ce que la nature a mis en nous*. Dieu ne nous demande pas davantage ; il nous défend de nous livrer au vice ; mais il

il ne nous défend point d'y être enclins, parce que cela ne dépend pas de nous. L'habitude du crime en fortifie le penchant, par conséquent l'éloignement des occasions & la violence que l'on se fait à soi-même peuvent le diminuer : il n'est personne qui n'en ait fait l'expérience. L'homme vertueux n'est point celui qui est exempt de passions, mais celui qui par ses efforts parvient à n'y pas succomber.

CERTAIN, CERTITUDE.

Le Philosophe se propose de prouver qu'il n'y a de vraie Certitude que celle qui vient d'une démonstration géométrique ou métaphysique ; que ce que l'on appelle *Certitude physique* fondée sur le témoignage de nos sens, & *Certitude morale*, appuyée sur la déposition d'autrui, ne sont que des probabilités qui ne peuvent produire une entiere conviction. La thèse n'est pas nouvelle ; il est bon de voir si notre Auteur l'établira mieux que ceux qui l'ont soutenue avant lui.

Il cite pour premier exemple d'une fausse Certitude, des témoins qui déposent de l'âge d'un homme, fondés sur son extrait baptistaire, extrait antidaté à leur insçu pour des raisons secrètes & par un manége singu-

lier. *Voilà*, dit-il, *des gens qui ont la Certitude de ce qui n'eſt pas.*

Le Lecteur appercevra d'abord qu'il n'eſt point ici queſtion d'un fait, mais de la circonſtance d'un fait; il ne s'agit pas de ſçavoir ſi cet homme eſt né, ou s'il vit, mais en quel temps il eſt né, quelle eſt la date préciſe de ſa naiſſance. Or une date peut être altérée, & par le défaut de mémoire des témoins, l'altération peut être quelquefois difficile à conſtater : on n'en peut pas diſconvenir. L'exemple prouve donc ſeulement que la dépoſition unanime de pluſieurs témoins qui rend un fait certain, peut encore laiſſer du doute ſur quelque circonſtance, lorſqu'elle n'eſt pas auſſi aiſée à vérifier que le fait même; c'eſt de quoi tout le monde tombe d'accord.

Par le même raiſonnement, on prouveroit qu'il n'y a point même de Certitude géométrique. Combien de fois d'habiles Géomètres ont-ils cru prouver démonſtrativement une propoſition, qui après un mûr examen, s'eſt trouvée fauſſe! Ils prenoient pour démonſtration, ce qui n'étoit qu'un paralogiſme. Voilà donc auſſi des gens *qui avoient la Certitude de ce qui n'eſt pas.* En concluerons-nous que toute démonſtration géométrique peut être de même un raiſonnement défectueux, & qu'il n'y a rien de certain en Géométrie?

Autre exemple. *Si vous aviez demandé à la terre entiere avant le temps de Copernic, le soleil s'est-il levé? s'est-il couché aujourd'hui? Tous les hommes vous auroient répondu: nous en avons une Certitude entiere; ils étoient certains, & ils étoient dans l'erreur.* Ils n'étoient point dans l'erreur. Le soleil se lève quand il paroît sur notre horison, il se couche quand il disparoît; son lever & son coucher ne signifie rien autre chose. Depuis Copernic, comme auparavant, nous sommes certains par nos sens que le soleil paroît ou disparoît; il ne peut y avoir là-dessus ni doute ni erreur, sinon parmi des cerveaux dérangés. De sçavoir si c'est le soleil qui fait le mouvement qu'il nous semble faire ou si c'est la terre; c'est une autre question dont nos sens ne sont pas à portée de juger, sur laquelle on a pu se tromper, sur laquelle on se trompe peut-être encore, malgré toutes les découvertes & les observations des Philosophes.

Bien plus; je soutiens que selon les principes de notre Auteur, nous ne pourrons jamais être certains si c'est le soleil ou si c'est la terre qui tourne. Car enfin, comment les Astronomes pourroient-ils le vérifier? Par leurs observations, c'est-à-dire, par le témoignage de leurs yeux aidés de

lunettes & de télescopes ; mais si le témoignage des yeux n'est pas un fondement infaillible de Certitude, comment les observations appuyées sur ce témoignage peuvent-elles être certaines ? Loin d'être assurés si c'est le soleil ou la terre qui tourne, nous ne sçavons pas seulement avec Certitude, s'il y a un soleil & s'il y a une terre. Notre Auteur se sert donc du témoignage même des sens, pour prouver que les sens ne méritent aucune croyance : excellente maniere de raisonner !

Les sortiléges, dit-il, *les divinations, les obsessions, ont été long-temps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples ; quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses, qui en ont été certains ! Aujourd'hui cette Certitude est un peu tombée*. Il se trompe encore ; la Certitude du fait est toujours la même, c'est sur la cause ou sur les circonstances qu'il y a souvent eu de l'erreur (*a*). On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des sortiléges, &c. c'est-à-dire, des effets surprenans dont on ne comprenoit pas la cause, des gens qui prédisoient l'avenir & dont les prédictions se sont vérifiées par hasard ou autrement, des maladies singulieres que l'on a quelquefois prises pour des obsef-

(*a*) Voyez l'art. *Sorciers*, dans l'Encyclop.

sions ; non-seulement ces faits ne sont pas douteux, mais ils se renouvellent encore aujourd'hui, quoique peut-être moins fréquemment qu'autrefois. Quelle en étoit la cause ? y avoit-il du surnaturel ? Voilà la question sur laquelle on peut former des doutes, sur laquelle on a souvent donné dans l'illusion ; parce qu'elle n'est pas du ressort des sens ; aucun de ces exemples ne prouve donc que le témoignage des sens soit une source d'erreurs sur les objets qui sont à portée des sens, & dont ils sont les juges naturels.

Passons à la Certitude géométrique. Un jeune homme à qui l'on a démontré cette proposition *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits*, en est très-certain, & il l'est pour toute sa vie. *Voilà*, dit-on, *une Certitude bien différente des autres ; elles n'étoient que des probabilités, & ces probabilités examinées sont devenues des erreurs, mais la Certitude mathématique est immuable & éternelle.*

Il est absolument faux que dans les exemples précédens, la Certitude des faits n'ait été qu'une probabilité, & que ces probabilités soient devenues des erreurs ; les faits sont demeurés certains & le seront toujours, leur Certitude est immuable & éternelle ; il est impossible que ce qui a été

une fois, n'ait pas été; il n'y a pu avoir d'erreur que sur leurs causes ou sur leurs circonstances, parce qu'elles n'étoient pas de nature à être vérifiées par les sens.

De même en Géométrie, les propositions aussi simples & aussi évidentes que celle dont on a parlé, peuvent être démontrées sans aucun danger d'erreur; mais combien d'autres propositions plus compliquées que l'on a cru avoir démontrées & qui ne l'étoient pas, dont l'évidence prétendue n'étoit qu'une illusion dont on a enfin reconnu la fausseté! Ces Géomètres qui en étoient si certains, ne l'ont pas été pour toute leur vie; leur Certitude mathématique n'étoit ni immuable ni éternelle.

Continuons à écouter notre Auteur, *J'existe, je pense, je sens de la douleur, tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui. Pourquoi? C'est que ces vérités sont prouvées par le même principe, qu'une chose ne peut être & n'être pas en même temps. Je ne peux pas en même temps exister, sentir, & ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingt dégrés, qui sont la somme de deux angles droits, & ne les avoir pas.* Cela est au mieux. Mais par la même raison, quand je vois luire le soleil & qu'un million d'hommes le voyent avec moi, il est impossi-

ble que le ſoleil ne luiſe pas : il eſt im-poſſible qu'un million d'hommes croyent voir le ſoleil, & ne le voyent pas. Si tant de ſenſations uniformes étoient une illuſion, il faudroit dire que Dieu n'a créé les hommes avec des ſens, que pour ſe jouer d'eux & les tromper continuellement ; ce qui répugne à l'idée que nous devons avoir de la ſageſſe & de la bonté du Créateur.

Concluons avec notre Philoſophe : *la Certitude phyſique de mon exiſtence, de mon ſentiment*, des objets de mes ſenſations, *& la Certitude mathématique ſont donc de même valeur, quoiqu'elles ſoient d'un genre différent.* C'eſt très-mal à propos que l'on appelle *Certitude phyſique*, celle que nous avons de notre exiſtence ; on le verra dans un moment. Quand l'Auteur ajoute qu'*il n'en eſt pas de même de la Certitude fondée ſur les apparences ou ſur les rapports unanimes que nous font les hommes*, il ſe trompe encore. La Certitude fondée ſur les apparences ou ſur le rapport unanime de nos ſens, eſt appuyée tout comme la Certitude géométrique, ſur l'évidence de nos idées, ſur l'impoſſibilité qu'il y a qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas.

Je vois le ſoleil, donc j'exiſte : la conſéquence eſt certaine. Je vois le ſoleil, donc le ſoleil exiſte : celle-ci ne l'eſt pas moins,

quoique d'un autre genre. Qu'est-ce que sentir? C'est être frappé par un objet; un objet qui n'existe pas peut-il me frapper? Il seroit & ne seroit pas.

Mais, dira-t-on, ceux qui rêvent croyent voir des objets qui n'existent pas; leur imagination est frappée comme si l'objet avoit réellement fait impression sur leurs yeux; un fou éprouve les mêmes sensations, sans que les objets soient réels: donc la pretendue Certitude fondée sur les apparences ou sur le rapport des sens est nulle.

Cette objection sans doute est insoluble! Les idées d'un homme qui rêve ne prouvent rien; donc celles d'un homme éveillé ne prouvent pas davantage. Le témoignage d'un organe dérangé ne donne aucune Certitude; donc la déposition de tous les sens dans l'homme le plus sain n'est pas plus infaillible. L'argument peut faire fortune aux Petites-Maisons. Nous persuadera-t-on que nous ne sçavons pas si nous sommes éveillés ou endormis, sains ou malades, raisonnables ou insensés; si notre vie n'est pas un rêve ou une démence continuelle?

Il y a sur tout ceci plusieurs remarques à faire. 1°. L'Auteur abuse des termes & confond toutes les idées. On appelle *Certitude géométrique, mathématique, ou métaphysique*

phyſique, celle qui vient du rapport & de la liaiſon de nos idées; ainſi nous ſommes certains que nous exiſtons, que le tout eſt plus grand que la partie, &c. *Certitude phyſique*, celle qui eſt fondée ſur le témoignage de nos ſens & ſur les loix de la nature; ainſi nous ſommes aſſurés que le ſoleil luit à midi, qu'il ſe levera demain, &c. *Certitude morale*; celle qui eſt appuyée ſur la dépoſition conſtante & uniforme d'un très-grand nombre de témoins; telle eſt la croyance que nous avons qu'il exiſte une ville de Pékin, &c. Il plaît à notre Philoſophe d'appeller *Certitude phyſique*, la conviction que nous avons de notre exiſtence, & de ſuppoſer qu'elle eſt d'un genre différent de la Certitude géométrique, ce qui eſt faux.

2°. Il contredit ici ce qu'il a voulu prouver dans les articles *Ame* & *Bêtes*, qu'il n'eſt pas certain par la raiſon ſi nous avons une ame. Le même ſentiment intime par lequel nous ſommes convaincus que nous penſons, que nous voulons, que nous ſentons, nous convainc de même que le principe de nos penſées, de nos ſenſations, de nos volontés eſt en nous & non hors de nous, que ce principe c'eſt nous-mêmes; par conſéquent nous ſommes auſſi certains d'avoir une ame, que

nous le sommes de penser, de vouloir, de sentir, d'exister.

3°. Les vérités géométriques n'entrent dans notre esprit que par le canal des sens. Si un homme étoit privé de la vue & du tact dès sa naissance, pourroit-on lui faire comprendre ce que c'est qu'un triangle, ni l'égalité de ses trois angles avec deux droits? Révoquer en doute la Certitude de nos sensations, c'est donc ébranler indirectement les vérités géométriques. Il n'est personne qui fasse plus d'usage de la vue que les Géométres, personne qui doive être mieux convaincu de la fidélité du rapport des yeux.

Notre Philosophe se propose une objection sur la Certitude morale. Mais quoi, me direz-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin existe? Des gens de différens pays, de différentes opinions, ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette Ville? *Je réponς*, dit-il, *qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avoit alors une Ville de Pékin, mais je ne voudrois pas parier ma vie que cette Ville existe, & je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.*

Vaine subtilité. Sur la déposition de tant de témoins, il lui est extrèmement probable

que Pékin *existoit alors*; mais il ne voudroit pas parier sa vie que Pékin *existe maintenant*, parce que dès-lors cette Ville a pu être engloutie ou consumée par les flammes : est-ce là raisonner de bonne-foi? Il est question de sçavoir si un homme risque davantage en pariant que Pékin *a existé*, qu'en pariant que les angles d'un triangle sont égaux à deux droits? & on lui soutient que non.

Nous avons montré, Apologie, chapitre 5, §. 9, que la Certitude métaphysique, la Certitude physique, & la Certitude morale, quoique d'un genre différent, sont de même valeur, ont un poids égal pour déterminer les hommes, font autant d'impression sur le Philosophe dans la société que sur les ignorans; que la vanité seule lui fait démentir ce principe dans son cabinet.

Ajoutons encore que les vérités de Métaphysique & de Géométrie se réduisent à des propositions spéculatives, dont on peut tirer très-peu de conséquences-pratiques, & qui ne sont presque d'aucun usage dans la conduite de la vie. Notre fortune, notre état, nos devoirs, tous les liens de la société, ne sont appuyés que sur la Certitude physique ou morale, ne portent que sur des faits. La Providence étoit trop sage

pour faire dépendre notre sort des démonstrations philosophiques. Se parer d'un pyrrhonisme fastueux sur tout ce qui n'est pas démontré, est une vanité puérile que le Philosophe est forcé de contredire à chaque instant.

Notre Critique finit par tourner en ridicule ce qu'on a imprimé dans l'Encyclopédie, article *Certitude. On y soutient*, dit-il, *qu'un homme devroit être aussi sûr, aussi certain, que le Maréchal de Saxe est ressuscité, si tout Paris le lui disoit, qu'il est sûr que le Maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoi, quand tout Paris le lui dit, Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable : je crois tout Paris quand il me dit une chose moralement possible, donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement & physiquement impossible. Apparemment que l'Auteur de cet article vouloit rire, & que l'autre Auteur qui s'extasie à la fin de cet article écrit contre lui-même, vouloit rire aussi. Ou plutôt il vouloit appaiser les ennemis de la raison : il donnoit une chandelle au Diable.*

Il n'est point ici question de rire ; la chose est assez importante pour mériter un examen sérieux. Un Philosophe, sincere adorateur de la vérité, doit être incapable d'encenser l'erreur & d'offrir des chandelles

au Diable. Tout Paris peut-il se réunir à publier une chose physiquement impossible, si elle n'étoit pas effectivement? Voilà la question. L'Auteur de la Dissertation sur *la Certitude des faits* ne l'a point dissimulée; il a montré que la règle est absolument la même, pour juger des faits naturels & des faits miraculeux; qu'il est physiquement & moralement impossible que tout Paris se réunisse pour attester faussement un fait miraculeux, tout comme il l'est que tout Paris s'accorde à publier faussement un fait naturel; que le témoignage de tout Paris doit également opérer la conviction dans l'un & l'autre de ces cas. D'autres avoient déja démontré la même chose avant lui (*a*); si ses raisonnemens ne sont pas concluans, c'étoit ici le lieu d'en montrer le défaut.

On a tenté de le faire dans l'art. *Histoire* de l'Encyclopédie, & de corriger l'art. *Certitude.* On a dit que *le témoignage de tout Paris sur une chose improbable ne sçauroit être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable.* On a donc posé pour principe que tout miracle est *une chose*

(*a*) Sherlok, témoins de la Résurrection de J. C. p. 91 & suiv. Boullier, Traité des principes de la Certitude morale.

improbable, ou qui ne peut être prouvée par aucun témoignage. C'eſt toujours la queſtion. Nous avons démontré ailleurs la fauſſeté de ces prétendues *notions de la ſaine metaphyſique* (*a*).

On ajoute que *ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne ſoit atteſté par des hommes animés de l'Eſprit Divin*. Mais on a oublié de nous apprendre comment nous pouvons être aſſurés qu'un homme eſt animé de l'Eſprit Divin, quelle preuve nous pouvons en avoir, ſinon les miracles qu'il opere, miracles qui *répugnent au cours ordinaire de la nature*. Ainſi au lieu d'éclaircir la queſtion, l'on s'eſt attaché à l'obſcurcir, en nous jettant dans un cercle vicieux.

Il eſt bon de nous arrêter un moment à conſidérer la liaiſon qui règne entre les principes de nos Philoſophes, & l'excellente logique qui brille dans leurs écrits.

Après avoir décidé d'abord qu'il n'y a de vraie Certitude que la Certitude Métaphyſique, on nous enſeigne qu'il faut mettre à la fin de preſque tous les chapitres de Métaphyſique, *non liquet*, cela n'eſt

---

(*a*) Déiſme réfuté, 3e Lettre, p. 144. Réponſe aux Conſeils raiſonnables, n. 19. Sherlok. *ibid.*

pas clair (*a*). D'où il s'ensuit que la Certitude ou évidence Métaphysique se réduit à-peu-près à rien.

Quand il est question de détruire la liberté de l'homme, même la liberté de Dieu & la possibilité des miracles, on prononce pompeusement que l'ordre de la nature est établi sur des loix *mathématiques, éternelles, immuables*; que la violation de ces loix est *une contradiction dans les termes* (*b*). Comme le témoignage de nos sens est fondé sur les loix de la nature, il s'ensuivroit que ce témoignage est d'une Certitude métaphysique, mathématique, absolue.

Point du tout. Veut-on enseigner le scepticisme ? C'est autre chose. On soutient qu'il n'y a d'autre Certitude que celle qui vient du rapport & de la liaison de nos idées, que toutes les autres ne sont que des probabilités (*c*); qu'il faut se borner à croire que deux & deux font quatre (*d*). On fait de sçavantes dissertations pour prouver que le rapport qui est entre les

(*a*) Diction. Philos. art. *Tout est bien.*
(*b*) *Ibid.* art. *Miracles.* Œuvr. Philos. de Hume, t. 2; page 171 & 190.
(*c*) Diction. Philos. art. *Certitude.*
(*d*) *Ibid.* art. *Nécessaire.*

causes naturelles & leurs effets ne peut être connu *a priori*, ou par leur nature même, mais seulement par l'expérience ou par l'induction des faits ; que cette induction n'est point fondée sur l'impossibilité métaphysique du contraire ; qu'il faut supposer d'avance que le cours de la nature continuera d'être régulier (*a*). D'où l'on conclut que la prétendue Certitude Physique se réduit à une simple probabilité.

On établit donc tantôt que l'ordre de la nature est régulier & immuable, tantôt que cette régularité est une pure supposition. L'on enseigne d'un côté que cet ordre nous est seulement connu par l'expérience ou par le témoignage de nos sens ; & de l'autre qu'en fait de miracles le témoignage des sens ne peut prévaloir à la Certitude de l'ordre de la nature.

C'est ainsi que nos subtils raisonneurs établissent & détruisent selon l'intérêt présent, se contredisent quand il leur plaît, se jouent de la docilité des lecteurs.

Quand on veut raisonner juste, il faut poser des principes tout opposés aux leurs, distinguer exactement les différentes espèces de Certitude, les appliquer aux divers

(*a*) Œuv. Philos. de Hume, tome 2, page 65 & suivantes.

objets qui en sont susceptibles, pour sentir laquelle doit prévaloir selon les circonstances.

La Certitude métaphysique ou mathématique, fondée sur l'évidence & la liaison de nos idées, tient sans doute le premier rang; mais comme elle n'a lieu que dans les objets de pure spéculation, rarement elle nous sert de guide dans la conduite ordinaire de la vie, & il ne nous arrive que trop souvent de prendre pour évidence métaphysique, ce qui n'est qu'une fausse lueur: delà les disputes des Philosophes sur la plupart des vérités métaphysiques.

La Certitude physique, qui résulte de l'expérience ou du témoignage de nos sens, nous détermine même sans réflexion, nous fait agir avec une sûreté entiere & ne donne lieu a aucune dispute: on ne conteste point pour sçavoir si le Soleil luit, ou s'il se levera demain. Elle suppose que *le cours de la nature continuera d'être régulier*; mais cette supposition est appuyée sur un principe métaphysiquement certain, sur la bonté, la sagesse, la providence de Dieu.

La Certitude morale que nous donne le témoignage réuni de tous les hommes, ou d'un très-grand nombre, n'est pas moins puissante pour subjuguer tout homme sage.

Elle porte tout-à-la fois sur la régularité de l'ordre physique, & sur la constance de l'ordre moral, qui n'est pas moins essentiel à la société que le premier. Cette Certitude peut être poussée à un tel point, qu'elle soit équivalente & même supérieure à la Certitude métaphysique. Nous avons démontré dans un autre Ouvrage qu'il est des circonstances où la Certitude morale doit prévaloir, non-seulement à la Certitude physique, ou au rapport de nos propres sens, mais encore à la Certitude métaphysique apparente, ou à l'évidence prétendue de nos idées : c'est le cas où sont tous les aveugles-nés (*a*).

Le grand docteur du scepticisme, M. Hume, après avoir fait les plus puissans efforts pour ébranler toute Certitude physique, est forcé de convenir que la confiance que nous y donnons est une espèce d'instinct naturel, qu'aucune suite de pensées, aucun acte de l'entendement ne sçauroient produire ni réprimer (*b*). « Cette opération de l'ame, dit-il, étoit trop essentielle à la conservation de l'espèce humaine, pour être soumise aux lumieres trompeuses de la raison : il étoit plus conve-

(*a*) Déisme réfuté. 1e Lettre.
(*b*) Œuvr. Philos. tome 2, page 106.

» nable à la prudence ordinaire de la na-
» ture (un Chrétien diroit, à la ſageſſe de
» la Providence) de pourvoir à la ſureté
» d'un acte ſi néceſſaire, en l'attachant à
» l'inſtinct, qui infaillible dans ſes opéra-
» tions ne dépendît en rien des pénibles
» travaux de l'entendement (*a*) ».

Il pouvoit faire la même réflexion ſur la Certitude morale ou ſur la confiance que nous avons au témoignage conſtant des autres hommes ; ſans elle la ſociété ne pourroit ſubſiſter : les Philoſophes qui travaillent à l'affoiblir par leurs ſophiſmes ſont autant d'ennemis de l'humanité & du ſens commun.

CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS.

L'article *Deſtin* & celui-ci renferment préciſément la même doctrine ; l'Auteur y enſeigne la fatalité abſolue, la néceſſité de toutes choſes, dans l'ordre moral comme dans l'ordre phyſique. *Examinez*, dit-il, *les ſituations de tous les peuples de l'univers ; elles ſont établies ſur une ſuite de faits qui paroiſſent ne tenir à rien & qui tiennent à tout. Tout eſt rouage, poulie, corde, reſſort dans cette immenſe machine. Il en eſt de même dans l'ordre phyſique.* Ainſi

(*a*) Œuvr. Philoſ. tome 2, page 122.

les Etres raisonnables agissent tout aussi nécessairement que les causes physiques. Les hommes sont des automates que Dieu fait mouvoir par des loix générales, comme il fait souffler le vent ou tomber la pluie. Quand un homme fait bien ou mal, c'est un phénomène purement physique comme le beau temps & l'orage. Lorsque mon ami me fait présent de son cheval, je ne dois pas lui en sçavoir plus de gré qu'à la jument qui en est la mere. Si un assassin tue un honnête-homme, il n'est pas plus punissable que la pierre, qui en se détachant d'une montagne a écrasé un passant.

Cette doctrine aussi salutaire que lumineuse, est répétée encore plus clairement à l'article *Destin*. Selon notre Auteur, les Pharisiens adopterent ce dogme; les Philosophes furent persuadés *que tout se fait par des loix immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire.* Voilà seulement deux faussetés historiques. 1°. Il est faux que les Pharisiens ayent soutenu sans restriction ce dogme monstrueux, Joséphe qui parle des Pharisiens dans trois endroits de ses Ouvrages (*a*), assure constamment qu'en admettant le Destin, ils ne nioient point le libre arbitre; qu'ils re-

(*a*) *Joseph. antiq. Jud. l. 13, c. 8, & l. 18, c. 2. De Bello Jud. l. 2, c. 7.*

connoissoient dans l'homme le pouvoir de choisir à son gré le bien ou le mal. 2°. Il est faux que les Philosophes en général ayent pensé que tout est un effet nécessaire. Les Epicuriens dont la Secte étoit très-nombreuse, nioient absolument la fatalité ; parmi les Stoïciens qui l'admettoient, les plus sensés ne l'étendoient point aux actions de la volonté humaine ; Chrysippe même le plus ardent défenseur du Destin, ne nioit point le libre arbitre (*a*). Il étoit réservé à la Philosophie moderne de ressusciter les absurdités de l'ancienne & de les pousser beaucoup plus loin.

En effet, notre Philosophe ne veut point de la restriction que mettoient les Anciens au dogme de la fatalité. *Il y a des gens*, dit-il, *qui étant effrayés de cette vérité, en accordent la moitié comme des débiteurs offrent moitié à leurs créanciers, & demandent répit pour le reste : Il y a*, disent-ils, *des Evénemens nécessaires, & d'autres qui ne le sont pas. Il seroit plaisant qu'une partie de ce monde fût arrangée, & que l'autre ne le fût point ; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, & qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver. Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine*

(*a*) Voyez Cicéron, *de Fato*.

opposée à celle du Destin, est absurde, & contraire à l'idée d'une Providence éternelle. La décision ne peut être plus claire ni plus tranchante.

Il se fait néanmoins une objection. *Vous me demandez ce que deviendra la liberté ? Je ne vous entends pas : je ne sçai ce que c'est que cette liberté dont vous me parlez :* & il nous renvoie à la lettre L. En effet à l'article *Liberté*, il décide que *l'homme n'est pas libre autrement que son chien ;* que *nous voulons nécessairement en conséquence des idées qui se sont présentées à nous : que tous les Livres sur la liberté d'indifférence sont des sottises : qu'il n'y a point de liberté d'indifférence, que c'est un mot destitué de sens, inventé par des gens qui n'en avoient guères.* Tout cela se suit parfaitement.

Si les soi-disans Philosophes étoient capables d'écouter la voix du sens commun & de penser aux intérêts de l'humanité, on leur représenteroit que la liberté d'indifférence est une de ces vérités dont le sentiment intime a persuadé tous les hommes. D'un des bouts de l'univers à l'autre, l'homme est convaincu qu'il est le maître de ses actions ; que sa volonté n'est point entraînée nécessairement, ni par les idées qui se présentent à son esprit, ni par les mouvemens involontaires des passions ; qu'il

eſt puniſſable quand il fait le mal, qu'il eſt digne de récompenſe quand il fait le bien. C'eſt ſur ce dogme univerſel de la liberté humaine que ſont fondées la moralité de nos actions, ou la diſtinction du bien & du mal moral, le témoignage de la conſcience, la juſtice & la néceſſité des loix, le pouvoir des peines & des récompenſes, de la louange & du blâme, en un mot l'ordre de la ſociété. Attaquer ce dogme fondamental, c'eſt anéantir nos devoirs, laiſſer les bons ſans conſolations & les méchans ſans remords, ſapper ſans reſſource la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, nous replonger dans tous les maux de l'Athéiſme. Ceux qui nient la liberté, peuvent admettre *un Dieu moteur univerſel*, qui eſt à proprement parler, le ſeul agent dans l'univers; mais pour *un Dieu rémunérateur & vengeur*, on les défie d'accorder jamais ce dogme avec la fatalité abſolue. Un Dieu qui puniroit des crimes auxquels il a invinciblement pouſſé l'homme par les idées qu'il lui a données, ſeroit un tyran & un monſtre: ce blaſphème fait horreur à tout homme en qui la manie philoſophique n'a pas étouffé le bon ſens.

On nous prend pour des automates ou pour des ſtatues, quand on nous dit gra-

vement que *la doctrine opposée à celle du Destin est absurde, & contraire à l'idée d'une Providence éternelle.* C'est la doctrine même du Destin qui est le comble de l'absurdité & qui anéantit absolument l'idée de la Providence éternelle d'un Dieu juste, bon & sage.

Le lecteur sera curieux sans doute de sçavoir sur quelles démonstrations notre Auteur appuie ce paradoxe révoltant. *Ou le monde*, dit-il, *subsiste par sa propre nature, par ses loix physiques, ou un être suprême l'a formé selon ses loix suprêmes: dans l'un & l'autre cas, ces loix sont immuables; dans l'un & l'autre cas tout est nécessaire.* Cela est faux. L'Etre suprême, en formant l'univers, n'a été assujéti à aucune loi; les loix physiques sont un effet de sa volonté libre; il peut, quand il lui plaît, en suspendre le cours, & il l'a fait plusieurs fois. Outre les créatures inanimées qu'il conduit par des loix nécessaires, c'est-à-dire, auxquelles il n'est pas en leur pouvoir de résister, il a créé des êtres intelligens & libres, & il leur a donné la puissance de se déterminer eux-mêmes, sans avoir besoin de l'impulsion d'aucune cause extérieure.

Tout est donc arrangé dans l'univers: & entre une infinité d'arrangemens tous également

lement possibles à Dieu, tous également dignes de sa bonté & de sa sagesse, il a choisi l'arrangement présent, parce qu'il l'a voulu; un des points de cet arrangement est de conduire tous les êtres de la maniere qui convient à leur nature; les êtres inanimés par des loix nécessaires, les agens libres par des secours qui leur laissent l'exercice de leur liberté. L'abus qu'ils en peuvent faire, ne dérange point l'ordre ni les desseins de la Providence, parce que Dieu a prévu toutes les volontés & les actions des créatures dans toutes les circonstances possibles.

Selon notre Philosophe, *il est contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui est aujourd'hui ne soit pas; il est aussi contradictoire que ce qui doit être puisse ne pas devoir être.* Abus des termes, équivoque puérile. Quand il est question des agens libres, par exemple, de sçavoir si j'irai demain me promener, ou si je n'irai pas, il est vrai de dire que l'un ou l'autre *doit être*; mais alors le terme *doit* ne signifie point nécessité absolue d'être, il exprime seulement l'existence future: que l'on fasse aujourd'hui quelle supposition l'on voudra, il sera toujours en mon pouvoir de me promener demain ou de ne pas sortir, comme il me plaira: la prétendue *contra-*

diction n'eſt que par ſuppoſition, elle n'empêche point l'exercice de la liberté. De même, dès que je me ſuis promené hier, il eſt contradictoire que ma promenade n'ait pas été, mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait été libre quand je l'ai faite.

Si tu pouvois, dit notre Auteur, *déranger la déſtinée d'une mouche, tu te trouverois au bout du compte plus puiſſant que Dieu.* En vérité c'eſt une dériſion. Quand je tiens une mouche dans main, il eſt en mon pouvoir de l'écraſer ou de la laiſſer échapper : je ne ſuis gêné en cela par aucun arrêt du Deſtin. Quelque parti que je prenne, cela ne changera point le deſtin des autres mouches, ni celui des autres animaux; encore moins celui des hommes, qui n'a aucune liaiſon avec la deſtinée des mouches : & ma détermination ne fait rien à la puiſſance de Dieu. Quelque changement que puiſſe opérer dans l'univers un acte libre de ma volonté, Dieu l'a prévu de toute éternité, il peut l'empêcher ſans détruire ma liberté, & s'il le permet, cet acte ne dérangera point ſes deſſeins. Voilà ce que le bon ſens dicte à tous les hommes.

On traite cependant d'*imbécilles*, ceux qui croyent qu'un Médecin les a guéris d'une maladie, & ceux qui diſent que l'homme prudent fait lui-même ſon deſtin. Voilà

l'arrêt prononcé, en vertu du beau raisonnement des Stoïciens. Ceux qui font venir un Médecin pour guérir un malade sont *des imbécilles :* ou le malade doit vivre encore dix ans, ou il doit mourir ; s'il doit vivre, il guérira sans Médecin ; s'il doit mourir, le Médecin ne le sauvera pas. Ceux qui se conduisent avec prudence, sont *des imbécilles :* si le malheur que l'on prévoit doit arriver, tous les efforts possibles ne l'empêcheront jamais ; s'il ne doit pas arriver, les précautions sont inutiles. Ainsi la sagesse, l'industrie, la prévoyance des hommes sont des mots vuides de sens. Cicéron a déja réfuté ce sophisme ridicule des Stoïciens dans son Livre *de Fato.*

Les autres argumens de notre Auteur contre la liberté ne sont pas moins forts. Selon lui, *nous voulons nécessairement, en conséquence des idées qui se sont présentées à notre esprit : nous ne pouvons vouloir sans raison* ou sans motif, *ce seroit un effet sans cause.* Il conclut que *notre volonté n'est pas libre, mais que nos actions le sont.*

1°. Cette conséquence est un contradiction dans les termes ; il est contradictoire qu'une puissance qui n'est pas libre produise des actions libres. 2°. Dieu lui-même ne peut *vouloir sans raison*, puisqu'il est infiniment sage ; il s'ensuit donc

que Dieu n'est pas plus libre que nous, qu'il est enchaîné comme nous par la loi du Destin. 3°. Il est faux que nous voulons *nécessairement* en conséquence des idées qui se présentent à notre esprit : entre deux idées qui se présentent, entre deux motifs qui peuvent nous déterminer, nous avons le choix, & c'est dans ce choix même que consiste la liberté.

Demander si l'homme est libre, dit M. d'Alembert, ce n'est pas demander s'il agit sans motifs & sans cause, ce qui seroit impossible, mais s'il agit par choix & sans contrainte; & sur cela il suffit d'en appeller au témoignage de tous les hommes. Quel est le malheureux prêt à périr pour ses forfaits, qui ait jamais pensé à s'en justifier en soutenant à ses Juges qu'une nécessité inévitable l'a entraîné dans le crime? (*a*)

La notion de la liberté, dit-il encore, ne peut être qu'une vérité de conscience. En un mot, la seule preuve dont cette vérité soit susceptible est analogue à celle de l'existence des corps; des êtres réellement libres n'auroient pas un sentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre; nous devons donc croire que nous sommes libres (*b*).

(*a*) Discours prélim. de l'Encyclop.
(*b*) *Ibid.*

L'Auteur lui-même a senti les conséquences énormes de sa doctrine. Dans l'article *Nécessaire*, il se propose l'objection de la Providence & de la Justice divine, & il n'y répond pas. Il dit que *Dieu permet le crime, mais qu'il ne le fait pas.* On lui réplique, *permettre, vouloir, & faire, n'est-ce pas la même chose à l'égard de Dieu? rien peut-il arriver sans ses ordres?...... Or Dieu ne peut commettre de crime; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup.* (Il falloit ajouter que l'homme les commet *nécessairement.*) *D'où vient cela?*

Il répond froidement: *Il y a des gens qui le sçavent, mais ce n'est pas moi.* Fort-bien: voici ce que signifie clairement ce modeste aveu. De la doctrine que j'ai enseignée sur le Destin & sur la Liberté, il suit évidemment que c'est Dieu même qui est l'auteur du crime, puisque l'homme le commet nécessairement, en conséquence des idées que Dieu lui donne; comment justifierons-nous sa Providence? je n'en sçais rien, la justifiera qui pourra.

Telle est l'édifiante doctrine que l'Auteur ose nommer *la vérité* (a). *J'ai nécessairement*, dit-il, *la passion d'écrire ceci*,

(a) Art. *Destin*, page 265.

& toi tu as la passion de me condamner ; nous sommes tous deux également sots, également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire du mal, la mienne est d'aimer la vérité & de la publier malgré toi. Nous n'ajouterons rien ; c'est au lecteur à faire ses réflexions (*a*).

DE LA CHINE.

Ce que nous verrons sous ce titre n'est qu'une répétition de ce que l'on a enseigné dans *l'Essai sur l'Histoire générale*, publié sous le nom de M. de Voltaire, tome 1. On l'a copié de nouveau dans la *Philosophie de l'Histoire*, chap. 18. Même style, mêmes principes, mêmes suppositions dans ces trois ouvrages. Il est question de l'antiquité des Chinois, de leur Gouvernement, de leur Religion.

Nous avons examiné les titres & les monumens de cette antiquité prétendue dans la *Certitude des Preuves du Christianisme*, chapitre 11, §. 4, & dans l'espèce de critique que l'on a faite de cet ouvrage sous le nom de *Conseils raisonnables*, on n'a rien répliqué à nos réflexions (*b*). Nous avons parlé

(*a*) Encyclop. art. *Providence*.

(*b*) Voyez l'Hist. univ. par une société de Sçavans Anglois, tome 13, pages 110 & suiv.

du Gouvernement Chinois, *Apologie de la Religion Chrétienne*, chap. 11, §. 4; & si le lecteur n'est pas encore convaincu par ce que nous en avons dit, il pourra consulter les *Doutes proposés aux Philosophes économistes*, par M. l'Abbé de Mably, Lettres [illegible] & 5.

Il reste à examiner la Religion de la Chine. Notre Philosophe trouve fort mauvais que l'on ait appellé *Idolâtre* l'Empereur de la Chine; il peut avoir raison sur ce point. On ne doit pas accuser l'Empereur de la Chine de l'Idolâtrie proprement dite, c'est-à-dire, d'adorer des statues, des images, des pagodes; quoique plusieurs des Princes qui ont gouverné la Chine ayent donné dans cet aveuglement. Mais on peut reprocher aux Chinois en général, aux Lettrés, à l'Empereur même, de ne pas rendre à l'Etre suprême un culte assez pur; puisqu'ils lui associent dans le gouvernement du monde des Esprits inférieurs, des Intelligences du second ordre qui président aux villes, aux rivieres, aux montagnes, à toutes les parties de la nature, & qu'ils offrent des sacrifices à ces Esprits comme à Dieu même (*a*). Cette croyance

(*a*) Voyez le Confucius du P. Couplet, l. 2, pages 50 & 51. Voyages de le Gentil, tome 2. Lettre 9e.

a été la ſource du Polythéiſme, de l'Idolâtrie, de la Magie & de toutes les ſuperſtitions chez tous les peuples anciens & modernes; il n'eſt donc pas étonnant qu'elle y faſſe ſouvent tomber les Lettrés Chinois & les Empereurs mêmes (*a*), que les Sectateurs du Dieu Fo & de l'Idolâtrie proprement dite, ſoient en ſi grand nombre à la Chine.

On veut nous en impoſer, quand on aſſure que *la Religion des Lettrés eſt admirable*, qu'il n'y a *point de ſuperſtition parmi eux*. 1°. Il eſt avéré que rien n'eſt plus commun parmi eux que l'uſage des cérémonies ſuperſtitieuſes, pour conſulter ou pour chaſſer les Eſprits, pour tirer les ſorts ou les horoſcopes, pour détourner les malignes influences d'un aſpect dangereux, &c (*b*). 2°. Il n'eſt pas fort aiſé de décider ſi les honneurs qu'ils rendent aux ames de leurs ancêtres ſont un culte purement civil, ou un culte ſuperſtitieux; après des conteſtations très-vives, ce culte a été jugé abuſif & condamnable. 3°. L'on ſçait qu'un très-grand nombre de Lettrés Chinois donnent dans le Matérialiſme le plus groſſier. Ce n'eſt donc pas à la Chine

(*a*) Duhalde, tome 3, page 46.

(*b*) *Ibid.* pages 47 & 48. Hiſt. univ. tome 20, page 90.

qu'il

qu'il faut aller chercher de saines idées sur la Religion.

Si nous ne consultions que les Philosophes, nous serions assez mal instruits de la croyance des Chinois sur la vie à venir. Dans l'Essai sur l'Histoire générale (a), on dit que *les peines & les récompenses dans une autre vie, la croyance d'un Paradis & d'un Enfer avoient été admises chez les Chinois, les Indiens, les Perses, &c.* Dans la Philosophie de l'Histoire (b), l'on assure que *les loix de la Chine ne parlent point de peines & de récompenses après la mort; que les Chinois n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne sçavoient pas.... La doctrine de l'Enfer étoit utile, & le Gouvernement des Chinois ne l'a jamais admise.* Ce n'est point à nous d'accorder ces deux assertions; il faut chercher la vérité ailleurs.

Les Editeurs des Ouvrages de Confucius (c), prouvent très bien que les Chinois ont admmis de tout temps la Providence divine & l'immortalité de l'ame; nous nous contenterons d'indiquer sommairement les preuves. 1°. Aucun des anciens Auteurs Chinois n'a écrit distinctement le contraire. 2°. Les interprètes du *Xu-Kim* ou *Chu-*

(a) Essais, tome 1, c. 6, page 91.
(b) Phil. de l'Hist. c. 8, page 95.
(c) Confucius, page 97 & suiv.

King, l'un des plus anciens Livres classiques, disent en parlant de la mort, que ce qui retourne en haut c'est l'esprit, que ce qui descend en bas est le corps. 3°. Le Roi Yu disoit : *la vie est un dépôt, la mort nous le rendra.* Aujourd'hui encore, pour exprimer qu'un homme est mort, les Chinois disent, *il s'en est allé ; il est sorti de ce monde.* 4°. C'étoit une ancienne coutume de lever les yeux au Ciel lorsque quelqu'un étoit mort, & de roder autour de la maison en appellant le défunt. 5°. Confucius dit que l'esprit séparé du corps se montre & se fait sentir, & qu'il est triste de cette séparation ; le même Philosophe rapporte dans un des Livres Classiques, que l'ame d'un Mandarin nommé Chim - pé, avoit paru après sa mort. 6°. Puon-Kem, dix-septième Empereur, disoit à son peuple : *Comment éviterai-je la colere & les reproches de mon ayeul Tam, dont l'ame est à présent dans le ciel, si je vous laisse périr pouvant vous sauver ?* 7°. Un Mandarin nommé Çu-y, disoit au tyran Cheu : *Tous les sages, & le sort de la tortue que nous avons consulté, nous apprennent que le ciel a retiré l'empire de votre famille : ne croyez pas que vos ayeux soient insensibles aux maux de leurs descendans & à la chute de leur famille ; leurs ames dans le*

séjour de la béatitude ne peuvent vous aider ni faire changer les decrets du ciel, à moins que vous ne changiez vous-même de conduite.

On rapporte plusieurs autres traits semblables tirés du Chu-King, l'un des Livres les plus respectés chez les Chinois. Ajoutons à ces preuves l'édit d'un Mandarin sur les sépultures, où il est dit que si les ossemens des morts se trouvoient mêlés avec ceux des animaux, les ames de ces défunts pousseroient des cris lamentables. (*a*)

Ajoutons le culte que les Chinois rendent aux ames de leurs ancêtres, & la peur qu'ils ont tous des revenans (*b*); ajoutons enfin leur doctrine touchant les esprits répandus dans toute la nature, & les honneurs qu'ils leur rendent comme à des Divinités (*c*); doctrine intimement liée chez tous les peuples à la croyance de l'immortalité de l'ame. Voilà les monumens toujours subsistans de la foi des Chinois.

Il en résulte évidemment que les Chinois ont toujours été persuadés non-seulement que les ames subsistoient après la mort, & qu'elles avoient connoissance de ce qui se passe ici-bas, mais encore qu'elles étoient susceptibles de joie & de douleur

(*a*) Quinzième Recueil des Lettres édif. p. 131.
(*b*) *Ibid.* page 134.
(*c*) Confucius, page 51 & *alibi.*

par conséquent de récompense & dechâtiment.

Nous prions le lecteur de comparer ces preuves de la croyance des Chinois avec celles que nous avons données dans l'Apologie, chap. 8. §. 3, de la foi des Hébreux, & de juger s'il y a de la différence.

Il est vrai que dans le texte des Loix Juives, il n'est point fait mention expresse de ce dogme, non plus que dans les Loix de la Chine; que Moïse n'a point fait de ce dogme la base de ces Loix, non plus que les Législateurs Chinois & que Confucius lui-même; quelle conséquence peut-on en tirer? N'y a-t-il pas lieu d'admirer l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, qui s'obstine à répéter dans cinq ou six articles, que les Juifs n'ont point eu de connoissauce de la vie à venir, ni des peines & des récompenses de l'ame après la mort?

Avant que de parler de la Chine & des Chinois, il auroit fait prudemment de lire les Ouvrages de Confucius & l'Histoire universelle, par une société d'Anglois, il y auroit trouvé de quoi s'instruire.

CATÉCHISME CHINOIS.

PREMIER ENTRETIEN.

L'on conçoit assez que c'est notre Philo-

ſophe lui-même qui dogmatiſe dans ce Catéchiſme, qui prête aux Chinois ſes idées & ſa doctrine ; & cela fait une maſcarade aſſez ſinguliere. Dans l'article *Chine*, on nous dit que les Chinois ſont une eſpèce d'hommes qui differe de nous par la barbe, par les yeux, par le nez, par les oreilles, & par le raiſonnement : ici on les fait raiſonner à la Françoiſe & comme s'ils avoient été inſtruits par nos Philoſophes à la mode. On ſuppoſe que c'eſt un diſciple de Confucius qui parle, & il contredit ſon maître à tout moment.

N'importe, notre Auteur a cru que ſes opinions prendroient dans une bouche Chinoiſe un air d'importance & de vérité ; il fait donc répéter aux deux perſonnages qu'il met ſur la ſcène, tout ce qu'il a dit dans les articles *Ame*, *Ciel*, & ailleurs. C'eſt un expédient admirable pour groſſir les volumes & ſe copier impunément. Un Ecrivain très-célèbre, a dit qu'en fait de Livres, il ne faut pas multiplier les êtres ſans néceſſité (*a*). Si cette leçon avoit été bien ſuivie, le *Dictionnaire Philoſophique* ſeroit diminué de moitié.

Perſonne n'ignore que les Chinois ſont très-ignorans en Aſtronomie, que juſqu'ici

(*a*) Mêlanges de litt. in-8°, tome 3, page 349. &c.

nos Mathématiciens leur ont fait faire très-peu de progrès, que l'on a bien de la peine à leur faire concevoir que la terre n'eſt pas quarrée. Notre Philoſophe néanmoins les fait raiſonner en profonds Aſtronomes; ils parlent des planètes comme s'ils y avoient voyagé.

Le Docteur Chinois enſeigne d'abord au jeune Prince ſon élève, que *les planètes ne ſont que des terres comme la nôtre*; qu'il y a du ſable & de la boue dans la lune, comme il y en a ſur la terre; peu s'en faut qu'il n'en peigne les habitans: c'eſt ſans doute dans Cyrano de Bergerac qu'il a puiſé ſa doctrine.

Il décide que quand on dit *le ciel & la terre*, *monter au ciel*, *être digne du ciel*, » on dit une énorme ſottiſe; il n'y a point » de ciel, chaque planète eſt entourée de » ſon athmoſphère comme d'une coque, » & roule dans l'eſpace autour de ſon ſoleil. » Chaque ſoleil eſt le centre de pluſieurs » planètes qui voyagent continuellement » autour de lui. Il n'y a ni haut ni bas, ni » montée ni deſcente ».

Ce n'eſt certainement pas Confucius qui a profeſſé cette Philoſophie. *Etre au Ciel*, *être digne du ciel*, ſont des expreſſions conſacrées dans ces livres. S'il n'y a point de ciel, comment faut-il nommer l'eſpace dans

lequel roulent les planètes ? Il n'y auroit ni haut ni bas, ni montée ni descente, à l'égard d'un homme qui seroit au centre de l'univers ; mais y sommes-nous ?

Selon le Docteur Chinois, « quand nous » disons que *Dieu a fait le ciel & la terre*, » nous disons pieusement une grande pau- » vreté. Car si nous entendons par le ciel, » l'espace prodigieux dans lequel Dieu allu- » ma tant de soleils, fit tourner tant de » mondes, il est beaucoup plus ridicule de » dire *le ciel & la terre*, que de dire, les » montagnes & un grain de sable. Notre » globe est infiniment moins qu'un grain » de sable, en comparaison de ces millions » de milliasses d'univers parmi lesquels nous » disparoissons ».

Mais y a-t-il une plus grande pauvreté pour un Philosophe, que de bâtir des suppositions sans fondement & qu'il suffit de nier pour les détruire ? Quand il vient nous dire d'un ton dogmatique, que les planètes sont des terres comme la nôtre, que les étoiles sont autant de soleils qui éclairent d'autres mondes, l'on en est quitte pour lui demander, *qu'en sçavez-vous ?*

C'est ainsi que nos sages Maîtres se contredisent perpétuellement dans leur méthode. Est-il question d'admettre les dogmes de la Religion ? ils exigent des preu-

ves évidentes, des démonſtrations : & ils ſubſtituent à ces dogmes les rêves de leur imagination !

Si le Docteur rejette le conte que font les Bonzes ſur le Dieu Fo deſcendu du quatrième ciel, on conçoit qu'il en veut directement à ce qui eſt dit dans l'Evangile, que J. C. eſt deſcendu du Ciel & qu'il y eſt monté. Mais il y a une différence eſſentielle entre le récit des Apôtres & celui des Bonzes. Les Apôtres atteſtent qu'ils ont vu de leurs yeux J. C. monter au ciel, & ils ont donné leur vie pour gage de la vérité de leur témoignage : aucun Bonze n'a vu le Dieu Fo deſcendre du Ciel, aucun témoin oculaire n'a ſouffert la mort pour confirmer cette fable.

Déſormais notre ſçavant Catéchiſte va traiter les dogmes les plus intéreſſans, l'exiſtence d'un premier Etre, la diſtinction du juſte & de l'injuſte, l'immortalité de l'ame, le culte qui eſt dû à Dieu, les vertus que l'homme doit pratiquer : c'eſt un traité de Religion qu'il va nous donner. Mais autant il paroît fort quand il attaque, autant il eſt foible & ſuperficiel, quand il s'agit d'établir des vérités & de les prouver ; il n'a de talent que pour détruire.

Le jeune Prince demande : *Comment un*

Etre a-t-il pu faire les autres ? Le Docteur, au lieu de répondre, esquive la question. *Regardez*, dit-il, *cette étoile ; elle est à quinze cens mille millions de lieues de notre petit globe.* (Sans doute il a mesuré cet espace & compté les lieues ; l'opération est un peu difficile pour un Chinois.) *Il en part des rayons qui vont faire sur vos yeux deux angles égaux au sommet ; ils font les mêmes angles sur les yeux de tous les animaux ; ne voilà-t-il pas un dessein marqué ? ne voilà-t-il pas une loi admirable ? Or qui fait un ouvrage sinon un Ouvrier ? qui fait des loix sinon un Législateur éternel ?*

Cette preuve, quoique solide, est bien imparfaite. La maniere dont nos yeux sont construits démontre sans doute qu'une Intelligence infiniment sage a présidé à leur structure ; mais ce phénomene ne peut faire impression qu'autant qu'il est bien développé, & il y en a dans la nature une infinité d'autres qui marquent non-seulement un dessein, mais un choix libre entre les divers moyens propres à le remplir.

En second lieu c'est un sophisme de conclure des loix physiques selon lesquelles la lumiere frappe nos yeux, qu'il y a donc *un Législateur éternel.* Ces termes semblent désigner les loix morales dont Dieu est l'au-

teur, aussi-bien que des loix physiques; mais les unes sont fort différentes des autres, & le Philosophe ne fait voir entr'elles aucune liaison.

Enfin, cette réponse ne résout point la question du Prince: *Comment un Etre a-t-il pu faire les autres?*

Mais, continue le Prince, *qui a fait cet ouvrier, & comment est-il fait?* Pour toute réponse le Docteur compare cette question à celle d'un grillon qui demanderoit à un autre, qui est l'Architecte d'un Palais superbe qu'ils ont devant les yeux? *Je n'ai point d'idée*, dit-il, *de cet Etre-là, je vois qu'il est, mais je ne sçais ce qu'il est.* Cependant quelques lignes plus bas on nous apprend qu'il y a *un Etre tout-puissant, existant par lui-même, suprême artisan de la nature.* On le suppose intelligent sans doute, puisqu'il a mis dans l'Univers un ordre, un méchanisme, des loix de physique admirables. Si nous n'avons point d'idée de cet Etre-là, que signifie donc la définition que l'on en donne? Peut-on définir une chose dont on n'a point d'idée?

SECOND ENTRETIEN.

Le second Entretien est à-peu-près de même force que le premier. *Vous convenez*

donc, dit le Docteur à son Disciple, *qu'il y a un Etre tout-puissant, èxistant par lui-même, suprème artisan de toute la nature?* Assurément si le Disciple en convient, c'est bien gratuitement; on n'a daigné lui prouver ni que ce premier Etre est tout-puissant, ni qu'il existe par lui-même, ni qu'il est le seul artisan de toute la nature, il semble cependant que ces divers points méritoient d'être examinés.

De ce principe supposé & non prouvé, le Disciple conclut très-bien: *Si le premier Etre existe par lui-même, rien ne peut donc le borner, il est donc par-tout, il existe donc dans toute la matiere, dans toutes les parties de moi-même.* La conséquence est juste dans le fond; mais malheureusement elle ne s'accorde pas avec les opinions de la nouvelle Philosophie. Notre Auteur a décidé que nous ne sçavons pas *si la matiere est éternelle*, art. *Dieu*. Si elle l'étoit, elle existeroit par elle-même, rien ne pourroit donc la borner: elle seroit donc par-tout, elle rempliroit tout, l'univers seroit une masse énorme de matiere. Nous ne sçavons pas *si Dieu est corporel ou spirituel*, ibid. Or s'il est corporel, peut-il être par-tout, exister dans toute la matiere, dans toutes les parties de nous-mêmes? Voilà de petites difficultés qu'un Philosophe Cathéchiste n'auroit pas dû passer sous silence.

Le Prince pourſuit ſon raiſonnement : *Si Dieu eſt dans toutes les parties de moi-même, je ſerois donc une partie de la divinité? Ce n'eſt peut-être pas une conſéquence*, reprend le Docteur. Ce *peut-être* eſt ſingulier, mais il décele la penſée de l'Auteur. *Tout eſt en Dieu ſans doute*, continue-t-il, *ce qui anime tout doit être par-tout.* Ainſi Dieu eſt l'ame de tout ce qui eſt animé : nous avons déja vu, art. *Bêtes*, que notre Philoſophe a renouvellé le ſyſtème des Stoïciens, qui regardoient Dieu comme l'ame du monde.

De cette ſublime Philoſophie le Docteur Chinois tire une conſéquence morale pour ſon Diſciple, qu'il ne faut donc rien faire dont on puiſſe rougir devant Dieu, & par conſéquent qu'il faut être juſte. Cela eſt très-édifiant, mais il eſt à craindre qu'une moralité uniquement fondée ſur le ſyſtème abſurde des Stoïciens ne faſſe pas beaucoup d'impreſſion.

A ce propos il blâme la Secte de Lao-Kiun d'avoir enſeigné qu'il n'y a ni juſte, ni injuſte, ni vice, ni vertu; c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il n'y a ni ſanté ni maladie : *Ceux qui ont dit que tout eſt égal, ſont des monſtres : eſt-il égal de nourrir ſon fils ou de l'écraſer ſur la pierre? de ſecourir ſa mere ou de lui plonger un poignard dans le*

cœur ? Non, ſans doute ; on ne ſçauroit trop déteſter cette horrible doctrine. Mais ſi ceux qui ont enſeigné ouvertement & ſans détour que tout eſt égal, *ſont des monſtres*, doit-on moins condamner les Philoſophes qui poſent des principes d'où l'on peut évidemment conclure que tout eſt égal, que ceux qui font mal ne méritent pas plus d'être punis que ceux qui font bien ? Notre Auteur ne mérite que trop ce reproche (*a*). D'ailleurs il ſuppoſe plutôt qu'il ne prouve la diſtinction eſſentielle qui eſt entre le bien & le mal moral, entre le vice & la vertu.

Auſſi le jeune Prince fait une objection à ſon Maître. *Il y a*, dit-il, *tant de nuances du juſte & de l'injuſte ! on eſt ſouvent bien incertain.* Le Docteur répond qu'on peut toujours les diſcerner par la maxime de Confutſée : *Vis comme en mourant tu voudrois avoir vécu ; traite ton prochain comme tu veux qu'il te traite.* Cette règle eſt sûrement excellente ; mais il ſeroit bon de ſçavoir ſi elle eſt tirée de Confucius & non pas de l'Evangile, & en quel endroit de ſes ouvrages le Philoſophe Chinois l'a enſeignée auſſi clairement.

D'ailleurs quelque vraie que ſoit la maxime, elle ne ſuffit pas pour fonder nos

(*a*) Voyez l'article *Chaîne des Evénemens.*

obligations. Ce n'eſt pas tout de faire des loïx morales, il faut montrer encore ſur quoi elles ſont appuyées, quelle en eſt la ſanction. S'il n'y a pas des peines & des récompenſes après cette vie, les loix ne ſont qu'une belle ſpéculation : c'eſt ce que le Prince Chinois fait obſerver à ſon Docteur.

Que m'importera en mourant, dit-il, *d'avoir bien vécu ? qu'y gagnerai-je ? cette horloge quand elle ſera détruite ſera-t-elle heureuſe d'avoir bien ſonné les heures ?* Voilà l'objection dans toute ſa force ; il eſt curieux de voir comment notre Philoſophe y répondra ſelon ſes principes. *Cette horloge*, replique-t-il, *ne ſent point, ne penſe point, elle ne peut avoir de remords ; & vous en avez quand vous faites mal. Mais*, reprend le Diſciple, *ſi après avoir commis pluſieurs crimes je parviens à n'avoir plus de remords ? Alors*, dit le Docteur, *il faudra vous étouffer ; & ſoyez sûr que parmi les hommes, qui n'aiment pas qu'on les opprime, il s'en trouvera qui vous mettront hors d'état de faire de nouveaux crimes...... Dieu vous a donné la raiſon ; n'en abuſez pas, non-ſeulement vous ſerez heureux en cette vie, mais qui vous a dit que vous ne le ſeriez pas dans une autre ? Dans le doute ſeul vous devez vous conduire comme s'il y en avoit une.*

Tels sont donc les fondemens de la morale philosophique, édifice duquel dépendent le bonheur de la Société, la paix & le repos de l'univers : la voix de la raison, les remords de la conscience, la crainte d'être étouffé, l'incertitude d'une vie à venir.

Mais quand on doute si le mal doit être puni & la vertu récompensée, la raison & la conscience nous disent-elles qu'il faut résister à nos penchans ? La crainte d'être étouffé sera-t-elle bien puissante sur les Tyrans qui ont en main l'autorité, qui font trembler les Nations, & qui sçavent que plusieurs de leurs semblables sont morts tranquillement dans leur lit ? Le doute d'une vie à venir pourra-t-il contenir les méchans, tandis que la croyance la plus ferme de cette vérité est souvent une barriere trop foible pour les arrêter ?

Le Philosophe a déja résolu ces questions à l'art. Athéisme. *Je ne voudrois pas*, dit-il, *avoir affaire à un Prince athée qui trouveroit son intérêt à me faire piler dans un mortier ; je suis bien sûr que je serois pilé ;* & il regarde comme athées tous ceux qui n'esperent ni ne craignent rien après la mort. Voilà donc l'efficacité de la raison, des remords, de la crainte des hommes ; avec ces belles ressources on est *sûr*

d'être pilé. Si l'on eſt sûr d'être ainſi traité par un Prince qui ne craint rien après cette vie, eſt-on beaucoup plus en sûreté avec celui qui doute s'il y a quelque choſe à craindre ? Ainſi nos ſublimes Moraliſtes ſuppléent à la Religion, qu'ils s'efforcent de détruire ; ils mettent à ſa place des fantômes dont ils ont grand ſoin de nous dévoiler le foible & l'illuſion ; ils traitent de monſtres ceux qui ne connoiſſent plus ni vices ni vertus, & ils travaillent de ſang-froid à rendre tels tous leurs Elèves.

Déja l'Auteur a ſappé en détail les divers fondemens qu'il donne ici à la morale. Un homme ſera-t-il capable de ſentir des remords, quand il ſçaura que *la liberté eſt un mot deſtitué de ſens, inventé par des gens qui n'en avoient guères ? art.* Liberté. *Que tous les événemens ſont néceſſaires, art.* Deſtin ; *que nous voulons néceſſairement en conſéquence des idées qui ſe préſentent à nous ; que c'eſt Dieu qui nous donne des idées, comme il nous donne des dents & des cheveux.* Ibid ; *que c'eſt celui qui nous a faits qui fait nos idées ? art.* Idée. Si l'on doit *étouffer* ceux qui à force de crimes ſont parvenus à ne plus ſentir de remords, comment doit-on traiter ceux dont la doctrine empêchera les méchans d'en avoir jamais ?

TROISIÉME

TROISIÉME ENTRETIEN.

Notre Philoſophe a mieux fait encore pour détruire la croyance de l'immortalité de l'ame & de la vie à venir. Il a commencé le troiſième Entretien par une longue tirade de toutes les difficultés que l'on peut faire contre cette vérité. Objections triviales, uſées, rebattues, ſouvent puériles, tout lui eſt bon; il ne répond à aucune. Il ſe contente de dire que l'immortalité de l'ame eſt cependant un ſyſtème plus beau, plus conſolant, & néceſſaire au genre humain. Excellente méthode de confirmer la morale! Y aura-t-il quelqu'un aſſez dupe pour ſe refuſer la ſatisfaction de ſuivre ſes penchans, parce qu'il eſt plus beau, plus conſolant, plus néceſſaire au genre humain d'y réſiſter? S'il y a un Dieu ſage & bon, a-t-il pu rendre l'erreur plus néceſſaire aux hommes que la vérité?

N'eſt-ce point la trahir, cette vérité ſi conſolante & ſi néceſſaire, que de n'oppoſer qu'une ſimple poſſibilité à de vains ſophiſmes contre l'exiſtence & l'immortalité de notre ame? Nous n'imiterons point la conduite de l'Auteur; nous y répondrons en détail.

« Pour que je puiſſe être récompenſé ou

» puni quand je ne ſerai plus, il faut qu'il
» ſubſiſte dans moi quelque choſe qui ſente
» & qui penſe après moi. Or comme avant
» ma naiſſance, rien de moi n'avoit ni ſen-
» timent ni penſée, pourquoi y en auroit-
» il après ma mort? Que pourroit être
» cette partie incompréhenſible de moi-
» même? »

1°. Le principe ſur lequel porte ce raiſonnement eſt abſolument incertain, ſelon les idées philoſophiques : *Avant ma naiſſance, rien de moi n'avoit ni ſentiment ni penſée;* qu'en ſçavons-nous? pluſieurs Philoſophes ont cru la préexiſtence des ames, & la lumiere naturelle ne peut rien oppoſer de démonſtratif à cette opinion. D'une propoſition incertaine quelle conſéquence peut-on tirer?

2°. Admettons le principe, que s'en-ſuivra-t-il? Mon ame n'exiſtant point avant ma naiſſance ne pouvoit ni penſer ni ſentir; mais eſt-il impoſſible qu'elle ſurvive à mon corps? notre Philoſophe n'oſeroit l'aſſurer. Si elle ſurvit, qu'eſt-ce qui l'empêchera de ſentir & de penſer? Voici donc à quoi ſe réduit l'argument : Mon ame n'exiſtoit pas avant mon corps, donc elle n'exiſtera pas non-plus après lui. Concluſion ridicule; c'eſt comme ſi l'on diſoit : cet enfant n'étoit pas hier, donc il ne ſera pas demain.

3°. Nous n'avons aucune raison de juger que notre ame ait existé avant notre naissance, mais nous en avons une très-forte de penser qu'après la dissolution du corps l'ame ne cessera pas d'être. Une substance capable de penser étant nécessairement indivisible, est aussi naturellement indestructible ; & il faut pour justifier la Providence, que le crime soit puni & la vertu récompensée. Cela n'arrive pas toujours en cette vie ; donc il y en a une autre où la justice Divine doit exercer ses droits. Cette vérité suppose que l'homme est libre, digne de récompense ou de châtiment : l'Auteur a nié la liberté pour attaquer avec plus d'avantage la croyance de l'immortalité de l'ame.

Que pourroit être cette partie de moi-même? Une substance intelligente, entièrement dégagée de la matiere; par conséquent toujours capable de penser, de ressentir de la joie ou de la douleur, d'être récompensée ou punie.

« La végétation, dit le Prince, n'est elle » pas un mot dont on se sert pour signifier » la maniere inexplicable dont l'Etre Suprème a voulu que la plante tirât les sucs » de la terre ? L'ame est de même un mot » inventé pour expliquer foiblement & » obscurément les ressorts de notre vie ».

Il eſt faux que la maniere dont la plante tire les ſucs de la terre ſoit inexplicable. Ce méchaniſme ſe conçoit très-clairement, & la cauſe en eſt extérieure aux plantes. Nous l'avons fait voir à l'art. *Bêtes*. Au contraire, nous ſommes convaincus par le ſentiment intime, que le reſſort de notre vie & de nos opérations eſt en nous, que nous penſons, que nous voulons, que nous ſentons; opérations ſpirituelles dont le principe doit être indiviſible, par conſéquent immatériel.

« Tous les animaux ſe meuvent; & cette » puiſſance de ſe mouvoir, on l'appelle » force active: mais il n'y a pas un être » diſtinct qui ſoit cette force ».

Qu'en ſçavons-nous? Nous avons vu au même art. *Bêtes*, que nous ne pouvons connoître avec certitude ſi le principe des opérations de l'animal eſt en lui ou hors de lui; au lieu que nous ſommes certains que le principe de nos opérations eſt en nous.

« Nous avons des paſſions, dit notre » Philoſophe, de la mémoire, de la rai- » ſon; mais ces paſſions, cette mémoi- » re, cette raiſon ne ſont pas ſans doute » des êtres exiſtans dans nous, ce ne ſont » pas des choſes à part, ce ne ſont pas » de petites perſonnes qui aient une exiſ- » tence particuliere; ce ſont des mots gé-

» nériques inventés pour fixer nos idées.
» L'ame qui ſignifie notre mémoire, notre
» raiſon, nos paſſions, n'eſt donc elle-
» même qu'un mot ».

Il eſt faux que l'ame ſignifie la mémoire, la raiſon, les paſſions; mais ce mot ſignifie la ſubſtance ou le ſujet ſuſceptible de ces différentes modifications. C'eſt notre ame qui ſe ſouvient, qui penſe, qui raiſonne, qui ſent de l'amour ou de la haine: & comme elle peut avoir toutes ces modifications à-la-fois, les appercevoir diſtinctement, les comparer, il faut néceſſairement que l'ame ſoit un ſujet ſimple ou indiviſible.

Qui fait le mouvement dans la nature? continue-t-il; *c'eſt Dieu. Qui fait végéter les plantes? c'eſt Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux? c'eſt Dieu. Qui fait la penſée de l'homme? c'eſt Dieu.* Cela n'eſt pas équivoque; & dans l'article *Idée* il ajoute: *c'eſt celui qui m'a fait, qui fait mes idées.* Ainſi c'eſt Dieu qui fait tout en nous, qui penſe, qui veut, qui nous fait mouvoir comme les animaux & comme le reſte de la nature; c'eſt lui qui aime la vertu ou le vice, qui fait le bien & le mal; nous ne ſommes pas plus reſponſables de nos actions qu'un chien d'avoir mordu, ou qu'une pierre d'être tombée. Nous ne ſommes que des machines que Dieu fait jouer;

l'Auteur le dira bientôt en propres termes, Tel est le merveilleux système qu'il répète dans cinq ou six articles de son livre; à le bien prendre, il est très-peu différent des opinions de Spinosa. Continuons à écouter ses leçons.

« Si l'ame humaine étoit une petite per-
» sonne renfermée dans notre corps, qui
» en dirigeât les mouvemens & les idées;
» cela ne marqueroit-il pas dans l'éternel
» Artisan du monde une impuissance & un
» artifice indigne de lui? Il n'auroit donc
» pas été capable de faire des automates
» qui eussent dans eux-mêmes le don du
» mouvement & de la pensée?..... Je
» trouve Vulcain un divin forgeron, quand
» il fait des trépiés d'or qui vont tout seuls
» au conseil des Dieux; mais ce Vulcain
» me paroîtroit un misérable Charlatan,
» s'il avoit caché dans le corps de ces tré-
» piés un de ses garçons, qui le fît mou-
» voir sans qu'on s'en apperçût ».

Mais si Vulcain, au lieu de cacher dans le corps de ses trépiés un de ses garçons, étoit obligé de les mouvoir lui-même pour les faire marcher, l'artifice seroit-il bien merveilleux? Voilà précisément le personnage que l'on prête à Dieu. Nous sommes les trépiés automates; Dieu nous fait agir, penser, mouvoir immédiatement par lui-même; & sans doute il nous pu-

nira pour avoir ſuivi un mouvement déréglé qu'il nous a imprimé lui-même, & auquel nous ne ſommes pas maîtres de réſiſter.

» Dieu n'a-t-il donc pas été capable de » faire des automates qui euſſent dans eux- » mêmes le don du mouvement & de la » penſée ? »

Cela ſignifie : Dieu n'a-t-il pas été capable de rendre la matiere penſante ? Non aſſurément, & nous le ſoutenons ſans crainte de déroger à la toute-puiſſance Divine. Dieu ne peut pas faire ce qui renferme contradiction ; & il eſt contradictoire qu'un ſujet eſſentiellement diviſible, tel que la matiere, ſoit le principe d'un acte indiviſible tel que la penſée. Notre Philoſophe lui-même ſemble le ſuppoſer ; il ne dit point que c'eſt la matiere qui penſe dans l'homme, mais que *c'eſt Dieu qui fait la penſée de l'homme*. Qu'eſt-il néceſſaire que Dieu s'en mêle, s'il a pu rendre la matiere capable de penſer ? *Il me ſemble*, dit un de nos célèbres Philoſophes, *que loin de dire que les rochers penſent, la philoſophie moderne a découvert que les hommes ne penſent point* (*a*). Décider ouvertement que c'eſt la matiere qui penſe dans l'hom-

(*a*) Emile, tome 3, page 65.

me, cela pourroit révolter le lecteur; on ſe contente de dire, que *c'eſt Dieu qui fait la penſée de l'homme;* que l'homme par conſéquent eſt un être purement paſſif: cela revient à peu près au même.

« Il y a de froids rêveurs, dit le Prince Chinois, qui ont pris pour une belle imagination l'idée de faire rouler les » planètes par des génies qui les pouſſent » ſans ceſſe; mais Dieu n'a pas été réduit » à cette pitoyable reſſource. En un mot, » pourquoi mettre deux reſſorts à un ouvrage, lorſqu'un ſeul ſuffit? Vous n'oſerez pas nier que Dieu ait le pouvoir » d'animer l'être peu connu que nous appellons *matiere;* pourquoi donc ſe ſerviroit-il d'un autre agent pour l'animer? »

Parce qu'une matiere animée ſans ame eſt une contradiction; parce que ſi Dieu animoit par lui-même tous les êtres ſenſitifs & penſans, il ſeroit le principe immédiat de leurs opérations; l'on pourroit dire que Dieu dévore les moutons par les loups, broute l'herbe par les brebis, extravague dans les inſenſés, commet les crimes dans les ſcélérats, tout comme c'eſt lui qui fait rouler les planètes. Conſéquences abſurdes & impies dont la Philoſophie devroit rougir.

Nous

Nous sommes convaincus par un sentiment intime & irrésistible, que le principe de nos actions, de nos mouvemens, de nos pensées est notre propre volonté, notre ame, en un mot nous-mêmes. Accuserons-nous la sagesse éternelle de nous tromper continuellement par ce sentiment intérieur; de nous tenir dans une illusion aussi longue que notre vie; d'avoir fait de nous, non des hommes qui pensent, mais des fantômes qui rêvent?

Nous osons donc *nier que Dieu ait le pouvoir d'animer la matiere* de la façon dont nous sommes animés, c'est-à-dire, de maniere que l'être animé ait le sentiment intérieure d'une force active qui ne seroit pas en lui; cette conduite seroit de la part de Dieu un mensonge perpétuel. Mais des Philosophes, qui ne cherchent qu'à tromper, se font un Dieu qui leur ressemble.

On a beau répéter que la matiere est un *être peu connu*; nous la connoissons assez pour prononcer avec certitude, qu'elle est essentiellement incapable de penser. Bientôt notre Philosophe sera réduit à en convenir & à parler comme nous.

« Que seroit cette ame, poursuit le » Prince? d'où viendroit-elle? Il faudroit » que le Créateur de l'Univers fût conti-

» nuellement appliqué à observer le mo-
» ment précis de la conception, pour en-
» voyer une ame dans le germe qui vient
» de naître ; si ce germe meurt, que de-
» viendra cette ame ? Elle aura donc été
» créée inutilement ? Voilà une étrange
» occupation pour le maître du monde ».

Supposons-le pour un moment. Notre Philosophe donne-t-il au maître du monde une occupation plus noble & plus digne de lui, quand il le fait auteur immédiat de tous les mouvemens des animaux, de toutes les pensées folles des Visionnaires, de toutes les absurdités des Philosophes, de tous les noirs projets des tyrans, de toutes les brutalités des libertins ? est ce lui, est-ce nous, que l'on doit accuser de dégrader la Divinité ?

Dieu sans doute n'a pas besoin d'épier les momens pour créer les ames. Par un seul acte libre & éternel de sa volonté souveraine, il a réglé qu'une ame sortiroit du néant pour animer le germe d'un corps humain au moment de sa formation. Ce decret immuable s'exécute, sans qu'il soit besoin de le renouveller à chaque moment, non plus que la loi éternelle qui fait rouler les planètes.

« Il faut, dit-on encore, que Dieu en
» fasse autant pour tous les animaux ; il

» faut que Dieu travaille perpétuellement » à forger des ames pour les éléphans & » pour les puces ». Quand cela seroit, quel inconvénient y auroit-il ? En coûtera-t-il davantage à Dieu de créer une ame dans le corps d'un insecte que dans celui d'un Philosophe ? C'est Dieu sans doute qui l'a formé, ce vil insecte destiné à vivre dans la poussiere ; c'est Dieu qui s'est plu à développer une industrie admirable dans la délicatesse des parties de ce corps que l'œil ne peut appercevoir, dans le jeu surprenant des ressorts de cette machine imperceptible : sa puissance est-elle dégradée en construisant avec tant d'art le corps d'une mite ou d'un moucheron ? Seroit-elle plus avilie, si elle créoit une ame pour le faire mouvoir ?

Mais encore une fois, nous ne sçavons pas si les animaux ont une ame, ou s'ils n'en ont point ; si Dieu les conduit par des loix différentes de celles qu'il a établies pour la matiere inanimée, par des loix dont l'économie échappe à nos foibles lumieres ; & que nous importe ? en sommes-nous moins assurés que nous avons une ame, que nous ne sommes ni des brutes ni des automates ?

« Selon nous, dit-on enfin, l'architecte » de tant de milliers de mondes est obligé

» de faire continuellement des chevilles
» invisibles pour perpétuer son ouvrage ».
Fausse supposition. Les ames ne sont point les chevilles de l'ouvrage de Dieu ; elles sont la plus belle, la plus parfaite, la plus noble partie de ses ouvrages ; c'est en elles sur-tout qu'il a empreint le caractere de la Divinité. S'il fait briller sa puissance & sa sagesse dans la formation des corps, il la montre encore davantage dans la force, l'activité, la pénétration, l'industrie qu'il a données aux esprits. Nos Philosophes ingrats en abusent, lors même qu'ils la méconnoissent ; les traits de la divinité percent en eux au travers des outrages qu'ils osent lui faire : ils rougiroient de se réduire au rang des bêtes, s'ils pouvoient se résoudre à penser & à vivre en hommes. N'est-il pas du dernier ridicule de soutenir qu'il est plus difficile à Dieu de créer des ames, que de faire penser la matiere ?

Voilà, conclut notre Auteur par l'organe du jeune Prince, *voilà une très-petite partie des raisons qui peuvent me faire douter de l'existence de l'ame.* Assurément c'est par indulgence qu'il nous a épargné les autres. On doit être curieux de voir comment le Docteur Chinois réfutera les sophismes de son élève. *Vous raisonnez de*

bonne-foi, lui dit-il; *& ce ſentiment vertueux, quand même il ſeroit erroné, ſeroit agréable à l'Etre ſuprême. Vous pouvez vous tromper, mais vous ne cherchez pas à vous tromper, & dès-lors vous êtes excuſable.* Charmante apologie! Répéter vingt ſophiſmes dont le moindre Logicien peut montrer le foible, c'eſt raiſonner de bonne-foi, ne point chercher à ſe tromper, être excuſable! Admirable bonne-foi, que la bonne-foi philoſophique!

Ce ne ſont-là que des doutes, pourſuit le Docteur, *& ces doutes ſont triſtes. Admettez des vraiſemblances plus conſolantes; il eſt dur d'être anéanti; eſpérez de vivre.* Mais ou ces doutes, quoique triſtes, ſont bien fondés, ou ils le ſont mal: s'ils ſont ſolides, eſt-il raiſonnable de n'y point acquieſcer; le ſyſtême contraire, quoique conſolant, peut-il être vraiſemblable? Si ce ſont des doutes frivoles, comme ils le ſont en effet, qu'eſt-il néceſſaire de les étaler, de les laiſſer ſans réponſe, d'ébranler ainſi dans le lecteur foible & peu inſtruit une croyance que l'on avoue être néceſſaire au genre humain?

Vous ſçavez, dit-il, *qu'une penſée n'eſt point matiere; vous ſçavez qu'elle n'a nul rapport à la matiere: pourquoi donc vous ſeroit-il ſi difficile de croire que Dieu a*

mis en vous un principe divin, qui ne pouvant être dissous, ne peut être sujet à la mort?

Voici donc une espèce de rétractation, mais qui ne porte sur aucun motif. *Une pensée n'est point matiere, & n'a nul rapport à la matiere;* qu'en sçait-il, s'il est vrai que nous ne connoissons pas la matiere, & si nous ne pouvons pas montrer une différence essentielle entre la matiere & l'esprit? Ou tout ce que l'on a fait dire au Prince est faux, ou ceci est une contradiction.

Oserez-vous dire, ajoute le Docteur, *qu'il est impossible que vous ayiez une ame? non sans doute; & si cela est possible, n'est-il pas très-vraisemblable que vous en avez une? pourriez-vous rejetter un systême si beau & si nécessaire au genre humain? & quelques difficultés vous rebuteroient-elles?* La croyance de l'ame est donc nécessaire au genre humain. L'aveu est remarquable. Une erreur peut-elle être nécessaire au genre humain? un Dieu sage auroit-il créé les hommes de maniere, que l'erreur fût plus efficace que la vérité pour les porter à la vertu?

Il est très-vraisemblable que nous avons une ame. C'est beaucoup que l'on nous accorde ce point. Dieu a donc bâti sur une

simple vraisemblance tout l'édifice de la morale, sans daigner nous accorder une certitude si nécessaire au genre humain? & en soutenant ces absurdités, on est *agréable à l'Etre suprême*, on est de meilleure foi que ceux qui tâchent de se démontrer à eux-mêmes l'existence de l'ame?

Aussi le Disciple auquel on enseigne une si étrange doctrine, ne se tient pas pour vaincu. « Je voudrois, dit-il, embrasser » ce systême, mais je voudrois qu'il me fût » prouvé. Je ne suis pas maître de croire, » quand je n'ai pas d'évidence. Je suis trop » frappé de cette grande idée que Dieu a » tout fait, qu'il est par-tout, qu'il pénè» tre tout, qu'il donne le mouvement & » la vie à tout; & s'il est dans toutes les » parties de mon être, comme il est dans » toutes les parties de la nature, je ne vois » pas quel besoin j'ai d'une ame ». Vain raisonnement déja réfuté dix fois. J'ai besoin d'une ame pour être capable d'activité, de liberté, de vice & de vertu. Si Dieu seul agissoit en moi, il seroit seul responsable de mes actions bonnes ou mauvaises, je ne pourrois en être récompensé ni puni, les loix & la morale ne seroient plus qu'une chimere. Dieu récompensera-t-il les astres d'avoir suivi la route qu'il leur trace, ou l'arbre d'avoir porté le fruit qui lui est propre?

A quoi me serviroit cette ame? A me rendre intelligent & libre; sans elle je ne puis l'être. Que Dieu pense ou agisse en moi, son action m'est étrange, je ne puis en être comptable; en un mot Dieu n'est pas moi, & je sens très-bien que c'est moi qui pense, qui agis, qui veux, quoique je lui sois redevable de ces facultés.

Ce n'est pas nous, dit-il encore, *qui nous donnons nos idées; car nous les avons presque toujours malgré nous; nous en avons quand nous sommes endormis; tout se fait en nous sans que nous nous en mêlions.* Cela est faux. L'activité de l'ame se réduit-elle à des idées passives? Ne sommes-nous pas les maîtres de réfléchir sur nos idées, de les comparer, d'y acquiescer, de les rejetter, de vouloir, de nous déterminer, de remuer nos membres ou de demeurer en repos?

L'ame auroit beau dire au sang & aux esprits animaux, courez, je vous prie, de cette façon, pour me faire plaisir; ils circuleront toujours de la maniere que Dieu leur a prescrite. Assurément; mais que mon ame dise à mes pieds de marcher, ils marchent; à ma main de se fermer, elle se ferme; à mes yeux de s'ouvrir, ils s'ouvrent. Il y a donc en nous des mouve-

mens de deux eſpèces ; les uns néceſſaires & indépendans de notre volonté, les autres libres & dont nous ſommes les maîtres. Si les premiers peuvent nous faire douter de l'activité de notre ame, les ſeconds nous la démontrent : ce ſentiment intérieur eſt d'une certitude métaphyſique ; le Philoſophe en eſt convenu à l'art. *Certitude.*

La concluſion du Prince Chinois eſt curieuſe : *J'aime mieux être la machine d'un Dieu qui m'eſt démontré, que d'être la machine d'une ame dont je doute.* On ne peut pas s'expliquer plus clairement : nous ſommes les machines de Dieu. Pour nous mieux convaincre qu'il s'en tient à cette opinion, le Docteur Chinois ſe reconnoît vaincu, & n'y oppoſe rien.

Eh bien ! dit-il, *ſi Dieu même vous anime, ne ſouillez jamais par des crimes ce Dieu qui eſt en vous ; & s'il vous a donné une ame, que cette ame ne l'offenſe jamais. Dans l'un & dans l'autre ſyſtème, vous avez une volonté, vous êtes libre, c'eſt-à-dire, vous avez le pouvoir de faire ce que vous voulez.* Voilà, s'il eſt permis de s'exprimer ſans détour, le comble de l'abſurdité. Dans le ſyſtème que nous ſommes *les machines de Dieu*, nous avons une volonté, nous ſommes libres ! nous le ſommes comme le

flûteur de Vaucanſon, comme les marionnettes de la Foire. Si Dieu m'anime, je ne puis le ſouiller par des crimes; c'eſt lui-même qui ſe ſouille, & non pas moi. On n'oubliera pas que dans les articles *Chaîne des Evénemens*, *Deſtin*, *Liberté*, *Néceſſaire*, l'Auteur a tourné en ridicule ce libre-arbitre qu'il feint ici d'admettre. Contradictions, erreurs, abſurdités, ſophiſmes puériles : voilà de quoi le *Dictionnaire Philoſophique* eſt compoſé.

Cependant on en revient à la morale. On obſerve que Dieu doit récompenſer les actions vertueuſes, & punir les criminelles; qu'il y a toujours dans cette vie des vertus malheureuſes & des crimes impunis; qu'il eſt donc néceſſaire que le bien & le mal ſubiſſent un jugement dans l'autre vie. *C'eſt cette idée ſi ſimple, ſi naturelle, ſi générale qui a établi chez tant de Nations la créance de l'immortalité de nos ames..... Y a-t-il un ſyſtème plus raiſonnable, plus convenable à la Divinité, plus néceſſaire au genre humain?* Non ſans doute : par conſéquent la doctrine contraire eſt déraiſonnable & abſurde, injurieuſe à la Divinité, pernicieuſe au genre humain. La même idée ſimple, naturelle, générale de la Providence, jointe au ſentiment intérieur, a établi chez toutes les Nations la

créance de la liberté aussi-bien que celle de l'immortalité de l'ame ; l'une ne peut subsister sans l'autre : quiconque les attaque l'une ou l'autre, est l'ennemi de la société.

L'Auteur répète la même fausseté qu'il s'est efforcé de prouver dans les articles *Ame* & *Enfer*, que les Juifs de la Chine ni leurs ancêtres n'ont jamais cru l'ame immortelle : nous avons montré le contraire (*a*) ; il n'est pas nécessaire de recommencer.

Dieu vous a donné la raison, dit le Docteur à son élève ; *elle vous dit que l'ame doit être immortelle* ; *c'est donc Dieu qui vous le dit lui-même*. Cela seroit fort bien, si l'on n'avoit pas commencé par attaquer cette vérité par vingt sophismes que l'on a laissés sans réplique, comme s'ils étoient insolubles, en insinuant qu'il y a encore bien d'autres argumens que l'on a passés sous silence. Et l'on continue sur le même ton.

« Mais, dit le Prince, comment pourrois-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus moi-même, quand je n'aurai plus rien de ce qui aura constitué ma personne ? Ce n'est que par ma

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.

» mémoire que je suis toujours moi. Je » perds ma mémoire dans ma derniere » maladie, il faudra donc après ma mort » un miracle pour me la rendre, pour me » faire rentrer dans mon existence que j'au» rai perdue ». Dans la supposition que nous n'avons point d'ame, ou qu'elle ne subsiste plus après la mort, ou qu'elle n'a plus de mémoire, l'objection est sans réplique. Examinons comment notre Docteur s'en tire.

C'est-à-dire, répond-il, *que si un Prince avoit égorgé sa famille pour régner, s'il avoit tyrannisé ses sujets, il en seroit quitte pour dire à Dieu : Ce n'est pas moi, j'ai perdu la mémoire, vous vous méprenez, je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que Dieu fût bien content de ce sophisme ?* Pourquoi non ? Supposé que nous n'ayons point d'ame, que nous soyons *les machines de Dieu*, cet argument n'est point un sophisme, c'est une démonstration. La machine qui a égorgé sa famille & tyrannisé ses sujets est en droit de répondre à Dieu ; Ce n'est point moi qui ai commis ces crimes, c'est vous-même ; je n'ai fait que suivre nécessairement les impulsions que vous m'avez données ; je ne suis pas plus coupable pour avoir fait un homicide, que le flûteur automate pour avoir détoné. Si mal-

gré cette réponse Dieu punit la machine, il agit en maître cruel & insensé. C'est-là du bon-sens tout pur.

Malgré l'évidence de ce raisonnement, le Prince consent à se rendre & à croire l'ame immortelle; mais sur quel fondement? *Cette opinion*, dit-il, *est bonne pour les Princes & pour les peuples*. Voilà toute la raison. Qu'elle soit vraie ou fausse, absurde ou démontrée, elle est utile. Reste à sçavoir s'il est raisonnable de croire une opinion qui n'a d'autre fondement que son utilité, & si elle aura des partisans bien sinceres. Aussi dit-on qu'elle est bonne pour les peuples & pour les Princes, mais elle ne vaut rien pour les Philosophes; ils ne doivent croire que ce qui est démontré. Si malheureusement un Prince s'avise d'être Philosophe, tout est perdu; délivré de la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, ce sera un Marius, un Sylla, un Néron (*a*); autant vaudra vivre *sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes*.

L'Auteur prend droit de la confession du Prince Chinois, de déclamer amèrement contre les Critiques qui l'ont accusé d'avoir enseigné la mortalité de l'ame (*b*).

(*a*) Homél. sur l'Athéisme: voyez cet article-ci dessus.
(*b*) Note de la page 117.

Il les appelle *triſtes ennemis de la raiſon & de la vérité, ames bien ſottes & bien injuſtes, calomniateurs, ignorans*, &c. Le *Dictionnaire Philoſophique* eſt *un ouvrage raiſonnable & utile*; il leur recommande d'être *modeſtes, doux, indulgens*: à la vérité il ne prêche pas d'exemple.

Non, l'Auteur n'a point écrit en propres termes, *l'ame meurt avec le corps*; mais il s'eſt efforcé de nous faire douter ſi nous avons une ame, c'eſt encore pis. 1°. Il a fait dire au Prince Chinois que nous ſommes *les machines de Dieu*, & il n'a point réfuté cette abſurdité. 2°. Dans les articles *Ame, Bêtes, Chaîne des Evénemens, Deſtin, Liberté, Néceſſaire*, il a poſé les principes d'où elle ſuit néceſſairement. 3°. Il fait embraſſer au Prince Chinois la créance de l'immortalité de l'ame, non parce qu'elle eſt vraie, mais parce qu'elle eſt utile, *bonne pour les peuples & pour les Princes*. Les lecteurs infatués de ces principes, éblouis par ſes ſophiſmes, mal inſtruits des preuves qu'il a diſſimulées, ne tireront-ils pas une conſéquence contraire, ne préféreront-ils pas la vérité prétendue à l'utilité? Et voilà comme les Philoſophes inſtruiſent!

QUATRIÉME ENTRETIEN.

Le Prince Chinois, parlant du culte de

Dieu, convient que ce culte eſt néceſſaire. *Je ſçais*, dit-il, *que Dieu n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres ; mais nous avons beſoin de lui en faire : ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous.* A merveille ; nous aurons occaſion de rappeller cette obſervation. Il reſte cependant une difficulté à éclaircir. Ce culte a-t-il dû être abandonné au caprice des peuples ou des particuliers ? N'étoit-il pas convenable, néceſſaire même que Dieu daignât nous apprendre la maniere dont il vouloit être honoré ? On répondra ſans doute que la raiſon nous en inſtruit ſuffiſamment. Pourquoi donc cette raiſon que tous les peuples ont fait profeſſion d'écouter, ne les a-t-elle pas détournés de ces cultes bizarres & inſenſés, dont notre Auteur fait une ſi laide peinture & une cenſure ſi amère ? Il auroit été bon de nous inſtruire ſur ce point.

L'Auteur, par la bouche du Prince Chinois, tourne en ridicule le ſtyle figuré des Pſeaumes dont l'Egliſe Chrétienne fait un ſi fréquent uſage. Il traduit burleſquement le verſet 16 du Pſeaume 67. C'eſt ſa méthode ordinaire. Ce verſet, dans le texte original, a un ſens fort ſimple. Le Pſalmiſte dit, que *la montagne ſur laquelle le Seigneur daigne habiter, l'emporte ſur les montagnes les plus fertiles ; que celles-ci ne peu-*

vent lui être comparées. C'est ainsi à peu près que le Paraphraste Chaldaïque l'a traduit; ce n'est point la faute de l'Ecrivain sacré, si les autres Traducteurs n'ont pas rendu sa pensée d'une maniere assez claire.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Eglise n'a-t-elle pas donné aux Fidèles une version plus correcte ? Parce qu'elle a jugé qu'il valoit mieux leur laisser celle à laquelle ils étoient accoutumés depuis la naissance du Christianisme, en se réservant le soin de leur expliquer ce qu'il y auroit de difficile à comprendre.

Il faut être étrangement préoccupé, pour ne pas goûter les figures hardies & pleines de feu dont les Cantiques de l'Ecriture sont remplis. Les Philosophes, avec leur langage froid & compassé, inspireroient-ils jamais au peuple des idées aussi nobles, des sentimens de piété aussi vifs que ceux dont nous remplit la lecture des livres Saints ?

Que l'on blâme tant que l'on voudra les Sectes de Lao-Tsée & du dieu Fo, les fables débitées par les Bonzes, leurs mortifications effrayantes, nous n'y prenons aucun intérêt. Mais le Docteur Chinois, pour établir la tolérance, pose des principes très-faux. *La Loi naturelle*, dit-il, *permet à chacun de croire ce qu'il veut,*
comme

comme de se nourrir de ce qu'il veut. La Loi naturelle permet-elle donc à chacun de se nourrir de poison ? Quand cela seroit, Dieu n'est-il pas le maître de prescrire un culte aux hommes; & supposé qu'il l'ait prescrit, la Loi naturelle permet-elle encore à chacun de n'y pas croire, s'il le juge à propos ? Par cette maxime générale, notre Philosophe détruit sa propre doctrine; il canonise le culte insensé du dieu Fo, les erreurs de Lao-Tsée & toutes les rêveries des Bonzes qu'il vient de réprouver. Sans doute la Loi naturelle permet aux Bonzes, tout comme aux Philosophes, de croire ce qui leur plaît, & de le prêcher à ceux qui voudront les entendre.

Un Prince, dit-il, *n'a pas le droit de faire pendre ceux de ses sujets qui n'auront pas pensé comme lui; mais il a le droit d'empêcher les troubles.* Ces deux propositions sont à peu près contradictoires. Si ceux qui ne pensent pas comme les autres, pouvoient se résoudre à se taire, le Prince sans doute n'auroit pas le droit de les faire pendre à cause de leurs sentimens; mais voilà ce qu'ils ne feront jamais. Il faut qu'ils dogmatisent, qu'ils écrivent, qu'ils insultent ceux qui demeurent attachés à la Religion; qu'ils se donnent pour maîtres du genre

humain, ſans miſſion & malgré les Loix; témoin l'Auteur du *Dictionnaire Philoſophique*. Comme cette audace n'eſt propre qu'à aigrir les eſprits, à remplir la ſociété de diſputes, & à cauſer des troubles, il s'enſuit que le Prince qui a le droit d'empêcher les troubles, a auſſi celui de faire pendre les Philoſophes qui en ſont les Auteurs. Voyez l'article *Athées, Athéiſme*.

Ce n'eſt pas la peine de relever la fable du Roi Daon, ni la maniere dont il convertit ceux qui adoroient des brochets; il faut laiſſer ces contes puériles aux admirateurs de la nouvelle Philoſophie. Mais ce que le Prince Chinois ajoute ſur ceux qui prédiſent l'avenir, mérite attention. *Ce ſont*, dit-il, *des gens qui voient clairement ce qui n'eſt point, car l'avenir n'eſt point*. Par conſéquent ceux qui racontent le paſſé ne ſont pas plus raiſonnables; ils voyent clairement ce qui n'eſt plus, car le paſſé n'eſt plus. Si l'avenir ne peut pas être prévu, parce qu'il n'eſt point encore, Dieu lui-même ne le voit point, & ſes lumieres ſont auſſi courtes que les nôtres; s'il le prévoit, il peut le révéler aux hommes, & alors ceux-ci peuvent le prédire.

Le Prince tourne en ridicule ceux qui vont de ville en ville débiter leurs rêveries, comme les Charlatans vendent leurs dro-

gues. Mais il y a des Charlatans de plusieurs espèces. Ceux qui, sans sortir de leur cabinet, débitent leurs rêveries dans des Livres, les répètent sous mille formes différentes, vendent aux ignorans la même drogue sous des noms divers, donnent les plus anciennes opinions pour de nouvelles découvertes, & se contredisent éternellement, ne sont certainement pas les moins ridicules.

Quelle honte pour l'esprit humain, dit-il, *que de petites Nations pensent que la vérité n'est que pour elles, & que le vaste Empire de la Chine est livré à l'erreur! l'Etre éternel ne seroit-il que le Dieu de l'Isle Formose ou de l'Isle Borneo? Abandonneroit-il le reste de l'univers?* Disons plutôt, quelle honte pour l'esprit humain, que des Philosophes qui raisonnent si mal soient encore écoutés! L'Etre éternel est le Dieu des Américains, des Nègres, des Siamois, des Indiens, des Tartares, des Lapons, tout comme des Chinois; penserons-nous que ces peuples divers, en adorant des Idoles, des Fétiches, des Animaux, des Lamas, en suivant les rêveries des Talapoins, des Bramines, des Bonzes, & des Lao Kium, soient dans l'erreur? Non sans doute; *Dieu est le Pere de tous les hommes:* pourquoi n'auroit-il pas éclairé les Talapoins & les

Bonzes comme les Lettrés Chinois ? La vérité est donc pour eux comme pour les Lettrés ; les plus grands rêveurs ont autant raison que les plus sages Philosophes. *Quelle honte pour l'esprit humain !*

CINQUIÉME ENTRETIEN.

Le Docteur Chinois parlant à son Elève des devoirs d'un Roi, les réduit à être juste & bienfaisant. Cela est un peu général. Le Prince blâme la multitude des femmes, des concubines, des eunuques dont les Souverains Asiatiques peuplent leur Palais ; il déclare qu'une douzaine de femmes lui suffira : cela est modeste. Mais s'il en faut autant à chacun de ses sujets, où les ira-t-on chercher ?

On sçait les maux que cause à la Chine l'incontinence des maîtres avec leurs esclaves, l'amertume qu'elle répand dans les mariages, les crimes dont elle est la source. C'est un désordre contre lequel Confucius auroit dû s'élever, auquel les Lettrés auroient dû remédier. Il est toléré par les Loix ; les exhortations des Mandarins sont une foible ressource contre un abus aussi pernicieux (*a*).

La manie de faire des Eunuques n'est

(*a*) Voyez le quinziéme Recueil des Lettres édif. p. 149.

pas un moindre outrage fait à la nature humaine ; il eſt autoriſé à la Chine, comme dans tout l'Orient. Mais quelle relation y a-t-il entre cet abus & le célibat volontaire des Eccléſiaſtiques, objet des déclamations continuelles des Philoſophes ? *C'eſt*, diſent-ils, *une plaiſante maniere d'adorer Dieu, que de le priver d'adorateurs.*

Sur ce principe, on ne doit pas ſeulement condamner au mariage les Eccléſiaſtiques, mais tous les célibataires en général. C'eſt un deſordre affreux, par exemple, de ne pas marier tous les ſoldats ; voilà d'un premier article dans le ſeul Royaume de France deux ou trois cens mille hommes qui, *au lieu de ſervir le genre humain, donnent l'exemple d'anéantir le genre humain.* Nos ſages réformateurs ne peuvent ſe diſpenſer de faire là-deſſus des repréſentations au Gouvernement. On leur répondra probablement que le métier des armes n'eſt pas compatible avec les embarras d'un ménage, ni avec les ſoins que demande l'éducation des enfans. Mais par malheur l'étude, l'inſtruction des peuples, les devoirs de charité auxquels un Paſteur doit ſe livrer tout entier ne s'accommodent pas mieux du fardeau conjugal que l'on veut impoſer aux Miniſtres de l'Egliſe.

Que répondront encore nos habiles censeurs, si on leur objecte qu'eux-mêmes péchent contre leurs leçons ; que vivant presque tous dans le célibat pour leur commodité, ils ont très-mauvaise grace de condamner cet état ? Ils répliqueront sans doute qu'on doit laisser à tout le monde la liberté de suivre son goût & de se conduire selon ses inclinations. Pourquoi donc refuseront-ils aux autres cette même liberté d'entrer, s'ils le veulent, dans un Cloître, & de passer leurs jours dans la continence, lorsqu'ils en ont la vocation ? Mais nos Philosophes ne font jamais de Loix que pour les autres, ils se croyent toujours dispensés de prêcher d'exemple.

Après quelques réflexions assez burlesques sur l'amitié, les Moralistes Chinois parlent de l'amour des ennemis, & le jeune Prince en restreint beaucoup la pratique ; il ne fait mention que des ennemis contre lesquels on fait la guerre. Sous des noms défigurés, il cite les traits de bonté, d'attention, de générosité que les Officiers François ont exercés à l'égard des ennemis blessés ou prisonniers qui tomboient entre leurs mains. Ce procédé fait honneur à la Nation & à l'humanité en général. Mais le précepte de l'amour des ennemis, que l'on aime mieux attribuer

à Confucius qu'à l'Evangile, ne doit-il avoir lieu que dans ces circonstances ? N'est-ce pas une morale très-fausse d'en borner l'usage au seul cas où l'on fait la guerre ? Sommes-nous moins obligés de faire du bien à ceux de nos concitoyens qui sont devenus nos ennemis particuliers, qu'à ceux des Nations qui portent les armes contre la nôtre ? Si c'est ainsi que l'entend Confucius, J. C. parle bien différemment : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent & vous calomnient.* (*a*)

Nous souhaiterions encore de sçavoir si ces Chinois que l'on nous peint si vertueux, traiteroient les ennemis pris à la guerre comme les François ont traité les Officiers Hannovriens ou Prussiens blessés ; ou plutôt, nous sçavons déja comment les Chinois connoissent & observent le droit des gens (*b*). Quand ils nous auront donné l'exemple de ces mœurs douces & sociales dont nous sommes redevables à l'Evangile, alors on pourra blâmer les Occidentaux de ne pas rendre justice aux vertus Chinoises.

(*a*) *Matt.* 5, 44.
(*b*) Voyez l'Apologie, chap. 11, §. 4.

SIXIÉME ENTRETIEN.

Il eſt encore ici question des vertus. L'on fait dire au Docteur Chinois qu'il n'y a de vraies vertus que celles qui ſont utiles à la ſociété, la fidélité, la magnanimité, la bienfaiſance, la tolérance. C'eſt une fauſſeté palpable. On appelle acte de vertu toute action louable; or n'eſt-il pas louable de rendre à Dieu l'honneur & le culte qui lui eſt dû, de réprimer les apétits déréglés de notre corps, de modérer l'amour propre, & en général toutes les paſſions de l'ame? Aucun des anciens Philoſophes n'en eſt diſconvenu. Notre Docteur lui-même a nommé *ſentiment vertueux*, la droiture d'un homme qui ne cherche pas à ſe tromper lui-même; *la prudence*, dit-on, *& la tempérance ſont des préceptes de politique & de ſanté.* Soit. Qu'entend-on par politique? n'a-t-elle aucun rapport à la ſociété? Un homme religieux, prudent, modeſte, tempérant, n'eſt-il pas d'un commerce plus agréable & plus sûr, qu'un Athée, un étourdi, un fat, un débauché? le premier n'eſt-il pas plus propre à remplir les devoirs de la vie civile que le ſecond? Toutes les vertus tendent donc au bien de la ſociété & y contribuent.

Notre Philoſophe déplore l'oubli d'une ancienne vertu, l'hoſpitalité; la pernicieuſe inſtitution des cabarets vient, dit-il, des ſauvages de l'Occident. C'eſt à nous qu'il en veut & à nos mœurs; le reproche ne peut être plus mal fondé. Nous pouvons nous en rapporter au ſentiment de toutes les Nations de l'Europe; point de pays au monde où l'on aime mieux voyager qu'en France, où l'on trouve plus de commodités, où l'on ſoit mieux accueilli & mieux ſervi.

Bien plus; malgré la commodité des auberges, il n'eſt aucun pays de l'univers où l'hoſpitalité ſoit mieux exercée. Il n'eſt pas un gentilhomme de campagne, pas un Curé, pas un honnête bourgeois qui ne ſe faſſe un devoir de recevoir un étranger, ſurtout dans les lieux écartés où il n'y a pas de cabarets.

L'Auteur avoue lui-même que l'hoſpitalité exercée ſans précaution ſeroit ſujette à d'étranges abus; que certains peuples qui ſont fort mal chez eux, & qui par cette raiſon aiment à courir, uſeroient volontiers chez les autres du droit d'hoſpitalité, ſans riſquer d'être jamais expoſés à rendre la pareille. *L'inconvénient eſt petit*, ajoute-t-il, *il eſt aiſé d'y remédier en ne recevant que des perſonnes bien recomman-*

dées. Mais quelle foi peut-on ajouter à des recommandations venues de cent lieues & d'un pays où l'on ne connoît personne ? Les aventuriers & les faussaires ne manquent jamais de passeports ni de recommandations; ils seront les seuls qui jouiront impunément de l'hospitalité, & les plus honnêtes gens seront les plus exposés à être dupes.

Il ne faut pas se laisser éblouir par ce que nous lisons dans les Anciens sur l'hospitalité. M. Goguet a très-bien montré qu'elle étoit établie par pure nécessité & au défaut d'autre ressource, qu'il n'y a pas lieu d'en faire un mérite aux anciens Peuples. Il seroit à souhaiter que notre Philosophe eût réfléchi plus murement sur les mœurs anciennes & modernes, ou qu'il eût été plus circonspect dans le jugement qu'il en porte, il en auroit parlé d'une maniere plus raisonnable.

Nous applaudissons volontiers à la maxime de Confutsée : *Reconnois les bienfaits par des bienfaits, & ne te venge jamais par des injures*; mais il y manque une chose que l'Evangile n'a pas oubliée. Pour accomplir toute justice, ce n'est pas assez de rendre le bien pour le bien, & de ne jamais rendre le mal pour le mal, mais il faut encore rendre le bien pour le mal,

être bienfaisant envers ceux mêmes qui nous haïssent. Voilà ce que les Peuples d'Occident peuvent opposer, ou plutôt ajouter à la morale de Confutsée, que l'on suppose si parfaite.

Que les Sages de la Chine n'ayent jamais donné une définition assez exacte de l'humilité, cela n'est pas surprenant, elle n'est pas leur vertu favorite, non plus que celle de nos Philosophes. J. C, sans en donner la définition, en a fait un précepte qui ne laisse point de doute. *Que celui*, dit-il, *qui veut être le premier & le plus grand, devienne le serviteur de tous* (a). Il a mieux fait encore, il s'est donné lui-même pour modèle, & il a joint l'exemple aux leçons; c'est ce qu'aucun Sage n'avoit fait avant lui.

En vain l'Auteur affecte de vanter la morale de Confucius, pour insinuer que l'Evangile ne nous instruit pas mieux que ce Philosophe; on peut le persuader à ceux qui n'ont jamais lu ses écrits: & il ne faut pas peu de patience pour les lire. C'est une morale vague, seche, monotone, sans liaison, souvent obscure, presqu'entièrement bornée à régler l'extérieur, à prescrire les sacrifices & les cérémonies en

(a) *Matt.* 20, 27.

usage chez les Chinois, qui n'entre dans aucun détail des devoirs des Particuliers, qui n'est appuyée sur aucun motif solide, qui peut au plus éclairer l'esprit sans toucher le cœur. Quelle différence entre ces vaines spéculations de morale, & les leçons claires, simples, touchantes, populaires, de J. C. & des Apôtres! Confucius se croyoit destiné à instruire les Rois; J. C. a daigné enseigner tous les hommes: Confucius a formé une Secte de Philosophes, dont plusieurs prétendent puiser l'Athéisme dans ses livres; J. C. a répandu la connoissance du vrai Dieu dans tout l'univers.

Ce n'est pas tout. Confucius étoit Philosophe; il avoit passé sa vie à méditer; il profita des lumieres de tous les Sages qui l'avoient précédé: est-ce un prodige qu'il ait enseigné une morale plus parfaite que ses maîtres? Mais dans quelle école J. C. avoit-il puisé cette morale si pure, si sainte, si sublime, dont il a donné le premier les leçons & l'exemple? Voilà sur quoi nos Philosophes ne nous ont point encore instruits.

Notre Censeur répète, en finissant, les déclamations, qu'il a déja faites ailleurs. *Malheur à un Peuple assez imbécille & assez barbare pour penser qu'il y a un Dieu pour sa seule Province; c'est un*

blasphème. Quoi! la lumiere du soleil éclaire tous les yeux, & la lumiere de Dieu n'éclaireroit qu'une petite & chétive nation dans un coin de ce globe! Quelle horreur & quelle sottise! La Divinité parle au cœur de tous les hommes, & les liens de charité doivent les unir d'un bout de l'univers à l'autre. Il est clair que l'on en veut principalement aux Juifs, parce qu'ils appelloient l'Etre suprême *le Dieu d'Israël.* Mais le sens de ces paroles saute aux yeux; elles signifient le Dieu unique & souverain qu'Iraël adore, pour le distinguer des fausses Divinités que les autres Nations honoroient. Jamais les Juifs n'ont prétendu que Dieu ne fût point le souverain Seigneur de tout l'univers dont ils le croyoient Créateur. Mais enfin il étoit oublié & méconnu par-tout ailleurs que dans la Judée, & *son nom n'étoit glorifié que dans Israël*; c'est un fait qu'il est inutile de vouloir révoquer en doute. La Divinité parle au cœur de tous les hommes, mais la plupart n'avoient point voulu entendre sa voix; les Philosophes mêmes conseilloient d'adorer les Dieux populaires. Aujourd'hui encore une infinité de Nations ne connoissent point le vrai Dieu, & adorent de fausses Divinités; les Chinois mêmes associent à son culte celui d'une infinité d'ê-

tres imaginaires. Oserons-nous nier ces faits, sous prétexte que la lumiere de Dieu, comme celle du soleil, doit luire à tous les yeux & éclairer tous les hommes ?

Laissons donc de côté les louanges que notre Philosophe donne à sa propre doctrine, en louant celle du Prince Chinois; jamais éloges ne furent prodigués plus mal-à-propos, jamais Catéchisme ne fut moins propre à rendre un Prince religieux ni raisonnable.

CHRISTIANISME.

Recherches historiques sur le Christianisme.

Cet article est sans doute le plus important de tout le Livre; il seroit mieux intitulé : *Recherches historiques contre le Christianisme.* L'Auteur y a rassemblé avec beaucoup de soin tout ce qu'il a cru capable d'inspirer des doutes sur l'établissement divin de notre Religion : c'est le canevas de la plupart des brochures qui ont paru depuis peu sur le même sujet. Comme nous avons déja répondu à plusieurs de ses objections, nous éviterons de répéter autant qu'il sera possible.

Plusieurs Sçavans, dit-il, *ont marqué leur surprise de ne trouver dans l'Historien Joséphe aucune trace de Jesus-Christ ; car*

tout le monde convient aujourd'hui que le petit passage où il en est question dans son histoire, est interpolé. L'Auteur ne pouvoit mieux commencer que par deux faussetés. 1°. Il est faux que tout le monde convienne aujourd'hui de la supposition du fameux passage de Joséphe. Les plus habiles Critiques de nos jours & ceux du siècle passé en ont soutenu & prouvé l'authenticité, & ils ont répondu à toutes les objections de ceux qui ont voulu la contester (*a*). Comme ce passage porte avec lui son apologie aux yeux non prévenus, on ne peut se dispenser de le rapporter.

« En ce temps-là parut Jesus, homme » sage, si toutefois on doit l'appeller un » homme; car il fit une infinité de prodi- » ges, & il enseigna la vérité à tous ceux » qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs » Disciples qui embrasserent sa doctrine, » tant des Juifs que des Gentils. Il étoit » le Christ; & Pilate poussé par l'envie des » premiers de notre Nation, l'ayant fait » crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui » avoient été attachés à lui dès le commen- » cement, ne continuassent à l'aimer; il

(*a*) Voyez la Dissert. placée à la tête des Ouvrages de Joséphe, édit. de Hollande, & celle du P. Gillet dans sa nouvelle Traduction du même Auteur.

» leur apparut vivant, trois jours après » sa mort; les Prophètes ayant prédit sa » résurrection & plusieurs autres choses qui » le regardoient: & encore aujourd'hui la » Secte des Chrétiens subsiste & porte son » nom (*a*) ».

2°. Il est faux que Joséphe n'ait parlé de J. C. que dans un *petit passage*; outre celui qu'on vient de voir, on lit encore que le Grand-Prêtre Ananus assembla un conseil, devant lequel il cita *Jacques, frere de Jesus qu'on appelle Christ*, & quelques autres, & les fit condamner à être lapidés, comme coupables d'avoir violé & transgressé la loi (*b*). Enfin Joséphe fait l'éloge de saint Jean-Baptiste, dont l'histoire est intimement liée à celle de Jesus-Christ (*c*). Un Auteur qui, malgré ces passages, ose assurer que Joséphe *ne dit pas un mot ni de la vie ni de la mort de Jesus*, a sans doute écrit pour ceux qui ne sçavent pas lire.

3°. Quelle preuve décisive a-t-on que ces passages ne sont point de Joséphe? C'est qu'il est impossible, dit-on, que Joséphe ait pensé que Jesus *étoit le Christ*, & qu'il ne se soit pas fait Chrétien. C'est-à-dire, qu'il est impossible que Joséphe n'ait

(*a*) *Antiq. Jud. l* 18, *c*. 4.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* 20, c. 8.
(*c*) L. 18, c. 7.

pas agi conſéquemment. Eſt-ce donc là le ſeul point ſur lequel il ait trahi ſa religion ? ou eſt-il le ſeul Juif, qui par des motifs humains ait réſiſté à la vérité connue ? Après avoir vu la maniere dont les Chrétiens avoient été traités à Rome ſous Néron, Joſéphe devoit-il avoir beaucoup d'inclination à embraſſer le Chriſtianiſme ?

Nous avons déja remarqué plus d'une fois le ridicule de nos adverſaires. Quand on leur objecte le témoignage des Juifs qui ſe ſont faits Chrétiens, ils le recuſent comme venant de gens prévenus ; quand on leur oppoſe celui de Joſéphe, ils l'accuſent de ſuppoſition, parce que Joſéphe ne s'eſt pas fait Chrétien : de quelque nature que ſoient les preuves qu'on pourra leur donner, ils ſont bien réſolus de ne ſe rendre à aucune.

Nous avons montré dans un autre Ouvrage (*a*), que le texte de Joſéphe n'a pas pu être falſifié par les Chrétiens, & que quand cet Ecrivain n'auroit pas parlé de J. C. ni de ſes Diſciples, ſon ſilence nous ſeroit auſſi avantageux que ſon témoignage.

Joſéphe, continue notre Auteur, *Joſéphe qui ne diſſimule aucune des cruautés*

(*a*) Certitude des Preuves du Chriſt. c. 2, §. 8.

d'Hérode, ne parle point du massacre de tous les enfans ordonnés par lui.... c'est de toutes les actions de tous les Tyrans la plus horrible. Il n'y en a point d'exemple dans l'histoire du monde entier. Cela est vrai. Ce massacre étoit cependant à Rome un fait constant. Macrobe rapporte à ce sujet un bon mot de l'Empereur Auguste, avec une circonstance dont les Evangélistes n'ont point parlé, & qui rend la chose encore plus horrible. *Auguste*, dit-il, *ayant appris que parmi les enfans de deux ans qu'Hérode Roi des Juifs fit massacrer dans la Palestine, il avoit fait mourir son propre fils, s'écria : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils (a).*

Mais Joséphe n'en parle pas; qu'est-ce que cela prouve? Il y a plus; des quatre Evangélistes, saint Matthieu est le seul qui en parle: cela rend-il le fait moins certain? Il est confirmé par le témoignage d'un Historien qui n'en avoit pas puisé les circonstances dans l'Evangile.

Lorsque Celse écrivoit contre la Religion Chrétienne, il n'y avoit guères plus d'un siècle que le massacre des Innocens étoit arrivé; on pouvoit encore sçavoir par une tradition récente si le fait étoit

(a) Saturnal. l. 2, c. 4.

vrai ou faux. Ce Philosophe très-bien instruit le rapporte, sans rien ajouter pour le faire révoquer en doute (*a*); n'a-t-on pas bonne grace après dix-sept cens ans, d'en contester la réalité?

On prie le lecteur de peser les conséquences de ce fait inouï par rapport à l'histoire de J. C. S'il n'y avoit pas des Prophéties qui annonçoient la naissance d'un Roi des Juifs; si l'on n'étoit pas persuadé qu'elle devoit arriver sous le règne d'Hérode, si le bruit de cette naissance ne s'étoit pas répandu pour lors, quel pouvoit être le motif du massacre des Innocens? Encore une fois nous invitons les Philosophes à y penser.

Joséphe ne parle point de la nouvelle étoile qui avoit paru en Orient après la naissance du Sauveur..... Il garde encore le silence sur les ténèbres qui couvrirent toute la terre en plein midi à la mort de J. C. Nous en convenons; mais nous avons montré ailleurs que d'autres Auteurs en ont parlé (*b*). L'événement principal est raconté par Tacite, qui dit que J. C. *fut mis à mort sous l'Empire de Tibere par le Gouverneur de Judée Ponce Pilate* (*c*).

(*a*) Dans Orig. L 1, p 45.
(*b*) Apol. c. 6, §. 9.
(*c*) *Annal. l.* 15, *c.* 44.

Joséphe, dont le silence paroît à nos adversaires un si fort préjugé contre la vérité des faits Evangéliques, en a du moins certifié un que ces Messieurs affectent de nier. Ils prétendent que S. Luc en a imposé, quand il a dit qu'Auguste avoit fait faire par Cyrénius Gouverneur de Syrie *un dénombrement de tout l'univers : ut describeretur universus orbis* (*a*). Suivant eux, le fait est faux & l'expression est ridicule ; ils ont répété cette accusation dans cinq ou six ouvrages différens (*b*).

Joséphe atteste cependant que Cyrénius fut envoyé en Syrie par Auguste pour faire ce dénombrement, & qu'il le fit en effet, malgré l'opposition des Juifs (*c*). Le mot grec de saint Luc que l'on a traduit par *orbis*, peut très-bien signifier un Gouvernement particulier ou une Province (*d*) ; alors le récit de cet Evangéliste se trouve exactement conforme à celui de Joséphe. Le silence de Tacite & de Suétone sur ce dénombrement n'est plus d'aucun poids contre le témoignage exprès de deux Historiens, & la critique de

(*a*) *Luc.* 2, 1.

(*b*) Analyse de la Religion Chrétienne, par Dumarsais, page 24. Examen important, c. 13, page 85. Lettre 18, sur les Miracles. Epître aux Romains, page 20, &c.

(*c*) *Antiq. Jud. l.* 17, *c.* 19 ; & *l.* 18, *c.* 1 & 3.

(*d*) Voyez le Dict. de Hédéric.

nos ſçavans adverſaires ſe trouve abſolument fauſſe.

Cyrénius, diſent-ils, ne vint en Judée que plus de dix ans après la naiſſance de J. C. Nouvelle ſuppoſition démentie par Joſéphe. Il atteſte que le dénombrement fut achevé par Cyrénius 37 ans après la bataille d'Actium (*a*), par conſéquent l'an 755 de la fondation de Rome. Selon la ſupputation commune, J. C. étoit né l'an 753. Etoit-ce trop de deux ans pour faire ce dénombrement, contre lequel les Juifs ſe révolterent d'abord (*b*)? Ne peut-il pas même avoir été commencé ſous Varus, prédéceſſeur de Cyrénius dans le Gouvernement de la Syrie?

Il y a plus, ſi ce dénombrement eût été ſuppoſé, l'Empereur Julien étoit en état d'en démontrer la fauſſeté par les regiſtres de l'Empire. Cependant il n'en conteſte point la vérité, & il le cite pour prouver que Jeſus étoit né ſujet de Céſar (*c*).

C'eſt donc très-mal-à-propos que notre Auteur conclut : *Dieu n'a pas voulu que ces choſes divines fuſſent écrites par des mains profanes.* Dieu n'a pas voulu que les Au-

(*a*) *Antiq. Jud. l.* 18, *c.* 3.
(*b*) *Ibid.* c. 1, &, Actes des Apôtres, 5, 37.
(*c*) Dans S. Cyrille. L. 6.

teurs profanes fussent la principale source où nous allassions puiser l'histoire de la vie & de la mort de J. C, leur témoignage seroit insuffisant; ils n'ont pas été témoins oculaires des événemens: mais Dieu a voulu que cette histoire écrite par des témoins oculaires irreprochables, & qui ont versé leur sang pour en attester la vérité, fût encore confirmée dans ses faits principaux par le rapport des Auteurs Juifs & Payens; afin qu'il ne leur manquât aucun des genres de preuves sur lesquelles des faits peuvent être appuyés (*a*).

Le Philosophe fait une difficulté sur ce qui est dit en saint Matthieu sur la mort de Zacharie fils de Barac; nous avons répondu à cette objection, Apologie, c. 10, §. 13.

Il répète que *Dieu a voulu envelopper d'un nuage aussi respectable qu'obscur sa naissance, sa vie & sa mort.* Le contraire est évident. La naissance du Sauveur ne pouvoit être plus éclatante qu'elle l'a été. Les Prophètes en avoient prédit le temps & le lieu précis; les Juifs l'attendoient, tout l'Orient étoit rempli de cette opinion; Tacite & Suétone nous l'apprennent: elle fut consignée dans les registres

(*a*) Voyez l'Hist. de l'Etablissement du Christ. par M. Bullet.

publics par le dénombrement que fit Cyrénius accompagnée de ſignes miraculeux vus dans la Judée & ailleurs, annoncée à Hérode; & le maſſacre des Innocens connu de l'Empereur Auguſte, en eſt un monument terrible. La Généalogie de J. C. tirée des archives de la Nation Juive n'a été conteſtée par aucun Juif ſenſé, ni attaquée par des titres authentiques.

Sa vie, ſa prédication, ſes miracles, ſa doctrine, ont été pendant trois ans le ſpectacle de la Judée, l'objet de la jalouſie des Prêtres & des Docteurs Juifs; ils en conviennent dans les livres mêmes qu'ils ont composés contre lui. Voyez les vies de J. C. publiées par les Juifs, ſous le titre de *Sepher Tholedos Jeſu*, dans l'hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme par M. Bullet.

Sa mort, non moins publique, eſt rapportée par Tacite, Hiſtorien Romain, connue de tous les ennemis du Chriſtianiſme & reprochée aux premiers Chrétiens comme un opprobre, avouée par les Juifs qui s'en glorifient. La deſtruction de Jéruſalem, le maſſacre & la diſperſion de la Nation entiere en ont été la ſuite & la punition, comme J. C. l'avoit prédite après les Prophètes. La naiſſance, la prédication, la

mort de Jeſus, ſont auſſi certaines qu'il eſt certain qu'il y a aujourd'hui des Chrétiens dans le monde.

N'eſt-il pas ſingulier que du ſilence fauſſement ſuppoſé d'un ſeul Hiſtorien, l'on conclue que ce ſont-là des faits obſcurs.

L'Auteur inſiſte ſur la différence des deux Généalogies de J. C : nous y avons répondu, Apologie, c. 10, §. 12.

Saint Auguſtin, dit-il, ſaint Hilaire, & d'autres Peres de l'Egliſe ont donné un ſens myſtique à quelques-uns des miracles du Sauveur. Mais il ne fait pas attention à la maniere dont les Peres ont ſouvent expliqué l'Ecriture, pour inſtruire le peuple. Ils ſe ſont moins attachés à développer le ſens littéral, qu'à tirer de ce ſens même des applications morales ; ont-ils prétendu par ces applications déroger au ſens littéral ou à la réalité des faits ?

On cite pour exemple, 1°. le figuier maudit & ſéché pour n'avoir pas porté des figues, quand ce n'étoit pas le temps des figues : les Peres ont dit que ce figuier étoit la figure de la Synagogue : ont-ils voulu par-là révoquer en doute ſi le figuier avoit été véritablement deſſéché à la parole du Sauveur ? J. C. fit ce miracle pour inſpirer à ſes Diſciples la confiance au pouvoir

pouvoir ſurnaturel qu'il vouloit leur communiquer. C'eſt l'inſtruction qu'il leur donne à ce ſujet (*a*).

2°. Les Démons envoyés dans les corps des cochons dans un pays où l'on ne nourriſſoit point de cochons. La ſuppoſition eſt fauſſe. Joſéphe nous apprend que le pays de Gadara ou Geraſa, dans lequel ce miracle fut opéré, étoit habité par des Gentils (*b*). Quand cela ne ſeroit pas, les Juifs ont pu nourrir ces animaux pour les vendre aux Payens dont ils étoient environnés. Comme c'étoit la victime la plus commune dans les ſacrifices du Paganiſme, J. C. voulut montrer par la deſtruction de ce troupeau qu'il deſapprouvoit cet abus; & il étoit en droit de le faire comme Légiſlateur ſouverain envoyé de Dieu. Enfin ce miracle fermoit la bouche aux Sadducéens qui ne croyoient point aux eſprits.

3°. L'eau changée en vin ſur la fin d'un repas *où les convives étoient déja échauffés*. Il n'y a rien dans le texte qui puiſſe donner lieu à ce ſoupçon; J. C. n'auroit pas fait un miracle pour fournir matiere à l'intempérance.

Quand on ſeroit parvenu à *élever quel-*

(*a*) *Matt.* 21; 21. *Marci*, 11, 22.
(*b*) *Antiq. l.* 7, *c.* 13.

ques doutes ſur ces trois miracles, la multitude des autres que J. C. a opérés en recevroit-elle la moindre atteinte ? La résurrection des morts, la guériſon des aveugles-nés, des ſourds & des muets, des paralytiques, des malades de toute eſpèce; la multiplication des pains, les orages appaiſés, &c. ſont-ils encore de ſimples paraboles, des fictions allégoriques, dont les Peres n'ont point cru la réalité ?

L'Auteur, après avoir tâché de répandre des nuages ſur les faits, attaque les dogmes. *J. C*, dit-il, *naquit ſous la loi Moſaïque, il fut circoncis ſuivant cette loi, il en accomplit tous les préceptes, il en célébra toutes les fêtes.* Cela eſt vrai; il a fait plus, il a déclaré qu'il n'étoit pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir (*a*). Il a ordonné au peuple d'obſerver ce qu'enſeignoient les Scribes & les Phariſiens aſſis ſur la chaire de Moïſe (*b*). Mais il eſt clair qu'il parloit de la morale, & non des cérémonies Judaïques : nous le montrerons bientôt.

Il ne prêcha que la morale, continue le Philoſophe; *il ne révéla point le myſtere de ſon Incarnation, il ne dit jamais aux Juifs*

(*a*) *Matt.* 5, 17.
(*b*) *Matt.* 23, 2.

qu'il étoit né d'une Vierge. Fausses allégations. J. C. a prêché le dogme aussi-bien que la morale, l'Evangile en fait foi; il a dit expressément qu'il étoit Fils de Dieu & Fils de l'Homme; ses Apôtres ne nous ont appris de son Incarnation & de sa naissance que ce qu'il leur avoit révélé lui-même. En se donnant aux Juifs pour le Messie, il leur apprenoit assez qu'il étoit né d'une Vierge, puisqu'ils étoient persuadés, selon la prophétie d'Isaïe, que le Messie devoit naître ainsi. Leurs livres nous attestent encore cette croyance, il n'y a qu'à lire les paraphrases Chaldaïques de l'Ecriture & les Ecrits des plus anciens Rabbins dans Galatin (*a*).

On nous oppose que J. C. ne baptisa jamais personne, qu'il ne parla point des sept Sacremens, qu'il n'institua point de Hiérarchie Ecclésiastique: nous avons réfuté ailleurs ces objections (*b*).

Il cacha à ses contemporains qu'il étoit Fils de Dieu. On répète cette fausseté dans l'art. *Religion* (*c*), & on l'a renouvellée dans cinq ou six brochures. J. C. l'a si peu caché, qu'il l'a déclaré hautement en présence de ses Juges. Le souverain Prêtre lui

(*a*) *De Arcanis Cathol. veritatis*, *l.* 7, *c.* 14.
(*b*) Apologie, c. 5, §. 5.
(*c*) Art. *Religion*, troisième question.

dit : *Je vous conjure au nom du Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ Fils de Dieu.* Jesus répond : *Vous l'avez dit, je le suis.* Cette déclaration est rapportée par trois Evangélistes (*a*). Elle fut prise pour un blasphème & fit condamner J. C. à la mort. Les Juifs ne cesserent de lui reprocher qu'en appellant Dieu *son Pere, il se faisoit égal à Dieu* (*b*) ; ils représenterent à Pilate que, selon la Loi, Jesus devoit mourir, parce qu'il s'étoit dit Fils de Dieu (*c*). Dans un autre endroit J. C. loue S. Pierre de lui avoir dit ; *Vous êtes le Fils du Dieu vivant* (*d*). Après sa résurrection, saint Thomas lui dit, *mon Seigneur & mon Dieu*, & J. C. approuve cette confession (*e*). Vingt autres passages expriment la même chose ; les Apôtres tiennent le même langage, nous le verrons dans un moment ; & l'on ose écrire, l'on ose répéter que J. C. a caché sa divinité à ses contemporains !

Selon notre Auteur, J. C. n'a pas dit qu'il est *consubstantiel à Dieu*. Mais s'il est *Dieu*, comment pourroit-il ne pas être consubstantiel à Dieu ? Il faudroit donc

(*a*) *Matt.* 26, 63. *Marci*, 14, 61. *Luc.* 22, 70.
(*b*) *Joan.* 5, 18.
(*c*) *Joan.* 7, 19.
(*d*) *Matt.* 16, 16.
(*e*) *Joan.* 20, 28.

admettre en Dieu deux ſubſtances, par conſéquent deux Dieux.

Il n'a pas dit qu'il eſt *éternellement engendré*. Saint Jean l'a dit de ſa part : *Au commencement le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu..... & le Verbe s'eſt fait chair* (*a*). Il a dit lui-même qu'il étoit *avant Abraham* (*b*), qu'il étoit *glorifié dans ſon Pere avant la création du monde* (*c*).

Il n'a pas dit que *le Saint-Eſprit procédoit du Pere & du Fils*. Il l'a dit très-clairement. *L'Eſprit-Saint conſolateur que mon Pere vous enverra en mon nom vous enſeignera toutes choſes* (*d*). *Lorſque le Conſolateur, l'Eſprit de vérité que je vous enverrai de la part de mon Pere, ſera venu* (*e*). Le Saint-Eſprit eſt donc également envoyé par le Pere & par le Fils, par conſéquent il procède du Pere & du Fils. Dans ce même endroit, J. C. dit que cet Eſprit de vérité *procede du Pere*. Dans le chapitre ſuivant il eſt dit du même : *Il prendra de ce qui eſt à moi & vous l'annoncera* ; le Saint-Eſprit procède donc du Fils comme du Pere.

Il ne dit point que ſa perſonne étoit

(*a*) *Joan* 1, 2.
(*b*) *Ibid.* 8, 58.
(*c*) *Ibid.* 17, 5.
(*d*) *Ibid.* 14, 26.
(*e*) *Ibid.* 15, 26.

composée de deux natures & de deux volontés. On se trompe encore; cette doctrine est une conséquence toute simple de ce qu'il a dit; s'il est Dieu & homme, il a la nature divine & la nature humaine, par conséquent la volonté divine & la volonté humaine, puisque la volonté est l'attribut essentiel de toute nature intelligente.

Il voulut, dit-on, *que ces grands mysteres fussent annoncés aux hommes dans la suite des temps par ceux qui seroient éclairés des lumieres du S. Esprit.* J. C. a effectivement promis le S. Esprit aux Apôtres & à son Eglise; mais jamais les Apôtres ni leurs successeurs n'ont enseigné d'autres mysteres que ceux que J. C. a révélés lui-même; jamais ils n'ont voulu souffrir que l'on altérât le sens de ses paroles, que l'on entreprît d'y ajouter ni d'y retrancher. Quand ils ont jugé qu'il convenoit de consacrer certaines expressions pour professer ces mysteres, ils ont choisi celles qui rendroient le plus fidèlement le sens de ces paroles de J. C, & ils ont banni de la société chrétienne, tous ceux qui ont voulu les entendre selon leur sens particulier.

Julien, qui étoit en ceci de meilleure foi que les Ariens de son temps & que

l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, reconnoît que S. Jean a enseigné clairement la Divinité de J. C, & il lui reproche ce dogme comme une erreur (*a*).

De toutes les assertions de notre Auteur, il n'y en a pas une qui ne soit démontrée fausse par le texte même des Livres Saints : celles qui vont suivre ne sont pas moins frivoles ni moins téméraires.

A quoi sert l'énumération des différentes Sectes qu'il y avoit chez les Juifs ? *Il y avoit*, dit-il, *dans les premieres années qui suivirent la mort de Jesus sept Sociétés ou Sectes différentes chez les Juifs, les Pharisiens, les Sadducéens, les Esséniens, les Judaïtes, les Thérapeutes, les Disciples de Jean & les Disciples de Christ.*

Premièrement cette énumération n'est pas juste. Les Thérapeutes n'enseignoient aucun dogme différent des autres Juifs; ils menoient une vie plus retirée, mais ils ne faisoient pas Secte ; à moins qu'on ne veuille dire que les différens Ordres Religieux sont autant de Sectes Catholiques. Il en est de même des Disciples de Jean ; ils avoient reçu son Baptême, ils le regardoient comme un Prophète, mais ils ne formoient pas une Secte particuliere. Ils

---

(*a*) Dans S. Cyrille, L. 6 & 10.

ne se distinguoient des autres Juifs ni dans le dogme, ni dans la morale, ni dans le rit extérieur.

Quant à ceux dont parle Joséphe, L. 2, de la Guerre des Juifs, chap. 7, il est clair, malgré ce qu'en dit notre Auteur, que ce sont les Esséniens & non pas les Judaïtes. « Judas, dit-il, fut l'auteur d'une » nouvelle Secte différente des trois autres, » dont la premiere étoit celle des Phari- » siens, la seconde celle des Sadducéens, » & la troisième celle des Esséniens qui est » la plus parfaite de toutes. Ils sont Juifs » de nation, vivent dans une union très- » étroite, & considerent les voluptés com- » me des vices, &c ». Joséphe continue jusqu'à ces paroles citées par notre Auteur: « Ils méprisent les maux de la terre, ils » triomphent des tourmens par leur cons- » tance, &c ». Et un peu plus bas. « Voilà, » dit-il, ce que les Esséniens enseignent » sur la divinité de l'ame, &c. Il y a une » autre sorte d'Esséniens, *dit-il enfin*, qui » conviennent avec les premiers dans l'u- » sage des mêmes viandes, &c ». Il est donc plus clair que le jour que dans tout ce chapitre Joséphe parle des Esséniens, & non pas des Judaïtes.

C'est dans le dix-huitième Livre des Antiquités Judaïques, chap. 2, que Joséphe

séphe traite plus particulièrement des Judaïtes ; il dit formellement que *cette Secte convient en toutes choses avec celle des Pharisiens, excepté que ceux qui en font profession, soutiennent qu'il n'y a que Dieu seul que l'on doive reconnoître pour Seigneur & pour Roi ;* il les peint comme une troupe de fanatiques & de séditieux. Ils sont représentés de même dans les Actes des Apôtres (*a*), & il y est dit que cette Secte fut promptement dissipée.

L'on ne peut donc faire aucun fond sur la maniere dont notre Philosophe cite les Historiens ; il tronque, il altere, il transporte, il défigure à son gré leur narration. N'est-ce pas une affectation ridicule d'avoir voulu appliquer à des insensés & des furieux tels que les Judaïtes, ce que Joséphe a dit des dogmes sensés & de la morale admirable des Esséniens ? Mais comme plusieurs Sçavans ont pensé que les Esséniens étoient Chrétiens, il n'en a pas fallu davantage pour engager notre Auteur a altérer le sens de Joséphe.

En second lieu, le parallèle entre les différentes Sectes Juives & le Christianisme est tout entier à l'avantage de celui-ci. Toutes ces Sectes disparurent après la ruine de Jé-

(*a*) *Act.* 5, 37.

rusâlem ; il ne fut plus question de Pharisiens, de Sadducéens, d'Esséniens, de Judaïtes. Les plus sensés parmi les Juifs dispersés comprirent que Dieu, en rendant impossible l'exercice de leur Religion, avoit voulu donner fin à la loi de Moïse, & embrasserent le Christianisme.

Envain l'Auteur s'efforce de jetter du ridicule sur la personne, sur le caractere, sur la conduite de S. Paul ; envain il répète les mêmes reproches à l'art. *Paul.* Nous avons justifié ce S. Apôtre dans l'Apologie, chap. 3, §. 11 & 12.

Nous reconnoissons volontiers avec notre Critique, que les commencemens de l'Evangile furent très-foibles ; que les Apôtres étoient des Juifs grossiers, des artisans, des hommes du commun. Mais ces circonstances que l'on affecte de relever, ne font-elles pas la gloire de notre Religion, & n'en démontrent-elles pas la Divinité ? Dieu, pour convertir le monde, pour faire tomber le Judaïsme & l'Idolâtrie, pour établir la plus sainte, la plus pure, la plus sublime Religion qui fut jamais, n'a pas voulu se servir de Sçavans ni de Philosophes, mais de pauvres & d'ignorans. D'où leur est venue cette sagesse, cette force sous laquelle les plus grands génies ont enfin été forcés de plier ?

Quelle puissance inconnue a pu faire dans moins de trois siècles une révolution si étonnante dans l'Univers ? Voilà le mystere qui nous étonne, & dont les réflexions de notre sçavant Philosophe ne nous donnent point la solution.

Il assure, contre la vérité, que *tous les premiers Fidèles furent des hommes obscurs.* Le contraire a été démontré dans la Certitude des Preuves du Christianisme, chap. 6, §. 1, page 206 de la seconde édition. Les témoignages sur lesquels ce fait décisif est appuyé ont paru si solides à nos adversaires, que dans les *Conseils raisonnables*, n. 22, on s'est contenté de le nier, sans y opposer la moindre preuve.

Les premiers Fidèles, continue nôtre Auteur, ne se séparèrent point d'abord des Juifs, ils garderent la circoncision & toute la Loi de Moïse ; S. Paul en se justifiant devant Festus, assure *qu'il n'a péché ni contre la Loi ni contre le Temple* (a). Il est certain, & l'on en convient, que J. C. ni les Apôtres n'ont jamais défendu aux Juifs d'observer la Loi Judaïque ; mais il faut observer 1°. que ces mêmes Apôtres n'ont jamais voulu souffrir que l'on obligeât les Gentils à la circon-

(a) *Act.* 25, 8.

cision ni aux autres pratiques de cette même Loi, qui étoit faite pour les seuls Juifs, & qu'ils le déciderent ainsi dans le Concile de Jérusalem (*a*). 2°. Que les Apôtres sçavoient très-bien, selon la prédiction claire & formelle de J. C (*b*), que la destruction de Jérusalem & du Temple, & la dispersion des Juifs étoient prochaines; que par cet événement Dieu alloit rendre impossible pour toujours l'observation de la Loi Mosaïque quant aux sacrifices, aux fêtes & aux cérémonies les plus essentielles. 3°. Que la circoncision n'ayant été ordonnée aux Juifs que comme une marque de leur origine & le signe distinctif de la postérité d'Abraham; cette marque devenoit inutile après la venue du Messie, & après la réunion de toutes les Nations dans une seule Eglise; mais que cette cérémonie & la plupart des autres observances Judaïques étant très-innocentes, il étoit beaucoup mieux de les laisser tomber d'elles-mêmes, que de les interdire aux Juifs sans aucune nécessité; c'est ce qu'ont fait les Apôtres.

Notre Philosophe prétend *qu'ils annonçoient J. C. comme Juif, observateur de la*

(*a*) *Act.* 25. *c.* 15.
(*b*) *Matt.* 24.

Loi Juive, envoyé de Dieu pour la faire observer. Cela est faux quant au dernier article ; jamais les Apôtres n'ont enseigné que J. C. étoit venu pour faire observer la Loi de Moïse, du moins quant aux cérémonies, & J. C. ne l'a jamais dit lui-même. Il a déclaré au contraire *que l'heure étoit venue où l'on n'adoreroit plus son Pere ni à Samarie ni à Jérusalem, mais qu'il seroit adoré en esprit & en vérité* (*a*). En comparant son Eglise à un bercail, il a dit qu'il vouloit *y rassembler d'autres brebis que les Juifs* (*b*) ; il leur a fait entendre que plusieurs viendroient de l'Orient & de l'Occident pour entrer dans le Royaume des Cieux, au lieu qu'ils en seroient eux-mêmes chassés (*c*).

S. Paul a dit dans son Epître aux Romains, *que la circoncision est utile, si on observe la Loi ;* mais il parloit à des Juifs (*d*). Il a enseigné en même-temps que l'homme *est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi*, parce que *Dieu est non-seulement le Dieu des Juifs, mais encore des Gentils* (*e*). Il ne cesse de répéter la même vérité dans

(*a*) *Joan.* 4, 21 & 23.
(*b*) *Joan.* 10, 16.
(*c*) *Matt.* 8, 11.
(*d*) *Rom.* 2, 25.
(*e*) *Rom.* 3, 28.

toute sa lettre, & de faire comprendre que ce sont les préceptes moraux & non les cérémonies qui sont l'essentiel de la Loi.

On fait à cet Apôtre un reproche bien plus grave. *Quand il parle de J. C. dans ses Epîtres, il ne révèle point le mystere ineffable de sa consubstantialité avec Dieu.* Notre Critique prétend le faire voir par quelques passages qui semblent mettre Dieu le Pere au-dessus de J. C. Mais pourquoi oublier plusieurs autres passages clairs & formels de S. Paul où la divinité de J. C. est évidemment enseignée? Il dit que J. C. *est le Dieu béni dans tous les siècles* (*a*); que *toutes choses ont été créées en lui & par lui* (*b*). Il lui applique ces paroles du Pseaume 44: *Votre trône, ô Dieu, est de toute éternité.... vous avez créé le ciel & la terre* (*c*). Il faut donc, ou que S. Paul ait admis deux Dieux, ou qu'il ait voulu nous apprendre que J. C. fils de Dieu est consubstantiel à son pere.

Le Philosophe devenu tout-à-coup Théologien, insiste sur le passage de l'Epître aux Philippiens, chap. 2, ℣. 5, où S. Paul recommandant aux Fidèles l'humilité, leur dit, *Ayez les mêmes sentimens*

(*a*) *Rom.* 9, 5.
(*b*) *Coloss.* 1, 16.
(*c*) *Hébr.* 1, 8.

que J. C. qui étant empreint de Dieu, n'a point cru sa proye d'être égal à Dieu. Selon lui, c'est ainsi que l'on doit traduire, & non pas comme on l'entend ordinairement : *qui n'a point regardé comme une usurpation de s'égaler à Dieu.* Il soutient que la premiere version est conforme à celle des Eglises de Vienne & de Lyon dans leur lettre de l'an 117, & à celle d'Origène. Admettons pour un moment cette explication que l'Auteur a tirée du Nouveau Testament de le Clerc, & voyons si l'on en peut conclure quelque chose contre la divinité de J. C.

Voici le passage entier : *Ayez les mêmes sentimens que J. C, qui ayant la forme de Dieu, ne s'est point attribué l'égalité avec Dieu, mais s'est anéanti en prenant la forme d'esclave, & en devenant semblable à un homme ; il s'est humilié en obéissant jusqu'à mourir sur une croix.* On demande d'abord quel est le sens de ces mots : *étant empreint de Dieu*, ou *ayant la forme de Dieu ?* Signifient-ils seulement que J. C. a eu quelque ressemblance avec Dieu, quelques-uns des caracteres de la Divinité ? Mais 1°. *La forme de Dieu* est ici opposée *à la forme d'esclave*, c'est le même terme dans le texte original. Or J. C. n'a pas seulement eu l'apparence ou le caractere

extérieur d'esclave, il en a eu la nature; puisqu'il étoit véritablement homme; donc s'il a eu aussi la forme ou le caractere de Dieu, il étoit véritablement Dieu. 2°. Si J. C. n'étoit pas Dieu selon toute l'énergie du terme, étoit-ce une humilité de sa part de ne point s'égaler à Dieu? C'auroit été une impiété horrible dans une créature d'oser seulement y penser. 3°. S. Paul recommande aux Fidèles de croire par humilité que les autres leur sont supérieurs (quoique leurs égaux), & d'imiter en cela J. C. Donc l'humilité de J. C. a été d'attribuer la supériorité à son pere, quoiqu'il fût égal à son pere. Renoncer à un rang qui ne nous est pas dû, c'est justice: céder un titre qui nous appartient, c'est humilité. Or nous voyons en effet J. C. tout rapporter à la gloire de son Pere, reconnoître qu'il a tout reçu de lui, déclarer qu'il fait sa volonté, que son Pere est plus grand que lui, &c. si J. C. n'est qu'un homme, où est en cela l'humilité?

Donc le passage de S. Paul, dans le sens même que notre Auteur lui attribue après le Clerc & après tous les Sociniens, loin de déroger à la divinité de J. C, la prouve au contraire d'une maniere invincible.

On nous parle de la dispute survenue

à Antioche entre S. Pierre & S. Paul au sujet des cérémonies légales. Nous avons éclairci cette difficulté, Apologie, chap. 3. §. 11 & 12; & chap. 10, §. 14, & nous avons montré que ni l'un ni l'autre de ces deux Apôtres n'eſt blâmable.

Le Cenſeur du Chriſtianiſme n'eſt pas moins habile à défigurer l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que les faits & les dogmes du Nouveau Teſtament. *Si S. Pierre*, dit-il, *étoit ſpécialement deſtiné à la converſion des Juifs, & S. Paul à celle des étrangers, il eſt très-probable que Pierre ne vint point à Rome. Les Actes des Apôtres ne ſont point mention du voyage de Pierre en Italie.* On concluëroit beaucoup mieux, ſi lon diſoit: S. Pierre ayant été ſpécialement deſtiné à la converſion des Juifs, il eſt très-probable qu'il vint à Rome où il y avoit un grand nombre de Juifs, où ils avoient une Synagogue, où les Juifs de tous les pays du monde avoient des relations.

Mais qu'eſt-il néceſſaire d'avoir recours à des probabilités, quand nous avons des preuves poſitives? S. Pierre adreſſe ſa premiere lettre aux Juifs diſperſés dans le Pont & dans toute l'Aſie mineure; il auroit pu aiſément les viſiter, s'il étoit demeuré à Antioche: il les ſalue de la part

de *l'Eglise assemblée à Babylone* (*a*). Ce nom ne peut désigner l'ancienne Babylone, dont il ne restoit alors que des ruines, & qui avoit été changée par les Rois Parthes en un parc de bêtes fauves. L'Auteur de l'Apocalypse peint sous le nom de Babylone *la Ville qui domine sur les Rois de la terre, qui est assise sur sept montagnes, & qui s'est enivrée du sang des Martyrs de Jesus* (*b*). A ces traits peut-on méconnoître Rome? Il est donc clair que c'est elle qui est désignée sous le nom de Babylone dans les Ecrits apostoliques. D'ailleurs les Ecrivains du second siècle attestent constamment le voyage & le martyre de S. Pierre & de S. Paul à Rome. Eusébe le rapporte sur le témoignage de Denis, Evêque de Corinthe, qui vivoit 70 ou 80 ans tout au plus après l'événement (*c*). S. Irénée qui écrivoit presqu'en même-temps que Denis, en parle comme d'un fait incontestable (*d*). Les tombeaux de ces deux Apôtres en étoient un monument connu & révéré de tous les Fidèles (*e*).

(*a*) 1. *Petri.* 5, 13.
(*b*) *Apocal.* 17.
(*c*) Hist. Eccles. l. 2, c. 25.
(*d*) *Advers. Hæres.* l. 3, c. 3.
(*e*) *Euseb. Ibid.*

Les Actes des Apôtres ne font point mention du voyage de S. Pierre en Italie; mais ils ne parlent pas non plus du voyage de S. Pierre à Antioche, qui est cependant certain par les Epîtres de S. Paul. L'Auteur de ces Actes ne s'est pas proposé de parler des voyages & des travaux de tous les Apôtres, mais seulement de ceux de S. Paul, dont il avoit presque toujours été témoin oculaire.

Malgré ces preuves & une infinité d'autres, l'on a décidé magistralement dans l'*Epître aux Romains*, page 34, que le Pontificat de Pierre à Rome est une imposture, que c'est une fable qui vient d'Abdias & d'Egésipe qu'Eusébe cite souvent dans son Histoire. Il est cependant certain qu'Eusébe n'a jamais cité Abdias dans un seul endroit de ses Ouvrages, tant l'érudition de nos adversaires est vaste & sûre!

Selon la remarque de notre Auteur, *ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les Chrétiens commencerent à se séparer de la communion Juive, & c'est ce qui leur attira tant de querelles & tant de persécutions de la part des Synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Egypte & dans l'Asie.* La cause de cette séparation fut l'opiniâtreté des Juifs à rejetter l'Evangile, l'esprit sé-

ditieux & turbulent qui causa bientôt leur ruine totale.

La séparation, dit-il, *devint entiere entre les Juifs & les Chrétiens avant la fin du premier siècle. Cette séparation étoit ignorée du Gouvernement Romain. Le Sénat de Rome, ni les Empereurs, n'entroient point dans les querelles d'un petit parti que Dieu avoit jusques-là conduit dans l'obscurité, & qu'il élevoit par des degrés insensibles.*

1°, Il est faux que la distinction entre les Juifs & les Chrétiens ait été ignorée du Gouvernement Romain sur la fin du premier siècle. Dans l'Apologie, chap. 3, §. 15; & chap. 6, §. 19, nous avons prouvé par le témoignage même des Historiens Romains, que le Chistianisme fut connu à Rome & persécuté dès sa naissance, quoique les Juifs fussent tolérés.

2°. Il est faux que sur la fin du premier siècle, les Chrétiens fussent encore un petit parti conduit dans l'obscurité; le contraire est démontré dans la Certitude des Preuves du Christianisme, chap. 7, §. 1.

Notre Philosophe insinue cependant qu'il ne fut pas difficile de convertir les Payens éclairés. *Il faut voir*, dit-il, *dans quel état étoit alors la Religion dans l'Empire Romain. Les mysteres & les expiations étoient accrédités dans presque toute la ter-*

re ..... *La connoiſſance d'un ſeul Dieu étoit le principal dogme que l'on annonçoit dans ces fêtes myſtérieuſes & magnifiques...... Les Chrétiens qui n'adoroient auſſi qu'un ſeul Dieu, eurent par-là plus de facilité de convertir pluſieurs Gentils.* Rien de ſi frivole que toutes ces imaginations.

Quelle relation y a-t-il entre les myſteres & les expiations du Paganiſme, & la créance des Chrétiens ? C'eſt que l'unité de Dieu étoit enſeignée dans les myſteres. 1°. Cela eſt faux. Cicéron qui avoit été initié aux myſteres, nous apprend que l'on y *acquéroit plus de lumieres ſur la phyſique que ſur la nature des Dieux* (*a*). 2°. Selon notre Critique, *les Empereurs, les Grands & les Philoſophes n'avoient nulle foi à ces myſteres ;* ils étoient Athées (*b*) : le peuple ſeul faiſoit cas des myſteres ; or le peuple étoit Polythéiſte & Idolâtre. De quoi ſervoient les myſteres pour l'inſtruire ? 3°. Supposons pour un moment que quelques Sectes de Philoſophes ayent admis un Dieu ſuprême ; ce dogme, tel qu'ils le concevoient, ne pouvoit leur donner aucune inclination pour le Chriſtianiſme. Ils ſoutenoient que le Dieu ſouverain s'é-

(*a*) *De Nat. Deor. l.* 1, *n.* 119.
(*b*) Voyez l'art. *Athées.*

toit associé des Dieux inférieurs ou des Génies auxquels il avoit laissé le soin de créer, de conserver & de conduire l'univers; que l'on devoit honorer d'un culte religieux toutes ces divinités particulieres qui présidoient aux différentes parties de la nature. C'est ce que Celse & Julien, Porphyre & Jamblique soutenoient opiniâtrement contre les Chrétiens. Julien dans une de ses lettres blâme hautement les Juifs de ce qu'ils rendoient un culte exclusif au Dieu très-puissant & très-bon, qui gouverne le monde visible, sans vouloir adorer les autres Dieux (*a*). Il appuyoit sa doctrine sur l'autorité de Platon (*b*), & c'étoit le sentiment de tous les Platoniciens. Il falloit donc que ces Philosophes commençassent par abjurer la doctrine de leur maître, pour embrasser le Christianisme. Quoique les Epicuriens n'enseignassent l'existence des Dieux que pour la forme, ils pratiquoient cependant le culte public pour ne pas être inquiétés. Ceux qui se faisoient Chrétiens renonçoient pour jamais à ce culte impie, & s'exposoient par-là à toute la rigueur des Loix. Le Christianisme n'offroit donc en perspec-

(*a*) Lettre 63, à Théodore Pontife.
(*b*) Dans S. Cyrille, l. 2.

tive à ceux qui l'embrassoient, que la haine publique & des supplices à braver.

L'Auteur toujours attentif à blâmer les Peres de l'Eglise, fait à S. Justin deux reproches déplacés & mal fondés. *On lui a reproché*, dit-il, *d'avoir dit dans son Commentaire sur Isaïe, que les Saints jouiront dans un règne de mille ans, sur la terre, de tous les biens sensuels.* Il a sans doute écrit cette remarque en sommeillant. 1°. S. Justin n'a jamais fait de Commentaire sur Isaïe; c'est dans son Dialogue avec le Juif Tryphon qu'il parle du règne de mille ans; & nous avons vu dans l'article *Apocalypse*, qu'il ne regardoit point cette opinion comme un dogme de foi. 2°. Il est faux que S. Justin ait enseigné que les Saints jouiront *des biens sensuels* pendant le règne de mille ans; il dit tout le contraire: il cite même ces paroles de J. C: *Parmi ceux qui ressusciteront, il n'y aura ni époux ni épouses; ils seront semblables aux Anges, parce qu'ils sont enfans de Dieu & de la résurrection* (a). Ceci est donc une calomnie formelle & réfléchie contre S. Justin.

On lui a fait un crime d'avoir dit dans son Apologie du Christianisme, que Dieu ayant fait la terre, en laissa le soin aux An-

(a) Luc. 20, 35.

ges, lesquels étant devenus amoureux des femmes, leur firent des enfans qui sont les Démons. Il est vrai que S. Justin a été dans cette opinion ; mais, si l'on y prend garde, c'est une conséquence des dogmes Platoniciens & des idées reçues alors parmi les Philosophes ; nous venons d'en voir les témoignages dans Celse & dans Julien. Cette croyance des Génies occupés à conduire les différentes parties de la nature, donna lieu à S. Justin de leur appliquer ce qui est dit dans la Genèse, que *les enfans de Dieu, frappés de la beauté des filles des hommes, les prirent pour épouses, & donnerent naissance à des enfans d'une taille & d'une force extraordinaire que l'on a nommés les Géans.* Au lieu que les Philosophes prenoient ces Génies pour des Dieux & en faisoient l'objet de leur adoration, S. Justin les regarde comme des démons ennemis de Dieu & des hommes. Mais il n'a jamais enseigné cette opinion comme un dogme de la foi chrétienne ; & s'il s'est trompé sur cet article, le témoignage héroïque qu'il a rendu à l'Evangile, en souffrant le martyre, doit faire excuser son erreur.

On condamne encore Lactance & les autres Peres, pour avoir forgé les oracles des Sybilles. C'est une accusation téméraire

raire & ſans fondement. Pluſieurs de ces oracles prétendus étoient en vogue parmi les Payens avant la naiſſance du Chriſtianiſme ; Cicéron en a cité un dans le ſecond Livre de la Divination, & Virgile en a fait mention dans ſes Eclogues. Nous convenons qu'au ſecond ſiècle quelques Chrétiens, plus zèlés que ſages, en citerent d'autres ſur le modèle des anciens, & que pluſieurs Peres de l'Egliſe y ont été trompés ; mais nous avons montré ailleurs que cette ſuppoſition a pu ſe faire innocemment (*a*). C'eſt une témérité d'en accuſer Lactance & les autres Peres ; ce qu'ils ont cité des vers Sybillins étoit connu avant eux ; & les dogmes du Chriſtianiſme n'ont pas beſoin de cette foible reſſource.

L'Auteur prétend que l'on a fabriqué au moins cinquante faux Evangiles pour accréditer le Chriſtianiſme. Il y a ſur cette imputation bien des remarques à faire.

1°. Il eſt évident par le détail que Fabricius a donné des faux Evangiles, que le nombre en eſt exagéré ; que pluſieurs ont porté différens noms ; qu'un ou deux paſſages de nos Evangiles, cités de mémoire ou tant ſoit peu altérés, ont ſuffi pour faire imaginer qu'il y avoit eu au-

(*a*) Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, c. 2, §. 7.

tant d'Evangiles divers. 2°. Les différentes Sectes d'Hérétiques ont donné abusivement au recueil de leur doctrine, le nom d'*Evangile ;* ce titre dans le style de ces temps-là, ne signifioit rien autre chose que *Profession de foi ;* il n'est donc pas fort étonnant que le nombre de ces Evangiles prétendus ait paru prodigieux. 3°. Le plus grand nombre de ces Livres n'a été connu qu'au cinquième siècle, & il est fort incertain s'ils ont existé plutôt. 4°. Parmi les premiers Fidèles, outre nos quatre Evangiles, il y en a eu deux ou trois de l'authenticité desquels on a douté pendant quelque temps, parce qu'ils étoient parfaitement conformes aux nôtres, & qu'on y appercevoit seulement quelques légers changemens. 5°. Nous avons fait voir dans la *Certitude des Preuves du Christianisme*, chapitre 1, §. 5, que plusieurs Evangiles apocryphes ont été composés innocemment, sans intention de tromper, & sans que l'on en puisse tirer aucune conséquence contre la vérité & l'authenticité des nôtres ; dans les *Conseils raisonnables*, l'on n'a rien pu objecter contre nos preuves. 6°. Nous avons montré de même qu'aucun des dogmes de notre foi n'est appuyé sur des Livres faux ou apocryphes ; qu'ainsi toutes les suppositions qui ont été faites,

où innocemment par les Fidèles, ou malicieusement par les Hérétiques, ne portent aucune atteinte à la vérité de notre Religion.

Abdias, dit notre Philosophe, *qui succéda immédiatement aux Apôtres, fit leur histoire, dans laquelle il mêla des fables si absurdes, que ces histoires ont été avec le temps entièrement décréditées, mais elles eurent d'abord un grand cours .... Abdias qui étoit dans l'Asie & qui écrivoit en hébreu, &c.* autant de faussetés que de mots. Fabricius a montré que la prétendue histoire d'Abdias n'a été connue qu'au seizième siècle; que jamais elle n'a été écrite en hébreu ni en grec, mais seulement en latin; que jamais Eusébe, ni S. Jérôme, ni aucun des Ecrivains anciens n'a parlé d'Abdias ni de son histoire (*a*) On ne peut pas être plus mal instruit que notre Critique.

Les Actes des Apôtres ne disent point que les Apôtres fussent convenus d'un Symbole. Cela est vrai, mais nous avons déja remarqué que ces Actes n'ont point rapporté tout ce qu'ont fait les Apôtres. Puisque, de l'aveu de l'Auteur, *la substance du* Credo *est éparse dans les Evangiles;* puisque *c'est*

(*a*) *Cod. Apocryph. Novi Testam.* tome 2, page 388.

incontestablement la créance des Apôtres, que nous importe que ce soit une pièce écrite par eux ou par leurs disciples ? Que nous importe l'opinion de ceux qui l'ont attribué personnellement aux Apôtres ?

Sous Domitien, dit-il, *la Religion Chrétienne commença à donner quelqu'ombrage au Gouvernement*. Nous ne répéterons point les preuves par lesquelles nous avons démontré ailleurs que la Religion Chrétienne fut persécutée dès sa naissance par le Gouvernement Romain, & que les Chrétiens furent déja mis à mort sous Néron (*a*). L'Auteur avance mal-à-propos que Philon appelle les Chrétiens *Gesséens*; c'est des Esséens ou Esséniens qu'il parle. Malgré l'intérêt que nous pourrions avoir de revendiquer cette Secte, dont Philon fait un si grand éloge, nous aimons mieux nous en rapporter au sentiment des Sçavans qui soutiennent que les Esséens ou Esséniens étoient des Juifs.

Ni la Hiérarchie, ni les usages ne furent établis tout-d'un-coup, selon notre Critique; *les temps Apostoliques furent différens des temps qui suivirent*. Est-il étonnant que dans un temps où le Christianisme étoit proscrit, où ses Sectateurs étoient obligés

(*a*) Apol. c. 3, §. 15; & c. 6, §. 19.

de ſe cacher ou de mourir dans les ſupplices, l'on n'ait pu mettre la Hiérarchie & les uſages Eccléſiaſtiques ſur le pied ſur lequel ils furent établis, dès que l'Egliſe eut la liberté d'exécuter les règles que les Apôtres avoient preſcrites ? Tout fut décidé conformément à leurs inſtructions.

Ce que dit ſaint Paul ſur la maniere dont devoient parler dans les aſſemblées ceux qui avoient le don de prophétie (*a*), prouve contre notre Auteur même que l'ordre de ces aſſemblées n'étoit point abandonné au caprice des particuliers. Puiſque les Apôtres établirent les Evêques pour gouverner les Egliſes dans leur abſence & après eux (*b*), il eſt clair que ceux-ci, après la mort des Apôtres, devoient préſider aux aſſemblées Chrétiennes, enſuite les Prêtres ſous leur autorité. Ainſi l'ordonne ſaint Paul à Timothée & à Tite; la Hiérarchie n'eſt que l'exécution des réglemens de cet Apôtre, & il eſt certain par les lettres de ſaint Ignace qu'elle fut établie dès les temps Apoſtoliques.

C'eſt, dit-on, *ſur cet uſage de l'Egliſe primitive, que ſe fondent encore aujourd'hui quelques communions Chrétiennes, qui tien-*

(*a*) 1. *Cor.* 14, 29.
(*b*) *Act.* 20, 28.

nent des assemblées sans Hiérarchie. Il étoit permis alors à tout le monde de parler dans l'Eglise, excepté aux femmes. Cela n'est ni vrai ni exact ; il n'étoit permis de parler qu'à ceux auxquels Dieu avoit donné le don de prophétie, auxquels il avoit fait quelque révélation, ou auxquels il avoit accordé le don des langues. Cela est évident par l'endroit même de saint Paul que notre Auteur a cité, & par conséquent lorsque ces dons extraordinaires eurent cessé, il étoit du bon ordre que les Pasteurs seuls eussent le soin de parler & d'instruire dans les assemblées.

Ce qui est aujourd'hui la sainte Messe qui se célèbre le matin, étoit la Cène qu'on faisoit le soir ; ces usages changerent à mesure que l'Eglise se fortifia. Une Société plus étendue exigea plus de règlemens, & la prudence des Pasteurs se conforma aux temps & aux lieux. Elle se conforma encore davantage à ce que J. C. & les Apôtres avoient prescrit ; les Pasteurs se sont toujours fait une loi de n'y rien changer. Quant aux usages sur lesquels les Apôtres n'avoient rien réglé, dès qu'ils eurent été une fois établis par la prudence des Pasteurs & reçus par-tout, il ne convenoit plus à des particuliers d'y déroger & de vouloir les changer ; l'Eglise n'approuva jamais cette licence que des esprits

inquiets s'arrogerent de temps en temps.

Saint Jérôme & Eusébe rapportent, selon notre Auteur que quand les Eglises reçurent une forme, on y distingua peu-à-peu cinq ordres différens : les Surveillans ou les Evêques, les Anciens ou les Prêtres, les Servans ou Diacres, les initiés ou les Fidèles, & les *Cathécumènes ou Energumènes qui attendoient le baptême*. Il n'y a ni justesse ni vérité dans cette allégation. 1°. Il est faux que la distinction des Evêques, des Prêtres & des Diacres, ne se soit établie que peu-à-peu, & quand les Eglises reçurent une forme. Cette distinction est clairement marquée par saint Paul & dans les Actes des Apôtres. La Lettre aux Philippiens est adressée *à tous les saints en J. C. qui sont à Philippes, avec les Prêtres & les Diacres*. De même dans ses Lettres à Timothée & à Tite, il distingue les Evêques d'avec les Prêtres ou Anciens : jamais leurs fonctions ne furent confondues, même du temps des Apôtres : ce fait est encore établi par les Lettres de saint Ignace. Saint Jérôme ni Eusébe n'ont point enseigné le contraire. 2°. Il est faux que les initiés ou simples fidèles, à plus forte raison les Cathécumènes, aient fait un quatrième & un cinquième ordre drns la Hiérarchie. Le nom même d'*Hiérarchie* désigne une

distinction & une prééminence sur les simples Fidèles. 3°. On ne sçait ce que notre Auteur entend par *les Energumènes* qu'il ajoute aux précédens, ni où il a puisé cette imagination.

Aucun, ajoute-t-il, *dans ces cinq ordres ne portoit d'habit différent des autres; aucun n'étoit contraint au célibat, témoin le Livre de Tertullien dédié à sa femme, témoin l'exemple des Apôtres.* Il est vrai que dans les trois premiers siècles de l'Eglise les Ministres des autels ne furent point distingués dans la société par des habits différens; mais il paroît certain que dès le temps des Apôtres ils eurent des ornemens particuliers dans la célébration des saints Mysteres. Saint Jean, dans son Apocalypse, a peint la gloire éternelle sous la figure des assemblées chrétiennes. *Il eut une vision le Dimanche*, jour auquel les Fidèles s'assembloient (*a*). Il vit d'abord *un Vieillard vénérable avec des cheveux blancs, revêtu d'une longue robe, ceint sous les bras d'une ceinture d'or & environné de sept chandeliers d'or* (*b*). Ce Vieillard instruit l'Apôtre & lui ordonne d'écrire ce qu'il a vu. Il le voit ensuite *assis sur un trône, & autour de lui*

(*a*) *Apoc* 1, 10.
(*b*) *Ibid.* ℣. 13 & 14.

vingt-

vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc avec des couronnes d'or (*a*). *Il tient dans sa main droite un livre scellé : au milieu de l'assemblée est un agneau en état de victime, autour duquel les Vieillards se prosternent* (*b*). L'Apôtre *apperçoit sous l'autel les ames de ceux qui ont été mis à mort pour la parole de Dieu, & pour lui avoir rendu témoignage* (*c*).

On ne peut méconnoître dans cette peinture le modèle sur lequel ont été bâties les anciennes Basiliques ou Eglises Cathédrales. Dans le fond du chœur est le siége de l'Evêque environné d'autres siéges pour les Prêtres, un autel au milieu avec des chandeliers pour consacrer l'Eucharistie désignée par l'agneau en état de victime ; sous l'autel, des reliques des Martyrs. On connoît la coutume des premiers Fidèles de s'assembler & de célébrer le saint sacrifice sur le tombeau des Martyrs. Les robes blanches, les ceintures, les couronnes, ont donc été dès le temps des Apôtres des ornemens sacerdotaux : & la maniere dont l'Eglise Catholique célèbre les saints Mysteres est de leur institution.

Ce que l'on ajoute sur le célibat de-

(*a*) Chap. 4, 2.
(*b*) Chap. 5, ℣. 1, 6 & 8.
(*c*) Chap. 6, 9.

mande un éclairciſſement. Dans les commençemens du Chriſtianiſme, il auroit été difficile de trouver des Célibataires d'un âge avancé pour leur confier le gouvernement de l'Égliſe ; on fut donc ſouvent obligé de prendre des hommes mariés. Mais il ſeroit difficile de citer des exemples d'Évêques ou de Prêtres qui ayent eu des enfans après leur promotion au Sacerdoce.

Dès que l'Egliſe eut la liberté de faire des loix générales de diſcipline, c'eſt-à-dire, dès la fin du troiſième ſiècle, le célibat de ſes Miniſtres fut un des premiers règlemens. Le ſecond Concile de Carthage tenu ſur la fin du ſiècle ſuivant, l'ordonne comme un *point que les Apôtres ont enſeigné, & que toute l'antiquité a obſervé.* Il eſt aſſez ſingulier qu'on prétende aujourd'hui mieux ſçavoir qu'au quatrième ſiècle, ce que les Apôtres & leurs Diſciples ont fait ou enſeigné.

Si jamais cette diſcipline a ſouffert quelqu'infraction dans quelques lieux particuliers, où les ſaints Canons n'étoient ni connus ni obſervés, l'Egliſe a retranché cet abus, dès qu'il lui a été poſſible de le faire. Si quelquefois elle a uſé de condeſcendance pour des raiſons particulieres, ces exemples ſont très-rares ; & l'on peut dire qu'il n'y eut jamais de Loi eccléſiaſtique plus

ancienne, plus constante, plus universelle, ni mieux fondée. Le peu de respect & de confiance qu'ont aujourd'hui les Peuples de l'Eglise Grecque pour leurs Prêtres mariés, la préférence qu'ils donnent aux Religieux pour l'administration des Sacremens, est une preuve toujours subsistante de la sainteté de cette Loi, contre laquelle une folle critique ne cesse aujourd'hui de déclamer.

On nous cite le Livre de Tertullien dédié ou plutôt écrit à sa femme. Mais voit-on rien dans ce Livre d'où l'on puisse conclure que Tertullien ait continué de vivre conjugalement avec sa femme après sa promotion à la Prêtrise ? au contraire, il lui fait remarquer que les Prêtres mêmes du Paganisme observent la continence : *Continent etiam gehennæ Sacerdotes* (*a*). Cette remarque ne dit-elle pas assez clairement, qu'à plus forte raison les Prêtres du Christianisme l'observoient ? Auroit-il eu le front de louer ceux qui gardent la continence dans le mariage (*b*), s'il ne l'avoit pas pratiquée lui-même ?

On nous allégue encore l'exemple des Apôtres. Est-il donc prouvé que les Apô-

(*a*) L. 1, *ad Uxorem*, n. 6.
(*b*) *Ibid.*

tres ont tous été mariés, & qu'ils ont gardé leurs épouſes pendant leur Apoſtolat ? Le contraire eſt atteſté par l'Evangile. Saint Pierre dit à J. C : *Nous avons tout quitté pour vous ſuivre.* J. C. lui répond : *Je vous dis en vérité que quiconque a quitté ſa maiſon, ſes parens, ſes freres, ſon épouſe ou ſes enfans pour le Royaume de Dieu, en recevra beaucoup plus en ce monde, & la vie éternelle en l'autre* (*a*). De qui parloit le Sauveur, quand il a dit qu'*il y a des hommes qui ſe ſont fait Eunuques pour le Royaume des Cieux* (*b*), ſinon de ſes Apôtres ?

Selon notre Philoſophe, *aucune repréſentation, ſoit en peinture, ſoit en ſculpture dans les aſſemblées Chrétiennes pendant les trois premiers ſiècles.* Suppoſons-le, que s'enſuit-il ? Les trois premiers ſiècles ont été pour l'Egliſe un temps de perſécution, où les Fidèles étoient obligés de tenir leurs aſſemblées ſecrettement, & avoient rarement des lieux fixes & déterminés pour célébrer les ſaints Myſteres ; eſt-il étonnant que l'on ne voye point encore alors la même pompe dans le culte que dans les ſiècles ſuivans ? Mais il eſt abſolument faux que les repréſentations pieuſes n'ayent

(*a*) *Luc.* 18, 28.
(*b*) *Matt.* 19, 12.

pas été en usage dans les trois premiers siècles. Eusébe & S. Basile qui ont vécu au commencement du quatrième, attestent que leur usage remonte jusqu'au siècle des Apôtres (*a*). Tertullien qui écrivoit au commencement du troisième, nous apprend déja que J. C. étoit représenté sur les calices sous l'image du bon Pasteur (*b*). Les Chrétiens du quatrième siècle ne se sont point arrogé le droit d'introduire dans la Religion de nouvelles pratiques ou de nouveaux dogmes inconnus auparavant : ils ont fait profession de croire & de pratiquer ce qu'ils tenoient de leurs peres par tradition.

L'Auteur s'efforce de jetter du ridicule sur le pouvoir que les Chrétiens se sont attribué de chasser les démons au nom de J. C ; ce pouvoir, selon lui, leur étoit commun avec les Payens & les Juifs. *Origène*, dit-il, *dans son Traité contre Celse, avoue qu'Antinoüs faisoit des miracles en Egypte par la force des charmes & des prestiges*. Origène ne l'avoue point ; il traite même de fables tout ce qu'on racontoit d'Antinoüs ; il dit que son pouvoir n'est vanté que par ceux qui y trouvent leur intérêt ; & plus haut il les traite d'impos-

(*a*) Eußéb. Hist. l. 7, c. 14. *Basil. Epist. ad. Jul.*
(*b*) *L. de Pudicitiâ, c.* 10.

teurs (*a*). La Philoſophie donne-t-elle le droit d'en impoſer aux Peres de l'Egliſe ?

Tertullien va plus loin, continue notre Philoſophe, *& du fond de l'Afrique où il étoit, il dit dans ſon Apologétique, ch. 23 ; Si vos Dieux ne confeſſent pas qu'ils ſont des diables à la préſence d'un vrai Chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le ſang de ce Chrétien. Y a-t-il une démonſtration plus claire ?* Paſſons à notre ſçavant Géographe, que Carthage, où étoit Tertullien, fût au fond de l'Afrique. Il eſt plus eſſentiel de remarquer que S. Juſtin, S. Irénée, Minutius-Felix, Origène, S. Cyprien, Lactance, Arnobe, Julius-Firmicus-Maternus, Euſébe, S. Grégoire de Nazianze, S. Cyrille de Jéruſalem, S. Jérôme, ſaint Cyrille d'Alexandrie, l'Auteur de la diſpute de Gregentius avec Herban, ont parlé comme Tertullien ; ils ont regardé le pouvoir de chaſſer les démons comme une preuve de la divinité de la Religion Chrétienne. Ce ſont ſans doute des viſionnaires ; écoutons ce qu'on leur oppoſe.

En effet, J. C. envoya ſes Apôtres pour chaſſer les démons ; les Juifs avoient auſſi de ſon temps le don de les chaſſer.... ils

(*a*) *Contrà Celſum, l.* 3. Edit. de Cambridge, pages 132 & 133.

avoient des Exorcistes & des Exorcismes.... Ce pouvoir sur les Diables que les Juifs ont perdu, fut transmis aux Chrétiens qui semblent aussi l'avoir perdu depuis quelque temps. Le pouvoir des Exorcistes Juifs est certain, non-seulement par l'Evangile, mais encore par le témoignage de Joséphe & de S. Irénée. Il ne nous étonne pas plus que le pouvoir des Eaux de Jalousie, de la Piscine Probatique, &c. L'Eglise Chrétienne n'a point perdu ce pouvoir, elle ne le perdra jamais. Si elle en fait aujourd'hui moins d'usage que dans les premiers siècles, c'est que par la prédication de l'Evangile, le règne du démon a été détruit (*a*), comme J. C. l'avoit prédit.

Dans le pouvoir de chasser les Démons, dit l'Auteur, *étoit compris celui de détruire les opérations de la magie; car la magie fut toujours en vigueur chez toutes les Nations. Tous les Peres de l'Eglise rendent témoignage à la magie.* C'est-à dire, tous les Peres de l'Eglise rendent témoignage qu'il y avoit des Magiciens de leur temps; mais ils n'ont jamais nié que la plupart ne fussent des imposteurs. Les Philosophes au contraire ont rendu à la magie un témoignage bien différent, puisque quelques-uns l'ont

(*a*) Voyez la Certit. des Preuves du Christ. chap. 5.

pratiquée & y ont mis leur confiance ; témoin l'Empereur Julien, dont la folie sur cet article n'est que trop bien avérée. Aussi dans un ouvrage assez récent, il se trouve rangé parmi les *Théurgistes fanatiques*, puisqu'il avoit adopté leur système (*a*). Est-il étonnant que les Peres de l'Eglise ayent ajouté foi au témoignage des Philosophes de leur siècle ? C'étoit à ceux ci de détromper le monde, & de démontrer la vanité de cette science odieuse : loin de dissiper l'erreur, ils l'ont accréditée.

Il est vrai, ajoute le Philosophe, *qu'aujourd'hui tout est changé, & qu'il n'y a pas plus de Magiciens que de Démoniaques.* Cela n'est pas encore décidé, ou plutôt le contraire est avéré par l'Arrêt du Parlement de Paris de 1682, contre les Bergers de Passy en Brie (*b*). Le siècle dernier étoit-il un siècle d'ignorance, de superstition, de préjugés, où la Philosophie ne fut pas connue ? C'est le temps auquel ont vécu Descartes, Mallebranche & Newton.

Notre Philosophe fait l'histoire des persécutions selon sa méthode ordinaire, avec une infidélité dont on voit peu d'exemples.

(*a*) Premiere Lettre sur les Miracles, page 12.

(*b*) V. le Traité des Pratiques superstitieuses du P. le Brun, & l'art. *Sorciers* dans l'Encyclop.

On retrouvera ici les chapitres 8, 9 & 10 du *Traité de la Tolérance* présque tout entiers, & les articles *Martyre* & *Perſécution*; l'Auteur a cru ſans doute que des fauſſetés répétées toujours avec la même aſſurance deviendroient enfin des vérités.

Il ſoutient, après Dodwel, qu'il y a eu beaucoup moins de Martyrs qu'on ne le ſuppoſe; que pluſieurs ont été mis à mort pour des délits particuliers, & non pour cauſe de Religion. Il commence par ſaint Ignace, Evêque d'Antioche, l'un des premiers Martyrs. Voici ſes raiſons. « 1°. Saint » Ignace, fut condamné par l'Empereur » Trajan lui-même, alors en Aſie, & envoyé » par ſes ordres à Rome, pour être expoſé » aux bêtes dans un temps où l'on ne maſ» ſacroit point à Rome les autres Chré» tiens. On ne ſçait point, dit-il, dequoi » il étoit accuſé auprès de cet Empereur, » renommé d'ailleurs pour ſa clémence. » 2°. Dans une de ſes Lettres, il prie les » Evêques & les Chrétiens de ne point » s'oppoſer à ſon martyre; ſoit que dès» lors les Chrétiens fuſſent aſſez puiſſans » pour le délivrer, ſoit que parmi eux » quelques-uns euſſent aſſez de crédit pour » lui obtenir ſa grace. 3°. Ce qui eſt en» core très-remarquable, c'eſt qu'on ſouf» frit que les Chrétiens de Rome vinſſent

» au-devant de lui, quand il fut amené dans » cette capitale ; ce qui prouve évidemment » qu'on puniſſoit en lui la perſonne & non » la ſecte ».

A-t-on pu ſe flatter d'anéantir par de ſi foibles raiſons, la foi des monumens qui atteſtent que Trajan, quoique renommé pour ſa clémence, ordonna de mettre à mort les Chrétiens, non pas pour des crimes particuliers, mais pour leur Religion, & qu'il preſcrivit contr'eux une procédure dont on n'a jamais vu d'exemple ?

Pline, Proconſul de Bithynie, conſulte Trajan pour ſçavoir comment il doit ſe conduire envers les Chrétiens. *Je ne ſçais*, dit il, *ſur quoi tombe l'information que l'on fait contr'eux, ni juſqu'où l'on doit porter la punition.... ſi c'eſt le nom ſeul que l'on punit en eux, ou ſi ce ſont les crimes attachés à ce nom* (a). Il déclare qu'il a fait conduire au ſupplice ceux qui ſe ſont avoués Chrétiens, & qui ont perſiſté dans cette confeſſion ; qu'il a réſervé ceux qui étoient Citoyens Romains pour les envoyer à Rome ; qu'il a cru devoir abſoudre ceux qui ont adoré l'image de l'Empereur & les ſtatues des Dieux & qui ont chargé Chriſt de malédictions. Il ajoute

(a) Pline, l. 10., Lettre 97.

qu'après avoir tâché d'arracher la vérité par la torture, il n'a découvert en eux aucun crime, mais seulement une aveugle superstition. Trajan lui répond qu'il a bien fait; qu'il ne faut pas faire perquisition des Chrétiens: mais *que s'ils sont accusés & convaincus, il faut les punir; que s'ils nient d'être Chrétiens, & qu'ils adorent les Dieux, il faut leur pardonner* (*a*).

On ne sçauroit trop répéter ces deux Lettres; elles confondront à jamais les apologistes modernes de la cruauté Romaine, & les Panégyristes des Empereurs. Elles ont été écrites l'an 104 de notre ère, deux ans avant le martyre de S. Ignace: elles attestent clairement; 1°. que sous Trajan les Chrétiens étoient persécutés & mis à mort aussi-bien à Rome que dans les Provinces; 2°. Que l'on punissoit en eux, non pas des crimes dont on les connût coupables, mais leur Religion & le refus d'adorer les Dieux; 3°. que dans S. Ignace l'on punissoit, non pas la personne, mais la qualité de Chrétiens & d'Evêque; que comme Citoyen Romain, il devoit être envoyé à Rome, & que selon le Rescrit de Trajan, il devoit être mis à mort dès *qu'il avoit été accusé d'être Chrétien & con-*

(*a*) Pline, Lettre 98.

vaincu. Eſt-ce par hazard que les actes du martyre de S. Ignace ſe trouvent parfaitement d'accord avec le procédé de Pline & de Trajan ?

La priere que S. Ignace fait aux Chrétiens de ne pas s'oppoſer à ſon martyre eſt une nouvelle preuve : l'auroit-il faite, s'il avoit été coupable de quelque crime ? Un homme condamné à mort pour autre cauſe que pour ſa Religion, peut-il ſouhaiter de ſubir ſon ſupplice ?

La multitude des Chrétiens de Rome qui vinrent au-devant de lui ne prouve rien ; ils n'avoient demandé permiſſion à perſonne pour faire cette démarche. Trajan n'avoit pas ordonné qu'en puniſſant les Chrétiens qui ſeroient *accuſés & convaincus*, l'on punît auſſi leurs amis & ceux qui les fréquenteroient ; au contraire, il avoit défendu *de les rechercher*. Rien n'eſt donc plus faux ni plus frivole que les remarques de notre Philoſophe.

Les perſécutions, dit-il, *ne furent pas continuées*. C'eſt-à-dire, que pendant les trois premiers ſiècles il y eut quelques intervalles de repos. Mais dans les temps mêmes que les Empereurs ne donnoient pas de nouveaux édits contre les Chrétiens, il y eut ſouvent des Gouverneurs de Province qui, de leur propre autorité, & pour

ſe prêter à la fureur du peuple, renouvellerent les perſécutions. Depuis Néron juſqu'à Conſtantin, il n'y a preſque pas un ſeul règne où l'on n'ait fait des Martyrs.

Nous avons répondu ailleurs au paſſage d'Origène, par lequel on veut prouver qu'ils ont été en petit nombre (*a*).

Il nous eſt reſté, dit notre Auteur, *peu de procès-verbaux des Proconſuls & des Préteurs qui condamnerent les Chrétiens à mort. Ce ſeroit les ſeuls actes ſur leſquels ont pût conſtater les accuſations portées contr'eux & leurs ſupplices.* Il nous eſt reſté ſuffiſamment de ces procès-verbaux pour conſtater l'un & l'autre; on peut les voir dans les vrais Actes des Martyrs, recueillis par Dom Ruinart; mais il eſt d'autres monumens pour nous en inſtruire.

Nous les ſçavons 1°. par le récit des Auteurs Payens, Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal, Dion-Caſſius dans Xiphilin, Libanius; on trouvera la plupart de ces paſſages dans l'Apologie (*b*).

2°. Par les Lettres des Gouverneurs de Province aux Empereurs, & par les Réponſes de ceux-ci, par leurs Edits mêmes, ſoit pour ordonner la perſécution,

(*a*) Apol. c. 6, §. 20.
(*b*) *Ibid.* c. 3, §. 15; & c. 6, §. 19.

soit pour la faire cesser ; parce que les uns & les autres en attestent également la réalité & les causes. Telles sont la Lettre de Pline & celle de Trajan, le Rescrit d'Adrien à Minucius-Fundanus, Proconsul d'Asie ; celui d'Antonin aux Etats de la même Province, celui de Valerien au Sénat de Rome, celui de Gallien son fils aux Evêques, les Edits de Dioclétien & de Maximien, &c. Ces titres sont-ils suspects ? Notre équitable Auteur les passe sous silence, & fait semblant de les ignorer (*a*).

3°. Par les Inscriptions des monumens érigés aux Empereurs, où ils se sont vantés d'avoir anéanti le Christianisme ; exploit bien propre sans doute à éterniser leur mémoire (*b*).

4°. Par les reproches même des ennemis de notre Religion, de Celse, de Porphyre, de Lucien, de Marc-Aurele, d'Epictète, de Cæcilius dans Minutius-Felix, de Libanius ; tous reprochent aux Chrétiens leur constance dans les tourmens & leur mépris de la vie.

5°. Enfin le témoignage de tous les Ecrivains Ecclésiastiques rapproché de ces

(*a*) Hist. de l'établiss. du Christ. p. 24, 162, 169, &c.
(*b*) *Ibid.*

divers monumens, forme une preuve invincible. N'y a-t-il pas du fanatiſme à douter de la vérité d'un fait également atteſté par les Sectateurs du Chriſtianiſme & par ſes ennemis, par tous les titres dont l'Hiſtoire peut faire uſage? Vouloir le détruire par de vains raiſonnemens ou par des ſuppoſitions en l'air, n'eſt-ce pas ſe couvrir de ridicule?

On nous oppoſe un extrait du Greffe d'un Proconſul d'Egypte, par lequel il condamne quatre Confeſſeurs à l'exil, & leur défend de s'aſſembler dans les cimetieres. *On voit par-là*, dit notre Auteur, *qu'il y a eu des temps où les aſſemblées étoient* prohibées: les Martyrs ont donc été punis pour avoir tenu des aſſemblées contre les Loix, & non pour leur Religion.

Il eſt fâcheux que ces actes prouvent expreſſément le contraire. Ils atteſtent que les quatre Confeſſeurs furent condamnés à l'exil *pour n'avoir pas voulu adorer les Dieux protecteurs de l'Empire*; voilà l'objet principal de la procédure: enſuite il leur eſt défendu *de tenir des aſſemblées*, même dans le lieu de leur exil, *& d'aller faire leurs prieres dans les cimetieres.*

La cauſe principale des peines décernées contre les Chrétiens étoit donc le

refus *d'adorer les Dieux protecteurs de l'Empire.* Ce même fait est avéré par une multitude d'autres actes aussi authentiques que ceux que l'on vient de citer. Mais tous les Proconsuls n'étoient pas aussi modérés que celui d'Alexandrie ; la peine ordinaire des Confesseurs étoit, non l'exil, mais la mort; pour vaincre leur constance, on mettoit en usage les plus cruelles tortures ; & ceux qui apostasioient, échappoient au supplice.

Malgré ces défenses portées par les Loix Romaines, Dieu, dit notre Critique, *inspira à plusieurs Empereurs de l'indulgence pour les Chrétiens. Dioclétien même qui passe chez les ignorans pour un persécuteur, Dioclétien dont la premiere année de règne est encore l'époque de l'ère des Martyrs, fut pendant plus de 18 ans le protecteur déclaré du Christianisme.* En quoi donc consistoit cette protection déclarée, & quel trait peut-on en citer ? Il ne donna point de nouvel édit contre les Chrétiens pendant ces 18 ans ; mais il ne révoqua point les anciens : il ne fit point tourmenter les Chrétiens lui-même, mais il n'empêcha pas ses collègues Maximien-Hercule & le César Galerius, d'exercer contr'eux leur fureur.

Il est vrai que quand il commença la persécution en 303, il le fit malgré lui, & forcé en quelque sorte par Galerius. Le

nombre

nombre des Chrétiens l'effrayoit, & il prévoyoit l'inutilité de ses efforts. Il disoit, *qu'il étoit dangereux de troubler l'Univers, de répandre le sang d'une multitude d'hommes; que les Chrétiens avoient coutume de mourir avec joie; qu'il suffisoit d'empêcher les officiers du Palais & les soldats de professer cette Religion* (*a*): mais ses furieux collègues n'en furent pas plus disposés à ménager les Chrétiens.

Les édits des Empereurs précédens subsistoient; le zèle des Gouverneurs de Province n'avoit pas besoin d'être rallumé. On n'avoit jamais été accoutumé à observer les Loix ni les formalités dans les persécutions, le moindre prétexte suffisoit pour les renouveller.

Il plaît à notre Auteur de supposer que Galerius avoit eu quelque sujet de se plaindre des Chrétiens; c'est une imagination. La vraie source de sa haine étoit son caractere sanguinaire & le fanatisme de sa mere, femme zèlée à l'excès pour le Paganisme.

C'est une dérision de supposer que la cause de la persécution en 303, fut le zèle indiscret d'un Chrétien qui mit en pièces l'édit de Dioclétien à Nicomédie.

(*a*) *Lucil. Cæcil. de morte persecut.* page 21.

Car enfin cet édit existoit, puisqu'il étoit affiché; il ordonnoit non-seulement que l'Eglise des Chrétiens seroit démolie, mais encore que tous seroient dépouillés de leurs dignités, mis à la torture, privés de toute justice, &c. La persécution étoit donc décidée avant l'insulte faite à l'édit; l'insolence d'un particulier ne peut donc pas en être la cause (*a*)?

Contre la foi de tous les monumens, l'Auteur suppose que la persécution se borna au supplice de *deux cens personnes* dans toute l'étendue de l'Empire Romain; il est vrai qu'il n'y comprend pas *ceux que la fureur du petit peuple, toujours fanatique & toujours barbare, put faire périr contre les formes judiciaires.* Qu'importe que les Chrétiens ayent été mis à mort selon les formes ou contre les formes? en ont-ils moins souffert?

On peut juger de la grandeur du carnage, 1°. par la longueur de la persécution qui dura dix ans, & par la sévérité des édits. Nous avons parlé du premier; le second ordonnoit que les Evêques seroient mis en prison: le troisième, que ceux des Chrétiens qui avoient sacrifié, seroient

---

(*a*) Tout ceci est copié dans les mêlanges de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, *in*-8°. tome 3, ch. 62, pages 29 & suiv.

mis en liberté ; que ceux qui refuſeroient de le faire, ſeroient mis à la torture. Dans un temps où le nombre des Chrétiens effrayoit les Empereurs, de pareils édits n'ont-ils abouti qu'à la mort de deux cens perſonnes ? 2°. Par un trait de l'hiſtoire d'Euſébe ; il raconte qu'en Phrygie on mit le feu à une petite Ville dont tous les habitans s'étoient déclarés Chrétiens, & qu'ils furent réduits en cendres avec leurs femmes & leurs enfans (*a*). Il eſt probable que cette exécution ne fut pas faite ſelon les formes judiciaires. 3°. Par l'opinion des perſécuteurs mêmes, ils crurent avoir anéanti le Chriſtianiſme ; ils ſouffrirent qu'on leur attribuât cet exploit dans des inſcriptions & des médailles. 4°. Libanius avoue qu'avant le règne de Julien, on avoit répandu *des flots de ſang* en perſécutant les Chrétiens ; il fait l'énumération des tortures que l'on avoit employées contr'eux. Eſt-ce donc à tort que le règne de Dioclétien a été nommé l'ère des Martyrs ; ce Prince ne doit-il paſſer pour un perſécuteur que parmi les ignorans ?

Que l'on diſe tant que l'on voudra que ces tourmens horribles & recherchés ne

(*a*) Hiſt. Eccleſ. l. 8, c. 11.

peuvent ſe concilier avec les Loix Romaines (*a*). Ils ſont atteſtés par les Auteurs Payens comme par les Actes des Martyrs.

L'Auteur blâme Dom Ruinart d'avoir donné pour authentiques, ſur la foi d'Euſébe, les actes du martyre de S. Romain, parce qu'il y eſt fait mention de pluſieurs miracles. Si c'eſt-là une cauſe légitime de récuſation, il faut brûler tous les Actes des Martyrs, démentir tous les témoins oculaires. Le même Libanius convient que le Chriſtianiſme s'étoit accrû *par le carnage de ceux qui le profeſſoient :* comment les ſupplices auroient-ils produit cet effet ſans les prodiges fréquens dont ils étoient accompagnés ?

Cette derniere perſécution, dit le Philoſophe, *ne s'étendit pas dans tout l'Empire. En Eſpagne, dans les Gaules, en Angleterre, Conſtance-Chlore protégeoit les Chrétiens.* Mais malgré la protection de Conſtance-Chlore, les Gouverneurs de Province exercerent leur barbarie contre les Chrétiens, en Eſpagne, dans les Gaules, en Angleterre, comme dans les autres parties de l'Empire; les actes des Martyrs, leurs tombeaux, les Hiſtoriens dépoſent de ce fait.

(*a*) Mêlanges de Litt. *ibid.* page 35.

Conſtance-Chlore, pourſuit-il, *avoit une concubine qui étoit Chrétienne, c'eſt la mere de Conſtantin, connue ſous le nom de ſainte Hélène; car il n'y eut jamais de mariage avéré entr'elle & lui, & il la renvoya même dès l'an 292, quand il épouſa la fille de Maximien-Hercule; mais elle avoit conſervé ſur lui beaucoup d'aſcendant, & lui avoit inſpiré une grande affection pour notre ſainte Religion.*

Cette calomnie, empruntée de Zozyme, ennemi de Conſtantin & du Chriſtianiſme, copiée dans les *Mêlanges de Littérature* in-8°, & dans vingt autres brochures, eſt démentie par les Auteurs contemporains : ils atteſtent que ſainte Hélène étoit épouſe légitime de Conſtance-Chlore, & non point ſa concubine. Nous en citerons ſeulement deux, Aurelius-Victor & Eutrope; l'un & l'autre ont vécu avant Zozyme, & ſont plus croyables. Le premier nous apprend que pour épouſer Théodora, belle-fille de Maximien-Hercule, Conſtance-Chlore quitta ſa premiere épouſe: *abjectâ uxore priori* (*a*). Le ſecond dit de même, que Dioclétien voulant s'allier avec Conſtance-Chlore & avec Galerius, après les avoir créés Céſars, les

(*a*) *Aurel. Victor*, in *Diocletiano*.

obligea de répudier leurs premieres femmes : *ambo uxores quas habuerant, repudiare compulsi* (*a*). Il y avoit donc un mariage bien avéré entre sainte Hélène & Constance-Chlore. Le même Eutrope dit encore que Constantin étoit fils de Constance-Chlore, & né d'un mariage ignoble, *ex obscuriore matrimonio* (*b*). Mais comme on vouloit rendre Constantin odieux par toutes sortes de voies, il falloit commencer par jetter des soupçons sur sa naissance.

La divine Providence, continue notre Censeur, *prépara par des voies qui semblent humaines le triomphe de son Eglise.* Elle le prépara par la conversion de Constantin, & cette conversion fut opérée par un miracle; cet Empereur l'atteste lui-même (*c*). Ce n'est point là une voie humaine.

Un chef-d'œuvre de critique est de vouloir nous faire envisager l'élévation de Constantin à l'Empire comme une usurpation. *Constance-Chlore mourut en 306 à York, en Angleterre, dans un temps où les enfans qu'il avoit eus de la fille d'un César étoient en bas âge, & ne pouvoient pré-*

(*a*) *Eutrop. l.* 9.
(*b*) *Ibid. l.* 10.
(*c*) *Euseb. in vitâ Constantini.*

tendre à l'Empire. Constantin eut la confiance de se faire élire à York par cinq ou six mille soldats Allemands, Gaulois & Anglois pour la plupart. Il n'y avoit pas d'apparence que cette élection, faite sans le consentement de Rome, du Sénat & des armées pût prévaloir; mais Dieu lui donna la victoire sur Maxentius élu à Rome, & le délivra enfin de tous ses Collègues.

Il y a ici plusieurs traits d'une infidélité criante. 1°. On nous insinue que pour créer les Empereurs, il falloit alors le suffrage du Sénat & du peuple Romain ; c'est une fausseté. Les armées s'étoient mises en possession de disposer de l'Empire, & déja plusieurs en avoient été revêtus à ce seul titre. 2°. L'on suppose que Constantin brigua les suffrages de l'armée *& se fit élire :* nouvelle imposture. Constance-Chlore, avant que de mourir, l'avoit déclaré son successeur ; ses propres ennemis en conviennent (*a*). 3°. L'on veut nous persuader que l'élection de Maxence avoit été faite beaucoup plus régulièrement que celle de Constantin ; troisième fausseté. Maxence avoit été fait Empereur dans une sédition des soldats Prétoriens, sans que le Sénat ni le peuple y eussent aucune

(*a*) *Julian. orat.* 1, page 13. *Liban. orat* page 105.

part (*a*). 4°. L'on nous fait entendre que Conſtantin n'avoit d'autre motif de faire la guerre à Maxence que l'envie de lui diſputer l'Empire : il y fut forcé par les cruautés que Maxence exerçoit contre les Grands de Rome ; la haine que l'on avoit conçue contre ce Tyran ſervit autant Conſtantin que l'évidence du droit de celui-ci à l'Empire (*b*).

On ne peut diſſimuler, dit notre Auteur, *qu'il ſe rendit d'abord indigne des faveurs du Ciel par le meurtre de tous ſes proches, de ſa femme & de ſon fils.* Nous avons déja obſervé à l'article *Baptême*, que Conſtantin eſt blâmable d'avoir fait mourir ſon fils Criſpus, ſur la ſimple accuſation de l'Impératrice *Fauſta ;* mais qu'il fit un acte de juſtice en puniſſant de mort la calomnie de cette méchante Princeſſe (*c*).

Pour mettre dans un plus beau jour l'équité de nos adverſaires à l'égard de Conſtantin, il eſt bon de rappeller ce qu'on a dit de Dioclétien dans les *Mélanges de Litterature*, &c. in-8°. page 29. « Il eſt » certain que Dioclétien tüa le beau-pere » de ſon Empereur : ce fut-là ſon pre» mier droit au trône : le ſecond, c'eſt que

(*a*) *Europ. l.* 10.
(*b*) *Ibid. l.* 10.
(*c*) Voyez l'Apologie, chap. 9, §. 5.

» Numérien

» Numérien avoit un frere nommé Carin » qui étoit aussi Empereur, & qui s'étant » opposé à l'élévation de Dioclétien, fut » tué par un des tribuns de son armée. » Voilà les droits de Dioclétien à l'Em- » pire. Depuis long-temps il n'y en avoit » guères d'autres....... S'il est vrai que » son pere ait été un laboureur, & que lui- » même dans sa jeunesse ait été esclave d'un » Sénateur nommé Anulinus, c'est-là son » plus bel éloge : il ne pouvoit devoir son » élévation qu'à lui-même : il est bien clair » qu'il s'étoit concilié l'estime de son ar- » mée, puisqu'on oublia sa naissance pour » lui donner le diadême ».

Les crimes de Dioclétien, la bassesse de sa naissance, son élévation à l'Empire par le seul suffrage de son armée, font son éloge; des moindres crimes dans Constantin, sa naissance dans la pourpre, son élection faite par son pere & ratifiée par les armées en font un monstre. Mais Dioclétien a persécuté le Christianisme, il faut le louer; Constantin a protégé & embrassé cette Religion, il faut le faire détester; c'est la Philosophie de l'Histoire (*a*).

Lorsque Constantin monta sur le trône, les troubles, les séditions, les guerres

(*a*) Voyez l'Apologie de Constantin, Vie de Jovien tome I, page 357, 371, 386.

continuelles entre les divers Prétendans à l'Empire, avoient multiplié les partis & aigri tous les esprits. C'est au malheur des circonstances & au génie du siècle que l'on doit attribuer les traits de cruauté dont Constantin & ses prédécesseurs se sont rendus coupables. Les Empereurs étoient alors accoutumés à répandre le sang, les Chrétiens en furent les tristes victimes: il régnoit dans ces temps malheureux un génie atroce dont il n'étoit pas aisé de se défendre. L'on a obligation au Christianisme d'avoir inspiré des mœurs moins sanguinaires aux Maîtres du Monde. Depuis Constantin l'Histoire ne nous présente plus les scènes horribles qui défigurent les siècles précédens. Julien lui-même auroit été plus cruel envers les Chrétiens, s'il n'eût pas été élevé parmi eux: on fait honneur à sa philosophie d'une modération dont il étoit redevable à une éducation chrétienne.

Il n'étoit pas fort nécessaire de renouveller les soupçons que les historiens Payens se sont efforcés de jetter sur la conversion de Constantin. Ils ont dit qu'agité des remords de sa conscience sur les meurtres qu'il avoit commis, & ne trouvant point d'expiations assez puissantes dans le Paganisme, il eut recours aux Chrétiens qui

lui promirent de le purifier de tous ses crimes par le baptême. On peut pardonner à des Payens d'avoir cru la Religion Chrétienne plus complaisante que le Paganisme; ils ne la connoissoient pas. Les prédécesseurs de Constantin n'avoient pas eu ces scrupules sur le sang qu'ils avoient répandu. Notre Auteur affecte de douter si Constantin eut des remords: il en eut sans doute, & il en fut redevable aux leçons de l'Evangile. S'il les avoit écoutées plutôt, son règne auroit été l'un des plus brillans que l'on eût vu depuis celui d'Auguste.

Quoi qu'il en soit, dit-il, *Constantin communia avec les Chrétiens, bien qu'il ne fût jamais que Cathécumène, & réserva son baptême pour le moment de sa mort.* Qu'entend-on par communier? Ce terme signifie ordinairement la participation à l'Eucharistie, mais il désigne aussi l'union dans la foi & dans le culte. C'est ainsi que l'on distingue la *Communion Romaine* d'avec la *Communion Protestante*. C'est dans ce dernier sens seulement que Constantin, encore Cathécumène, fut admis à la Communion Chrétienne; si on l'entend autrement, c'est une fausseté.

Notre Auteur soutient que dès l'an 314 les Chrétiens userent de représailles & de

vengeance contre leurs ennemis, & souillerent leurs mains du sang des persécuteurs: cette calomnie est répétée dans tous les écrits contre la Religion. Nous en avons démontré la fausseté. Apologie, chap. 3, §. 8.

Nous n'aurons pas moins sujet d'admirer sa bonne-foi dans le récit qu'il fait du Concile de Nicée & de ses décisions touchant la divinité de J. C. *Les uns*, dit-il, *se prévaloient de l'opinion d'Origène, qui dit au livre VI contre Celse : Nous présentons nos prieres à Dieu par Jesus, qui tient le milieu entre les natures créées & la nature incréée, qui nous apporte la grace de son Pere, & présente nos prieres au grand Dieu en qualité de notre Pontife.*

Cette citation est fausse; ce texte ne se trouve point dans le sixième livre d'Origène contre Celse. Dans ce même livre Origène enseigne clairement la divinité de J. C. Il dit *qu'il a été engendré de toute éternité; qu'il étoit en Dieu & qu'il étoit Dieu* (a). Notre Philosophe n'est pas scrupuleux en fait de citations.

Les Ariens, continue-t-il, *s'appuyoient aussi sur plusieurs passages de saint Paul, dont on a rapporté quelques-uns.* Nous avons

(a) Orig. contre Cels. l 6, édit. de Cambridge, p 287 & 312; & l. 8, page 386.

vu que ces paſſages, ou ne prouvent rien, ou ſont ſuffiſamment expliqués par d'autres textes plus clairs. Ils ſe fondoient ſur-tout ſur ces paroles de J. C : *Mon Pere eſt plus grand que moi.* On leur répondoit que J. C. parle évidemment en cet endroit de ſon humanité, puiſqu'il dit *qu'il retourne à ſon Pere ;* il ne pouvoit certainement y retourner en tant que Dieu : & dans d'autres paſſages J. C. s'attribue clairement la Divinité. Suivons notre Critique.

Les autres, qui étoient orthodoxes, alléguoient des paſſages plus conformes à la divinité éternelle de Jeſus, comme celui-ci : Mon Pere & moi nous ſommes une même choſe ; paroles que les adverſaires interprétoient comme ſignifiant : Mon Pere & moi avons le même deſſein, la même volonté ; je n'ai point d'autres deſirs que ceux de mon Pere.

1°. Il y a de la mauvaiſe foi à inſinuer que les orthodoxes n'avoient point d'autres paſſages à oppoſer aux Ariens que celui-là ; nous en avons déja vu pluſieurs, & nous en citerons encore d'autres.

2°. L'explication des Ariens peut-elle s'accorder avec le texte ? Lorſque J. C. eut dit : *Mon Pere & moi nous ſommes une même choſe* (*a*), les Juifs voulurent le la-

(*a*) *Joan.* 10, 30.

pider, parce qu'étant homme, dirent-ils, *vous vous faites Dieu.* Le sens du discours de J. C. ne leur avoit donc pas échappé; comment le Sauveur se justifia-t-il? *L'Ecriture appelle Dieux ceux à qui la parole de Dieu étoit adressée, & vous m'accusez de blasphême, moi que mon Pere a sanctifié & envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis Fils de Dieu.... Apprenez par mes œuvres, & sçachez que mon Pere est en moi, & que je suis dans mon Pere.* Cette confirmation de sa divinité ne fit qu'irriter davantage les Juifs; ils voulurent le saisir, mais il s'échappa de leurs mains. S'il n'avoit voulu s'attribuer qu'une conformité de sentiment & de volonté avec Dieu, le scandale eut été ridicule, & il eut été aisé à J. C. de le dissiper.

Loin de le faire, il tint constamment le même langage. Les Juifs scandalisés de lui entendre dire au Paralytique: *Vos péchés vous sont remis*, l'accusent de blasphêmer: *Qui est-ce qui peut remettre les péchés*, disent-ils, *sinon Dieu seul?* J. C. prend, pour ainsi dire, acte de leur aveu: *Pour vous montrer que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés; levez-vous*, dit-il au Paralytique, *emportez votre lit & retournez chez vous* (a). Il parle de même

(b) *Marc.* 2, 5. *Luc.* 5, 20.

à ses Juges, comme nous l'avons déja observé. Ou J. C. par ses réponses a rendu un témoignage formel à sa divinité, ou il a cherché à tromper les Juifs, & il leur a tendu un piège dont il a été la victime.

3°. Supposons pour un moment, qu'après la confrontation des divers passages de l'Ecriture, il y ait pu rester du doute sur leur véritable sens; ce n'est point sur la lettre nue de ces passages que l'Eglise a formé sa croyance ni appuyé ses décisions: c'est sur la maniere dont ces passages ont été entendus depuis les Apôtres. Il étoit donc question dans le Concile de Nicée de sçavoir, comment les Disciples des Apôtres & leurs successeurs avoient entendu les passages sur lesquels les Ariens chicanoient; quel sens on leur avoit donné dans les trois siècles précédens; en un mot, ce que l'on avoit cru de la divinité de J. C. avant Arius. Or tous les Peres précédens, d'une voix unanime, déposoient contre les explications subtiles de cet hérétique & de ses partisans; les Sociniens n'en disconviennent point, & jamais ils n'ont voulu être jugés selon cette règle. La loi étoit donc déja faite & la foi bien établie, puisque l'opinion d'Arius avoit causé un scandale affreux; le Concile ne fit que se conformer à la croyance des trois siècles précédens.

Telle est la méthode que l'Eglise a constamment suivie, lorsque de nouveaux Docteurs ont attaqué ses dogmes; elle la suit encore aujourd'hui, & jamais elle ne peut s'en écarter. Lorsque les Sociniens au seizième siècle ont voulu renouveller les explications, les sophismes, les subtilités des Ariens, l'Eglise Catholique leur a opposé la tradition de quinze siècles depuis les Apôtres.

Eusébe de Nicomédie, continue notre Auteur, *avec dix-sept autres Evêques étoient dans le parti opposé*. Mais il devoit ajouter que de ces dix-sept Evêques, douze revinrent au sentiment des Orthodoxes, & signerent le Symbole de Nicée; ensuite trois autres se détacherent encore du parti d'Arius; de sorte qu'il n'en resta que deux qui furent condamnés avec lui, & exilés par l'Empereur.

Le Concile, composé de 318 Evêques rassemblés de toutes les parties de l'Empire, décida donc unanimement, que *Jesus est Fils unique de Dieu, engendré du Pere, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere*, c'est-à-dire, que Dieu le Pere l'a engendré, sans rien perdre de sa substance, comme un flambeau en allume un autre sans rien perdre de sa flamme: *vrai Dieu de vrai Dieu, consubstantiel au Pere, &c.* On sçait que le

terme de *consubstantiel* faisoit de la peine à quelques Evêques, qui craignoient que l'on n'en abusât pour confondre les Personnes divines; malgré leurs craintes, le Concile n'en trouva point de plus propre pour condamner nettement les erreurs d'Arius, & prévenir les équivoques de ses Sectateurs; ce terme devint dès-lors le Symbole abrégé de la foi Catholique.

Les divisions & les troubles que les Ariens exciterent dans l'Eglise sont assez connus; mais ce qu'avance notre Auteur, que *l'Arianisme fut long-temps établi dans toutes les provinces de l'Empire*, demande une explication. Il y eut bientôt des Ariens répandus dans toutes les provinces de l'Empire; mais jamais leur parti ne fut le plus nombreux ni dominant dans l'Eglise.

Le second Concile général fut tenu à Constantinople en 381. *On y expliqua*, dit le Philosophe, *ce que le Concile de Nicée n'avoit pas jugé à propos de dire sur le Saint-Esprit, & l'on ajouta à la formule de Nicée, que le Saint-Esprit est Seigneur vivifiant qui procède du Pere, & qu'il est adoré & glorifié avec le Pere & le Fils.* Il seroit assez singulier que le Concile de Nicée eût pensé à faire une décision sur un dogme de foi qui n'étoit point alors contesté. Si les Peres de ce Concile eussent

été éclairés de l'Esprit prophétique, s'ils eussent pu prévoir toutes les héresies qui naîtroient dès-lors jusqu'à la fin des siècles, sans doute ils auroient renfermé dans leur Symbole tous les dogmes qu'ils auroient sçu devoir être un jour attaqués, & ç'auroit été bien de l'ouvrage épargné pour les siècles suivans. Mais comme en 325, Arius se bornoit à nier la divinité de J. C, le Concile de Nicée se borna aussi à l'établir, & il ne pensa point à condamner une autre hérésie qui ne devoit naître que 50 ans après.

Lorsque Macédonius se fut avisé de nier la divinité du Saint-Esprit, & qu'il eut fait quelques Sectateurs, il fallut que le Concile de Constantinople proscrivît cette nouvelle erreur, & ajoutât au Symbole la confession expresse du dogme attaqué pour lors; c'est ainsi qu'on en usa de siècle en siècle, à mesure qu'il s'éleva de nouvelles hérésies, c'est-à-dire, de nouvelles opinions contraires à la doctrine de l'Eglise.

On ne doit donc pas être surpris de voir en 431 le Concile général d'Ephèse décider contre Nestorius, que Marie est véritablement mere de Dieu, que J. C. a deux natures & une personne. Ces dogmes étoient déja clairement établis par

la décision du Concile de Nicée ; en définissant que J. C. est Dieu, il avoit statué par-là que Marie mere de Jesus est mere de Dieu ; que J. C. étant Dieu & Homme, il a la nature divine & la nature humaine. Comme, malgré cette décision, Nestorius ne vouloit ni reconnoître les deux natures en J. C. dans une seule personne, ni appeller Marie mere de Dieu, le Concile condamna expressément cette nouvelle erreur, mais il n'établit pas pour cela un nouveau dogme.

Enfin quand au neuvième siècle, l'Eglise ajouta au Symbole de Constantinople le mot *filioque*, pour déclarer expressément que le Saint-Esprit procède du Fils aussi-bien que du Pere, elle n'enseigna point une nouvelle doctrine ; elle ne fit que professer plus distinctement l'ancienne croyance que quelques-uns refusoient alors de reconnoître ; & nous avons vu plus haut que ce dogme est établi sur les paroles expresses de J. C. dans l'Evangile.

Si l'on prétend qu'une doctrine n'étoit pas encore crue ni professée dans l'Eglise, parce qu'un Concile général ne l'avoit pas encore expressément définie, on pourra dire qu'avant le Concile de Trente, on ne croyoit pas la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, on ne disoit pas la Messe,

on ne se confessoit pas ; tout comme on veut nous insinuer qu'avant le Concile de Nicée on ne croyoit pas encore la divinité du Verbe, qu'avant celui de Constantinople on ne connoissoit pas la divinité du Saint-Esprit, qu'avant celui d'Ephèse on n'enseignoit pas qu'il y eût une seule personne & deux natures en J. C.

Nos adversaires ne tomberoient point dans ce ridicule, s'ils vouloient se souvenir de ce que fait l'Eglise, quand elle forme une décision sur le dogme ; elle rend témoignage de sa foi. Elle fait profession, non pas d'établir une nouvelle doctrine, mais de publier l'ancienne croyance ; non pas d'apprendre à ses enfans ce qu'ils ont ignoré jusqu'alors, mais de leur représenter ce qui a toujours été cru. En matiere de foi, dès qu'une doctrine est nouvelle & inouie, c'en est assez pour la rejetter comme fausse.

Malheureusement, dit notre Auteur, *il n'y eut aucune de ces disputes qui ne causât des guerres, & l'Eglise fut toujours obligée de combattre*. On croiroit, en lisant ces paroles, qu'à chaque nouvelle hérésie qui s'est élevée, il a fallu mettre des armées en campagne, livrer des batailles, répandre le sang des vaincus. Mais ceux qui ont lu l'Histoire Ecclésiastique ne seront pas du-

pes de ce langage. Il eſt arrivé quelquefois que des eſprits échauffés par la diſpute ont excité des ſéditions, & ont forcé le bras ſéculier à ſévir contr'eux; on a même vu des Souverains, ſéduits par des hérétiques artificieux, exercer des violences contre les défenſeurs de la foi de l'Egliſe. Ç'a été un malheur pour elle; ces ſortes de combats lui ont été ſouvent plus funeſtes que la perſécution des Empereurs Payens. Mais il ne faut point lui attribuer les maux que lui ont faits ſes ennemis ou ſes enfans indociles; c'eſt l'opiniâtreté & l'entêtement qui les a fait révolter contr'elle.

Dieu, continue notre Auteur, *permit encore, pour exercer la patience des Fidèles, que les Grecs & les Latins rompirent ſans retour au neuvième ſiècle; il permit encore qu'en Occident il y eût vingt-neuf ſchiſmes ſanglans pour la Chaire de Rome.* Nouvelle exagération auſſi mal fondée que la précédente. Il eſt abſolument faux qu'à chaque fois qu'il s'eſt trouvé deux Prétendans à la Chaire de Rome, cela ait occaſionné *un ſchiſme ſanglant*. Ordinairement ces conteſtations n'ont pas fait la moindre ſenſation hors des murs de Rome. C'eſt aux mœurs féroces répandues dans toute l'Europe par les Barbares qui l'inonderent au cinquième ſiècle que l'on eſt redevable des

ſcènes qui ont quelquefois deshonoré le premier Siége de l'Egliſe. Cette même révolution a été la premiere ſource des diſputes ſurvenues en Occident entre l'Empire & le Sacerdoce. Nous l'avons montré ailleurs (*a*).

Envain notre Critique fait l'étalage des différentes pertes que l'Egliſe a ſucceſſivement ſouffertes. Le Mahométiſme élevé ſur les ruines de la Religion Chrétienne, les vaſtes pays occupés par les Proteſtans, la ruine des Miſſions du Japon & de la Chine, lui cauſent une vive ſatisfaction; ſi celles de l'Amérique étoient anéanties, ſa joie ſeroit encore plus parfaite : il vaut bien mieux pour les peuples d'être ſauvages & abrutis, que de connoître Dieu & d'être Chrétiens. Vainement encore il eſſaie de jetter du doute & du ridicule ſur les miracles de ſaint François-Xavier ; les Proteſtans mêmes en ſont convenus. Les ſuccès & les travaux de ce ſaint Miſſionnaire ſuffiſent pour faire bénir à jamais ſa mémoire.

C'eſt une calomnie d'avancer que le Chriſtianiſme a été exterminé au Japon à cauſe d'une conſpiration formée par les Chrétiens. L'extinction du Chriſtianiſme

(*a*) Apologie, c. 15, §. 4.

y étoit résolue & ordonnée avant qu'il y eût aucune conspiration : c'est la jalousie des Hollandois contre le commerce du Portugal qui a été la seule cause de cette révolution.

Au gré de notre Auteur, le plus bel exploit qu'ait pu faire l'Empereur de la Chine, a été de chasser les Missionnaires de ses Etats ; il n'en a pas fallu davantage pour lui mériter un éloge : dès qu'il a été ennemi du Christianisme, *il étoit la justice & la bonté même*. Nous avons vu, par plus d'un exemple, qu'au jugement de notre Auteur, tous les Princes qui ont favorisé la Religion Chrétienne, ont été des scélérats, tous ceux qui l'ont persécutée étoient des héros.

L'on reconnoît un nouveau trait de son génie dans l'énumération qu'il fait des Royaumes & des terres où l'Evangile n'est pas connu, du petit nombre des peuples qui le suivent, en comparaison de la somme totale du genre humain. Il est ridicule d'abord d'estimer le nombre des Chrétiens par proportion à l'étendue du terrein qu'ils occupent sur le globe, puisque les pays qu'ils habitent sont les plus peuplés de l'univers. En second lieu, cette estimation étant purement arbitraire, on conçoit que notre Auteur l'a faite au rabais.

Malgré tous ses calculs, voici ce dont personne ne peut disconvenir. Quoique la Religion Catholique ne soit pas la Religion dominante dans la plus grande partie de l'univers, il n'est aucun pays habité & policé, aucune région connue où les Chrétiens n'ayent pénétré, où il n'y ait même quelques personnes qui croyent à l'Evangile. Y a-t-il quelqu'autre Religion dans le monde dont on puisse dire la même chose ? Y a-t-il quelqu'autre Eglise que l'Eglise Catholique dont les Ministres ayent le zéle d'aller faire connoître & adorer Dieu jusqu'aux extrémités du monde connu ; qui ayent comme nos Missionnaires, la charité & le courage de quitter leur patrie, d'affronter les dangers & la mort, pour tirer du sein de l'ignorance & de la barbarie les peuples qui y sont plongés, & les amener à la connoissance de Dieu ? Si deux Nations séparées de l'Eglise Romaine ont établi depuis peu des missions chez les Infidèles, on sçait que l'émulation & la politique y ont eu plus de part que le zèle de la Religion, & qu'elles n'ont pas eu beaucoup de succès.

Ce phénomène est-il un effet du hasard, ou une marque de la fécondité que J. C. a promise à son Eglise, & qu'il continue de lui donner ? Voilà sur quoi l'on

invite

invite notre Philosophe à méditer & à nous faire part de ses profondes spéculations.

L'article *Ciel des anciens* est compris dans l'article *Genèse*, que l'on a réfuté dans l'Apologie, chap. 10, §. 3.

L'article *Circoncision* se trouve dans le même chap. §. 9.

L'article *Confession* a été examiné, chap. 9, §. 6.

CORPS.

Quoique cet article soit purement philosophique, il est bon de le discuter avec soin, & de voir si notre Auteur est plus habile à traiter les matieres de la Philosophie, que celles de la Religion.

Il commence d'abord par répéter son paradoxe favori : *De même que nous ne sçavons pas ce que c'est qu'un Esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un Corps.* Cependant il nous apprend lui-même dans ce même article, que Corps ou matiere, *c'est la substance étendue, solide, divisible, mobile, figurée :* que *l'Esprit est la substance qui pense, qui sent & qui veut.* Voilà donc ces deux substances très-bien distinguées l'une de l'autre, douées de propriétés évidemment incompatibles ; elles sont donc suffisamment connues pour prononcer avec cer-

titude que l'une ne peut être l'autre ; que l'une ne peut avoir les propriétés de l'autre.

Mais quel est le sujet en qui ces propriétés résident ? C'est comme si après avoir défini l'homme, en disant que c'est l'individu capable de sentir, de penser, de raisonner, de vouloir; on demandoit encore : *mais quel est le sujet en qui réside l'humanité ?* C'est l'individu, Pierre, Paul, Jacques. Toute question ultérieure ne signifie rien; c'est demander la définition d'une idée si claire & si simple, qu'elle ne peut plus être définie. Le sujet séparé de toutes ses propriétés, est une abstraction pure, un être de raison qui n'existe point dans la nature.

Il réfute ensuite *l'Evêque de Cloyne Berklay, qui, par cent sophismes captieux, a prétendu prouver que les Corps n'existent pas.* C'est une peine assez mal employée, & la réfutation est fort mauvaise ; nous allons voir qu'en suivant les principes de notre Auteur, Berklay ne seroit pas fort embarrassé de se tirer d'affaire.

Les Corps, selon Berklay, n'ont ni couleurs, ni odeur, ni chaleur; ces modalités sont dans nos sensations & non dans les objets. *Il pouvoit*, dit notre Philosophe, *s'épargner la peine de prouver cette*

vérité, elle étoit assez connue. N'en déplaise à tous les deux, cette vérité prétendue est une fausseté, ou plutôt c'est un abus des termes.

Nous appellons *Corps colorés*, ceux dont les parties sont tellement disposées qu'elles frappent nos yeux ; *Corps odorans*, ceux dont il sort des parties qui émeuvent l'odorat ; *Corps chauds*, ceux qui sont disposés de maniere à exciter en nous le sentiment de la chaleur. Ces modalités sont donc tout-à-la-fois en nous & dans les Corps, mais en différens sens ; elles désignent dans le Corps une certaine disposition de parties, ou une certaine maniere d'être différente de toute autre : elles désignent dans nos sens une certaine maniere d'être affectés. Ces deux idées sont relatives, mais il ne faut pas les confondre. En expliquant les termes, Berklay se trouve arrêté au premier pas ; en lui accordant sa supposition, l'on donne lieu à tous ses sophismes.

En effet, de ces modalités, il passe à l'étendue, à la solidité, qui sont, dit notre Auteur, *de l'essence des Corps.* Cet aveu mérite attention. Berklay *croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une pièce de drap vert, parce que ce drap n'est pas vert en effet, cette sensation du vert n'est qu'en*

nous ; donc cette ſenſation de l'étendue n'eſt auſſi qu'en nous.

On voit du premier coup d'œil la futilité de ce raiſonnement, & le ridicule qu'il y a de confondre la couleur verte du drap, avec la ſenſation de cette couleur. Il eſt faux que le drap ne ſoit pas vert en effet, puiſque ſes parties ſont figurées ou diſpoſées de maniere qu'elles excitent en moi la ſenſation du vert ; pour produire en moi la ſenſation du rouge, il faudroit qu'elles fuſſent diſpoſées autrement. Or cette diſpoſition de parties que j'appelle *vert*, eſt véritablement dans le drap, quoique la ſenſation ſoit en moi ſeul. Mais la ſenſation dit néceſſairement deux choſes ; 1°. telle diſpoſition dans l'objet, en vertu de laquelle il fait telle impreſſion ſur les ſens ; 2°. le ſentiment ou la perception de cette impreſſion. Si l'objet n'étoit point tel qu'il eſt apperçu, la ſenſation ſeroit fauſſe. Ce ſont-là les premieres notions de la logique.

Notre Auteur prétend mieux réfuter le raiſonnement de Berklay : voyons s'il réuſſira.

Berklay a cru montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un Corps lui a paru avec ſa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'étoit à ſes yeux, & quatre fois plus

petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un Corps ne pouvant à-la-fois avoir quatre pieds, seize pieds & un seul pied d'étendue, cette étendue n'existe pas; donc il n'y a rien. Selon notre Auteur, *il n'avoit qu'à prendre une mesure & dire, de quelque étendue qu'un Corps me paroisse, il est étendu de tant de ces mesures.*

Mais si Berklay sçait raisonner, il aura bientôt montré le foible de cette réfutation. Je ne suis pas plus assuré, dira-t-il, de l'étendue de la mesure, que je le suis du Corps même; en appliquant mes verres à la mesure, j'y vois la même diversité d'étendue que dans le Corps; comment donc la mesure peut-elle m'assurer de l'étendue du Corps mesuré? On me donne pour réponse la question même qu'il s'agit d'éclaircir.

D'ailleurs, continuera-t-il, est-ce à vous, Philosophe, de me rappeller au témoignage de mes sens, vous qui soutenez dans votre article *Certitude*, que ce témoignage ne peut fonder qu'une probabilité? J'aurai beau ajouter au témoignage de la vue celui du toucher & celui de tous mes autres sens, je n'aurai toujours de l'existence des Corps qu'une simple probabilité tout au plus, & jamais une entiere certitude. Or un Philosophe doit-il s'en rap-

porter à des probabilités ? Nous ferions curieux de fçavoir ce que répondroit notre fçavant Philofophe.

Il n'en eft pas de l'étendue & de la folidité, dit-il, *comme des fons, des couleurs, des faveurs, des odeurs, &c. il eft clair que ce font en nous des fentimens excités par la configuration des parties ; mais l'étendue n'eft point un fentiment.* C'eft toujours la queftion, répondra Berklay ; je vous foutiens que l'étendue n'eft qu'un fentiment tout comme la couleur, & vous n'avez pas prouvé le contraire. Vous n'argumentez contre moi que par une pétition de principe.

Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud ; que cet air ne foit plus frappé, je n'entens plus ; que cette rofe fe fane, je n'ai plus d'odorat pour elle. D'accord. De même, que ce bois continue de brûler, fon étendue diminue & difparoîtra enfin ; que ce bâton de fix pieds foit coupé en deux, je ne vois plus que deux morceaux de trois pieds chacun : voilà donc dans l'étendue la même altération que dans les couleurs, les fons & les odeurs ; où eft la différence ? *Ce bois*, dites-vous, *cet air, cette rofe font étendus fans moi :* je le nie. Vous le fuppofez, mais vous ne le prouvez pas.

Notre Auteur conclut que *le paradoxe de Berklay ne vaut pas la peine d'être réfuté*. Non aſſurément ; mais dès qu'il a voulu ſe donner la peine de le réfuter, il devoit raiſonner mieux. Au lieu de démontrer le faux de la ſuppoſition de Berklay, il lui donne gain de cauſe par ſes principes.

Il eſt bon de ſçavoir, dit-il, ce qui avoit entraîné Berklay dans ce paradoxe ; *l'origine de ſon opinion venoit de ce qu'on ne peût concevoir ce que c'eſt que ce ſujet qui reçoit l'étendue*. Et qu'eſt-il néceſſaire de concevoir autre choſe dans un ſujet, que les propriétés qui conſtituent ſon eſſence ? C'eſt comme ſi Berklay ſoutenoit qu'il n'y a point d'hommes, parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'eſt que le ſujet qui reçoit l'humanité. Encore une fois, c'eſt l'individu, & rien autre choſe. On a beau répéter *le ſujet*, *le* ſubſtratum, *la ſubſtance ;* point de ſujet ſans propriétés, point de ſubſtance ſans ſes attributs eſſentiels ; les préciſions métaphyſiques ne font rien à la nature des choſes.

Nous ne ſçavons rien, dit notre Philoſophe, *ſur le fond de ce ſujet, de cette ſubſtance étendue, ſolide, diviſible, mobile, figurée, &c. Je ne la conçois pas plus*

que le sujet pensant, sentant & voulant; mais ce sujet n'en existe pas moins, puisqu'il a des propriétés essentielles dont il ne peut point être dépouillé. C'est-à-dire, qu'après avoir bien subtilisé, on est obligé d'en revenir au sens commun & au langage ordinaire. Mais l'aveu que fait ici notre Auteur est important: l'Esprit & le Corps ont chacun des propriétés essentielles dont ils ne peuvent être dépouillés; ainsi la divisibilité étant une des propriétés essentielles de la matiere, elle ne peut point en être dépouillée, elle est toujours essentiellement divisible: par conséquent elle ne peut jamais devenir le sujet immédiat de la pensée qui est indivisible.

Nous jouissons des Corps, continue-t-il, *sans sçavoir ce qui les compose.* Nous le sçavons assez pour ne pas le confondre avec l'Esprit, puisque leurs attributs sont essentiellement différens; & cela nous suffit.

Un subtil Philosophe a imaginé que les Corps sont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne sont pas Corps, & cela s'appelle des monades: c'est-à-dire, qu'à l'aide d'un nouveau terme, il a ramené le vieux systême des Atômes qu'il a un peu déguisé. Mais que l'on appelle atômes, monades, points physiques, points mathématiques les parties constitutives des Corps, à moins

moins qu'on ne ſuppoſe que ces parties ſont étendues, l'on ne concevra jamais que leur réunion puiſſe former quelque choſe d'étendu; de même que ce qui eſt Corps ne peut jamais devenir Eſprit, ce qui eſt Eſprit ne peut jamais devenir Corps. Il eſt fort inutile de comparer ce ſyſtème avec les formes ſubſtantielles & avec la grace verſatile. Cette froide raillerie ne rend pas plus inſtructif l'article que nous venons d'examiner; notre Philoſophe n'y fait pas voir une métaphyſique bien profonde.

Voyez la réfutation de l'article *Deſtin*, ſous le titre de *Chaîne des Evénemens*.

DIEU.

Pour nous apprendre ce que c'eſt que Dieu, & quel culte nous devons lui rendre, notre Philoſophe ſuppoſe une converſation entre un Théologien & un Payſan de Scythie. On prévoit d'abord le perſonnage qu'il va faire jouer à chacun de ces deux Interlocuteurs. Le Payſan ſera un ſage, un modèle de bon ſens; le Théologien ſera un diſcoureur ridicule. Nous ne ſuivrons pas en détail ce burleſque entretien; il ſuffira de relever ce qui mérite le plus d'attention.

Le Payſan déclare qu'il prie Dieu, *parce qu'il eſt juſte d'adorer l'Etre ſuprême de qui nous tenons tout*; mais il ſe garde bien de lui

rien demander. *Dieu*, dit-il, *ſçait mieux que nous ce qu'il nous faut, & je craindrois de demander du beau temps, quand mon voiſin demanderoit de la pluie* (*a*).

Il eſt bon de comparer cette doctrine avec ce que l'Auteur a fait dire au jeune Prince dans le *Catéchiſme Chinois*, quatrième Entretien. *Dieu n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres, mais nous avons beſoin de lui en faire; ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous.* Par conſéquent, quoique Dieu n'ait pas beſoin de nos prieres pour connoître ce qu'il nous faut, il n'eſt pas moins néceſſaire pour nous de le lui demander. De même qu'il eſt juſte d'adorer & de remercier l'Etre ſuprême de qui nous tenons tout, il eſt auſſi juſte de lui témoigner par nos demandes, que c'eſt de lui que nous attendons tout. Rien n'eſt donc plus ſage que de lui demander en général ce qu'il ſçait nous être le plus néceſſaire & le plus utile. Quand même deux hommes lui feroient des demandes oppoſées, elles ſe concilient toujours par la diſpoſition générale de ne ſouhaiter que ce que Dieu jugera le plus à propos d'accorder. Tout homme de bon ſens & qui ſçait ſon Ca-

(*a*) On lit la même choſe dans les Mêlanges de Littérat. in-8°. tome 2, chap. 60, page 411.

téchisme, ne trouvera point de difficulté là-dessus.

Le Théologien fait plusieurs questions sur la nature de *Dieu;* s'il est infini selon l'essence, s'il est en tout lieu, s'il peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, &c. Le Paysan répond qu'il n'en sçait rien. Mais puisqu'on le suppose assez habile pour entrer en dispute avec un Théologien, il doit sçavoir que Dieu, Etre éternel, nécessaire, existant par lui-même, posséde essentiellement toute la plénitude de l'être; qu'il ne peut être borné par aucune cause ni par lui-même; qu'il est donc nécessairement immense, infini, présent partout, infiniment bon & puissant. C'est ainsi que l'on a fait raisonner le Docteur Chinois (*a*). On ne conclura pas qu'il puisse faire un bâton sans deux bouts, parce qu'un tel bâton est une contradiction.

Les questions du Théologien, envisagées sensément, ne sont ni ridicules ni inutiles. De ce que Dieu est présent en tout lieu, il s'ensuit qu'il est témoin de toutes nos actions, même des plus secrettes pensées de notre ame; & cette vérité est de la derniere importance pour les mœurs.

Lorsque le Docteur demande si la matiere peut être éternelle; *Que m'importe?*

(*a*) Catéch. Chinois, deuxième Entretien.

répond le Payſan ; *je ne veux pas être Philoſophe, je veux être homme.* C'eſt très-bien dit, l'un vaut mieux que l'autre. Mais en faiſant un *Dictionnaire Philoſophique*, on veut ſans doute former des Philoſophes, & il ne ſeroit pas mal-à-propos de répondre directement à la queſtion. Si la matiere étoit éternelle, elle ſeroit increéée, néceſſaire, indépendante, Dieu n'auroit ſur elle aucun pouvoir ; il n'auroit pas été le maître d'en diſpoſer & de l'aſſujettir à des loix ; la matiere ſeroit Dieu. Les Peres de l'Egliſe ſe ſont ſervis de cet argument pour prouver aux anciens Philoſophes, que la matiere ne peut être éternelle, & aucun des modernes n'y a répondu.

Dieu eſt-il corporel ou ſpirituel ? Nouvelle queſtion à laquelle le Payſan Scythe ne répond pas mieux. *Comment voulez-vous que je le ſçache ? A quoi me ſerviroit-il ?* Quoi qu'en diſe l'Auteur, on peut le ſçavoir, & cette queſtion n'eſt point indifférente. Si Dieu étoit un corps, il ne ſeroit point immenſe, infini, préſent partout, immuable, incorruptible. Dès que l'on admet un Dieu corporel, il eſt fort à craindre qu'on ne le conçoive ſemblable à l'homme, qu'on ne lui attribue les vices, les paſſions, les imperfections humaines ; & de-là s'enſuit néceſſairement la corruption dans le culte & dans les

mœurs. C'eſt ce qui eſt arrivé dans le Paganiſme.

Dieu eſt eſprit, dit J. C. dans l'Evangile, & on doit l'adorer en eſprit & en vérité. Parce qu'il eſt eſprit, il eſt préſent par-tout, il eſt témoin de nos penſées & de nos actions. Cette créance eſt néceſſaire à l'homme pour être meilleur pere, meilleur mari, meilleur citoyen.

On ſuppoſe que le Théologien eſt bien embarraſſé à dire ce que c'eſt qu'un eſprit. L'embarras eſt imaginaire : l'eſprit eſt l'être capable de penſer, de connoître, de vouloir, d'agir, de mouvoir la matiere : être par conſéquent très-différent du corps. Tous les hommes, dans tous les temps, ſe ſont accordés à croire que la matiere eſt incapable de ſe mouvoir elle-même, que l'inertie eſt un de ſes attributs eſſentiels : tous les Matérialiſtes du monde ne parviendront jamais à en donner une autre idée.

Il n'eſt pas moins ridicule de voir notre Théologien déconcerté par cette queſtion : *Pourquoi peignez-vous Dieu avec une grande barbe ?* Elle peut tout au plus étonner un enfant. On lui apprend dans ſon Catéchiſme que nous peignons Dieu ſous l'image d'un vieillard vénérable, parce qu'il a daigné lui-même ſe montrer ſous cette figure aux anciens Prophètes, & parce que c'eſt

le symbole le plus naturel pour représenter son éternité.

Le Paysan finit cette conversation intéressante par une répétition de l'apologue que l'on a déja vu dans le premier entretien du *Catéchisme Chinois*. Là deux grillons disputent pour sçavoir qui est l'architecte d'un palais superbe : ici c'est une taupe qui a la même conversation avec un hanneton ; cette fiction, plus ridicule qu'ingénieuse ne valoit pas la peine d'être répétée.

ÉGALITÉ.

Il est difficile de comprendre comment dans un article aussi court, un Philosophe a pu renfermer autant d'erreurs & d'inconséquences. Il soutient d'abord que l'égalité parfaite n'existe sur la terre qu'entre les animaux ; qu'aucun animal ne dépend de son semblable ; *mais l'homme*, dit-il, *ayant reçu le rayon de la Divinité qu'on appelle raison, quel en est le fruit? C'est d'être esclave dans presque toute la terre.*

1°. Il est faux que les animaux en général conservent entr'eux une égalité parfaite. Il en est qui ont l'instinct d'assujettir les autres & de les réduire en servitude ; on sçait ce qui est rapporté des baubaques, espéce de renards de l'Ukraine, dans l'An-

ti-Lucréce (*a*). 2°. C'eſt un abus des termes d'appeller *eſclavage* toute eſpéce de dépendance. Elle ne mérite ce nom que quand elle eſt pouſſée à l'excès, & qu'elle rend l'homme malheureux. Une indépendance ſemblable à celle des brutes, loin de mettre l'homme plus à ſon aiſe, en feroit le plus miſérable de tous les êtres vivans. 3°. Il n'eſt pas exactement vrai que la dépendance de l'homme, à l'égard de ſes ſemblables, ſoit *un fruit de la raiſon ;* c'eſt plutôt un effet de nos beſoins, l'Auteur le reconnoîtra bientôt. La raiſon nous fait ſentir la néceſſité & la juſtice de cette dépendance ; mais elle n'en eſt pas la cauſe premiere. Un Philoſophe doit parler correctement.

Si l'homme, dit-il, *trouvoit par-tout une ſubſiſtance facile & aſſurée, il eſt clair qu'il eût été impoſſible à un homme d'en aſſervir un autre.... Alors les Gengiskan & les Tamerlan n'auront de valets que leurs enfans, qui ſeront aſſez honnêtes gens pour les ſervir dans leur vieilleſſe.* Voilà donc deux ſources de dépendance naturelle, ſans compter les autres : premièrement nos beſoins, ſecondement la reconnoiſſance dûe aux peres & meres. Ils ont droit d'exiger dans leur vieilleſſe les ſervices de leurs

(*a*) Livre 6, n. 1.

enfans ; ceux-ci leur doivent un retour de tendresse pour l'éducation & les bienfaits qu'ils en ont reçus.

Dans cet état si naturel, ajoute l'Auteur, *dont jouissent tous les quadrupèdes, les oiseaux & les reptiles, l'homme seroit aussi heureux qu'eux.* Nouvelles faussetés. Il est faux que l'indépendance absolue soit l'état naturel de tous les quadrupèdes en général, ni que cet état puisse les rendre plus heureux. Tous les animaux que nous nommons domestiques sont naturellement dans la dépendance de l'homme. S'ils étoient tous errans dans les bois, les espèces frugivores seroient exposées non-seulement à manquer souvent de subsistance, mais encore à être dévorées par les animaux carnassiers. La toison de la brebis lui devient une couverture incommode pendant les chaleurs de l'été ; l'homme lui rend service de l'en dépouiller pour s'en revêtir. L'animal rassasié d'herbes revient de lui-même sous le toît que l'homme lui a préparé pour le mettre à l'abri des injures de l'air. L'oiseau apprivoisé retourne sans répugnance dans la volière où il est accoutumé de trouver sa nourriture.

Il est encore plus faux que l'homme vivant dans les bois, à la maniere des animaux, seroit aussi heureux qu'eux. Il n'a point reçu de la nature la même indus-

trie pour se nourrir, les mêmes armes pour se défendre, les mêmes vêtemens pour se couvrir. Plus les hommes sont sauvages, plus ils sont craintifs & mélancoliques.

Tous les hommes seroient donc nécessairement égaux, s'ils étoient sans besoins. Soit; il est clair que c'est l'Auteur même de la nature qui a voulu les assujettir à des besoins mutuels, pour établir par-là même une société & une dépendance réciproque entre les hommes. Cette dépendance est donc très-naturelle & très-conforme aux desseins du Créateur.

Selon notre Philosophe, *ce n'est pas l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance.* Il n'est pas vrai que toute espèce de dépendance soit un malheur réel. Sans sortir de l'exemple cité par l'Auteur, il n'est pas difficile de trouver des Domestiques plus heureux que leurs Maîtres. A le bien prendre, plus un homme est élevé en dignité, plus il est dépendant.

Il est impossible, dit-il, *dans notre globe que les hommes vivans en société ne soient pas divisés en deux classes, l'une d'oppresseurs, l'autre d'opprimés.* La chose seroit très-possible, si les hommes étoient plus dociles à la voix de la raison & aux leçons de la Religion. Celle-ci leur apprend à se regarder tous comme freres, à s'aimer sincèrement, à se secourir mutuellement. En

commandant aux inférieurs le respect & l'obéissance envers leurs Maîtres, elle ordonne à ceux-ci la douceur, l'équité, la charité, l'indulgence pour ceux qui leur sont soumis. La Religion Chrétienne a supprimé ou adouci l'esclavage, elle a rendu les Gouvernemens moins durs & les hommes moins sanguinaires. Si les Philosophes avoient pour l'humanité autant d'amour qu'ils veulent en faire paroître, ils auroient plus de respect & de reconnoissance pour une Religion, qui seule peut rendre les hommes heureux.

L'Auteur conclut, que *l'égalité est donc tout-à-la-fois la chose la plus naturelle, & en même-temps la plus chimérique*. Contradiction claire avec tout ce qui a précédé. L'inégalité & la dépendance entre les hommes sont fondées sur leurs besoins, sur les sentimens de reconnoissance, sur les passions mêmes; notre Auteur le reconnoît. Or les besoins, la reconnoissance, les passions, ne sont-ils pas naturels à l'humanité? Il en est donc de même de la dépendance qui en découle. Comment donc l'égalité peut-elle être naturelle?

Chaque homme dans le fond de son cœur a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes. Nouvelle fausseté. Un enfant n'a point droit de se croire entièrement égal à son pere. La nature accorde à

celui-ci la ſupériorité & le droit de commander. A moins qu'un homme ne ſoit aveuglé par l'orgueil, maladie trop commune chez les Philoſophes, il doit reconnoître qu'il y en a d'autres qui lui ſont ſupérieurs par leurs talens naturels ou acquis.

Dans tout cet article, on ne voit rien qui caractériſe le génie philoſophique; point de juſteſſe dans les réflexions, point de ſuite dans les raiſonnemens, point de morale dont on puiſſe profiter. Au lieu de faire enviſager l'inégalité des conditions & la dépendance mutuelle des hommes comme un deſſein marqué de la Providence, comme un ordre légitime auquel tout homme doit ſe ſoumettre, on les préſente comme un effet du haſard, dont on ne voit ni la fin ni l'utilité, & auquel chacun peut ſe ſouſtraire ſans conſéquence quand il le peut. Morale déteſtable, qui autoriſe tous les ſéditieux, tous les ambitieux, tous les brouillons de l'univers.

ENFER.

La ſeule réflexion juſte qu'il y ait ſous ce titre, c'eſt que la raiſon ſuffit pour nous perſuader qu'il y a des peines & des récompenſes après cette vie. Les Loix ne peuvent punir que les crimes publics, tout ce qui eſt ſecret leur échappe: il faut donc que la Juſtice divine ſupplée à leur im-

puissance, en punissant après la mort les désordres qui n'ont point été vengés en cette vie. D'ailleurs, souvent le crime heureux & puissant triomphe sur la terre, pendant que la vertu est opprimée; si donc il y a un Dieu juste & sage, il y a aussi une autre vie où le crime sera puni & la vertu récompensée.

Mais comment cette doctrine peut-elle s'accorder avec ce que notre Philosophe a enseigné sur la fatalité ? Si l'homme n'est pas libre, peut-il être digne de punition & de récompense ? voilà ce qu'il ne nous a pas expliqué. Si la raison suffit pour nous persuader qu'il y a des peines & des récompenses après cette vie, elle suffit donc aussi pour nous convaincre que nous avons une ame ; car enfin ce n'est pas le corps qui sera récompensé ou puni, quand il sera réduit en poudre. Nouvelle contradiction avec ce que l'Auteur a enseigné, art. *Ame.*

Les Persans, dit-il, *les Chaldéens*, *les Egyptiens*, *les Grecs imaginerent des punitions après cette vie*, *& de tous les peuples anciens que nous connoissons*, *les Juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtimens temporels.* C'est une répétition de l'erreur que nous avons réfutée à l'article *Ame*, & ce n'est pas la derniere fois que l'Auteur y reviendra. Les faits les plus faux sont ceux sur lesquels il insiste davantage

pour tromper ses Lecteurs. Avant que de toucher au fond de la question, il y a quelques remarques à faire.

1°. Nous ne sommes instruits de la créance des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, que par des Auteurs & des monumens postérieurs de plusieurs siècles à celui de Moïse; nous n'avons aucune connoissance de ce que pensoient ces peuples avant le temps de Salomon. Quand il seroit vrai qu'avant cette époque les Livres des Juifs ne font point mention de la vie à venir, dès que Salomon, aussi ancien qu'Homere, en a parlé, il s'ensuivroit toujours que cette opinion a été établie chez les Juifs aussi-tôt que chez les autres Nations; & dans ces temps-là les Juifs ne pouvoient l'avoir empruntée de personne.

2°. Dans l'article *Moïse*, l'Auteur soutient que le Pentateuque n'est point l'ouvrage de ce Législateur, qu'on doit l'attribuer à Esdras ou à quelqu'autre Ecrivain postérieur à la captivité de Babylone. On enseigne la même chose dans la *Philosophie de l'Histoire*, dans l'*Examen important*, &c. Si cela est, comment un Auteur qui a pu puiser chez les Chaldéens la croyance des Enfers, n'en a-t-il rien dit dans le Pentateuque, tandis que les traducteurs Chaldéens de ce Livre professent hautement ce dogme? Voilà un mys-

tere inconcevable que le Philoſophe auroit dû éclaircir.

3°. Il eſt faux, du moins ſelon nos adverſaires, que *de tous les anciens peuples que nous connoiſſons, les Juifs ſoient les ſeuls qui n'admirent que des châtimens temporels.* Les Chinois, dont on vante l'antiquité, les loix, la ſageſſe, le gouvernement, ne croyent, ſelon nos Philoſophes, ni peines ni récompenſes après cette vie; on l'aſſure ainſi dans la *Philoſophie de l'Hiſtoire* (*a*). L'omiſſion ou l'ignorance que l'on attribue à Moïſe, lui ſeroit donc commune avec Confucius, dont on a fait de ſi pompeux éloges?

Suivons notre Auteur. *Il eſt ridicule*, dit-il, *de croire ou de feindre de croire ſur quelques paſſages très-obſcurs, que l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, quand l'Auteur de ces Loix ne dit pas un ſeul mot qui puiſſe avoir le moindre rapport avec les châtimens de la vie future.* On a inſiſté ſur le même raiſonnement dans le *Traité ſur la Tolérancec* (*b*), & ailleurs.

Suppoſons, pour un moment, qu'il n'y ait rien dans les Loix de Moïſe qui ait rapport aux châtimens de la vie future; s'enſuit-il de-là que les Juifs ne les ont pas

(*a*) Chap. 17 & 18, pages 80 & 95.
(*b*) Chap. 13, pages 130 & 135.

crus ? *Sur quelques passages très-obscurs* de quelques Ecrivains Grecs, notre Auteur assure que les Chaldéens & les Egyptiens ont été persuadés de cette vérité ; & malgré la profession de foi des Auteurs postérieurs à Moïse, on s'obstine à soutenir que ce dogme n'étoit pas connu des anciens Juifs : prodige d'équité philosophique !

Il n'est pas question de sçavoir si l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, mais si c'étoit l'ancienne croyance de la Nation. Nous prouveroit-on ce dogme *par les anciennes Loix* des Chaldéens & des Egyptiens ? Pour qu'une vérité soit connue chez une Nation, est-il nécessaire qu'elle soit établie par une loi expresse, ou même consignée dans le Code des Loix ? N'est-ce pas-là le plus ridicule de tous les sophismes ?

Nous avons prouvé dans l'Apologie, chap. 8, §. 3, que les anciens Juifs ont cru & professé constamment l'immortalité de l'ame & la vie future ; il seroit inutile de répéter ces preuves, elles sont les mêmes que celles que l'on peut donner de la créance des autres Nations.

L'Auteur continue. *On seroit en droit de dire au rédacteur du Pentateuque : Vous êtes un homme inconséquent & sans probité,*

comme ſans raiſon, très-indigne du nom de Légiſlateur que vous vous arrogez. Quoi, vous connoiſſez un dogme auſſi réprimant, auſſi néceſſaire au peuple que celui de l'Enfer, & vous ne l'annoncez pas expreſſément! Et tandis qu'il eſt admis chez toutes les Nations qui vous environnent, vous vous contentez de laiſſer deviner ce dogme par quelques Commentateurs, &c. Il met enſuite dans la bouche de l'Auteur des *Loix Juives*, une réponſe fauſſe & ridicule pour ſe donner le plaiſir de la réfuter. Rien de ſi commode que cette façon de diſputer.

Mais que répondroit notre habile Critique, ſi le Rédacteur du Pentateuque lui adreſſoit à ſon tour cette harangue? « C'eſt » vous-même, Cenſeur téméraire de mes » Loix, qui méritez les épithètes que vous » me prodiguez, qui êtes indigne du nom » de Philoſophe que vous vous arrogez. » 1°. Vous êtes un homme inconſéquent. » Vous me reprochez une omiſſion dont » on peut accuſer tous les anciens Légiſ- » lateurs de l'univers; je vous défie d'en » citer un ſeul qui ait fondé ſes Loix ſur la » croyance d'une autre vie & d'un En- » fer. Pas un ſeul qui en ait parlé, pas mê- » me Confucius votre héros, que vous » exaltez juſqu'à lui donner la préférence » ſur le Légiſlateur des Chrétiens. De quel » front oſez-vous me blâmer d'une faute prétendue

» prétendue qui me seroit commune avec tous ses Sages qui ont vécu après moi ?

» 2°. Vous êtes un homme sans probité. Vous assurez faussement & contre votre conscience, que le dogme d'une autre vie étoit admis chez toutes les Nations dont j'étois environné. Vous n'en avez aucune preuve qui ne soit postérieure à mon siècle de plus de 700 ans ; & vous supprimez malicieusement les témoignages de cette croyance que l'on trouve, soit dans mes Livres, soit dans les Ecrits de ceux qui ont suivi ma doctrine.

» 3°. Vous êtes un homme sans raison, qui ne voyez pas ou qui ne voulez pas voir les motifs de ma conduite. Il n'étoit pas nécessaire d'apprendre à mon peuple une vérité dont il ne doutoit pas, qu'il tenoit de nos Peres par une tradition constante & aussi ancienne que le monde, dont il faisoit même un abus que je lui ai défendu expressément. Il eût été dangereux d'y insister plus que je n'ai fait ; par la connoissance que j'avois du caractere des Hébreux, j'ai eu lieu de craindre que le dogme de la vie à venir ne fît naître parmi eux le même désordre qu'il a causé chez d'autres Nations, où cette opinion a engagé les hommes à se tuer, les femmes, les esclaves, les su-

» jets à se brûler, pour aller servir dans » l'autre monde leurs parens ou leurs maî» tres (*a*).

» Vous répétez sans cesse que je n'ai pro» posé à mon peuple que des châtimens » temporels : devois-je faire autrement ? Il » s'agissoit du sort général d'une Nation, » dont Dieu lui-même vouloit être sou» verain, qu'il vouloit punir & récompen» ser lui-même. Il n'étoit point question de » la destinée éternelle de chaque particu» lier, comme vous affectez de le faire croi» re. Elle étoit suffisamment connue par la » foi de nos Peres, plus ancienne que mes » Loix, & à laquelle je n'ai jamais donné » la moindre atteinte.

» Autre chose est de fixer la croyance & » les dogmes de la Religion, autre chose de » règler le culte public & de donner des » Loix. La premiere étoit établie chez les » Hébreux long-temps avant moi : Dieu lui» même y avoit pourvu en instruisant nos » Peres dès la création. La législation & le » culte public étoient l'objet de mon mi» nistère ; c'est dequoi je me suis occupé. » Chez toutes les Nations de l'univers, le » fond de la Religion a précédé la police & » les Loix, & sans Religion, les Loix se» roient impuissantes.

C'est ainsi qu'il falloit faire raisonner

(*a*) Voyez l'Esprit des Loix, l. 24, chap. 19.

Moïſe ou ſon Apologiſte ; mais le Philoſophe avoit ſes raiſons pour leur prêter un autre langage.

Selon lui, les Juifs ne ſe ſervoient du mot qui répond à *Ame*, que pour ſignifier *la vie ;* d'où il conclut qu'ils n'avoient point d'idée de la ſpiritualité de l'ame. Si ce raiſonnement étoit ſolide, il prouveroit qu'aucun peuple ne l'a connue, que nous ne la connoiſſons pas nous-mêmes. Chez les Grecs, chez les Romains, chez nous, les termes qui déſignent l'ame, ne ſignifient dans leur origine que le ſouffle, la reſpiration, la vie, comme chez les Hébreux, il ne faudroit pas beaucoup d'érudition grammaticale pour le prouver. Les noms employés par les Philoſophes mêmes pour exprimer l'intelligence ou la faculté de penſer, ſont empruntés des choſes corporelles; & cela ne pouvoit être autrement: un objet ſpirituel ne peut être déſigné que par une métaphore.

Selon lui encore, les Juifs ne connurent Dieu, ſes Miniſtres, ſes Anges, que comme des Etres corporels. *La diſtinction de l'ame & du corps, l'idée d'une vie après la mort, ne peuvent être que le fruit d'une longue méditation & d'une Philoſophie très-fine.* Tout cela eſt faux & contradictoire. 1°. Le Philoſophe nous a dit d'abord que les Perſans, les Chaldéens, les Egyptiens,

les Grecs imaginerent des punitions après la vie : ils eurent par conſéquent l'idée d'une vie après la mort, & de la diſtinction de l'ame & du corps ; il s'en faut cependant beaucoup que ces peuples fuſſent capables d'une Philoſophie très-fine, ſur-tout dans le ſiècle où l'on place Moïſe, & la compoſition du Pentateuque.

2°. Il eſt faux que les Juifs aient conçu Dieu & les Anges comme des Etres corporels : ils ont déſigné les opérations de Dieu & des Eſprits, par les mêmes termes qui expriment les opérations humaines, parce que leur langage ne pouvoit leur fournir d'autres expreſſions. Et ce défaut, ſi c'en eſt un, leur eſt commun avec tous les peuples ſans exception. Quand nous diſons que *Dieu voit tout*, prétendons-nous lui attribuer des yeux corporels comme les nôtres ?

3°. Il eſt encore plus faux que la diſtinction de l'ame & du corps ſoit le fruit des méditations des Philoſophes : tous les Peuples, même les plus ſauvages & qui n'ont jamais connu la Philoſophie, ont fait cette diſtinction. Ils ont ſenti que le corps eſt incapable de ſe mouvoir lui-même ; plutôt que d'admettre une force motrice dans la matiere, ils ont ſuppoſé des eſprits dans tous les corps où ils voyoient du mouvement ; & cette créance, répandue d'un

bout de l'univers à l'autre, a été la source du Polythéïsme.

On n'a commencé au contraire à douter de la nature de l'ame & de la vie à venir, que quand les Philosophes se sont mis à disputer sur tout. Ils ont attaqué les premiers ces vérités essentielles que la nature avoit enseignées à tous les hommes. Ceux d'aujourd'hui ne font que renouveller les sophismes & les absurdités des Epicuriens leurs prédécesseurs.

Demandez, nous dit-[illegible], *aux Hottentots & aux Nègres s'ils connoissent la vie à venir?* Assurément ils la connoissent; c'est un fait sur lequel il n'y a plus lieu de contester. Si des voyageurs mal instruits ont dit le contraire, d'autres mieux informés en ont fait des relations plus exactes. La vie des ames après la mort du corps est un point dont tous les peuples sont persuadés. Le Fétichisme des Nègres atteste hautement qu'ils supposent des esprits par-tout: or la vie des esprits est ce que nous appellons la vie à venir.

Enfin, selon notre Critique, *les Pharisiens & les Esséniens chez les Juifs admirent la créance d'un Enfer à leur mode. Ce dogme avoit déja passé des Grecs aux Romains, & fut adopté par les Chrétiens.* Trois faussetés nouvelles. La premiere, que la créance d'un Enfer n'est pas plus ancienne chez les Juifs que les Sectes des Pharisiens & des

Esséniens, & que ce sont eux qui ont introduit ce dogme, en cela l'Auteur se contredit, puisqu'il l'a fait remonter au moins jusqu'à la captivité de Babylone; & nous avons prouvé qu'il remonte jusqu'à Moïse, La seconde, que les Pharisiens & les Esséniens admirent un Enfer *à leur mode*, ou d'une maniere différente des autres Nations; ce qui est faux. La troisième, que les Chrétiens adopterent sur l'Enfer l'opinion des Grecs & des Romains. J. C. n'a point emprunté d'eux sa doctrine, il l'avoit puisée dans une source plus pure. Il a parlé de l'Enfer distinctement, avec toute la certitude d'un Législateur inspiré de Dieu, sans y mêler des fables ni de vaines imaginations. Il a fait de ce dogme important la base de ses loix; ce qu'aucun autre n'avoit fait avant lui.

Le Philosophe ajoute que, *plusieurs Peres de l'Eglise ne crurent point les peines éternelles. Il leur paroissoit absurde de brûler pendant toute l'éternité un pauvre homme pour avoir volé une chèvre.* Si on excepte Origène, nous ne connoissons point de Pere de l'Eglise que l'on ait accusé d'avoir révoqué en doute l'éternité des peines de l'Enfer. Origène même n'est pas absolument décidé sur ce point. Il ne pensoit pas que les ames des méchans dussent jamais voir finir leur supplice pour commencer d'être heureuses, mais il imaginoit qu'après une certaine du-

rée de peines, Dieu anéantiroit ces ames. Ce n'eſt pas qu'il lui parût abſurde de punir éternellement le vol ou l'homicide ; mais c'eſt parce qu'il avoit peine à concilier cette vérité avec la miſéricorde de Dieu. Dire qu'il eſt abſurde de punir éternellement le vol ou tel autre crime, c'eſt ouvrir la porte aux plus grands forfaits, & mettre les ſcélérats plus à leur aiſe : il eſt aiſé de voir les conſéquences qui en réſultent contre la ſociété.

Un autre Philoſophe a été plus réſervé à prononcer ſur l'abſurdité prétendue d'un Enfer éternel ; il n'a pas oſé décider ſi les peines des méchans finiroient un jour (*a*). Mais où la raiſon ſe taît, la révélation parle ; c'eſt une témérité inexcuſable de la contredire ſans fondement.

L'article *Ezéchiel* eſt réfuté dans l'Apologie, chap. 2, §. 10 ; & chap. 6, §. 15.

Nous avons répondu aux reproches que fait l'Auteur ſur la *fauſſeté des vertus humaines*, & dans l'art. *Vertu*. Voyez le ch. 12, §. 14.

On trouvera l'article *Foi*, ch. 12, §. 3.

L'article *Genèſe*, chap. 10, §. 2.

Dans l'article *Guerre*, l'Auteur fait une réprimande aux Prédicateurs ; on peut voir la réponſe, chap 15, §. 8.

(*a*) Emile, tome 3, page 84.

Histoire des Rois Juifs & Paralipomènes; voyez chap 2, §. 10.

Idolâtrie. S'il y a jamais eu un Gouvernement idolâtre ? Voyez chap. 7, §. 2 & 4.

Jephté, ou des sacrifices du sang humain. Voyez chap. 2, §. 10.

Inondation, ou Déluge universel ; on en a parlé dans la Certitude des Preuves du Christianisme, chap 11, §. 3.

Liberté. Voyez l'article *Chaîne des Evénemens*.

Martyrs. On a parlé des Martyrs, Apologie, chap. 6, §. 18 & suivans.

Miracles. Si les miracles sont possibles. Voyez chap. 6, §. 11.

Moïse. Voyez chap. 2, §. 1, 2 & 3. ch. 5, §. 7 ; & ch. 8, §. 3.

Paul. Questions sur Paul. Voyez ch. 3, §. 12.

Pierre. Voyez ch. 15, §. 3 & 4.

La plupart des autres articles du Dictionnaire Philosophique, ou ne renferment rien d'important, ou sont une répétition de ce qui a été dit dans les précédens. Il seroit inutile de grossir davantage ce volume pour y répondre.

FIN.

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PAge 54. *ligne pénult.* des pédagogues, des mercenaires, *lisez*, des pédagogues mercenaires.
P. 108. *l.* 16. censés, *lisez*, sensés.
P. 139. *l.* 14. rougissions, *lisez*, rougissons.
P. 166. *l.* 14. Saül, *lisez*, Saul.
P. 252. *l.* 4. incrédules, *lisez*, crédules.
P. 327. *l.* 16. puisqu'il, *lisez*, puisqu'elle.
P. 373. *l.* 10. qu'elle ait pu, *lisez*, qu'elle eût pu.
P. 386. *l.* 22. les intelligens libres, *lisez*, les êtres intelligens & libres.
P. 427. *l.* 19. des deux, *lisez*, de deux.
P. 431. *l* 16. marârte, *lisez*, marâtre.
P. 465. *l.* 21. *Jour*, *lisez*, *our*.

TOME SECOND.

Page 164. *l.* 5. annonce, *lisez*, annonça.
P. 170. *l.* 1. Péro, *lisez*, Pérou.
Ibid. l. 2. il prouve, *lisez*, il le prouve.
Ibid. l. 20. les sens, *lisez*, le sens.
P. 175. *l.* 15 n'entende, *lisez*, n'entend.
P. 180. *l.* 10. & presque, *effacez*, &.
P. 356. *l. dern* p. *lisez*, pilé.
P. 416. *l. pénult.* ces, *lisez*, ses.
P. 440. *l.* 4. étrange, *lisez*, étrangers.
P. 481. *l.* 14. transporte, *lisez*, transpose.
P. 528. *l.* 24. *in-8°. p.* 29. *lisez*, *in-8°. tome* 3. *p.* 29.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: JUN - 2001

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111